

TRAJECTOIRES DE VIEILLISSEMENTS

CONSIDÉRER LA PLURALITÉ DES CONTEXTES ET DES TEMPS

Synthèse du 7e colloque international du RÉIACTIS

À Montréal, du 4 au 6 juin 2024

Réseau d'études International sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique (RÉIACTIS)

Pôle RÉIACTIS Québec - Université de Montréal

Titre
Trajectoires de vieillissements – Considérer la pluralité des contextes et des temps
Synthèse du 7e colloque international du REIACTIS à Montréal

Préparé par
Réseau d'études International sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique (REIACTIS)

Auteur-trice-s
Sébastien Lord, PhD, Université de Montréal
Edgar Schnepp, M.Sc. Urb, Candidat au Doctorat, Université de Montréal
Sacha Buliard, M.Sc. Ame (VTP), Université de Montréal

Conception graphique
Leah Schlaich-Korosec
Rebeca San Roman Guerra

Date de publication
06 août 2026

Citation suggérée
Lord S, Schnepp E, Buliard S (2026). *Trajectoires de vieillissements – Considérer la pluralité des contextes et des temps. Synthèse du 7e colloque international du REIACTIS à Montréal. Montréal, REIACTIS-Québec.*

La reproduction de ce document est autorisée à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

Avis de non-responsabilité
Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement la position officielle Réseau d'études International sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique (REIACTIS).

Mentions légales
©2026 RÉIACTIS-Québec
ISBN 978-2-9825358-0-0
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, été 2026

TABLE DES MATIÈRES

00

Remerciements ..... p. 06
Faits saillants de la conférence ..... p. 11
Méthodologie de la synthèse ..... p. 14
Mise en contexte générale du 7e Colloque ..... p. 17

01

THÈME DU COLLOQUE : VIEILLIR AU PLURIEL ..... p. 19
1.1 Axe transversal : Composer avec les temps et les changements..... p. 23
1.2 Axe thématique 1 : Se situer entre continuité, bifurcation et réversibilité... p. 25
1.3 Axe thématique 2 : Prendre place dans les changements des milieux de vie... p. 27
1.4 Axe thématique 3 : Engager les acteurs dans les transformations sociales et spatiales ..... p. 29

02

CONFÉRENCE D'OUVERTURE
2.1 Marie-Josée Hébert, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation de l'Université de Montréal ..... p. 31
2.2 Despina Sourias, conseillère au Comité exécutif de la Ville de Montréal... p. 32
2.3 Enrique Vega, chef d'unité, Organisation panaméricaine de la santé / Organisation mondiale de la santé ..... p. 32
2.4 Christian Courtis, conseiller auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ..... p. 33
2.5 Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Gouvernement du Québec ..... p. 34
2.6 Sébastien Lord, président du RÉIACTIS, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'UdeM ..... p. 35

03

LES GRANDES CONFÉRENCES
3.1 The Footprints of History in the Life Course and Aging: Some Observations from the Last Century Through Today, par Richard A. Settersten Jr., Ph.D ; Oregon State University ..... p. 36
3.2 Older People's Dwellings Becoming Stronger Control Centers and More Age-Friendly Places, par Stephen M. Golant, Ph.D ; University of Florida ..... p. 39
3.3 Accessible and Inclusive Pedestrian Environments: Community Engaged Research, Knowledge Mobilization and Partnerships, par Atiya Mahmood, Ph.D, Simon Fraser University ..... p. 42

04 SYNTHÈSE DES SYMPOSIUMS

4.1 Perspectives de recherche sur la violence conjugale chez des couples vieillissants : regards croisés entre la Suisse et le Québec ..... p. 45
4.2 Comment les aîné.e.s prennent-ils/elles place dans l'espace public ? Regards croisés entre le Sénégal et la France ..... p. 48
4.3 Résilience et bien-être des personnes aînées face aux changements de leurs milieux de vie : Défis et opportunités en gérontologie climatique.... p. 51
4.4 Le design citoyen : impliquer les personnes aînées dans les processus de transformation de leurs milieux de vie ..... p. 54
4.5 Les droits fondamentaux des personnes âgées durant la pandémie de Covid-19 : Les résultats du Programme RIDPA ..... p. 60
4.6 Développement d'une compétence numérique tout au long de la vie ..... p. 70
4.7 Regards critiques sur l'agentivité des personnes aînées : apports théoriques, scientifiques et pratiques ..... p. 73
4.8 Urban change and ageing in place: The evolving nature of Age-Friendly Cities and Communities (MADA) ..... p. 79
4.9 Repenser la citoyenneté plurielle et active dans la vieillesse : les personnes ainées en tant qu'agents de changement dans le contexte du Canada, de l'Espagne et du Chili ..... p. 82
4.10 Approcher la complexité des vieillissements et des territoires par l'intégration d'approches, de données et de méthodes mixtes. Devrait-on limiter la portée scientifique lorsqu'il est question de recherche appliquée ? ..... p. 85

05 SYNTHÈSE DES SESSIONS

5.1 Agentivité ..... p. 91
5.2 Générations ..... p. 94
5.3 Diversité ..... p. 97
5.4 Immigration ..... p. 100
5.5 Inclusion - séance A ..... p. 103
5.6 Inclusion - séance B ..... p. 106
5.7 Logement - séance A ..... p. 109
5.8 Logement - séance B ..... p. 112
5.9 Logement - séance C ..... p. 115
5.10 Logement - séance D ..... p. 118
5.11 Logement / Résidence ..... p. 123
5.12 MADA (Municipalité Amie Des Aînés) ..... p. 126

05
5.13 Milieux de vie - séance A ..... p. 129
5.14 Milieux de vie - séance B ..... p. 132
5.15 Numérique ..... p. 135
5.16 Participation - séance A ..... p. 138
5.17 Participation - séance B ..... p. 141
5.18 Politiques - séance A ..... p. 144
5.19 Politiques - séance B ..... p. 147
5.20 Quartier / Modes de vie ..... p. 150
5.21 Santé / Activité - séance A ..... p. 153
5.22 Santé / Maladies - séance B ..... p. 156
5.23 Santé - séance C ..... p. 159
5.24 Trajectoires - séance A ..... p. 162
5.25 Trajectoires - séance B ..... p. 165
5.26 Vulnérabilité ..... p. 168
5.27 Mobilité ..... p. 171

06
CONFÉRENCE DE CLÔTURE ..... p. 174
Introduite par Marie-Pierre Cossette
Présentée par Perla Serfaty, Sébastien Lord et Jean-Marie Robine
Présidée par Jean-Philippe Viriot Durandal

07
SYNTHÈSE DES AXES THÉMATIQUES
7.1 Synthèse de l'axe transversal ..... p. 177
7.2 Synthèse de l'axe thématique 1 ..... p. 184
7.3 Synthèse de l'axe thématique 2 ..... p. 190
7.4 Synthèse de l'axe thématique 3 ..... p. 196
7.5 La recherche québécoise au RÉIACTIS 2024 ..... p. 201

08
OUVERTURE ET PERSPECTIVES ..... p. 213

Références ..... p. 216
Comité scientifique ..... p. 218
Séances non-disponibles ..... p. 223

REMERCIEMENTS

L'organisation du 7e colloque international du RÉIACTIS de Montréal tient à exprimer sa reconnaissance à l'ensemble des partenaires, dignitaires, conférencières et conférenciers, ainsi qu'aux membres du comité d'organisation, dont l'engagement scientifique, institutionnel et financier a rendu possible la tenue de cette conférence.

PARTENAIRES FINANCIERS

Pour leur présence, leur appui et leur soutien financier, nous remercions (en ordre alphabétique) :

l'assurance retraite
CAISSE NATIONALE

Cégep de Drummondville
Centre collégial d'expertise en gérontologie | CCTT

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Canada

CREGÉS
Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

équipe VIES
vieillissements exclusions sociales solidarités

ESPACE MUNI

ESPUM
L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Santé et Services sociaux Québec

OBSERVATOIRE IVANHOÉ CAMBRIDGE

Université de Montréal

UNIVERSITÉ LAVAL

Université de Montréal et du monde.
Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

VILLES AMIES DES AÎNÉS
RÉSEAU FRANCOPHONE

REMERCIEMENTS

DIGNITAIRES DE LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE

Nous les remercions pour leur présence et leur contribution à la conférence d'ouverture :

- Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Gouvernement du Québec ;
- Christian Courtis, conseiller en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ;
- Marie-Josée Hébert, vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Université de Montréal ;
- Despina Sourias, conseillère associée à l'habitation, à la salubrité et à la protection du parc de logements locatifs au Comité exécutif de la Ville de Montréal ;
- Enrique Vega, chef d'unité, Organisation panaméricaine de la santé/ Organisation mondiale de la santé ;
- Sébastien Lord, professeur titulaire, Université de Montréal, président du RÉIACTIS.

REMERCIEMENTS

GRANDES CONFÉRENCES

Nous remercions nos invités pour leurs grandes conférences :

- Richard A. Settersten Jr., professeur émérite, Oregon State University ;
- Stephen Golant, gérontologue et géographe, professeur émérite, Department of Geography, University of Florida ;
- Atiya Mahmood, professeure titulaire, Department of Gerontology, Simon Fraser University, Vancouver.

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Nous remercions nos invités pour leur participation à la conférence de clôture :

- Jean-Philippe Viriot-Durandal, professeur des Universités, Département de sociologie, Université de Lorraine ;
- Perla Serfaty, sociologue, psychosociologue et essayiste, collaboratrice de recherche à l'Université de Montréal et à l'Université de Barcelone ;
- Jean-Marie Robine, professeur émérite, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ;
- Sébastien Lord, professeur titulaire, Université de Montréal, président du RÉIACTIS.

REMERCIEMENTS

COMITÉ D'ORGANISATION

Nous remercions enfin les membres du comité d'organisation pour leur contribution déterminante à la conception scientifique et à l'organisation de la conférence :

- Sébastien Lord, Université de Montréal ;
- Julie Castonguay, Centre collégial d'expertise en gérontologie, CÉGEP de Drummondville ;
- Radoslav Gruev, Université de Lorraine ;
- Mathilde Loiselle, Université de Montréal ;
- Paula Negron-Poblete, Université de Montréal ;
- Mario Paris, Université de Moncton ;
- Émilie Raymond, Université Laval ;
- Samuèle Rémillard-Boilard, Université de Sherbrooke ;
- Edgar Schnepp, Université de Montréal ;
- Jean-Philippe Viriot-Durandal, Université de Lorraine.

Nous remercions également la firme Conferium, firme d'organisation de conférences et d'événements qui a été incontournable dans l'organisation du colloque.

REMERCIEMENTS

ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Organisé par l'Université de Montréal en partenariat avec l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton, le Centre collégial d'expertise en gérontologie du Cégep de Drummondville et la Chaire internationale Société Inclusive et Avancée en Age (SIAGE) de l'Université de Lorraine, le 7e Colloque international, **« Trajectoires de vieillissements. Considérer la pluralité des contextes et des temps »** poursuit l'ambition du RÉIACTIS de promouvoir la recherche sur le vieillissement et le dialogue avec la société.

L'événement a rassemblé différents regroupements de chercheur-e-s, réseaux scientifiques et sociétés savantes au Québec et à l'international. Son conseil scientifique est composé de plus de 80 membres d'universités et d'autres institutions et établissements de recherche issus des Amériques, de l'Afrique, de l'Europe et d'Asie.

Basée à Montréal, la 7e édition du Colloque international du RÉIACTIS a offert une occasion rare de confronter les points de vue sur le plan international et interdisciplinaire dans un esprit d'ouverture entre les espaces francophones et anglophones tout en invitant les autres aires culturelles, notamment hispanophones, à se joindre aux échanges.

Le Colloque international du RÉIACTIS 2024 a été placé sous le signe de l'ouverture et de la rencontre entre les mondes de la recherche, de la pratique, de la décision publique et est ouvert aux acteurs de la société civile agissant dans le domaine du vieillissement.

FAITS SAILLANTS DE LA CONFÉRENCE

Un événement avec :

03 grandes conférences d'invités internationaux

19 thématiques sur le vieillissement

Agentivité **Covid** **Entraide**

Générations **Immigration** **Inclusion**

Logement **Résidence** **MADA**

Milieu de vie **Mobilité quotidienne** **Mobilité résidentielle**

Numérique **Participation** **Politiques**

Modes de vie **Santé** **Trajectoires** **Vulnérabilité**

Programme en français, en anglais et en espagnol, avec traduction instantanée par intelligence artificielle.

Un programme scientifique ouvert à tous :

01 école d'été sur les approches participatives

01 pré-colloque avec des visites dans le Grand Montréal, à Sherbrooke et à Drummondville.

72 communications au sein de **17** Symposiums et tables-ronde

121 communications libres

01 séances d'affiches (posters)

02 films sur le vieillissement

FAITS SAILLANTS DE LA CONFÉRENCE

Un événement financé avec le soutien de 13 partenaires :

- Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec
- Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
- Vice-rectorat à la découverte à la création et à l'innovation, Université de Montréal
- École de Santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM)
- Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier
- Réseau Villes, régions, Monde (VRM)
- Centre de recherche en gérontologie sociale (CREGES)
- Équipe VIES
- École de travail social et de criminologie de l'Université Laval
- Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD)
- Espace Muni
- Centre collégial d'expertise en gérontologie (CCEG) du CÉGEP de Drummondville
- Caisse nationale d'assurance vieillisse (CNAV) en France

FAITS SAILLANTS DE LA CONFÉRENCE

Un événement international organisé à Montréal par un consortium :

- Université de Montréal (hôte)
- Université Laval
- Université de Sherbrooke
- Université de Moncton
- Centre collégial d'expertise en gérontologie du Cégep de Drummondville
- Chaire internationale Société Inclusive et Avancée en Age (SIAGE) de l'Université de Lorraine

Des participantes et des participants diversifié-e-s :

18 pays

88 Organisations uniques

38 Universités

13 Centres / Instituts de recherche

10 Organisations publiques / gouvernementales

19 Organisations communautaires / associatives

48 % chercheuses et chercheurs

12 % professionnelles et professionnels (OSBL et privé)

- 12 % intervenants (OSBL) et citoyens bénévoles
- 28 % étudiantes et étudiants de la relève

MÉTHODOLOGIE DE LA SYNTHÈSE

La synthèse présentée dans ce document repose sur une démarche méthodologique qualitative et compréhensive, conçue spécifiquement pour rendre compte de la richesse et de la complexité des échanges tenus dans le cadre du 7e colloque international du RÉIACTIS de Montréal. Elle ne vise ni l'exhaustivité descriptive ni la restitution fidèle, séance par séance, des communications présentées, mais plutôt l'élaboration d'une lecture analytique structurée permettant de dégager le sens collectif qui émerge de l'ensemble des contributions.

La méthode de travail adoptée est exploratoire et mobilise l'intelligence artificielle (IA) à travers les outils ChatGPT et Claude. Cette démarche s'appuie sur une revue de la littérature portant sur des initiatives méthodologiques similaires et s'inscrit dans la perspective d'une publication ultérieure à caractère méthodologique. La revue de la littérature a permis l'identification de commandes (prompts) visant à systématiser les consignes adressées aux outils d'intelligence artificielle. La méthode a également été enrichie par une formation universitaire en ligne suivie à l'Université de Montréal sur l'utilisation de l'IA, ainsi que par un processus itératif de définition et d'ajustement des commandes. Cet ensemble de sources a permis de structurer une chaîne de commandes (workflow) cohérente, tout en définissant des bonnes pratiques encadrant le fonctionnement général de l'outil, le contenu des réponses produites et leur forme.

Le corpus mobilisé pour cette synthèse comprend l'ensemble des formats d'intervention du colloque, incluant les conférences d'ouverture et de clôture, les grandes conférences, les communications scientifiques, les panels thématiques ainsi que les discussions ayant suivi les séances. Les activités de pré-colloque n'ont pas été prises en compte. Les commandes adressées à ChatGPT et Claude ont été strictement limitées aux données fournies, en excluant explicitement le recours à la base de connaissances en ligne des outils. Cette approche en circuit strictement fermé s'appuie sur les constats issus de la littérature, selon lesquels l'outil peut agir comme assistant de recherche à condition d'être encadré par des précautions méthodologiques étroites, notamment en matière de contrôle des sources et de traçabilité des analyses.

Le 7e colloque international du RÉIACTIS proposait aux personnes inscrites un service de traduction automatique simultanée via la plateforme Wordly. En complément de la traduction en temps réel, la plateforme a généré des transcriptions pour l'ensemble des sessions. Ces transcriptions ont fait l'objet d'un travail de relecture, de nettoyage et d'encodage afin de les rendre exploitables par les outils d'IA. Chaque session s'est vu attribuer un code unique, composé de l'identifiant de la communication, de l'axe thématique de l'appel à communication initial du colloque auquel elle se rattache et d'un indicateur signalant si la recherche portait sur le Québec. Ce codage a permis d'isoler, lors des analyses, les périodes d'introduction, de présentation et d'échanges entre les participants. Des consignes systématiques précisaient par ailleurs à l'outil de se référer exclusivement aux segments de données ciblés pour chacune des analyses.

La démarche d'analyse s'est appuyée sur une lecture transversale des contenus, structurée autour des quatre axes thématiques du colloque. Chaque séance (n=43, soit 86% des séances), de 3 à 5 communications, a fait l'objet d'un repérage des concepts clés, des objets empiriques mobilisés, des cadres d'analyse proposés et des enjeux transversaux soulevés dans les échanges. Ce travail a permis d'identifier des récurrences, des convergences et des tensions, tout en tenant compte des spécificités disciplinaires, thématiques, territoriales et institutionnelles des contributions. L'objectif n'était pas de lisser les différences, mais au contraire de rendre visibles les pluralités de points de vue et les débats qui traversent les recherches contemporaines sur le vieillissement.

La synthèse a ensuite été construite selon une logique de thématisation progressive. Une première synthèse des séances propose une lecture globale des communications, indépendamment de leur inscription dans les axes. Cette lecture a été suivie d'une synthèse approfondie par axes thématiques, permettant de mettre en relation les contributions autour des enjeux structurants du colloque aux prisme des axes thématiques. Un traitement spécifique est enfin consacré aux séances portant sur le Québec, afin de faire ressortir les particularités contextuelles, thématiques, territoriales et institutionnelles des travaux présentés, tout en les inscrivant dans les débats internationaux. L'ensemble des résultats présentés dans ce document a fait l'objet d'une validation à partir des données brutes, afin de vérifier à la fois la fidélité des contenus et le travail réalisé par les outils d'IA. Globalement, au-delà de la vérification des requêtes, de leur précision et de leurs résultats en continu, très peu d'éléments finaux ont été modifiés à la suite de validation finale, soit une lecture complète des transcriptions originales et des résultats des outils.

Ce choix méthodologique assume une posture exploratoire, tant par l'ampleur des analyses que par les outils innovants mobilisés. La synthèse ne se limite pas à juxtaposer des contenus, mais propose une mise en cohérence analytique des savoirs produits durant le colloque. Cette posture implique néanmoins des arbitrages mesurés, mais guidés par la volonté de rapporter fidèlement les débats scientifiques et professionnels, d'assurer la cohérence de l'ensemble selon les axes thématiques et de produire un document accessible à un lectorat diversifié, composé à la fois de chercheuses et chercheurs, d'actrices et d'acteurs du monde institutionnel, de personnes professionnelles et d'autres issues des milieux communautaires et associatifs.

Enfin, cette démarche méthodologique s'inscrit dans une perspective réflexive, attentive aux conditions de production des connaissances sur le vieillissement. En privilégiant une synthèse compréhensive, le document cherche à dépasser une logique de compilation pour proposer un outil de lecture, de discussion et de mise en perspective des enjeux contemporains liés aux trajectoires de vieillissements. Il vise également à constituer un document utile à l'action, tant par les connaissances qu'il rassemble que par les références aux travaux, aux autrices et auteurs et aux terrains qu'il met en lumière. En ce sens, la synthèse, à l'image du RÉIACTIS, se veut un support favorisant la circulation des savoirs, l'identification de convergences entre recherche et pratique, ainsi que l'émergence de pistes de collaboration entre les milieux scientifiques, institutionnels, professionnels et communautaires ou associatives.

MISE EN CONTEXTE GÉNÉRALE DU 7e COLLOQUE

Le Réseau d'études internationales sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socioéconomique (RÉIACTIS) constitue, depuis sa création, un espace scientifique structurant dédié à l'analyse des transformations contemporaines du vieillissement à l'échelle internationale. Inscrit dans une perspective fondamentalement interdisciplinaire, le réseau fédère des chercheuses et chercheurs, ainsi que des personnes issues des milieux professionnels, communautaires et associatifs, provenant des sciences sociales, de la santé, de l'aménagement et des études urbaines. Le collectif du RÉIACTIS est réuni autour d'un objectif commun : comprendre les dynamiques sociales, territoriales et institutionnelles qui façonnent les parcours de vie au vieillissement, dans des contextes marqués par de profondes mutations démographiques, économiques et sociopolitiques.

La conférence du RÉIACTIS tenue à Montréal du 4 au 6 juin 2024, à l'origine de la présente synthèse, s'inscrit directement dans ce cadre scientifique, tout en proposant un espace de dialogue élargi entre recherche, action publique et pratiques professionnelles. Organisée dans un contexte de recomposition accélérée des systèmes de protection sociale, des politiques de l'âge et des formes de solidarité, la conférence, intitulée Trajectoires de vieillissements – Considérer la pluralité des contextes et des temps, visait à interroger les modalités contemporaines de la citoyenneté au vieillissement, en mettant l'accent sur les inégalités sociales, territoriales et culturelles qui structurent l'accès aux ressources, aux droits et aux espaces de participation. Loin d'envisager le vieillissement comme une catégorie homogène, le colloque a privilégié une approche attentive à la diversité des trajectoires, des expériences et des appartenances sociales.

Les échanges ont mis en évidence l'importance croissante des environnements de vie – qu'ils soient résidentiels, urbains, institutionnels ou numériques – dans la structuration des conditions de vie au vieillissement. Les communications ont notamment souligné le rôle des politiques publiques locales et nationales, des dispositifs d'accompagnement, ainsi que des pratiques informelles, communautaires ou associatives, dans la production de situations de vulnérabilité ou, à l'inverse, de capacités d'agir renforcées. Cette attention portée aux contextes et aux échelles

d'action s'inscrit dans une lecture dynamique du vieillissement, conçu comme un processus social situé, traversé par des rapports de pouvoir et des logiques d'exclusion ou d'inclusion.

Dans un monde marqué par l'allongement de l'espérance de vie, l'intensification des mobilités et la diversification des parcours biographiques, la question de l'intégration socioéconomique des personnes âgées se pose avec une acuité renouvelée. La synthèse présentée dans ce document témoigne de la nécessité de dépasser les cadres analytiques sectoriels, en articulant les dimensions du logement, de la mobilité, de la participation sociale, du travail, de la santé et du numérique. Elle met en lumière les tensions entre injonctions à l'autonomie, contraintes structurelles et inégalités d'accès aux ressources, tout en soulignant les marges de manœuvre existantes pour repenser les politiques et les pratiques à l'aune des réalités vécues.

Le colloque de Montréal s'inscrit par ailleurs dans la continuité des colloques internationaux organisés par le RÉIACTIS depuis sa création, lesquels ont jalonné le développement du réseau et contribué à structurer un espace de réflexion collective sur le vieillissement, la citoyenneté et l'intégration socioéconomique. Après les premières rencontres tenues à Paris en 2007 et à Rouen en 2008, le réseau a élargi son ancrage international avec le colloque de Santiago (Chili) en 2010, puis a poursuivi son déploiement en Europe avec les éditions de Dijon (France) en 2012, de Lausanne (Suisse) en 2016 et de Metz (France) en 2020. L'édition de Montréal (Québec) en 2024 s'inscrit dans cette trajectoire, en renouvelant les questionnements à l'aune des transformations contemporaines des milieux de vie, des politiques de l'âge et des formes de participation sociale au vieillissement, tout en consolidant le dialogue scientifique international porté par le RÉIACTIS.

Enfin, le colloque du RÉIACTIS s'est voulu un lieu de réflexion critique sur les catégories mêmes qui structurent les politiques et les discours sur l'âge. En interrogeant les notions de dépendance, d'autonomie, de participation et de citoyenneté, les échanges ont contribué à renouveler les cadres d'analyse du vieillissement, en les replaçant dans des configurations sociales, territoriales et institutionnelles spécifiques. À ce titre, la présente synthèse vise à offrir non seulement un état des lieux des recherches et des débats contemporains, mais également un espace de mise en perspective des enjeux du vieillissement, dans une optique à la fois scientifique, réflexive et engagée.

01 THÈME DU COLLOQUE : VIEILLIR AU PLURIEL

Le 7e colloque international du RÉIACTIS de Montréal s'inscrit dans un moment charnière des recherches sur le vieillissement, au Québec comme à l'échelle internationale, marqué par la convergence de transformations démographiques profondes, de recompositions des politiques publiques et de mutations rapides des milieux de vie. L'évolution de l'espérance de vie, la diversification des parcours biographiques et l'intensification des mobilités – qu'elles soient résidentielles, professionnelles ou numériques – contribuent à reconfigurer les conditions du vieillissement, tout en accentuant les inégalités sociales et territoriales qui traversent les parcours de vie. Dans ce contexte, les conditions du vieillissement ne peuvent plus être appréhendées uniquement à travers les cadres normatifs existants, mais doivent être interrogées à partir des expériences concrètes, des temporalités multiples et des milieux dans lesquels elles s'inscrivent.

Intitulé **Trajectoires de vieillissements – Considérer la pluralité des contextes et des temps**, le colloque international a proposé de déplacer le regard vers une compréhension dynamique et située du vieillissement. Les échanges, tenus sur un total de cinq jours – incluant deux journées de pré-colloque et trois journées de colloque – ont mis en évidence la nécessité de penser les trajectoires au croisement des dimensions individuelles, collectives et territoriales, en tenant compte des rapports sociaux, des cadres institutionnels et des environnements matériels et symboliques dans lesquels elles se déploient.

En articulant les dimensions théoriques, empiriques et pratiques du vieillissement, ce document ouvre sur une réflexion plus large quant aux conditions de production de la citoyenneté au vieillissement dans des sociétés complexes et placées dans des changements rapides. Il invite à considérer les trajectoires non comme des chemins linéaires, mais comme des processus inscrits dans le temps, des contextes sociaux et des territoires différenciés. La structure du document reflète la démarche qui a été développée. Après la présentation des axes thématiques du colloque, le cœur du document est consacré à une synthèse des séances, suivie d'une synthèse approfondie par axes thématiques, puis d'un focus spécifique sur les séances portant sur le Québec. Enfin, une section d'ouverture et de perspectives propose une mise

en discussion des principaux enseignements du colloque et des pistes de réflexion pour la recherche, l'action publique et les pratiques professionnelles.

Vivre et vieillir aujourd'hui, c'est vivre et vieillir dans un monde complexe, interconnecté et dans lequel la place des personnes aînées constitue un défi sociétal, territorial et individuel. La pandémie de COVID-19 a illustré combien, malgré des logiques d'interconnexion globalisée et multiscalaires, le monde contemporain restait marqué par de nombreuses divisions, fractures et tensions dans leur approche du vieillissement et du respect des droits des personnes âgées.

Pourtant dès 2019, l'Organisation des Nations Unies (ONU) rappelait dans « Perspectives de la population mondiale 2019 » que le vieillissement des populations représentait l'une des transformations majeures des sociétés du 21e siècle au côté des changements climatiques et constituait, de ce fait, une priorité politique. Face à ces défis, les sciences humaines et sociales ne cessent de souligner la diversité au cœur même et dans les cadrages du vieillissement. Dans un monde aux échelles multiples et aux contextes et environnements variés et variables, vivre et vieillir au pluriel renvoie aux diverses trajectoires de vie et à l'évolution des espaces et lieux de vie, qu'ils soient sociaux, à l'instar de la famille et du « chez soi », ou physiques, à l'instar de la matérialité du domicile, des quartiers et des villes. Une attention soutenue aux dispositifs et cadrages des politiques publiques municipales, régionales, nationales et internationales reste en ce sens importante.

D'un côté, la pluralité des expériences et trajectoires du vieillir reste à explorer (Lord, Piché, 2018). La recherche sur le vieillissement se penche de plus en plus sur des questions associées à la diversité et à la qualité des expériences de vie, à la satisfaction et au bien-être, en analysant non seulement les interrelations entre les grands déterminants de santé, mais également les différentes conditions de vie matérielles, sociales et culturelles. La présence de différentes inégalités ou iniquités au cœur de ces enjeux doit être examinée en tenant compte des parcours individuels et collectifs observés.

Dans ce contexte, considérer la pluralité des trajectoires d'avancée en âge implique une relecture des enjeux de reconnaissance touchant les personnes aînées ainsi que l'agencement des circonstances et des temps collectifs et personnels par rapport aux liens sociaux et au pouvoir d'agir.

Cela invite à explorer, de manière critique, les effets sur l'individu ou les ressources des politiques publiques quand elles s'adressent au vieillissement à l'instar des « Villes et communautés amies des aînés » (Buffel et al., 2018 ; Moulaert, Garon, 2016)

ou soutiennent la quête d'une « société inclusive » (Ngatcha-Ribert et al., 2022). Une attention particulière est donnée au pouvoir d'agir individuel et collectif des personnes retraitées et aînées dans leur diversité dans la lignée des nombreuses réflexions engagées par le RÉIACTIS depuis 2007 ; qu'il s'agisse de l'action collective (Viriot-Durandal, 2012 ; Viriot Durandal et al., 2015), ou plus méso et microsociologique (Buffel et al., 2018 ; Ngatcha-Ribert et al., 2022), ou encore dans un ancrage territorial spécifique (Scheider et al., 2017 ; Moulaert et al., 2018).

De l'autre côté, le colloque contribue à la réflexion sur la diversité des environnements et territoires face au vieillissement. Pour une partie des recherches en sciences humaines et sociales, la libéralisation des biens et services, l'affaiblissement du pouvoir de régulation de l'État sur les acteurs des champs du vieillissement et de la santé, ou encore plus largement le développement du consumérisme, doivent désormais amener les communautés de recherche, les citoyens et les décideurs publics à reposer la question des communs et du périmètre d'intervention du secteur public ou de groupes autonomes dans la structuration des réponses à la diversité des besoins avec l'avancée en âge. La traduction de ces dynamiques (Davis, 2013 ; Hall, 2017) produirait des effets directs d'optimisation des temps et de maximisation des gains dans les structures de gouvernance privés, mais aussi publiques et au sein des territoires (Chouraqui, 2020).

Que la pluralité concerne les trajectoires individuelles et collectives ou celles des territoires, l'influence des politiques publiques à ces niveaux mérite également d'être prise en compte. Le 7e Colloque international invite à questionner les référentiels de politique publique et notamment les effets de la nouvelle gestion publique (ex. projets « à la carte », « budgets reconductibles », mise en « concurrence » de différents secteurs et acteurs) sur le respect de la pluralité des besoins et attentes des personnes âgées dans des domaines aussi variés que le logement, les services sociaux, la santé ou l'inclusion sociale, économique et citoyenne. Finalement, la pluralité de nos mondes ne se traduit pas uniquement au niveau des trajectoires liées à l'âge ou sur le plan des environnements et territoires ; nous vivons aujourd'hui face à un ensemble de temporalités qui ne cessent de s'entrecroiser pour former un monde qui s'accélère (Rosa, 2010).

Ces contextes et trajectoires de vieillissements pluriels, placés dans des rythmes de vie accélérés et partiellement incertains, impliqueraient-il alors des risques potentiels d'inégalité plus importants face à la vieillesse ?

Ainsi, « Vieillir au pluriel » c'est avancer en âge dans un monde plus incertain, aux rythmes multiples et sous le signe d'un principe d'accélération du temps ; c'est vivre

dans des environnements et des territoires qui varient et qui sont variables selon une grande diversité de facteurs et d'échelles ; c'est expérimenter une diversité de formes et de trajectoires individuelles du vieillissement. Face à cette triple forme de pluralité du vieillir, le 7e Colloque international du RÉIACTIS a invité les chercheur-e-s en sciences humaines et sociales, tout comme les acteurs professionnels des milieux communautaires et associatifs, à présenter leurs travaux sur ces thèmes et à venir discuter de la manière dont leurs approches et méthodologies est impactée par de tels changements.

Pour poursuivre le dialogue et les échanges qui animent les travaux du RÉIACTIS depuis plus de 17 ans autour des rapports entre les savoirs académiques et les savoirs d'expérience, le RÉIACTIS a convié également les décideurs politiques, les professionnels de l'intervention et les citoyens autour de ces formes plurielles du vieillir. Pour aborder et considérer la pluralité des vieillir, un axe transversal et trois entrées thématiques ont proposées.

- **Axe transversal : Composer avec les temps et les changements.**
- **Axe thématique 1 : Se situer entre continuité, bifurcation et réversibilité.**
- **Axe thématique 2 : Prendre place dans les changements des milieux de vie.**
- **Axe thématique 3 : Engager les acteurs dans les transformations sociales et spatiales.**

1.1 AXE TRANSVERSAL : COMPOSER AVEC LES TEMPS ET LES CHANGEMENTS

Les dernières décennies de recherche sur l'avancement en âge se sont attachées à mettre en lumière les caractéristiques du vieillissement, les effets des contextes et des milieux de vie ainsi que les injonctions l'encadrant, qu'il soit qualifié de « réussi », « en santé », de « productif » ou d'« actif » (Moulaert, Viriot-Durandal, 2013). Or, la littérature scientifique tendrait plutôt à mettre en avant des formes de vieillissements pluriels voire hybridés. Cette diversité concerne les contextes allant beaucoup plus loin que la prise en considération de certaines caractéristiques socio-économiques ou territoriales, elle appelle à des approches, des conceptions et des interventions également plurielles. Certes, les politiques et programmes et autres dispositifs publics, associatifs ou privés ont la possibilité de mettre de l'avant des visions ou conceptions larges des vieillissements. Elles peuvent, par contre, relever aussi d'une prise en compte générique de la « personne aînée ».

Ce sont ainsi à la fois les significations et la difficile opérationnalisation de la société ou de la ville « pour tous » qu'il nous apparaît pertinent de questionner. Qu'en est-il des trajectoires d'avancement en âge qui sortent d'un modèle linéaire du vieillir ou d'un cheminement de vieillissement normé ou avantagé par différentes forces ?

L'approche par les trajectoires nous permet d'aborder la question selon plusieurs angles, disciplines et échelles (individuelle, sociale, territoriale ou sociétale). Les trajectoires mettent en jeu diverses mobilités, qu'elles soient quotidiennes, résidentielles ou sociales et impliquent des changements psychosociaux et physiques dans l'expérience du vieillir. Si, d'un côté, on observe un pouvoir d'agir des personnes aînées pour y faire face, d'un autre côté, ces mêmes changements peuvent poser des risques d'exclusion, d'isolement social et de dépendance si les personnes vieillissantes ne les maîtrisent pas ou y arrivent partiellement. Le concept de déprise, par exemple, peut aider à mieux saisir ces phases dans l'avancée en âge en interrogeant les parcours des personnes aînées à partir de différentes bifurcations ou transitions (Clément, Montovani, 1999 ; Clément et al., 2018 ; Caradec, 2001, 2004 ; Meidani, Cavalli 2019).

La recherche a été prolifique pour mettre en lumière la complexité de multiples processus au niveau des territoires et des sociétés qui configurent des expériences

de non-reconnaissance des personnes aînées (ex. représentativité civique et spatiale), de privation ou de non recours au droit (ex. immigrants, groupes démunis, maltraitance), d'isolement social et spatial (ex. désert alimentaire ou pharmaceutique, dépendance à la voiture) (Bezzirgani, Lachapelle, 2020 ; Pednekar, Peterson, 2018 ; Negron-Poblete, Séguin, 2018) ou encore d'accessibilité aux ressources pour certains profils (ex. handicaps, grand âge). Par ailleurs, si les changements territoriaux, sociaux et sociétaux, tout comme les trajectoires individuelles, montrent que les inégalités peuvent être durables, elles peuvent aussi être temporaires ou ponctuelles. Par exemple, les personnes aînées peuvent être confrontées à des situations ou environnements incapacitants, mais ne pas être pour autant privées de leur espace d'autodétermination (Fougeyrollas, Boucher, Charrier, 2016).

Que connaît-on de ces processus dynamiques qui mènent la personne aînée vers une situation d'exclusion ou qui la font s'en sortir ? Il semble pertinent, en plus de mieux définir les trajectoires elles-mêmes et leur portée dans un contexte de changement, de distinguer les effets cumulatifs de différentes inégalités et les bifurcations qu'ils peuvent provoquer – ou non – dans un parcours individuel et collectif.

Face à la recomposition des temps, une approche théorique en termes de reconnaissance (Fraser, 2005 ; Honneth, 2005) permet aussi de réfléchir dans une perspective inclusive où les personnes aînées possèdent un statut de partenaire valorisé à part entière dans les interactions sociales, et ce, peu importe les appartenances ou les prescriptions identitaires. La reconnaissance provient des liens affectifs entre les individus et les groupes, des droits à l'intérieur de la sphère sociétale et du caractère solidaire dans le partage et le soutien.

La prise en compte de trajectoires de personnes aînées projetées dans une société et des territoires en mouvement change-t-elle ces perspectives d'inclusion et de reconnaissance ?

Nous pensons ici à différentes notions associées à ces perspectives comme le respect des individus et de leurs groupes, la justice sociale et territoriale, la valeur sociale des personnes, l'accès aux territoires et à leurs ressources ou la gratitude envers les personnes peu importe leur situation et position sociale. Au-delà de cet axe transversal, mettant de l'avant les logiques et mécanismes à l'œuvre dans les trajectoires, et pouvant nous permettre d'interroger théories, concepts, méthodes et épistémologies liées aux changements, **trois axes thématiques sont explorés par les communicants.**

1.2 AXE THÉMATIQUE 1 : SE SITUER ENTRE CONTINUITÉ, BIFURCATION ET RÉVERSIBILITÉ

Plusieurs travaux récents se sont penchés sur la reconnaissance de différents groupes ou profils de personnes aînées. Se limitant souvent à la perspective transversale selon l'âge, peut-être longitudinale dans certains cas, cette recherche met encore peu l'accent sur la notion de trajectoires comme réalité dynamique. Les perspectives qui ne prennent pas en considération les variabilités biographiques tendent à voiler des positionnements sociaux ou des conditions territoriales différentielles. Bien qu'un dicton populaire affirme que l'on vieillit comme on a vécu, la théorie du parcours de vie montre que les trajectoires ne sont pas linéaires, mais bien composées de possibilités de bifurcations et de réversibilités ainsi que d'agencements évolutifs des rôles, statuts ou identités (individuelles et collectives). Cette perspective invite à ouvrir le débat sur les formes d'exclusion que génèrent des sociétés et des territoires en mouvements accélérés et en changements variés.

Pour l'axe 1, nous avons des contributions sur l'étude des interactions entre les biographies individuelles et des dispositifs d'action publics ou du monde associatif et communautaire qui visent à soutenir l'inclusion sociale des personnes aînées dans des contextes de changements.

L'idée de revisiter et d'adapter les politiques et les supports selon les contextes évolutifs des territoires apparaît primordiale. Mais en même temps, quels sont les besoins en innovation qui devraient ou pourraient favoriser l'évolution des programmes ou des politiques en place et des façons de faire ? Doit-on repenser les approches aux vieillissements, les méthodes de recherche et d'analyse et les outils d'intervention auprès des personnes et de territoires pour tenir compte des changements et des parcours de vie appelés à bifurquer ?

À ce titre, certaines trajectoires peuvent mener des personnes aînées en habitat réservé (résidence ou autres formules résidentielles conçues pour le vieillissement), alors qu'elles y arrivent par manque de choix disponibles dans le marché – ce qui peut mener à d'autres déménagements par la suite. D'autres trajectoires peuvent conduire à demeurer à domicile, nonobstant une situation objectivement problématique du point de vue de la sécurité ou de l'autonomie.

Les choix des personnes aînées sont-ils libres et éclairés pour rester ou déménager de leur domicile ? Comment ces choix sont-ils effectués ? Sont-ils respectés ou tente-t-on de les influencer? Quels acteurs peuvent les accompagner dans cette prise de décisions ou dans l'actualisation de ces choix dans un monde d'adaptation rapide, de changements et de pénurie de soutiens, de ressources et de logements ?

De même, nous avons des communications qui nous permettent d'interroger la manière dont les individus se sentent « inclus » et « citoyens » de plein droit dans une société aux temporalités courtes et aux actions fragmentées.

Enfin, cet axe propose des contributions à portée plus théorique et générale, par exemple autour d'un questionnement sur la « société liquide » (Beilharz, 2018). Un monde liquide implique en effet une bonne capacité d'adaptation individuelle et collective et non la simple accumulation d'un capital solide (économique, financier, immobilier). Ces clefs de lecture complètent et peuvent même s'opposer à l'entrée par les « classes sociales » comme principal repère analytique et outil conceptuel ou politique dans la lutte contre les injustices en complexifiant l'analyse des processus à l'œuvre. Dans un monde en changement, l'accumulation d'un capital solide ne renvoie plus forcément à une notion de sécurité et d'investissement. Au contraire, la liquidité entraîne une hétérogénéité au sein même d'un groupe d'individus partageant des caractéristiques communes, comme on l'observe avec différentes configurations individuelles et sociales quant aux arrangements des modes de vie (ex. Kaufmann et Ravalet, 2019 ; Lord et al., 2015).

Cette perspective invite à reconsidérer, voire dépasser, les notions d'inclusion et d'exclusion. En effet, l'exclusion peut être relative, partielle ou multiple, selon les rôles et les statuts. La perspective des changements et des trajectoires montre en outre que l'exclusion peut être temporaire et réversible.

1.3 AXE THÉMATIQUE 2 : PRENDRE PLACE DANS LES CHANGEMENTS DES MILIEUX DE VIE

L'axe 2 inclut plusieurs dimensions à la fois stables et changeantes qui se rapportent à l'environnement spatial. La personne tout comme les territoires évolue. La morphologie des milieux de vie (bâtiments, formes urbaines) est d'une grande permanence, alors que les populations se transforment beaucoup plus rapidement. Or, les configurations fonctionnelles (services, ressources, etc.) sont plus flexibles et évolutives, relevant à la fois du domaine privé, communautaire ou public, tout en étant tributaires de l'économie et de la démographie. Les changements des milieux de vie peuvent enfin être politiques, par exemple sur les modalités de représentation citoyenne ou par l'implantation de programmes favorables aux vieillissements comme les programmes de type Ville amies des aîné-e-s (VADA). Ainsi, ces dimensions de changements des milieux de vie amènent des configurations plus et moins favorables aux trajectoires de vieillissements.

Comment s'articulent ces changements du point de vue des territoires ? Des difficultés à saisir le caractère en mouvement des milieux de vie viennent-elles poser des obstacles supplémentaires à la mise en place d'interventions comme celles des VADA ?

Des communications ont rendu compte du caractère dynamique des milieux de vie sont attendues. Dans notre questionnement, le concept de quartier ressort comme une notion privilégiée pour interroger l'évolution des liens et des solidarités (personnes, voisins, habitants, citoyens, etc.). Or, plusieurs recherches comme celles de Golant (2003, 2014) ou de Nowick et Thalineau (2014) mettent en avant le caractère positif, mais relatif, du vieillissement chez soi. D'aucuns proposeront aussi une « romantisation » du domicile dans le discours du vieillissement sur place (aging in place). Une personne aînée, aspirant à vieillir sur place pour conserver les dimensions de son chez-soi, en continuité et stabilité, sera inévitablement appelée à transformer une bonne partie de son mode de vie, la mobilité, les contacts sociaux et les temporalités, sont entre autres l'objet d'importantes adaptations (Lord et Luxembourg, 2005 ; Lord, 2012 ; Després, 2021).

Dans ces changements, souvent inconscients et implicites, quelles sont les tactiques, les stratégies et les leviers d'adaptation les plus sensibles ? À quoi faut-il renoncer ou sur quoi miser pour conserver son chez-soi et qu'en reste-t-il avec tous ces changements ?

Les trajectoires prises avec la décision de « rester » ou de « partir » du domicile peuvent ainsi changer dans plusieurs directions et prendre plusieurs années à se développer, alors que, pour d'autres, l'adaptation est plus rapide.

Quelles réponses donner à ces différentes trajectoires selon différents acteurs et territoires ? Comment éviter les visions « nostalgiques » pouvant influencer les interventions dans les milieux de vie ? Comment soutenir « l'aidé » comme « l'aidant » dans des conditions d'adaptation en mouvement (opérationnelles, financières, psychologiques ou relationnelles) ? Quelles sont les promesses des milieux de vie conçus comme adaptatifs et évolutifs ?

1.4 AXE THÉMATIQUE 3 : ENGAGER LES ACTEURS DANS LES TRANSFORMATIONS SOCIALES ET SPATIALES

L'axe 3 porte sur la place des personnes aînées dans les réponses aux changements non seulement qu'elles expérimentent, mais aussi qu'elles peuvent provoquer.

Considérant l'attention privilégiée donnée actuellement aux approches de recherche et d'intervention participatives visant l'inclusion et mobilisant le pouvoir d'agir des personnes, comment mieux engager les personnes aînées tout comme leurs réseaux sociaux, et ce, sans renforcer les processus de normation ou une instrumentalisation de la participation ? Quelles méthodes ou quels outils choisir dans la constellation d'approches disponibles ?

Si la participation peut permettre aux personnes de voir actualisés leurs droits politiques, elle nous invite à penser à la volonté et à la capacité des personnes aînées de jouer un rôle actif, voire contestataire, dans l'évolution de leurs parcours. L'inclusion sociale relève d'un processus complexe qui reconnaît les possibilités et la diversité dans les modes individuels et collectifs de participation. La difficulté est alors le positionnement de chacun dans des rôles et des statuts différenciés. L'intervention sur les territoires par le biais d'associations, le développement d'outils de diagnostic territoriaux, l'accompagnement ou le support des pairs dans le soutien à domicile ou dans les déplacements sur le territoire sont des objets de participation valorisés scientifiquement, socialement et professionnellement.

Pendre part à l'action et au changement des milieux de vie ne peut s'opérer sans la reconnaissance et la redistribution des ressources concrètes et symboliques, ni sans la prise en considération des droits et des pouvoirs.

Nous avons des contributions critiques qui permettent d'approcher la place souhaitée ou occupée par les personnes aînées dans ces dispositifs participatifs, collaboratifs, créatifs ou autres, tout comme les retombées de leur implication dans l'action citoyenne, communautaire et politique dans les milieux de vie concernés avec notamment la production ou l'adaptation de logements et d'habitats, de lieux d'usages collectifs intergénérationnels et d'espaces publics inclusifs.

Plusieurs enjeux concernent alors les façons de donner accès aux pouvoirs et aux ressources (revenus, transferts gouvernementaux, soins et services publics, communautaires et privés, etc.) aux personnes aînées pour qu'elles puissent participer véritablement aux décisions et interventions dans leurs milieux de vie. Les domaines de participation possibles sont très diversifiés et souvent fractionnés de manière disciplinaire ou administrative et selon plusieurs échelles spatiales. L'essor des interventions VADA, au Québec comme dans la francophonie et sur la scène internationale, montre bien la complexité d'agir ensemble pour le mieux-être des personnes aînées, une société plus inclusive et pour un vivre ensemble. Plusieurs domaines d'action sont concernés par l'invisibilité de profils ou de groupes de personnes aînées sur le territoire.

Entre autres, et de manière non limitative, nous attirons l'attention sur les contextes et les processus menant à la maltraitance des personnes aînées et de leurs proches et sur l'élaboration des politiques publiques et des programmes d'intervention au sein des milieux de vie ou sur la fin de vie.

La place des personnes aînées dans les prises de décisions quant à la gestion et à l'aménagement des territoires est également un objet d'intérêt important, tout particulièrement avec des contextes d'instabilité et des temps courts dans les processus de gestion territoriale.

L'évolution, l'adaptation et la création de projets immobiliers innovants et d'une offre de formules résidentielles ou de transport, tout comme les modalités de leur gestion par différents types d'acteurs constituent enfin d'autres questions que nous avons explorées.

02 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

2.1 Marie-Josée Hébert

Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation de l'Université de Montréal

L'allocution d'ouverture de Marie-Josée Hébert, vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation de l'Université de Montréal, inscrit d'emblée le colloque dans une triple perspective scientifique, institutionnelle et sociale. Elle souligne le caractère historique de cette édition, première tenue en Amérique du Nord pour le RÉIACTIS, et insiste sur son envergure internationale, réunissant près de 300 participants issus de plus d'une quinzaine de pays.

Son intervention met en avant la spécificité du réseau, fondée sur une approche non biomédicale du vieillissement. Elle met en perspective cette conception élargie, considérant le vieillissement comme une phase normale et riche du cycle de vie, plutôt que comme un problème auquel faire face. Cette posture fondamentale ouvre à une pluralité de thématiques : droits, mobilité, environnements de vie, participation sociale, technologies et expressions culturelles.

Madame Hébert valorise également l'ancrage québécois de ces recherches, en insistant sur leur caractère interdisciplinaire, partenarial et orienté vers l'action. Elle évoque les collaborations entre milieux universitaires, institutionnels et communautaires, ainsi que les initiatives structurantes, notamment en santé publique et en aménagement.

Enfin, son discours positionne l'Université de Montréal comme un espace de convergence et de production collective de connaissances, susceptible d'alimenter les pratiques et les politiques. Elle conclut en appelant à ce que les échanges du colloque débouchent sur des actions concrètes dans les milieux respectifs des participants, affirmant ainsi une vision engagée et transformatrice de la recherche sur le vieillissement.

2.2 Despina Sourias

Conseillère associée à l'habitation, à la salubrité et à la protection du parc de logements locatifs au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Madame Despina Sourias, conseillère associée à l'habitation, à la salubrité et à la protection du parc de logements locatifs au Comité exécutif de la Ville de Montréal, ancre les enjeux du vieillissement dans l'action municipale et territoriale. Elle insiste sur le caractère transversal de cette problématique, qui mobilise l'ensemble des niveaux de gouvernance et des secteurs d'intervention sur les territoires.

Son discours met en évidence une orientation politique claire : reconnaître les personnes aînées comme des acteurs à part entière de la vie urbaine, dont la participation doit être activement soutenue. Cette vision se traduit par une stratégie municipale structurante, déployée sur plusieurs années, qui rassemble une pluralité d'acteurs (milieux académique, institutionnel, communautaire) autour d'un ensemble cohérent d'actions.

Parmi les mesures concrètes évoquées, la gratuité du transport collectif pour les 65 ans et plus apparaît comme un levier central de lutte contre l'isolement, ayant généré une hausse significative de l'usage. D'autres initiatives ciblent la sécurité et la prévention, notamment en collaboration avec le service de police, ainsi que le maintien des liens sociaux dans la réalité de l'après-pandémie. La question du logement est aussi identifiée comme un enjeu structurant, le « nerf de la guerre », avec des interventions visant à soutenir l'offre résidentielle adaptée, à limiter la transformation de résidences pour aînés et à favoriser le soutien à domicile.

L'ensemble du discours traduit une approche intégrée du vieillissement, centrée sur la qualité des milieux de vie, l'accessibilité des services et la participation sociale, tout en soulignant l'importance du travail partenarial et de la coordination avec les autres paliers gouvernementaux.

2.3 Enrique Vega

Chef d'unité, Organisation panaméricaine de la santé /Organisation mondiale de la santé

L'intervention de monsieur Enrique Vega, chef d'unité, Organisation panaméricaine de la santé / Organisation mondiale de la santé adopte une perspective globale sur

des résultats majeurs des progrès sociaux et sanitaires du dernier demi-siècle, tout en soulignant l'accélération récente de ce phénomène, particulièrement dans les Amériques et les pays en développement.

Son propos met l'accent sur les avancées institutionnelles, notamment l'émergence de cadres internationaux en matière de droits et de politiques du vieillissement. Il insiste toutefois sur les défis persistants et sur la nécessité de dépasser une approche sectorielle centrée sur la santé pour adopter une perspective multisectorielle intégrée.

Le discours de monsieur Vega s'articule autour de grands axes d'action : la transformation des représentations du vieillissement, la création d'environnements favorables, l'adaptation des systèmes de santé et la mise en place de dispositifs de soins respectueux des droits humains. Il identifie en outre des leviers structurants, parmi lesquels la participation des personnes concernées, le leadership institutionnel, le renforcement des capacités des milieux et la coopération internationale.

Enfin, il positionne le colloque comme un espace stratégique de mise en réseau et de co-construction, susceptible de contribuer à la mise en œuvre effective des engagements internationaux, notamment dans le cadre de la « Décennie pour le vieillissement en bonne santé » (2021-2030) de l'Organisation mondiale de la Santé.

2.4 Christian Courtis

Conseiller en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Monsieur Christian Courtis, conseiller en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, propose un discours critique des cadres internationaux de protection des droits des personnes âgées. S'appuyant sur les travaux d'un groupe de travail onusien actif depuis 2010, il met en évidence un paradoxe central : une production importante de connaissances et de diagnostics, mais un blocage politique quant à l'adoption d'un instrument juridique opérationnel et contraignant.

Son intervention identifie plusieurs lacunes majeures dans le droit international actuel. D'abord, l'absence explicite d'une interdiction de la discrimination fondée sur l'âge, notamment dans le domaine du travail. Ensuite, le manque de reconnaissance du droit à l'autonomie et à la vie dans la communauté, ce qui favorise des logiques d'institutionnalisation. Il souligne également l'insuffisance des cadres relatifs aux soins de longue durée, aux soins palliatifs et à l'accès équitable aux services de

santé, comme l'a illustré la pandémie. D'autres enjeux sont mentionnés, concernent la sécurité sociale, souvent peu contraignante, ainsi que l'accès à la justice et la protection contre la maltraitance.

Enfin, monsieur Courtis insiste sur un déficit de reconnaissance du droit à la participation des personnes âgées dans les processus décisionnels. Monsieur Courtis appelle à mobiliser les connaissances accumulées pour nourrir la recherche et adapter les recommandations internationales aux contextes locaux, positionnant ainsi le colloque comme un espace de traduction et d'appropriation des enjeux globaux.

2.5 Sonia Bélanger

Ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Gouvernement du Québec.

L'intervention de madame Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé au Gouvernement du Québec, constitue le point fort et politique de l'ouverture. Elle inscrit le vieillissement dans une transformation démographique majeure du Québec, caractérisée par une croissance rapide de la population âgée. Cette mutation est présentée non comme une contrainte, mais comme une opportunité de transformation sociale.

La ministre met en avant le dépôt récent de la première stratégie nationale dédiée au vieillissement, « Fierté de vieillir », conçue comme un cadre structurant mobilisant l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Elle insiste sur le caractère transversal de cette nouvelle politique, impliquant plus de trente ministères et organismes, et reposant sur une logique de co-responsabilité plutôt que sur une approche sectorielle.

L'un des éléments centraux de son discours est la mobilisation politique québécoise. La présence de plusieurs ministres lors du lancement de la stratégie est présentée comme un signal fort d'engagement collectif. Madame Bélanger souligne également l'importance des ressources financières déjà distribuées dans différents portefeuilles, appelées à être réorientées ou coordonnées dans une perspective cohérente avec les réalités du vieillissement.

Le plan d'action associé, structuré autour de plus d'une centaine de mesures et d'indicateurs de suivi, traduit une volonté de gouvernance par les résultats. Le rôle du Secrétariat aux aînés est mis en avant pour assurer la coordination et la reddition

d'une approche participative, intégrant les personnes aînées elles-mêmes à travers des mécanismes régionaux de concertation.

Enfin, son intervention élargit la réflexion à une échelle internationale, soulignant l'importance des échanges et des apprentissages croisés. Le vieillissement est présenté comme un « mouvement de société » global, nécessitant des réponses concertées et multidimensionnelles.

2.6 Sébastien Lord

Président du RÉIACTIS, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

Monsieur Sébastien Lord, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et président du RÉIACTIS, propose une mise en perspective scientifique et programmatique du colloque. Il situe le vieillissement contemporain dans un contexte de complexité accrue, marqué par des transformations rapides, des interdépendances globales et des tensions territoriales et sociales.

En s'appuyant notamment sur l'expérience de la pandémie de Covid-19, il souligne les fractures révélées dans les manières de traiter les enjeux liés aux personnes âgées, malgré un monde globalisé. Son discours d'ouverture structure les orientations du colloque autour des questions centrales portant sur les trajectoires de vie, les ruptures et continuités, les transformations des milieux de vie et l'engagement des acteurs. Cette importance donnée au questionnement mis de l'avant pour le colloque impose une posture scientifique ouverte, adaptée à des objets complexes et surtout évolutifs.

Il met en avant la nécessité d'approches interdisciplinaires, combinant cadres théoriques, méthodes mixtes et collaborations entre acteurs académiques, professionnels et associatifs ou communautaires. Son discours valorise également l'ancrage québécois du réseau, notamment en matière de recherche partenariale et participative, tout en soulignant la dimension collective du consortium organisateur.

Enfin, le président du RÉIACTIS insiste sur la nouveauté et la diversité des formats proposés au programme du colloque international de Montréal (école d'été, communications, visites, films, etc.), qui élargissent les modes de production et de diffusion des connaissances. L'ouverture officielle du colloque s'inscrit ainsi dans une volonté de croiser les savoirs et de renouveler les approches du vieillissement.

03 LES GRANDES CONFÉRENCES

3.1 The Footprints of History in the Life Course and Aging: Some Observations from the Last Century Through Today



Richard A. Settersten Jr., Ph.D

Professeur émérite en Parcours de Vie et Développement Humain, Oregon State University

4 juin 2025

Dans cette conférence d'ouverture, Richard Settersten propose une réflexion large sur les transformations du parcours de vie et du vieillissement au cours du dernier siècle. Son idée centrale est que le vieillissement ne peut être compris indépendamment de l'histoire et des changements sociaux. Les existences individuelles se déploient toujours dans des contextes historiques spécifiques, marqués par des crises, des mutations institutionnelles et des inégalités, qui modifient les trajectoires, les possibilités et les expériences vécues.

L'auteur insiste d'abord sur la nécessité, pour la recherche sur le vieillissement et les parcours de vie, de mieux intégrer la dimension historique. Les grands événements collectifs – pandémies, guerres, crises économiques ou transformations politiques – ne constituent pas seulement un décor extérieur. Ils influencent directement les familles, les ressources disponibles, les perceptions de soi et les opportunités à chaque étape de la vie. Ces effets varient selon le moment du parcours où les individus rencontrent ces bouleversements : un même événement ne signifie pas la même chose pour

un enfant, un jeune adulte, une personne en milieu de vie ou une personne âgée. Settersten rappelle ainsi que les résultats produits par la recherche sont souvent historiquement situés et ne devraient pas être interprétés comme universels.

Un deuxième élément important concerne la pandémie de Covid-19, présentée comme un révélateur. Selon Settersten, la pandémie a ébranlé certaines certitudes fondamentales qui caractérisaient les sociétés contemporaines, notamment l'idée que la vie est relativement prévisible, longue et en bonne santé, ainsi que la séparation ordinaire entre les différentes sphères de l'existence, comme le travail, l'éducation et la famille. En forçant le retour de plusieurs activités dans l'espace domestique, la pandémie a rappelé un monde plus ancien, où ces sphères n'étaient pas nettement distinctes. Elle a ainsi mis en lumière le caractère historique, et non naturel, de l'organisation moderne du parcours de vie.

Settersten soutient d'ailleurs que le « parcours de vie » tel qu'on le conçoit aujourd'hui est largement une construction du XXe siècle. Il repose sur plusieurs transformations majeures : la baisse de la mortalité, de la morbidité et de la fécondité, l'essor des États-providence, l'allongement de la scolarité et l'amélioration générale des conditions de vie. Ces changements ont contribué à rendre les existences plus prévisibles et ont favorisé l'institutionnalisation de séquences relativement stabilisées, souvent décrites comme une organisation tripartite de la vie autour de l'éducation, du travail et de la retraite. Cette structuration a produit des normes temporelles fortes, définissant ce qui est considéré comme « à l'heure » ou « hors temps » dans les transitions de vie. Toutefois, depuis plusieurs décennies, ce modèle se fragilise sous l'effet de nouvelles formes de précarité, de l'allongement des études, de l'instabilité professionnelle, des recompositions familiales et du report ou de la redéfinition de la retraite.

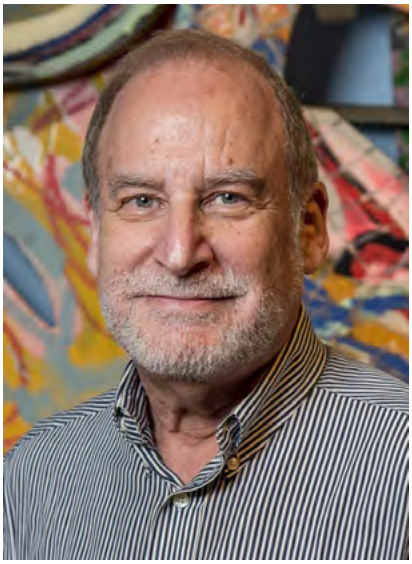
La conférence aborde également la différenciation croissante des âges de la vie. Settersten montre qu'au fil du siècle, les catégories d'âge se sont multipliées et affinées : à l'opposition ancienne entre enfance et âge adulte se sont ajoutées l'adolescence, le jeune âge adulte, le milieu de vie, la « jeune vieillesse », la « grande vieillesse », voire les « plus âgés des âgés ». À partir de données comparatives issues de l'European Social Survey, il montre que les représentations sociales de ces seuils évoluent. L'entrée dans l'âge adulte est ainsi perçue comme plus tardive qu'autrefois, tandis que l'entrée dans la vieillesse tend à être repoussée. Il souligne également la persistance de différences de genre dans ces perceptions : les hommes sont souvent considérés comme devenant adultes plus tard que les femmes, alors que les femmes sont perçues comme entrant dans la vieillesse plus tôt que les hommes.

Un autre volet majeur de la conférence porte sur la transformation des structures familiales. Les sociétés contemporaines, caractérisées par une longévité accrue et une fécondité plus faible, produisent des familles à la fois plus « verticales » — avec davantage de générations coexistantes — et plus « étroites » — avec moins de membres dans chaque génération. Ainsi, les enfants d'aujourd'hui ont souvent plus de grands-parents que de frères et sœurs. Les rôles familiaux se chevauchent également davantage : il est désormais possible de devenir grand-parent alors que ses propres parents sont encore en vie. Cette évolution transforme profondément les expériences familiales, les solidarités mais aussi les tensions. Les relations sont moins nombreuses mais souvent plus intenses affectivement, ce qui peut rendre les pertes plus douloureuses et les conflits plus lourds. Settersten souligne ainsi que la longévité renforce à la fois les possibilités de soutien intergénérationnel et certaines vulnérabilités relationnelles.

Sur le plan subjectif, il rappelle que les effets des événements historiques ne dépendent pas seulement de leur occurrence, mais aussi de la manière dont les individus les interprètent et y font face. L'étude du parcours de vie doit donc porter à la fois sur les conditions objectives des trajectoires et sur les expériences vécues. Les ressources économiques, sociales et psychologiques que les individus mobilisent dans les situations critiques jouent un rôle déterminant, et les inégalités dans ces ressources contribuent à produire des trajectoires différenciées.

Settersten présente enfin les grandes lignes d'un ouvrage consacré à la « génération 1900 », étudiée comme une « génération charnière ». Nés entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe, ces individus ont traversé des transformations majeures : urbanisation, migrations, Grande Dépression, Seconde Guerre mondiale, évolution des rôles conjugaux et parentaux et montée de l'intervention publique. Leur trajectoire fait le pont entre un monde ancien, marqué par l'incertitude et la forte mortalité, et un monde plus stabilisé et institutionnalisé. L'analyse montre notamment comment les femmes de cette génération ont contribué à redéfinir le mariage vers un modèle plus compagnonnique, ont été plus présentes dans le travail rémunéré qu'on ne le suppose souvent et ont participé à l'émergence d'une parentalité plus centrée sur l'enfant et davantage influencée par les savoirs scientifiques.

3.2 Older People's Dwellings Becoming Stronger Control Centers and More Age-Friendly Places



Stephen M. Golant, Ph.D

Professor University of Florida

5 juin 2025

Dans cette deuxième conférence, Stephen Golant propose une réflexion issue de la gérontologie environnementale sur le rôle du milieu résidentiel dans la qualité de vie des personnes âgées. Son point de départ est simple : il est plus facile, plus agréable et moins coûteux, sur le plan de l'adaptation, de vieillir dans certains lieux que dans d'autres. À partir de cette idée, il soutient que les logements des personnes âgées – maisons et appartements – doivent aujourd'hui faire l'objet d'une attention beaucoup plus grande, car ils deviennent des espaces centraux du vieillissement contemporain. Cette thèse s'appuie sur trois facteurs majeurs : les transformations démographiques, l'expérience de la pandémie de Covid-19 et l'essor des technologies destinées au vieillissement, souvent regroupées sous l'étiquette de « geronto-technologies ».

Golant rappelle d'abord que le vieillissement démographique se caractérise aujourd'hui par la croissance rapide des groupes les plus âgés, notamment les 75 ans et plus, puis les 85 ans et plus. Cette évolution met en lumière un enjeu majeur : l'allongement de la vie ne s'accompagne pas nécessairement d'un allongement équivalent des années vécues en bonne santé. Il évoque ainsi un décalage entre durée de vie et durée de vie en santé, marqué par une augmentation des risques de maladie, d'incapacité, de dépendance, de dépression, de solitude et d'isolement. Malgré ces difficultés, les personnes âgées expriment de manière constante leur préférence pour le vieillissement à domicile, dans un environnement familier.

Cette préférence pour le maintien à domicile entre toutefois en tension avec les caractéristiques des logements et des environnements résidentiels, souvent conçus

pour des populations plus jeunes. Les personnes âgées passent davantage de temps dans leur domicile, alors même que celui-ci peut devenir plus difficile à habiter en raison des escaliers, des risques de chute, d'un éclairage inadéquat ou d'une accessibilité limitée. À ces contraintes s'ajoutent des obstacles extérieurs : dépendance à l'automobile, appréhension face à certaines conditions de conduite, difficulté d'accès aux commerces, aux services de santé ou aux lieux de sociabilité. Dans ce contexte, l'environnement résidentiel devient un facteur déterminant du bien-être, surtout lorsque les capacités physiques ou cognitives diminuent.

La conférence s'appuie sur des références classiques de la gérontologie environnementale, notamment l'idée selon laquelle les limitations individuelles rendent les caractéristiques du milieu beaucoup plus contraignantes. Lorsque la santé se fragilise, les environnements quotidiens cessent d'être neutres : ils deviennent soit des soutiens, soit des obstacles. Golant mobilise également une perspective issue des études sur le handicap, selon laquelle ce ne sont pas seulement les individus qui sont limités, mais aussi les environnements qui peuvent devenir « incapacitants » lorsqu'ils ne tiennent pas compte de la diversité des capacités.

C'est dans ce cadre qu'il présente son modèle de la « normalité résidentielle » (residential normalcy), centré sur l'expérience subjective du vieillissement en place. Ce modèle distingue deux dimensions. La première est celle du confort résidentiel, qui renvoie au plaisir, au sentiment d'appartenance, à la familiarité, aux souvenirs et à la qualité affective du lieu de vie. La seconde est celle de la maîtrise résidentielle, qui renvoie au sentiment de compétence, de contrôle et d'autonomie, ainsi qu'à la capacité d'accomplir les activités quotidiennes sans dépendance excessive. Dans la situation idéale, les personnes âgées se sentent à la fois dans leur zone de confort et dans leur zone de maîtrise. Golant insiste toutefois sur les situations où les individus demeurent fortement attachés à leur logement tout en se sentant de moins en moins capables d'y vivre de manière autonome. C'est là, selon lui, que se concentrent les enjeux majeurs du vieillissement résidentiel contemporain.

Il souligne néanmoins que la perte de maîtrise n'est pas une fatalité. Ce qui importe est la capacité des personnes à développer des stratégies d'adaptation face aux difficultés. Certaines disposent de ressources psychologiques importantes, comme la résilience ou l'optimisme. Mais ces capacités individuelles ne suffisent pas. Elles doivent être soutenues par des environnements offrant des ressources, des options et des solutions. C'est précisément là que se situe, selon lui, la mission de la gérontologie environnementale : intervenir sur les environnements afin d'enrichir les répertoires d'adaptation des personnes âgées et de leur permettre de retrouver un sentiment de contrôle sur leur quotidien.

Le point central de la conférence est alors formulé clairement : parmi les différents niveaux d'intervention possibles – logement, quartier ou communauté –, c'est le logement qui devrait constituer la priorité. Le domicile est, selon lui, l'espace où les personnes âgées ont le plus de possibilités de retrouver une forme de maîtrise de leur existence. Il rappelle que les adaptations traditionnelles du logement sont bien connues : suppression des obstacles, installation de barres d'appui, amélioration de l'éclairage, accès de plain-pied ou salles de bain adaptées. Ces solutions demeurent toutefois limitées, car elles traitent surtout l'intérieur du logement comme un espace relativement isolé.

La véritable nouveauté réside, selon lui, dans les « geronto-technologies », qui permettent de reconnecter le domicile aux ressources extérieures. Il distingue quatre grands ensembles de solutions : l'accès aux biens, aux services et à l'information par les outils numériques ; le maintien des liens sociaux grâce à la visioconférence et aux communications à distance, voire à certains robots de compagnie ; le développement de la télésanté reposant sur les objets connectés et le suivi physiologique à distance ; enfin, les capteurs domestiques capables de détecter les chutes, les comportements inhabituels ou certaines conditions problématiques du logement, sans recourir nécessairement à la vidéosurveillance.

L'argument de Golant est que ces technologies transforment progressivement le logement en un véritable « centre de contrôle », à partir duquel les personnes âgées peuvent accéder à des ressources, maintenir leur autonomie et réduire leur dépendance. Elles pourraient ainsi rendre le vieillissement à domicile plus faisable, tout en contribuant à alléger la charge des proches aidants.

La conférence ne verse toutefois pas dans un optimisme naïf. Le conférencier reconnaît plusieurs limites importantes : fracture numérique, coûts élevés, ergonomie parfois inadéquate, défiance envers la technologie, inégalités d'accès, crainte de surveillance et peur de la déshumanisation. Il souligne donc que nous sommes encore dans une phase relativement embryonnaire et qu'un important travail de recherche, d'évaluation et de politiques publiques reste à accomplir.

En conclusion, Golant appelle à un repositionnement des politiques du vieillissement. Sans nier l'importance des quartiers et des communautés, il estime que les organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale de la santé, devraient accorder une place beaucoup plus grande aux technologies intégrées au logement. Pour lui, réduire la fracture numérique liée à l'âge constitue désormais une condition essentielle d'équité, voire une véritable question de droits.

3.3 Accessible and Inclusive Pedestrian Environments: Community Engaged Research, Knowledge Mobilization and Partnerships



Atiya Mahmood, Ph.D

Professor, Gerontology Department, Simon Fraser University

6 juin 2025

Dans cette troisième conférence, Atiya Mahmood déplace l'attention des grandes réflexions théoriques sur le vieillissement vers une échelle résolument locale et appliquée. Son propos porte moins sur les transformations générales du vieillissement que sur la manière concrète de conduire des recherches ancrées dans les milieux de vie, en partenariat avec les municipalités, les organismes communautaires et les personnes directement concernées. À partir de plusieurs années de travaux menés dans la région métropolitaine de Vancouver, elle montre comment la recherche participative peut contribuer non seulement à documenter, mais aussi à transformer les environnements piétons afin de les rendre plus accessibles et inclusifs pour les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités.

Sa conférence s'ouvre sur une justification de la recherche communautaire et participative. Mahmood rappelle que les recherches académiques produisent souvent des connaissances pertinentes, mais difficiles à traduire en actions concrètes pour les milieux. D'où l'importance d'associer dès le départ les acteurs concernés au processus de recherche, non seulement pour améliorer la pertinence des questions posées, mais aussi pour favoriser l'appropriation des résultats et leur mobilisation dans l'action publique. Cette approche est particulièrement importante lorsqu'on cherche à inclure des populations dont la voix est peu entendue, comme certaines personnes âgées marginalisées ou certaines personnes vivant avec des incapacités. La recherche participative est ainsi présentée comme un levier à la fois de pertinence scientifique, d'impact social et d'équité.

Le cadre général de la conférence repose sur un constat désormais bien établi : les environnements bâtis influencent fortement la santé, la mobilité, le bien-être et la

participation sociale. Cette relation est particulièrement marquée chez les personnes âgées et les personnes vivant avec des incapacités, notamment motrices, sensorielles ou cognitives. La conférencière rappelle que les obstacles de l'environnement piéton – trottoirs discontinus, obstacles physiques, signalisation inadéquate, manque d'entretien, traversées dangereuses, absence de bancs ou de toilettes publiques – n'ont pas seulement des effets fonctionnels. Ils produisent aussi des effets psychologiques et sociaux. Un obstacle pris isolément peut sembler mineur, mais lorsqu'il s'inscrit dans une succession de barrières tout au long d'un trajet, il devient un fardeau cumulatif qui réduit le rayon d'action des personnes et limite leur capacité à participer à la vie urbaine. L'inaccessibilité n'affecte donc pas seulement les individus, elle appauvrit aussi la vie collective.

Sur le plan conceptuel, la conférencière mobilise deux cadres principaux. Le premier est celui du modèle social du handicap, selon lequel l'incapacité n'est pas seulement liée à une déficience individuelle, mais aussi produite ou aggravée par des environnements et des organisations sociales inadéquats. Le second vient de la gérontologie environnementale, notamment des travaux sur l'ajustement entre les caractéristiques des personnes et celles des milieux. Dans cette perspective, les difficultés de mobilité et de participation apparaissent comme le résultat d'un mauvais ajustement entre les capacités des individus et la configuration des environnements urbains.

Le cœur de la conférence est consacré à la présentation du projet SWAN (Stakeholders Walkability/Wheelability Audit in Neighbourhoods), développé dans le cadre d'un vaste partenariat de recherche sur la mobilité, l'accès et la participation. Cet outil vise à évaluer l'accessibilité et l'inclusivité des environnements piétons à partir d'une démarche centrée sur les usagers. L'originalité du projet tient au fait que les participants ne sont pas de simples répondants, mais de véritables cochercheurs : ce sont eux qui réalisent les audits, documentent les obstacles, produisent des photographies, interprètent les situations et contribuent à faire émerger un langage de revendication et d'action.

L'outil SWAN s'est d'abord développé autour des personnes âgées, puis a été élargi aux personnes ayant des incapacités motrices, visuelles, auditives et, plus récemment, à certaines personnes vivant avec des troubles cognitifs légers ou des débuts de démence. Il a également été adapté à des contextes urbains multiculturels, notamment auprès de personnes âgées chinoises et iraniennes dans la région métropolitaine de Vancouver. Cette évolution montre que la perception de l'environnement varie selon les groupes, les expériences et les contextes culturels, ce qui renforce l'intérêt d'une démarche participative.

La méthode combine plusieurs volets. D'une part, les participants réalisent des audits des quartiers en évaluant le fonctionnement des rues, la sécurité perçue, l'entretien, les usages du sol, les destinations accessibles, les possibilités d'interaction sociale et d'autres dimensions micro-environnementales. D'autre part, ils produisent des photographies dans le cadre de démarches de photovoice, puis discutent collectivement de ce qu'elles révèlent. Ce travail permet de faire ressortir plusieurs types de problèmes récurrents : obstacles sur les parcours, seuils ou entrées inaccessibles, variations saisonnières et météorologiques qui modifient fortement les conditions de déplacement, manque d'éclairage, conflits entre piétons, cyclistes et utilisateurs d'aides à la mobilité, faiblesse des possibilités de socialisation ou encore décalage entre l'existence théorique d'un aménagement accessible et son usage réel.

Un apport central de la conférencière concerne la mobilisation des connaissances. Elle insiste sur le fait que la production de données ne suffit pas : encore faut-il les rendre compréhensibles, appropriables et utilisables par les partenaires. Son équipe a ainsi développé plusieurs outils de transfert : vidéos participatives scénarisées avec les cochercheurs, expositions de photographies, jeux de sensibilisation, forums communautaires, ateliers avec les municipalités et présentations ciblées pour différents services municipaux. Ces dispositifs favorisent une appropriation concrète des résultats et permettent de faire dialoguer citoyens, chercheurs, fonctionnaires et décideurs.

L'un des points importants de la conférence est que cette démarche produit des effets réels sur l'action locale. Certaines municipalités, d'abord difficiles à mobiliser, sont devenues des partenaires actifs. Dans certains cas, les audits ont conduit rapidement à des modifications concrètes de la signalisation, de l'entretien ou de l'aménagement piétonnier. Le projet a aussi donné lieu à des prolongements inattendus, notamment en lien avec la prévention des chutes, l'accueil des personnes immigrantes âgées ou encore l'utilisation d'outils numériques de cartographie participative.

En conclusion, la Atiya Mahmood défend une conception pragmatique, collaborative et transformatrice de la recherche sur le vieillissement et le handicap. Elle montre que l'accessibilité piétonne ne relève pas seulement d'une question technique d'aménagement, mais d'un enjeu plus large de justice spatiale, de participation sociale et de citoyenneté. À travers le projet SWAN, elle illustre comment une recherche ancrée dans les territoires, construite avec les personnes concernées et articulée à une stratégie forte de mobilisation des connaissances, peut contribuer à faire évoluer les politiques locales et les pratiques urbaines.

04 SYNTHÈSE DES SYMPOSIUMS

4.1 Perspectives de recherche sur la violence conjugale chez des couples vieillissants : regards croisés entre la Suisse et le Québec

Prévention de la violence dans les couples âgés en Suisse (VCA) : étude et développement de matériel de sensibilisation

Présenté par Delphine Roulet Schwab

La violence conjugale n'arrête pas à l'âge de la retraite !

Présenté par Mélisa Audet, Marie-Ève Bédard et Carmen Lemelin

Séance organisée par : Mélisa Audet et Marie-Ève Bédard

Les projets présentés s'inscrivent dans une démarche visant à prévenir et contrer les violences conjugales chez les personnes aînées, une problématique encore souvent invisibilisée. Portés par des équipes interdisciplinaires en Suisse et au Québec, ils démontrent que la reconnaissance des spécificités des violences conjugales chez les aînés, conjuguée à des outils adaptés et des collaborations intersectorielles, constitue une avancée significative pour une prévention efficace et une prise en charge inclusive. À travers des approches participatives, ces initiatives ont développé des outils de sensibilisation et d'intervention adaptés, favorisant la reconnaissance de ces situations et l'accès des aînés aux ressources de prévention et de soutien.

Sensibilisation pour briser l'invisibilité

Les projets ont d'abord mis en lumière l'urgence de sensibiliser la société à la violence conjugale chez les aînés, un phénomène souvent occulté. En Suisse, des outils visuels tels que des affiches et des brochures ont été développés pour inclure les personnes âgées dans les campagnes de prévention, tandis qu'au Québec, des capsules vidéo ont été créées pour illustrer les violences spécifiques subies par les aînés. Ces capsules utilisent un format participatif, impliquant victimes et intervenants, et mettent en scène des situations réalistes afin de briser les stéréotypes.

En diversifiant les représentations (ex. couples LGBTQ+ ou aidants proches), ces initiatives permettent de rejoindre des populations variées et de rendre les violences invisibles plus compréhensibles. Ces campagnes visent à toucher les victimes, leur entourage et les professionnels afin d'amplifier la portée de la prévention. En plus de sensibiliser, elles favorisent l'identification des victimes à des histoires réalistes et incitent à demander de l'aide. Cette approche inclusive a contribué à une prise de conscience accrue, rendant visible une problématique souvent minimisée et renforçant la capacité des communautés à intervenir efficacement auprès des aînés victimes de violence conjugale.

Comprendre les spécificités des violences

Les recherches menées dans le cadre de ces projets ont ensuite mis en exergue les spécificités des violences conjugales vécues par les aînés, en les distinguant des dynamiques observées chez d'autres groupes d'âge. En Suisse, il a été constaté que les violences psychologiques, souvent accompagnées de contrôle coercitif, sont prédominantes et fréquemment ancrées dans des relations de longue durée. Ces violences s'intensifient souvent lors de transitions de vie comme la retraite ou le départ des enfants. Au Québec, des formes actives (violences verbales ou physiques) et passives (négligence ou omission de soins) ont été identifiées, exacerbées par l'isolement social engendré par le confinement. Ces travaux ont également révélé des dynamiques singulières à ce groupe d'âges, telles que les tensions entre proches aidants et personnes aidées, ou encore des violences réciproques dans certains couples. Ces résultats mettent en lumière l'impact des normes générationnelles, qui banalisent parfois ces violences, et appellent à une adaptation des ressources d'aide et des interventions. La compréhension fine de ces spécificités contribue à renforcer l'action des professionnels et à promouvoir des stratégies adaptées aux réalités des personnes aînées.

Renforcer les collaborations intersectorielles

Les résultats de ces projets soulignent l'importance cruciale de la collaboration intersectorielle pour mieux prévenir et intervenir face aux violences conjugales chez les aînés. En Suisse, une coopération active a été établie entre les acteurs du domaine du vieillissement et ceux spécialisés dans la prévention des violences domestiques. Cette approche a permis d'identifier les lacunes structurelles, notamment le manque de coordination entre ces secteurs, et de développer des outils adaptés. Au Québec, un comité de travail multidisciplinaire a réuni des chercheurs, des intervenants, des décideurs et des victimes pour orienter le développement des outils de sensibilisation. Les professionnels de la santé, du social et des services communautaires y ont

été mis à contribution, leur rôle étant central dans la détection des situations de violence et l'orientation des victimes vers les ressources adéquates. Ces initiatives démontrent que les approches collaboratives renforcent la cohérence et l'efficacité des interventions. Elles encouragent également l'échange d'expertises et le partage de ressources, posant les bases d'une réponse collective et concertée face à cette problématique complexe.

Accessibilité accrue aux ressources adaptées

Les projets ont enfin mis en lumière les obstacles majeurs auxquels font face les aînés victimes de violences conjugales pour accéder aux ressources d'aide. En Suisse, des outils multilingues et accessibles ont été développés, tels que des lignes téléphoniques gratuites, des guides pratiques et des supports audiovisuels. Ces initiatives visent à réduire les freins liés à l'isolement géographique, au manque de transport ou à la dépendance économique. Au Québec, les capsules vidéo et une trousse d'iinformation ont constitué un dispositif novateur permettant de sensibiliser à grande échelle tout en favorisant l'appropriation des outils par les intervenants. Ces ressources répondent à des besoins spécifiques, notamment en proposant des services à faible seuil d'accès et en tenant compte des réalités des milieux ruraux. En rendant les dispositifs d'aide plus visibles et adaptés aux attentes des aînés, ces projets ont contribué à augmenter le recours aux services, tout en renforçant la confiance des victimes dans les systèmes de soutien. Ces actions témoignent d'une volonté collective de faire évoluer les pratiques pour mieux accompagner les aînés dans leur quête de sécurité et de dignité.

4.2 Comment les aîné.e.s prennent-ils/elles place dans l'espace public ? Regards croisés entre le Sénégal et la France

Comment les bancs publics ont généré la recherche de méthodes participatives à l'instar des « cartes Gulliver », du suivi GPS et des « parcours commentés » ?

Présenté par Valkiria Amaya, Thibauld Moulaert et Nicolas Vuillerme

Une typologie des « bancs publics pour les aînés » : entre justifications politico-techniques, représentations sociales et usages

Présenté par Helen Klein et Thibauld Moulaert

Perception et appropriation des bancs à Dakar : approche sociotechnique versus usages différenciés

Présenté par Fatoumata Hane et Ibrahima Demba Dione

Les « Cartes Gulliver » sont-elles des « intermédiaires du vieillissement actif » ? Retour sur l'exhaustivité et les limites d'un concept émergent

Présenté par Thibauld Moulaert, Helen Klein et Federica Gatta

Séance organisée par Thibauld Moulaert

Les projets présentés dans ce Symposium s'inscrivent dans une réflexion interdisciplinaire sur l'aménagement de l'espace public en lien avec le vieillissement de la population. En croisant approches sociologiques, géographiques et urbanistiques, ces recherches interrogent les usages, les représentations et l'accessibilité des infrastructures urbaines pour les personnes âgées. À travers des méthodes participatives innovantes et des études comparatives menées en France et au Sénégal, ces travaux mettent en lumière les tensions entre politiques d'aménagement et pratiques réelles des usagers, tout en proposant des pistes pour favoriser un vieillissement actif et inclusif dans des environnements urbains adaptés.

Accessibilité physique et symbolique restreinte

Les résultats issus des projets présentés mettent en exergue des limitations notables concernant l'accessibilité des espaces publics pour les personnes âgées. En France, les projets menés à Grenoble et Chambéry ont mis en évidence un paradoxe entre l'abondance apparente de mobilier urbain et son inadéquation aux usages réels des

aînés. Si des bancs publics sont présents, leur implantation peut parfois freiner leur utilisation : trop exposés, mal positionnés ou rendus inhospitaliers par des dispositifs de dissuasion (accoudoirs centraux, surfaces métalliques froides), ils traduisent une approche sécuritaire qui invisibilise les enjeux de confort et de dignité. Au Sénégal, l'enjeu est d'une autre nature : l'accessibilité physique reste limitée par l'absence même d'infrastructures pensées pour les aînés. L'espace public, marqué par une forte informalité, est occupé par des bancs mobiles, souvent artisanaux, insérés dans les dynamiques locales, mais échappant aux logiques d'aménagement planifié. De plus, la perception du vieillissement dans un espace public saturé d'activités marchandes et communautaires tend à reléguer les personnes âgées dans des espaces périphériques, peu visibles, souvent peu inclusifs. Dans les deux contextes, la question de l'accessibilité renvoie donc autant à des conditions matérielles qu'à des processus de reconnaissance sociale, soulignant l'insuffisance des politiques d'inclusion urbaine à capter les réalités vécues.

Le banc public, catalyseur de sociabilité

Les bancs publics se révèlent être des artefacts urbains fondamentaux dans la construction des dynamiques de sociabilité des personnes âgées. À Grenoble et Chambéry, les chercheurs ont développé une typologie des bancs révélant des usages différenciés selon les quartiers et les représentations sociales. Le banc vitrine, à forte charge symbolique ou esthétique, peine à répondre aux besoins des usagers. Le banc relais, conçu comme point d'arrêt pour la marche, est valorisé par certains aînés mais rejeté par d'autres qui y voient un stigmate de vieillesse. Enfin, le banc repère émerge comme un point de socialisation essentiel, en lien avec la mémoire, les routines ou la communauté de proximité. Au Sénégal, cette typologie s'actualise différemment : les bancs prennent des formes variées – bancs conventionnels, bancs artisanaux, bancs étals ou bancs sociaux – et s'insèrent dans une économie informelle où l'espace public est partagé, parfois disputé. Les personnes âgées, notamment les hommes, s'approprient certains lieux comme des « places de retraite » où se construisent des sociabilités spécifiques. Ces bancs, souvent produits localement, reflètent une logique d'usage plus qu'une intention d'aménagement. Ils témoignent d'une sociabilité fondée sur la proximité, le collectif et la continuité des liens intergénérationnels, mais ils restent précaires et peu reconnus dans les politiques urbaines formelles.

Méthodes participatives : vers des résultats enrichis

L'intégration de méthodes participatives dans les projets de recherche sur l'espace public et le vieillissement a permis de produire des résultats d'une richesse et d'une profondeur significatives. Dans le contexte français, l'usage combiné des

parcours commentés, du suivi GPS et des cartes participatives a permis d'obtenir une compréhension fine des pratiques de mobilité et de l'appropriation des espaces publics par les aînés. Ces méthodes ont mis au jour des éléments difficilement accessibles par les démarches classiques : souvenirs attachés à certains lieux, détournements de mobilier, perception des ambiances urbaines. Les grandes bâches cartographiques, utilisées comme supports de discussion en plein air, ont facilité une approche sensible et collective du territoire. Au Sénégal, la dimension participative a été adaptée à un contexte moins institutionnalisé : l'enquête ethnographique s'est appuyée sur l'observation in situ, des entretiens avec des personnes âgées, des gériatres et des producteurs de l'espace, mais aussi sur des formes de reconnaissance communautaire. Si les cartes classiques s'avèrent peu transposables dans ce contexte marqué par une mobilité des objets et une faible standardisation des infrastructures, la discussion collective autour de l'usage du mobilier informel constitue en soi un outil de co-construction du savoir. Ces démarches participatives confirment dans les deux cas l'intérêt de faire émerger les représentations vécues des aînés dans la production des savoirs urbains.

Décalage entre politiques urbaines et usages réels

Les résultats des recherches menées en France montrent une tension manifeste entre les intentions des politiques urbaines et les pratiques réelles des personnes âgées. À Grenoble, les bancs publics sont implantés selon des guides techniques (NSP, CEREMA), mais ces normes ignorent souvent les préférences ou contraintes concrètes des usagers. Les élus valorisent la visibilité du mobilier urbain à travers des logiques de marqueurs politiques ou de design, au détriment parfois de leur fonctionnalité pour les personnes âgées. À Dakar, ce décalage se manifeste autrement : les politiques publiques revendiquent une ville inclusive, mais les actes d'aménagement restent marginalement orientés vers les aînés. Le mobilier urbain est souvent importé, coûteux et inadapté aux usages locaux, comme en témoignent des bancs en métal installés dans certains parcs publics. Par contraste, les pratiques populaires valorisent des dispositifs souples, produits localement, mais non reconnus par l'action publique. Ce hiatus entre prescriptions officielles et usages concrets illustre un enjeu commun aux deux contextes : la nécessité d'intégrer les usagers finaux, notamment les personnes âgées, dans les processus décisionnels. Le banc, en tant qu'artefact urbain, devient alors un révélateur des tensions entre norme, usage et reconnaissance sociale.

4.3 Résilience et bien-être des personnes aînées face aux changements de leurs milieux de vie : Défis et opportunités en gérontologie climatique

Vieillir aux Antilles dans un climat changeant. Les cas de la Dominique

Présenté par Patrick Cloos

Vécu des personnes âgées exposées à des événements météorologiques extrêmes : résultats de recherches sur les impacts de ce type d'événement chez les aînés

Présenté par Danielle Maltais

Les personnes aînées dans le contexte des changements climatiques : Une reconnaissance sociale en faveur de la transition écologique

Présenté par Mario Paris

Séance organisée et présidée par Mario Paris

Face à l'intensification des événements climatiques extrêmes, les trajectoires de vieillissement se trouvent profondément redéfinies. Les communications regroupées dans cette session ont abordé, depuis des ancrages géographiques variés – Québec, Canada atlantique, Caraïbes –, les vulnérabilités spécifiques des personnes âgées dans ces contextes perturbés. Elles ont également mis en lumière leur rôle souvent négligé, mais fondamental, dans les dynamiques de résilience communautaire. Cette réflexion collective invite à repenser les politiques publiques, les dispositifs d'aide et les pratiques d'intervention à l'aune des expériences vécues, en croisant les dimensions sociales, sanitaires et territoriales du vieillissement en contexte climatique.

Vieillir en contexte climatique extrême

Les catastrophes naturelles accentuent la vulnérabilité des personnes âgées, particulièrement lorsqu'elles vivent isolées ou dans des milieux précaires. Le travail de recherche sur les impacts des catastrophes naturelles au Québec a mis en lumière les effets durables des événements climatiques sur la santé biopsychosociale des personnes aînées. Le cumul de pertes matérielles, de déplacements répétés, de stress et d'endettement affecte profondément leur trajectoire de vieillissement. À la Dominique, ont été observés des défis similaires vécus par les aînés déplacés à la suite de l'ouragan Maria en 2017. Ces constats, dans des contextes aussi éloignés que le Québec et les Caraïbes, convergent : les événements climatiques produisent des fractures durables, particulièrement chez les aînés vivant seuls, atteints de maladies

chroniques ou peu intégrés aux circuits d'aide formelle. Ces recherches appellent à une vigilance accrue envers les effets différenciés du climat sur le vieillissement. Malgré la diversité des contextes étudiés, les constats convergent vers un besoin urgent d'identifier, de cartographier et de soutenir les aînés exposés aux aléas climatiques, afin d'éviter leur marginalisation lors de crises futures.

Invisibilisation des besoins spécifiques

Les communications soulignent de même un déficit structurel dans la reconnaissance institutionnelle des aînés comme groupe aux besoins distincts en situation de catastrophe. Une série d'enquêtes menées au Québec auprès de sinistrés âgés a montré que les mécanismes d'aide publique post-catastrophe échouent souvent à rejoindre les aînés, en particulier ceux vivant à domicile, peu connectés aux ressources numériques ou aux réseaux d'information. Le projet mené à la Dominique confirme ces lacunes : l'absence d'accès rapide aux soins dans les régions rurales, les ruptures d'approvisionnement en médicaments et les longs délais de relogement renforcent la précarité de cette population. Ces observations soulignent le manque de dispositifs adaptés dans les centres d'hébergement, l'ignorance des spécificités physiologiques et sociales liées à l'âge, et l'absence de repérage systématique des aînés à risque. Le projet exploratoire mené dans la région atlantique canadienne a, quant à lui, révélé les effets pervers d'un modèle d'intervention qui délègue la responsabilité de soutien aux familles et aux ONG, sans coordination institutionnelle. Ces travaux dénoncent une invisibilisation persistante des besoins spécifiques des personnes âgées dans les politiques climatiques et sociales.

Agents de résilience communautaire

Les communications ont insisté sur le rôle méconnu mais essentiel des aînés dans la gestion des catastrophes, tant au moment de l'événement que dans les périodes de reconstruction. Loin d'être passifs, plusieurs témoignages et enquêtes révèlent que les personnes âgées mobilisent leur expérience, leur réseau et leur savoir local pour soutenir leur communauté. Les données empiriques issues de l'étude sur les inondations au Québec, par exemple, mettent en évidence un paradoxe : bien qu'exposés à une vulnérabilité accrue, de nombreux aînés agissent comme piliers de leurs communautés en situation de crise. Qu'il s'agisse d'héberger des proches, de cuisiner pour les centres d'hébergement ou de transmettre des savoirs locaux, leur contribution à la résilience sociale est manifeste. Dans les récits collectés à la Dominique, plusieurs personnes âgées ont exprimé le désir de s'impliquer activement dans les comités de gestion des risques. Ce constat rejoint celui de la recherche menée au Nouveau-Brunswick, qui milite pour une reconnaissance plus formelle du rôle des

aînés dans la transition écologique. Ces projets convergent vers une revalorisation du vieillissement actif, invitant à concevoir les aînés non pas comme passifs, mais comme des acteurs à part entière de l'adaptation communautaire, porteurs d'une mémoire, d'une expérience de la perte et d'une capacité de reconstruction.

Réparer la cohésion sociale

Les effets des catastrophes naturelles observées par les projets présentés ont révélé une détérioration marquée des solidarités locales, particulièrement dans les contextes de déplacements forcés. À la Dominique, les aînés déplacés ont évoqué avec force le sentiment de vivre un effritement du tissu communautaire, remplacé par une logique individualiste de survie. Cette perte de cohésion sociale a des répercussions directes sur leur bien-être et leur sentiment de sécurité. Or, plusieurs travaux montrent que la reconstruction du lien social est une condition essentielle de la résilience, tant individuelle que collective. En contexte québécois également, les centres d'hébergement temporaires ont pu représenter un moment de socialisation intense pour des aînés isolés, rendant leur retour au domicile encore plus difficile. Les interventions futures devraient probablement s'appuyer sur cette dimension relationnelle, en soutenant les initiatives intergénérationnelles, les comités de quartier ou les pratiques de bon voisinage. Le climat modifie les équilibres sociaux, mais il offre aussi l'occasion de repenser les fondements d'une solidarité active et inclusive, qui tienne compte des réalités générationnelles et territoriales.

4.4 Le design citoyen : impliquer les personnes aînées dans les processus de transformation de leurs milieux de vie

Ce double-Symposium présente une recherche collective de développement et de dissémination d'une méthode de participation visant à impliquer une diversité de personnes aînées dans la transformation de leurs milieux de vie. La méthode en question est celle du design citoyen, démarche élaborée initialement par Jean-Philippe Viriot Durandal et Marion Scheider-Yilmaz, sociologues et membres du RÉIACTIS.

4.4.1 Séance A

Le design citoyen : de l'expérimentation à l'élaboration d'une méthode de participation

Présenté par Marion Scheider-Yilmaz et Jean-Philippe Viriot Durandal

Analyse du déploiement de la démarche à Barlin, Ostricourt et le Pays de Mormal

Présenté par Hugo Bertillot et Damien Vanneste

Analyse du déploiement de la démarche à Metz

Présenté par Radoslav Gruev

Analyse du déploiement de la démarche à Sochaux

Présenté par Myriam Dafri et Yan Virriat

Séance organisée par Marion Scheider-Yilmaz

et Jean-Philippe Viriot Durandal

Les projets présentés dans le cadre de ce Symposium illustrent les potentialités innovantes du design citoyen appliqué aux enjeux du vieillissement. En mobilisant des méthodes participatives inclusives et orientées vers l'action, ces initiatives ont permis d'impliquer activement des publics diversifiés dans la co-construction de solutions concrètes. Au-delà de la simple consultation, elles ont généré des retombées tangibles sur le tissu social local, renforçant la cohésion communautaire et valorisant le rôle des aînés en tant qu'acteurs de changement.

Inclusion des publics marginalisés

La méthodologie du design citoyen expérimentée dans divers territoires a été un levier d'intégration pour des populations traditionnellement écartées des dispositifs participatifs. En rupture avec les consultations classiques, qui mobilisent principalement des individus déjà actifs dans les sphères associatives et politiques, cette méthode a su solliciter des publics diversifiés : personnes issues de milieux modestes, individus confrontés à des limitations physiques ou cognitives, et citoyens peu familiers des processus d'expression publique. Cette inclusion a été rendue possible grâce à une structuration rigoureuse des ateliers, favorisant l'égalité des prises de parole et adaptée aux besoins de ces groupes. Les résultats obtenus témoignent d'un élargissement significatif de la diversité des voix entendues, enrichissant la qualité des propositions formulées et renforçant la cohésion sociale. En valorisant les apports de citoyens habituellement invisibles dans les processus décisionnels, le projet a démontré qu'une démocratie participative authentique repose sur l'inclusion effective de toutes les composantes de la société.

Du diagnostic à l'action

L'originalité de la démarche de design citoyen réside dans sa capacité à dépasser les limites habituelles des consultations citoyennes en allant du recueil de besoins à la production de propositions opérationnelles. Dans le Val de Fensch, la méthode a structuré un parcours en six ateliers, aboutissant à la co-construction de fiches actions remises aux élus avant les restitutions officielles. Les thématiques abordées – mobilité, santé, accès au numérique – ont donné lieu à des projets concrets, comme la création d'un centre médical de proximité ou la mise en place de formations numériques gratuites pour les aînés. À Metz, les groupes de travail ont élaboré des propositions centrées sur l'autonomie, la lutte contre l'isolement ou encore les discriminations liées à l'âge. Ce passage du diagnostic à l'action a été rendu possible par un accompagnement rigoureux des participants, un dialogue structuré avec les institutions locales, et une attention particulière portée à la restitution publique. Le design citoyen, en tant que méthodologie, témoigne ici de son potentiel à produire un véritable transfert de savoirs entre citoyens et décideurs, dans une logique de transformation des politiques locales du vieillissement.

Renforcement des dynamiques locales

Le design citoyen s'est avéré au travers des résultats des projets un vecteur puissant de renforcement des dynamiques locales et du tissu associatif. En rassemblant des acteurs variés – citoyens, élus, associations et institutions – autour de projets

communs, il a favorisé la création de synergies inédites et durables. Cette méthode a conduit à l'émergence de nouvelles structures locales, telles que des conseils des sages et des assemblées de seniors, qui ont permis de prolonger les discussions au-delà des ateliers et de structurer un engagement citoyen pérenne. En facilitant la mise en réseau des différents acteurs, les projets ont renforcé la capacité des communautés à s'auto-organiser et à porter des initiatives collectives. Ce renouvellement du maillage local a assuré une continuité dans les actions entreprises, ancrant durablement la participation citoyenne dans la gouvernance locale. Ainsi, le design citoyen a non seulement produit des résultats immédiats, mais a également créé les conditions d'un engagement communautaire renouvelé et autonome.

Valorisation des citoyens aînés

L'ensemble des expérimentations menées dans le cadre de ce projet ont contribué à transformer la place des aînés dans les territoires impliqués. À Metz, les restitutions publiques ont permis à des femmes âgées peu familières de l'expression en public de présenter directement leurs propositions aux représentants politiques dans un cadre institutionnel formel. À Sochaux, la démarche a révélé la vitalité d'un tissu citoyen longtemps resté en marge, notamment au sein d'établissements pour personnes âgées, où les ateliers ont redonné une voix à des résidentes souvent réduites au silence. Dans le Pays de Mormal, la création d'un espace de parole spécifique aux aînés a permis une reconnaissance formelle de leur expertise d'usage. Ce renversement symbolique – du statut de bénéficiaire à celui d'acteur – a renforcé la légitimité des personnes âgées comme partenaires des politiques publiques. Il a également consolidé une culture participative ancrée dans les enjeux du vieillissement, et ce, dans des territoires aux profils socioéconomiques variés. Cette revalorisation de la parole et du rôle des aînés dans la fabrique de l'action publique constitue une avancée significative en matière de démocratie locale.

4.4.2 Séance B

Analyse du déploiement de la démarche à Entre-Vignes

Présenté par Anne Marcilhac

De l'expérimentation à la constitution d'une communauté de recherche et d'action en faveur de la participation des personnes aînées

Présenté par Jean-Philippe Viriot Durandal et Marion Scheider-Yilmaz

Analyse du déploiement de la démarche à Strasbourg et Thann

Présenté par Christophe Humbert

Séance organisée et présidée par Marion Scheider-Yilmaz et Jean-Philippe Viriot Durandal

Ce Symposium a exploré les dynamiques de participation citoyenne des aînés à travers des ateliers de design citoyen menés dans des contextes urbains et ruraux. L'objectif central de ces initiatives a été de comprendre comment favoriser l'expression des personnes âgées, en particulier celles en situation d'isolement, et de transformer cette parole en actions concrètes et durables. Les projets présentés illustrent la diversité des stratégies mises en œuvre pour encourager l'engagement des aînés dans la vie publique, tout en soulignant les défis liés à la pérennisation de ces initiatives au sein des territoires concernés.

Donner une voix aux invisibles

L'un des enjeux fondamentaux soulevés dans ces propositions réside dans la capacité à faire émerger la voix des aînés les plus marginalisés, souvent absents des espaces de délibération publique. Les ateliers de design citoyen ont constitué un dispositif novateur pour favoriser l'expression de ces individus, en particulier ceux confrontés à l'isolement ou à la solitude. Toutefois, cette inclusion s'est heurtée à des résistances structurelles, notamment à Strasbourg, où la parole a été principalement accaparée par des figures déjà engagées dans le tissu associatif local. En milieu rural, des ajustements méthodologiques, tels que la structuration de groupes différenciés et l'instauration de temps d'échanges informels, ont permis de surmonter ces obstacles et de faciliter la prise de parole des aînés les plus vulnérables. La transformation de l'isolement en un enjeu public, légitime aux yeux des décideurs, a été un levier

déterminant pour l'intégration de ces voix dans les sphères politiques locales. Cette dynamique a conduit à des retombées concrètes, notamment la création de conseils des aînés et de groupes de parole, offrant à ces personnes la possibilité de devenir des acteurs reconnus de leur environnement social et politique.

Croisement des trajectoires de vies et dynamiques collectives

Les expérimentations menées ont mis en lumière l'importance cruciale du croisement des expériences de vie, condition essentielle à l'enrichissement des réflexions collectives. À Strasbourg, les discussions ont d'abord été dominées par des représentants issus des professions supérieures ou des milieux associatifs, familiers des arènes publiques. À l'inverse, à Ferney, la séparation initiale des groupes selon les niveaux d'engagement social et les profils socioéconomiques a permis de préserver des espaces d'expression sécurisants pour les plus discrets. L'intégration progressive de ces groupes a favorisé un croisement d'expériences, menant à une redéfinition partagée des enjeux du vieillissement. Les effets de cette hybridation se sont traduits par un renforcement du lien social, une évolution des représentations mutuelles et une montée en compétence critique des participants, notamment visibles lors des restitutions publiques. Ce croisement des trajectoires individuelles a non seulement favorisé l'élaboration de propositions concrètes, mais a également conduit à une transformation des perceptions, renforçant la confiance et la capacité d'agir des participants au sein de leur communauté.

De l'expression citoyenne à la mise en œuvre

Les ateliers de design citoyen ont dépassé le simple cadre de l'expression des préoccupations individuelles pour s'inscrire dans une logique de co-construction d'actions concrètes. Ces propositions ont été matérialisées sous forme de « fiches-actions » abordant des thématiques prioritaires telles que l'accès aux soins, la mobilité quotidienne, l'adaptation de l'habitat ou encore le lien social intergénérationnel. La démarche a pu conduire à la création, à l'initiative des citoyens, à un conseil municipal des aînés, structuré selon des statuts élaborés collectivement et validés par une mairie. À Strasbourg, les échanges ont contribué à l'élaboration d'une charte éthique de l'inclusion des personnes âgées. D'autres initiatives, telles que l'organisation de cafés-débats, la réalisation de diagnostics d'aménagement à domicile ou la mise en place de solutions de transport solidaire, témoignent de l'impact tangible de ces démarches. Ces résultats illustrent la capacité des ateliers de design citoyen à transformer la parole citoyenne en leviers d'action concrets, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des aînés et à leur intégration active dans la gouvernance locale.

Défis de pérennisation des initiatives

Si les résultats des ateliers menés ont démontré leur pertinence et leur efficacité, la pérennisation de ces dynamiques constitue un défi majeur. Les participants ont manifesté un fort désir de poursuivre les initiatives engagées, notamment par la création de structures telles que des conseils des aînés. Toutefois, plusieurs obstacles entravent cette continuité : la disponibilité fluctuante des participants, les difficultés à maintenir l'implication des personnes les plus isolées, ainsi que des contraintes de santé ou des réticences à l'engagement politique. Par ailleurs, la variabilité de l'implication des élus locaux a eu un impact significatif sur la capacité des groupes à transformer leurs propositions en politiques publiques effectives. Pour surmonter ces défis, plusieurs pistes d'amélioration ont été envisagées, telles que l'hybridation des ateliers sous des formats synchrone et asynchrone, l'implication renforcée des bénévoles et la mise en place de mécanismes de suivi entre les sessions. Ces ajustements visent à assurer la durabilité des initiatives en garantissant que les voix des aînés continuent d'être entendues et prises en compte dans les processus décisionnels locaux.

4.5 Les droits fondamentaux des personnes âgées durant la pandémie de Covid-19 : Les résultats du Programme RIDPA

4.5.1 Accès à la santé et droits des aînés durant la pandémie de Covid-19 – penser la pluralité des contextes au prisme du projet RIDPA

Présentée par Talita Amaral Dos Santos, Barbara Lucas, Anastasia Meidani, Marion Repetti et George Rouamba

Séance présidée par Muriel Sajoux et Justine Rochot

Séance organisée par Jean-Philippe Viriot Durandal et Radoslav Gruev

La pandémie de Covid-19 a constitué un révélateur brutal des fragilités structurelles liées au milieu résidentiel. Loin de se limiter à une crise sanitaire, elle a mis en évidence l'inadéquation des logements, l'exclusion numérique et l'isolement social vécus par de nombreux aînés. À partir d'une réflexion centrée sur l'habitat, ce symposium a exploré les retombées d'une telle crise sur les pratiques quotidiennes, les technologies mobilisées et les transformations attendues des politiques publiques en matière de vieillissement, en recentrant l'attention sur le domicile comme espace pivot de l'autonomie.

Vieillir dans un lieu adapté

La pandémie de Covid-19 a remis au centre des préoccupations le rôle fondamental du logement dans l'expérience du vieillissement. Face à la perte d'autonomie, à la mobilité réduite et à l'isolement social, les personnes âgées ont vu leur environnement immédiat devenir à la fois refuge et barrière. Le programme RIDPA met en lumière des logements occupés par les aînés souvent conçus pour des adultes jeunes et actifs qui sont inadaptés aux réalités du grand âge. Escaliers, absence de rampes, surfaces glissantes ou équipements peu ergonomiques deviennent des facteurs de risque, aggravés par l'éloignement des services de proximité dans les contextes suburbains. Pourtant, malgré ces contraintes, les personnes âgées expriment une forte volonté de vieillir chez elles, dans un environnement familier. La pandémie a ainsi révélé l'urgence d'agir sur l'espace résidentiel comme levier de soutien à l'autonomie. Elle impose de repenser le logement non seulement comme un abri, mais comme un espace de vie capable d'évoluer avec l'avancée en âge, à travers des aménagements accessibles et sécurisants.

Gérontechnologies pour habiter autrement

En période de pandémie, les technologies numériques ont permis aux personnes âgées de maintenir un lien avec l'extérieur, de poursuivre leurs soins et d'alléger la charge des aidants. Le projet révèle quatre catégories d'outils numériques ayant intégré la vie des aînés en période pandémique : les plateformes d'information et de services à domicile ; les outils de communication avec les proches, comme les assistants vocaux ou les visioconférences ; les technologies de télésanté appuyées sur des capteurs physiologiques ; et les détecteurs de comportements inhabituels ou de chutes. Ainsi, la crise sanitaire a participé à transformer les logements en espaces connectés, élargissant les possibilités d'action des seniors et en prolongeant leur autonomie. Toutefois, le projet nous alerte sur les enjeux éthiques (protection de la vie privée), pratiques (ergonomie, fiabilité) et économiques (accessibilité financière) que posent ces solutions. Leur développement devra donc s'accompagner d'un effort collectif pour rendre ces technologies réellement inclusives, sans remplacer la présence humaine, mais en la renforçant lorsque nécessaire.

Fracture numérique et inégalités sociales

L'irruption de la pandémie a révélé avec acuité l'ampleur des inégalités numériques affectant les personnes âgées. Alors que les politiques publiques et les services de santé ont basculé vers le numérique, nombre d'aînés se sont retrouvés en marge de ces transformations, incapables d'accéder aux plateformes d'information, aux rendez-vous médicaux virtuels ou aux espaces de sociabilité en ligne. Cette fracture numérique, souvent réduite à un écart générationnel, s'inscrit en réalité dans une configuration plus large d'inégalités sociales, territoriales et éducatives. Elle constitue un facteur aggravant d'exclusion en période de crise sanitaire, et appelle à être reconnue comme une atteinte à l'équité d'accès aux droits fondamentaux. Le projet révèle l'absence de solutions numériques accessibles et personnalisées, qui limite les possibilités d'autonomie et participe d'une forme d'âgisme technologique. La contribution plaide pour que les institutions publiques intègrent cet enjeu dans leurs priorités : le numérique ne doit pas être réservé à une élite technophile, mais pensé comme une ressource d'égalité. La crise a mis en lumière l'urgence de garantir aux personnes âgées un droit effectif à la connectivité, sans quoi la promesse d'un vieillissement autonome et digne resterait inégalement distribuée.

Repenser les politiques du vieillissement à domicile

La pandémie de Covid-19 a agi comme un révélateur des tensions qui traversent les politiques de soutien au vieillissement à domicile. Alors que les personnes âgées expriment massivement leur volonté de demeurer dans leur logement, la crise

sanitaire a exposé les failles des environnements résidentiels mal adaptés, tout en soulignant le potentiel des innovations technologiques pour compenser les pertes d'autonomie. Le concept d'« aging-in-place » nécessite d'être revisité à la lumière de cette expérience collective de confinement, en intégrant une approche systémique qui articule design architectural, accessibilité numérique et services à distance. La transition vers un habitat bonifié par la technologie ne saurait toutefois se faire sans un effort concerté de coordination entre acteurs publics, experts en gérontologie, urbanistes et associations citoyennes. Elle appelle à une réallocation des priorités politiques, visant à renforcer l'autonomie résidentielle, à réduire la charge des aidants et à prévenir les transitions précoces vers l'institutionnalisation. L'expérience pandémique nous rappelle que le logement, loin d'être un simple cadre physique, est un acteur à part entière du parcours de vieillissement, et qu'il mérite d'être pensé comme tel dans les politiques futures.

4.5.2 L'impact de la crise sanitaire sur le droit de circulation des personnes âgées : regard transversal et comparé

Présentée par Mohammed Amar, Lassaad Labidi et Kheira Saadaoui

Séance présidée par Radoslav Gruev et Sophie Buhnik

Séance organisée par Jean-Philippe Viriot Durandal et Radoslav Gruev

Cette séance s'inscrit dans une démarche internationale visant à évaluer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le droit à la circulation des personnes âgées. Menée dans 20 pays et sur quatre continents, le projet repose sur une méthodologie combinant l'analyse des politiques publiques, des entretiens avec des acteurs clés et l'étude des débats médiatiques. Elle met en lumière les restrictions formelles et informelles imposées aux aînés et leurs répercussions sur la santé, l'inclusion sociale et la mobilité. Les résultats offrent une perspective critique pour repenser les politiques publiques et promouvoir des solutions inclusives en faveur d'un vieillissement actif.

Politiques publiques et droits restreints

Le projet pointe d'abord le fait que les politiques publiques instaurées durant la pandémie ont exacerbé la marginalisation des droits fondamentaux des personnes âgées, en particulier leur droit à la mobilité. Les confinements stricts dans les établissements pour aînés, ou les limitations des sorties à domicile, ont eu pour effet

de réduire leur autonomie de manière significative. Certaines mesures spécifiques, comme les « couloirs verts » pour les courses en Bulgarie ou les restrictions d'accès aux lieux communautaires et religieux, ont souvent manqué d'adéquation aux besoins réels des aînés, accentuant ainsi leur isolement. Ces dispositifs ont, en outre, révélé de profondes inégalités géographiques et socio-économiques, particulièrement en zones rurales ou défavorisées, où l'accès aux services essentiels s'est retrouvé restreint. À moyen terme, ces politiques autoritaires, parfois improvisées, ont mis en lumière un déséquilibre préoccupant entre les droits garantis par les législations nationales et leur application concrète en période de crise. Ces constats appellent une révision des cadres institutionnels afin d'assurer une inclusion véritable et une reconnaissance accrue des besoins des aînés dans l'élaboration des politiques publiques futures.

Santé physique et mentale fragilisées

Le projet révèle ensuite que la crise sanitaire a laissé des séquelles durables sur la santé physique et mentale des personnes âgées, exacerbées par les restrictions de mobilité et l'isolement social. La limitation drastique des interactions sociales et des activités quotidiennes a engendré une détérioration significative de leur bien-être physique, notamment par la perte de masse musculaire, l'aggravation des maladies métaboliques et un vieillissement cognitif accéléré. Parallèlement, l'expérience prolongée de l'isolement a renforcé l'anxiété et la dépression, tout en augmentant le risque d'exposition aux violences domestiques. Certains aînés se sont retrouvés confinés dans des environnements qu'ils ne considéraient pas comme leur domicile habituel, rendant leur vulnérabilité encore plus criante. Les résultats des travaux présentés dans cette séance soulignent l'urgence d'intégrer des approches holistiques pour répondre à ces enjeux. Il apparaît impératif de développer des stratégies préventives visant à promouvoir l'activité physique, le soutien psychologique et l'inclusion sociale, même dans les contextes les plus contraints, pour préserver l'autonomie et la dignité des aînés.

Fractures numériques et inclusion technologique

La transition vers le numérique, encouragée durant la pandémie pour pallier les limitations de mobilité, a mis en lumière des fractures technologiques particulièrement aiguës au sein des populations âgées. L'accès limité aux outils numériques et l'absence de compétences suffisantes pour les utiliser ont privé de nombreux aînés des bénéfices potentiels de ces solutions, tels que la télémédecine, les achats en ligne ou les activités de socialisation virtuelle. Dans certains pays, des initiatives

locales, comme les formations technologiques pour seniors au Japon ou à Taïwan, ont permis d'atténuer cette exclusion numérique, mais ces efforts demeurent ponctuels et inégalement répartis. L'incapacité d'une partie significative de la population âgée à accéder aux outils numériques a renforcé leur isolement et leur marginalisation, en les privant de services essentiels et d'opportunités d'interaction. Les résultats mettent en évidence la nécessité de politiques proactives et inclusives pour réduire ces fractures numériques. Des mesures structurantes doivent être envisagées pour garantir l'accessibilité et l'adaptabilité des technologies, tout en soutenant les aînés dans leur apprentissage et leur appropriation.

Vieillissement actif et mobilité en péril

Les restrictions de circulation imposées durant la pandémie ont profondément affecté les politiques favorisant le vieillissement actif, remettant en question les fondements mêmes des initiatives telles que les « villes amies des aînés ». Les limitations imposées ont diminué la participation des personnes âgées à la vie sociale et publique, réduisant leur présence dans les espaces communs et perturbant les réseaux de soutien communautaire. Ces perturbations ont particulièrement affecté les seniors actifs, qui utilisaient des infrastructures locales interconnectées pour maintenir leur autonomie. Les résultats révèlent également que ces restrictions ont exacerbé un sentiment d'exclusion, notamment dans des régions comme le Portugal où la présence des aînés dans les espaces publics a été significativement réduite. Pour pérenniser les ambitions d'un vieillissement actif, il est nécessaire de réintroduire des programmes visant à stimuler la mobilité et d'inscrire des garanties juridiques explicites protégeant le droit à la circulation des personnes âgées. Ces efforts devraient s'accompagner d'une réflexion sur les nouvelles approches à adopter pour prévenir la fragilisation des liens intergénérationnels et promouvoir une société véritablement inclusive, même en période de crise.

4.5.3 Regard transversal et particularités territoriales des impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur le droit de visite et à la vie sociale des personnes ainées

Présentée par Filomena Gerardo et Karima Bouaziz.

Séance présidée par Myriam Leleu, Marie-Ève Bédard et Mélisa Audet

Séance organisée par Jean-Philippe Viriot Durandal et Radoslav Gruev

Cette séance explore les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la vie sociale des personnes âgées, en examinant leurs droits fondamentaux dans 20 pays répartis sur quatre continents. À travers une approche combinant analyses de politiques publiques, entretiens semi-directifs et études médiatiques, elle met en lumière les inégalités sociales exacerbées par la crise sanitaire et les dysfonctionnements structurels des systèmes sociaux. La perspective comparative révèle des variations significatives dans la gestion des restrictions et souligne l'urgence de repenser les politiques publiques afin de garantir une inclusion sociale et un respect accru des droits des aînés dans les crises futures.

Isolement social et impacts sanitaires

La crise sanitaire a révélé avec acuité les conséquences importantes de l'isolement social imposé aux personnes âgées, en particulier dans les établissements collectifs. Les restrictions sévères sur les interactions sociales ont exacerbé leur vulnérabilité, favorisant l'apparition de troubles anxio-dépressifs et des détériorations significatives de l'état général des personnes. Les activités communautaires, essentielles à l'équilibre, ont été suspendues, les privant de contacts sociaux et renforçant un sentiment d'abandon. Les interdictions relatives aux rituels funéraires ont également amplifié les deuils pathologiques, empêchant les familles d'accomplir des processus de deuil nécessaires. Ces constats révèlent une tendance à l'infantilisation des aînés, au détriment de leur autonomie et de leur dignité. Cette situation interpelle l'importance de concevoir des réponses sanitaires futures qui ne négligent pas les dimensions psychologiques et sociales des crises, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux des aînés.

Fracture numérique et inégalités sociales

L'usage des technologies numériques a été largement encouragé durant la pandémie pour maintenir un lien social minimal avec les personnes âgées. Toutefois, cette

transition a mis en lumière une fracture numérique profonde. Malgré des initiatives louables, telles que la distribution de tablettes numériques dans des maisons de repos en Wallonie, l'absence de formation et d'accompagnement adaptés a limité leur impact. En Italie et au Portugal, les initiatives ont surtout reposé sur l'initiative des proches ou du personnel soignant. Au Sénégal et au Maroc, les technologies ont également été mises à contribution, mais les inégalités d'accès, tant économiques que technologiques, ont réduit leur portée. Ainsi, dans les différents contextes étudiés, les technologies, bien qu'innovantes, sont restées inaccessibles aux populations les plus isolées, et les plus précaires, amplifiant ainsi leur exclusion sociale. Ces résultats soulignent l'urgence de politiques publiques visant à démocratiser les outils numériques, à renforcer l'éducation technologique et à intégrer ces moyens dans une approche globale de réduction des inégalités. Une telle stratégie serait cruciale pour répondre aux défis sociaux contemporains et renforcer l'inclusion des aînés dans un monde de plus en plus digitalisé.

Gestion des restrictions contrastée

L'analyse comparée des mesures restrictives appliquées aux aînés dans différents contextes nationaux a mis en lumière des contrastes saisissants. Si des pays comme la Belgique et la France ont privilégié une gestion centralisée et stricte, d'autres, tels que la Suisse et la Grèce, ont opté pour une flexibilité plus marquée. Ces approches différenciées, bien que fortement influencées par les contextes culturels et structurels, n'ont pas toujours eu un impact proportionnel sur les taux de mortalité. La rigidité des mesures adoptées dans certains contextes a révélé des impacts négatifs sur la qualité de vie sociale et psychologique des aînés, tandis que les approches plus nuancées ont permis de préserver des liens sociaux essentiels sans compromettre les impératifs de santé publique. Cette diversité d'approches met en exergue l'importance d'un équilibre entre la protection sanitaire et la préservation des droits sociaux, en valorisant des solutions adaptées aux spécificités locales et culturelles. Ces enseignements devraient guider les futures politiques publiques dans une perspective plus humaniste et inclusive.

Dysfonctionnements révélés et opportunités d'amélioration

La pandémie de COVID-19 a agi comme un révélateur des lacunes structurelles des politiques sociales et sanitaires. Les pénuries de matériel, la gestion inadéquate des établissements collectifs et les discriminations systémiques fondées sur l'âge ou le lieu de vie ont exacerbé les inégalités existantes. Cette situation a mis en lumière une marginalisation accrue des aînés, qui se sont souvent retrouvés au centre des décisions sanitaires, sans consultation ni considération directe de leurs besoins spécifiques.

Cependant, cette crise a également offert une opportunité inédite d'amélioration. Elle a permis d'identifier les dysfonctionnements structurels et d'ouvrir un débat nécessaire sur la révision des politiques publiques, avec une emphase sur l'équité, l'inclusion sociale et le respect des droits fondamentaux. Une approche proactive et réfléchie pourrait permettre de construire des réponses mieux adaptées, capables de concilier impératifs de santé publique et bien-être des populations âgées dans les crises futures. Cette prise de conscience devrait être le point de départ d'une transformation sociétale plus équitable et résiliente.

4.5.4 Participation aux décisions et citoyenneté des personnes âgées : regard transversal et particularités territoriales dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et au-delà

Présentée par Barbara Lucas.

Séance présidée par Jean-Philippe Viriot Durandal et Rosita Kornfeld

Séance organisée par Jean-Philippe Viriot Durandal et Radoslav Gruev

Cette série de contributions a exploré les dynamiques de participation sociale des personnes âgées à travers une analyse comparative des politiques publiques mises en œuvre durant la pandémie de COVID-19. En s'appuyant sur des études de cas provenant de différents continents, ces travaux mettent en lumière les impacts des mesures sanitaires sur les droits fondamentaux des aînés, leur inclusion dans les processus décisionnels, ainsi que les formes d'innovation sociale émanant de la société civile.

Isolement et stigmatisation des aînés

Les politiques de confinement instaurées sur la base de critères d'âge, telles qu'observées au Chili où les personnes de plus de 75 ans furent soumises à des restrictions drastiques, ont eu des répercussions psychosociales profondes sur les aînés. Loin de se limiter à une mesure de protection sanitaire, ces décisions ont induit un isolement social exacerbé, privant les aînés de toute interaction significative avec leur entourage. Des décès dans la solitude, sans accompagnement familial, ont mis en péril le respect de la dignité humaine, posant la question de la compatibilité de ces mesures avec les droits fondamentaux. Par ailleurs, la perception des personnes âgées comme des individus fragiles et dépendants a alimenté des dynamiques de

stigmatisation. Cette infantilisation a suscité des réactions de rejet, des manifestations revendiquant l'égalité de traitement et une reconnaissance pleine et entière de l'autonomie des aînés. Ce constat invite à une réflexion plus nuancée sur l'articulation entre la protection des plus vulnérables et le respect de leurs libertés individuelles.

Exclusion des aînés des décisions publiques

La pandémie a mis en exergue l'insuffisance, voire l'absence, de la participation des personnes âgées aux processus décisionnels les concernant. Bien que des structures consultatives telles que les conseils de vie sociale en France ou les tables de concertation au Québec soient en place, leur influence sur les politiques publiques s'est avérée marginale. Ces instances manquent de ressources et de leviers d'action pour influer véritablement sur les décisions, tandis que les autorités centrales ont souvent agi sans retour d'expérience des acteurs de terrain. Cette déconnexion entre les sphères décisionnelles et les besoins réels des aînés a renforcé leur sentiment de marginalisation, reléguant ces derniers au rôle de simples bénéficiaires passifs de mesures conçues sans leur concours. Cette exclusion pose un défi démocratique majeur, soulignant l'impératif d'inclure les personnes âgées dans les processus de consultation et de co-construction des politiques publiques. L'enjeu est de garantir non seulement la reconnaissance de leur voix, mais aussi leur capacité à exercer pleinement leur citoyenneté, en particulier dans des contextes de crise où leurs droits fondamentaux sont directement en jeu.

Mobilisation de la société civile et innovations sociales

La crise sanitaire a révélé le rôle déterminant des acteurs de la société civile dans la réponse aux besoins des personnes âgées, souvent laissées en marge des dispositifs institutionnels. Face aux carences des politiques publiques, des associations, ONG et collectifs de bénévoles ont su déployer des initiatives innovantes pour lutter contre l'isolement des aînés et assurer leur accès aux services essentiels. Au Chili, des campagnes médiatiques ont permis la levée de fonds destinés à fournir des équipements numériques adaptés aux personnes âgées, facilitant ainsi la communication avec leurs proches et l'accès aux services de santé. En France, des réseaux de solidarité ont émergé pour maintenir un lien social à travers des appels téléphoniques réguliers, des visites à domicile autorisées et la livraison de biens de première nécessité. Ces initiatives illustrent la capacité d'adaptation et de résilience des acteurs locaux, mettant en lumière l'importance des dynamiques communautaires dans la prise en charge du vieillissement. Elles démontrent que la participation sociale des aînés peut être renforcée par des innovations technologiques et des actions collectives, offrant des perspectives durables pour une inclusion accrue dans la société.

Représentation médiatique et construction de l'âgisme

La pandémie a mis en relief la persistance de stéréotypes âgistes dans la représentation médiatique des personnes âgées. Les discours dominants ont systématiquement présenté les aînés sous l'angle de la fragilité, de la vulnérabilité et de l'incapacité à participer aux décisions qui les concernent. En France, une analyse des publications entre mars 2020 et janvier 2021 révèle que 81 % des articles traitant des personnes âgées omettaient de leur donner la parole directement, renforçant ainsi leur invisibilisation dans l'espace public. Cette marginalisation médiatique a non seulement contribué à perpétuer des préjugés, mais elle a également entravé la reconnaissance des aînés comme des acteurs sociaux à part entière. Toutefois, certaines initiatives ont cherché à déconstruire ces représentations en valorisant les expériences et les voix des personnes âgées, mettant en avant leur autonomie et leur rôle actif dans la société. Cette tension entre invisibilisation et revendication souligne la nécessité d'un renouvellement des pratiques médiatiques et d'une réflexion critique sur l'impact des représentations sociales dans la construction de l'âgisme. En effet, une représentation plus équilibrée des aînés est essentielle pour favoriser leur inclusion et garantir le respect de leur dignité dans le débat public.

4.6 Développement d'une compétence numérique tout au long de la vie

Portrait de la compétence numérique de personnes aînées à partir de leurs pratiques et des freins et leviers qui interviennent dans son développement (non disponible)

Présenté par Sonia Lefebvre, Anne-Laurence Savoie, Mathilde Perron, Hatem Laroussi, Julie Castonguay et David Pellerin

Les outils numériques en maison de retraite au secours des liens sociaux des résident-e-s en période pandémique?

Présenté par Christophe Humbert, Céline Racin, Célia Lemaire, Cédric Sueur, Vivien Braccini et Fabien Capelli

Un canevas pour concevoir des formations e-learning accessibles aux personnes aînées

Présenté par David Pellerin, Julie Castonguay, Lise Lecours et Manon Beaulieu

Les Ateliers FADOQ.ca pour soutenir le développement d'une compétence numérique chez les personnes âgées de 50 ans ou plus

Présenté par Julie Castonguay et Georges Drouin

Séance organisée par Julie Castonguay, Hatem Laroussi, Mathilde Perron, Anne-Laurence Savoie, Sonia Lefebvre, Christophe Humbert, David Pellerin, George Drouin et Mélanie Levasseur

Les projets présentés explorent les multiples enjeux de l'inclusion numérique des personnes âgées dans un contexte de vieillissement actif. Centrés sur l'accessibilité technologique, l'accompagnement humain et l'adaptation des cadres pédagogiques, ils montrent le rôle clé des outils numériques pour réduire l'exclusion sociale et favoriser l'autonomie. Ces initiatives mettent en lumière les défis et opportunités liés au développement des compétences numériques et proposent des solutions pour transformer la relation des aînés avec la technologie, en valorisant à la fois leurs besoins spécifiques et leur potentiel d'apprentissage.

Inclusion numérique et intégration sociale

Le développement de l'inclusion numérique constitue un levier fondamental pour lutter contre l'isolement social et favoriser un vieillissement actif. Les propositions explorent le potentiel des outils numériques à maintenir les liens sociaux essentiels aux aînés, et ce par l'adaptation minutieuse des dispositifs afin de répondre à leurs besoins spécifiques. Ces avenues sont notamment prospectées par un projet de recherche-action portant sur l'adaptation de formations asynchrones initialement conçues pour des travailleurs au Québec. En mettant à l'épreuve une plateforme de formation avec des participants âgés de 70 ans et plus, le projet a mis en lumière l'importance de la conception universelle pour favoriser l'accessibilité. De même, une étude portant sur les établissements d'hébergement médicalisés en France (EHPAD), où les outils numériques ont été massivement déployés en contexte pandémique, révèle la nécessité d'adapter ces dispositifs aux réalités sensorielles et cognitives des résidents. Ces expérimentations soulignent l'urgence d'un design centré sur les usagers âgés, permettant de combler les écarts générationnels face au numérique.

L'accompagnement humain comme vecteur clé

L'accompagnement humain émerge dans les projets présentés comme une dimension fondamentale dans l'intégration des technologies numériques auprès des personnes âgées. Au-delà de l'assistance technique, les soignants, formateurs et animateurs incarnent des médiateurs relationnels indispensables. Ils créent des passerelles entre les individus et les outils technologiques, réduisant ainsi les craintes et facilitant une adoption progressive. Le soutien personnalisé qu'ils offrent permet de transformer des expériences numériques complexes en opportunités de développement personnel. Dans les EHPAD de la région Grand Est en France, les soignantes ont été au cœur d'une double médiation : technique, en facilitant l'usage des tablettes, et relationnelle, en soutenant la mise en sens de l'interaction pour les résidents. Ce rôle de courroie de transmission a permis, dans certains cas, de créer un véritable espace relationnel à distance, malgré les troubles cognitifs liés à l'âge. Un accompagnement similaire a été observé dans le réseau de la FADOQ au Québec, où des formateurs offrent des ateliers pratiques pour favoriser l'appropriation des outils numériques, tout en s'ajustant aux rythmes, aux handicaps et aux motivations de leurs apprenants. Ces exemples démontrent que la présence humaine constitue un facteur de réussite déterminant pour l'acquisition de compétences numériques chez les aînés.

Autonomie cognitive et apprentissage numérique

L'apprentissage numérique, lorsqu'il est pensé pour les besoins des aînés, se révèle dans les projets présentés comme un outil puissant pour développer leur autonomie et

stimuler leurs capacités cognitives. Les approches pédagogiques adaptées, basées sur des rythmes et des styles d'apprentissage personnalisés, favorisent non seulement l'acquisition de compétences pratiques, mais également la motivation intrinsèque des apprenants. Les formations asynchrones développées au Québec ont eu des retombées positives, notamment lorsqu'elles tenaient compte des styles cognitifs des apprenants. Certains participants, peu motivés initialement, ont démontré une meilleure rétention des apprentissages que dans des formats traditionnels, dès lors que le matériel pédagogique était ajusté à leurs capacités visuelles ou verbales. Ce constat résonne également dans les ateliers menés au sein du réseau FADOQ, où la répétition, la simplicité de l'interface, et la reconnaissance des objectifs personnels des apprenants (par exemple : communiquer avec des proches ou gérer des achats en ligne) renforcent le sentiment de compétence et de contrôle. Ces retombées plaident en faveur d'une approche gérontagogique adaptée, qui valorise l'expérience des aînés tout en favorisant leur développement personnel et social.

Pour un cadre durable et inclusif

La création d'un cadre structuré et durable pour l'apprentissage numérique est essentielle pour répondre aux besoins des aînés à long terme. Les initiatives décrites, telles que celles menées par la FADOQ, illustrent l'impact de réseaux communautaires organisés pour offrir des formations adaptées, accessibles et pertinentes. Ces cadres permettent de concilier innovation pédagogique et inclusion sociale, grâce à l'utilisation de méthodologies éprouvées, comme la conception universelle et la gérontagogie. Ces approches garantissent l'élaboration d'environnements d'apprentissage qui s'ajustent aux spécificités des aînés, tout en offrant des solutions reproductibles dans divers contextes. En investissant dans ces initiatives, les institutions et les collectivités contribuent à établir une base solide pour un vieillissement actif et une participation numérique durable. Ces efforts soulignent l'urgence d'adopter une vision systémique, plaçant l'humain et l'accessibilité au cœur de la transformation numérique.

4.7 Regards critiques sur l'agentivité des personnes aînées : apports théoriques, scientifiques et pratiques

4.7.1 Favoriser l'agentivité des personnes aînées dans différents contextes

Vieillir chez soi avec un diagnostic de démence : un rêve (im)possible?

Présenté par Maude Lévesque et Margaret Oldfield

Mise en œuvre de l'approche d'impact collectif dans la collaboration intersectorielle au Québec: Expériences des parties prenants de «L'initiative pour l'inclusion sociale des personnes aînées, un enjeu collectif»

Présenté par Anjelo Maindelson Joseph

«Il est impossible qu'ils me comprennent parce que je n'ai pas dit un mot» : L'agentivité dans la participation sociale du point de vue de la génération du baby-boom.

Présenté par Dolorés Majón-Valpuesta et Mélanie Levasseur

La sexualité et la diversité sexuelle et de genre dans le contexte du soutien à domicile auprès des personnes aînées : quelle prise en compte par les professionnel.le.s en travail social?

Présenté par Julie Beauchamp et Camille St-Louis (non disponible)

Consentement et participation des personnes inaptes à la recherche : Quels défis méthodologiques et quelles responsabilités pour les chercheurs.es?

Présenté par Gaël Royer-Tremblay et Maryse Soulières (non disponible)

Séance organisée et présidée par Emilie Raymond,

Isabelle Wallach et Patrik Marier

Les projets présentés dans ce symposium mettent en lumière des pratiques favorisant l'autonomie, l'agentivité et l'inclusion sociale des aînés. Qu'il s'agisse de réformer les services institutionnels, de renforcer les liens communautaires ou de promouvoir

la collaboration intersectorielle, ces études offrent des perspectives sur des leviers essentiels pour répondre aux besoins diversifiés des personnes âgées et repenser leur rôle dans nos sociétés.

Autonomie et agentivité des aînés

Cette session illustre avec rigueur la nécessité de repenser les modalités de soutien aux personnes âgées à partir de leurs capacités d'agir. L'étude menée au Québec sur les trajectoires de personnes vivant avec un diagnostic de troubles neurocognitifs majeurs a mis en lumière l'importance cruciale d'élargir les options résidentielles non institutionnelles, en tenant compte de la diversité des parcours et des capacités des personnes atteintes de démence. Les résultats montrent que lorsque le maintien à domicile est soutenu par des proches aidants, des appuis communautaires et des technologies de surveillance douce, l'entrée en institution peut être significativement retardée. Les retombées les plus marquantes concernent la réappropriation du pouvoir décisionnel par les personnes elles-mêmes et ainsi la prévention des placements non désirés. À travers des modèles comme les coopératives d'habitation ou les programmes de cohabitation intergénérationnelle, cette contribution appelle à une réorganisation des soins favorisant la continuité des liens sociaux afin de maintenir la dignité des personnes âgées. Elle remet en cause la médicalisation systématique du vieillissement et souligne la nécessité de rétablir l'agentivité résidentielle comme un droit fondamental.

Inclusion sociale et renforcement des liens communautaires

Les contributions témoignent d'un effort renouvelé pour inscrire l'inclusion sociale des aînés dans des pratiques concrètes de participation et de solidarité. Le projet mené par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) de l'Université Laval rend compte d'une démarche collective structurée autour de sept projets répartis sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Les résultats montrent que la mise en réseau des acteurs communautaires, conjuguée à une volonté explicite d'intégrer les aînés dans la gouvernance des projets, contribue à atténuer l'isolement social, à valoriser les savoirs expérientiels et à renforcer le sentiment d'utilité chez les aînés. Les retombées de ces approches résident dans l'établissement d'un dialogue territorial renouvelé, favorisant des formes d'action co-construites. En dépit des obstacles (roulement de personnel, méconnaissance de l'approche d'impact collectif), l'initiative a permis de faire émerger un espace d'échange structurant, propice à la reconnaissance des aînés comme acteurs sociaux à part entière.

Réformes nécessaires des services institutionnels

Les réflexions abordées dans le cadre de ce symposium plaident en faveur d'une révision fondamentale des modèles institutionnels actuels pour mieux répondre aux besoins diversifiés des personnes âgées. L'étude menée sur les conditions de vie en milieu d'hébergement pour les personnes âgées vivant avec un trouble neurocognitif majeur dénonce les logiques d'enfermement institutionnel qui continuent de structurer l'offre de services pour cette catégorie de la population. Dans le contexte québécois, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les effets délétères d'un système centré sur les soins en milieu fermé, révélant des atteintes profondes à l'intimité, à la liberté et à la dignité des résidents. L'étude appelle à une révision profonde du financement des services, à l'image du Portugal, qui consacre 80 % de ses ressources aux soins à domicile, contre 20 % aux institutions. De même, l'étude menée par l'IVPSA a relevé les tensions survenues dans l'implantation d'un modèle d'impact collectif imposé par le bailleur de fonds fédéral. Le manque d'appropriation locale, la complexité du cadre conceptuel et le poids organisationnel ont parfois nui à la flexibilité nécessaire à la co-construction des interventions. Enfin, la proposition ancrée dans une recherche comparative entre le Québec et l'Espagne, met en évidence la perception critique qu'ont les baby-boomers des dispositifs institutionnels actuels. Ils dénoncent un modèle de participation trop normatif et clientéliste, qui réduit l'engagement des aînés à une simple consommation d'activités. Ensemble, ces propositions plaident pour une transformation structurelle, fondée sur l'écoute des besoins, la diversité des formes de vie et la capacité d'agir des personnes concernées.

Collaboration intersectorielle et pratiques collectives

Les présentations de cette session ont mis en valeur le rôle déterminant des collaborations intersectorielles dans le renouvellement des pratiques en gérontologie sociale. La recherche comparative menée entre le Québec et l'Espagne met en évidence la capacité des baby-boomers à investir collectivement des espaces d'engagement, en revendiquant une reconnaissance sociale fondée sur la co-construction de leur participation. L'étude démontre que la participation sociale des aînés ne peut être pensée indépendamment des contextes historiques et politiques qui façonnent les générations. En revendiquant des formes d'action collectives, les participants du symposium interrogent le rôle des institutions et appellent à des démarches inclusives fondées sur la reconnaissance des trajectoires individuelles. En écho, la proposition de l'IVPSA souligne l'efficacité de la coordination entre acteurs communautaires lorsque les structures de soutien sont souples et bien accompagnées. Enfin, la recherche menée sur les conditions de vie en milieu d'hébergement pour les

seniors vivant avec un trouble neurocognitif majeur insiste sur l'importance d'appuis diversifiés — proches, voisins, technologies, coopératives — pour soutenir les personnes âgées dans leur environnement quotidien. Ensemble, ces travaux mettent en valeur les effets d'une gouvernance partagée, capable d'articuler des logiques professionnelles, bénévoles et citoyennes, et de transformer les territoires en lieux de solidarité intergénérationnelle.

4.7.2 Participer dans les sphères publiques et scientifiques : approches, obstacles et facilitateurs

Vieillir en diversité et en équité

Présenté par Emilie Raymond et Mélanie Synnott

Pratique d'accompagnement dans le cadre d'un projet d'impact collectif : des dispositifs pour faciliter la l'agentivité des aînés

Présenté par Frédéric Desjardins et Mireille Fortier

Obstacles et facilitateurs lors du processus de participation sociale : quels impacts sur l'agentivité des personnes aînées ayant des incapacités ?

Présenté par Emilie Raymond et Anne-Marie Trempe

Rythmes et détours du récit appuyé par la création : Des méthodes créatives comme stratégie pour favoriser l'agentivité des personnes aînées dans le cas d'une recherche sur la marchabilité des banlieues

Mathilde C. Loiselle

Séance présidée et organisée par Émilie Raymond,

Isabelle Wallach et Patrik Marier

Les projets présentés témoignent d'une volonté de repenser les notions d'inclusion sociale, de participation active et d'accessibilité pour les personnes aînées. En mobilisant des acteurs issus de divers milieux – chercheurs, municipalités, organismes communautaires – ces initiatives mettent en lumière les leviers de transformation sociale et les pratiques novatrices favorisant la diversité, l'agentivité et la cohésion communautaire.

Diversité pour une inclusion équitable

Les projets présentés s'inscrivent dans une démarche de reconnaissance de la diversité comme levier central pour une inclusion sociale équitable. À travers le projet « Vieillir en diversité et en équité », il apparaît que les dynamiques de participation sociale des personnes aînées demeurent profondément marquées par les trajectoires d'immigration, les situations de handicap, les identités sexuelles et les appartenances autochtones. L'étude, menée à l'échelle québécoise, a mis en évidence la persistance d'obstacles structurels, organisationnels et relationnels entravant l'accès à la participation sociale. Les retombées de ces travaux ont permis d'élargir la définition même de cette participation, en y intégrant les dimensions interpersonnelles et les responsabilités collectives. Une attention renouvelée a été portée aux espaces physiques et sociaux d'inclusion et d'exclusion, avec un effort notable pour cartographier les territoires socio-spatiaux où se joue l'agentivité des aînés. En favorisant des récits ancrés dans l'expérience vécue, le projet a contribué à sensibiliser les décideurs à l'importance d'une approche inclusive, tenant compte de la pluralité des parcours et des aspirations.

Renforcer le pouvoir d'agir

Au-delà des activités récréatives souvent proposées aux personnes aînées, ces initiatives valorisent leur rôle actif et leur capacité à contribuer au changement social. Le projet d'impact collectif coordonné par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) a posé les jalons d'une redéfinition des pratiques d'accompagnement en matière d'inclusion sociale. À travers la création d'espaces citoyens dans plusieurs territoires de la Communauté métropolitaine de Québec, les personnes aînées, souvent invisibles dans les consultations traditionnelles, ont pu exprimer leurs besoins et proposer des solutions concrètes pour renforcer leur inclusion sociale. Les retombées révèlent un renforcement notable de l'agentivité des participants, la création de nouveaux liens sociaux et une meilleure connaissance des ressources communautaires. Cette démarche souligne l'intérêt des aînés pour une participation active et structurante, contribuant ainsi au renouvellement des pratiques d'inclusion sociale.

Construire des espaces inclusifs

L'accessibilité des espaces publics constitue un enjeu crucial pour réduire les inégalités de participation sociale des personnes aînées. Un projet déployé dans la région de Québec a documenté les défis liés à l'accessibilité physique et sociale des espaces urbains pour les aînés vivant avec des incapacités. En recourant à des

entretiens déambulatoires accompagnés d'artistes visuels, cette initiative a permis d'identifier les barrières environnementales et sociales freinant la participation des aînés concernés. Les résultats soulignent l'impact du capacitisme sur l'expérience quotidienne et la nécessité d'intégrer des critères d'accessibilité dès la conception des infrastructures publiques. Par ailleurs, un autre projet, ancré dans les banlieues québécoises, interroge les potentialités de la « marchabilité » en milieu suburbain, conçu autour de la voiture et peu propice aux interactions sociales spontanées. En mobilisant des récits participatifs et des ateliers éphémères, le projet a permis d'éveiller les imaginaires des résidents et de susciter leur engagement actif dans la reconfiguration de leur milieu. Il s'agit là d'une contribution significative à la réflexion sur l'urbanisme participatif et sur la manière dont les aînés peuvent devenir des co-constructeurs de leur territoire.

Unir pour transformer durablement

L'approche de l'impact collectif s'est affirmée comme un outil puissant pour promouvoir des changements sociaux durables. Sous l'égide de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés, l'initiative d'impact collectif pour l'inclusion sociale dans la Communauté métropolitaine de Québec propose un modèle innovant de collaboration intersectorielle. S'appuyant sur une mobilisation étroite entre acteurs communautaires, municipalités, chercheurs et résidents, sept projets pilotes ont vu le jour, tels que « De chez nous à chez vous » dans le quartier Limoilou, visant à renforcer l'inclusion des aînés vivant en HLM. Le développement d'un plan d'action commun, soutenu par une communication continue et des évaluations participatives, a favorisé la mise en œuvre de transformations à différentes échelles. Cette approche a permis d'ancrer durablement les pratiques d'inclusion, de diversifier les formes de participation sociale et d'influencer les politiques publiques locales. L'initiative montre la puissance de l'impact collectif pour faire émerger des communautés plus équitables, où la parole et l'expérience des aînés sont pleinement reconnues.

4.8 Urban change and ageing in place: The evolving nature of Age-Friendly Cities and Communities (MADA)

Ageing in place in urban environments: Critical perspectives

Présenté par Tine Buffel

Examining Age-Friendly Cities with a spatial justice lens: Findings from a transnational study of ageing in place.

Présenté par Patty Doran

Developing age-friendly policies in Quebec: findings from a provincial study

Présenté par Samuèle Rémillard-Boilard

The Social Return on Investment of Age Friendly Cities and Communities: A value proposition.

Présenté par Louise Lafortune

Séance organisée et présidée par Tine Buffel, Patty Doran,

Samuèle Rémillard-Bollard et Louise Lafortune

Les initiatives présentées lors de ce symposium explorent les dynamiques des villes et communautés « Amies des aînés ». Ces projets, ancrés dans des contextes locaux variés, enrichissent le dialogue sur la transition vers des environnements plus équitables et résilients pour les générations futures.

Participation active des aînés

La participation active des personnes âgées constitue l'un des fondements essentiels des villes et communautés « Amies des aînés ». Des initiatives de coproduction replacent les aînés au centre des processus de conception et de mise en œuvre, non plus comme bénéficiaires passifs, mais comme acteurs éclairés et engagés. Cette méthodologie valorise leur expertise et leur expérience de vie tout en renforçant leur sentiment d'appartenance et d'autonomie. Les communications réunies dans ce symposium montrent l'importance d'une approche centrée sur la participation

des aînés dans les démarches de transformation urbaine. Le cas de Manchester illustre avec clarté les retombées d'une coproduction ancrée localement : des co-chercheurs âgés ont été formés pour interroger leurs pairs et identifier les besoins locaux, aboutissant à des projets concrets tels que la restauration d'un service de transport supprimé. Ces démarches montrent qu'en impliquant directement les aînés dans la réflexion et la prise de décision, les initiatives gagnent en pertinence, tout en favorisant la cohésion sociale et l'inclusion intergénérationnelle.

Adaptation des milieux de vie

Les infrastructures physiques et sociales adaptées sont au cœur des dynamiques de transformation urbaine en faveur des aînés. Les recherches menées à l'échelle transnationale révèlent des initiatives concrètes : reconversion de bâtiments en logements sociaux pour aînés à Brno, implantation de cafés inclusifs pour les aînés LGBTQ+ à Oslo et soutien à la vie communautaire par des technologies numériques à Akita. Ces expériences rejoignent celles décrites par une autre recherche, critique, qui souligne la nécessité d'intégrer l'infrastructure physique et sociale dans une vision cohérente du vieillissement urbain. Les données collectées au Québec confirment aussi que les champs d'action les plus investis par les municipalités concernent la mobilité, les loisirs, la communication et les services. Ces transformations spatiales et relationnelles contribuent à garantir un vieillissement digne, actif et ancré dans la vie collective.

Inégalités et justice spatiale

La réduction des inégalités sociales figure parmi les priorités transversales des villes « Amies des aînés ». Ces initiatives s'attaquent aux disparités économiques, culturelles et sociales, souvent exacerbées avec l'âge. Cependant, un examen critique des politiques « Amies des aînés » met en évidence la persistance d'inégalités structurelles, et l'urgence de les inscrire au cœur des interventions. La recherche en appelle à une lecture en termes de justice spatiale pour contrer l'effacement des personnes âgées dans les discours urbains dominants. Cette perspective trouve écho dans les analyses de terrain qui révèlent que les défis liés à la précarité, à la diversité culturelle et à l'isolement social sont abordées différemment selon les contextes nationaux. Au Québec par exemple, certaines thématiques comme l'habitation ou l'inclusion sociale demeurent marginalisées dans les plans d'action municipaux. Cette inégale distribution des priorités reflète des rapports de force institutionnels et appelle un rééquilibrage des politiques locales. En insistant sur la diversité des besoins, les projets présentés réaffirment l'importance d'une approche différenciée, attentive aux groupes les plus vulnérables.

Évaluation pour une durabilité des initiatives

Le développement de milieux de vie favorables au vieillissement ne peut se concevoir sans un effort soutenu de suivi, d'évaluation et de pérennisation. L'approche du retour social sur investissement propose une méthodologie rigoureuse pour estimer la valeur réelle des interventions communautaires, en tenant compte de leurs effets sur la santé, le bien-être et la cohésion sociale des aînés. Cette visée évaluative entre en résonance avec les observations sur les attentes des municipalités québécoises en matière de financement, de partage de pratiques exemplaires et d'arrimage des politiques sociales. À l'échelle internationale, les travaux exposés révèlent le rôle crucial des structures locales dans le maintien des dynamiques partenariales. Enfin, l'analyse critique insiste sur le besoin d'ancrer ces démarches dans une perspective long terme, centrée sur la redistribution équitable des ressources urbaines. L'ensemble de ces contributions appelle à consolider les assises méthodologiques du mouvement MADA pour en garantir la viabilité.

4.9 Repenser la citoyenneté plurielle et active dans la vieillesse : les personnes ainées en tant qu'agents de changement dans le contexte du Canada, de l'Espagne et du Chili

Outils d'inclusion des personnes ainées 2SLGBTQIA+ : D'un état des lieux à l'action grâce à la recherche partenariale

Présenté par Dolores Majón-Valpuesta, Samuell Beaudoin et Mélanie Levasseur

Implication des personnes ainées dans les transformations sociales et spatiales : Une recherche-action sur les perspectives d'inclusion et de reconnaissance

Présenté par Mélanie Levasseur

En busca de una vida plena en la vejez: las experiencias metodológicas de dos programas de intervención con personas mayores en España

Présenté par Javier Yanguas

Mecanismos de participación ciudadana en los entornos urbanos: el caso de la Convención de Personas Mayores de la ciudad de Barcelona

Présenté par Mercè Pérez-Salanova

Compromiso Cívico de personas mayores en Chile: un análisis de perfiles latentes

Présenté par Sara Caro et María Martínez

Séance organisée par Maria Dolores Majon Valpuesta, Mélanie Levasseur, Samuell Beaudoin, Javier Yanguas, Mercè Pérez-Salanova, Sara Caro et María Martínez

Les projets présentés dans le cadre de ce symposium explorent des dimensions variées de la participation des aînés, en résonance avec les défis sociétaux contemporains. En croisant les perspectives du Québec, de l'Espagne et du Chili, ces initiatives offrent une compréhension enrichie des dynamiques de vieillissement dans des contextes sociaux et culturels diversifiés.

Inclusion des groupes marginalisés

Les différentes propositions soulignent l'urgence d'inclure des groupes souvent invisibilisés dans les recherches sur le vieillissement. Le projet s'intéressant aux personnes vieillissantes queer au Québec met en exergue les défis uniques rencontrés par ces individus, confrontés à des discriminations systémiques tout au long de leur vie. Cette recherche vise à développer des outils méthodologiques inclusifs, capables de rendre compte de la diversité des expériences. De même, l'analyse ancrée à Barcelone insiste sur la nécessité de refléter la pluralité des voix au sein des mécanismes de participation, en évitant l'homogénéisation des discours des aînés. La recherche menée au Chili met quant à elle en lumière la difficulté à atteindre les aînés non affiliés à des organisations traditionnelles, révélant une sous-représentation institutionnelle de ces populations. Ces initiatives partagent un objectif commun : élargir les cadres de participation pour inclure des populations historiquement marginalisées, reconnaître la spécificité de leurs parcours et enrichir les politiques publiques par des approches diversifiées.

Repenser la participation traditionnelle

Les travaux présentés révèlent un questionnement profond des modèles traditionnels de participation proposés aux aînés. L'analyse menée en Espagne interroge la pertinence du concept de vieillissement actif pour les baby-boomers, une génération plus instruite et en meilleure santé, dont les attentes diffèrent des générations précédentes. La recherche réalisée à Barcelone décrit quant à elle la transformation des conventions participatives traditionnelles, qui s'éloignent des formats classiques pour adopter des approches plus décentralisées et interactives, facilitant une participation plus inclusive. Au Québec, la recherche-action a été sollicitée comme outil d'intégration des aînés dans les processus de transformation sociale et spatiale, allant au-delà de la simple production de connaissances pour influencer directement les pratiques communautaires. Ces initiatives illustrent le besoin de flexibilité et d'innovation dans les mécanismes participatifs, afin de répondre aux attentes variées des nouvelles générations d'aînés.

Héritage politique et engagement civique

L'engagement civique des aînés apparaît intrinsèquement lié au contexte historique et politique dans lequel ils évoluent. La recherche menée au Chili montre comment l'expérience de la dictature a influencé la participation civique des aînés, notamment ceux issus du secteur public et de l'éducation, qui manifestent une propension accrue à l'engagement. De même, l'héritage franquiste en Espagne a façonné la relation des aînés barcelonais avec les structures démocratiques. Ces expériences révèlent

que la participation des aînés ne peut être comprise sans une analyse fine de leur trajectoire personnelle et des événements historiques qui ont marqué leur vie. La participation devient ainsi non seulement un espace de revendication présent, mais aussi un moyen de reconnaissance des luttes passées, nécessitant des politiques adaptées aux réalités générationnelles.

Obstacles et leviers à l'engagement

Les différentes propositions mettent en évidence des obstacles structurels ainsi que des leviers facilitant l'engagement des aînés dans la vie communautaire. Au Québec, la complexité institutionnelle et la lenteur des processus bureaucratiques ont été identifiés comme des freins majeurs à la recherche-action, limitant l'implication des acteurs de terrain. Les résultats obtenus à Barcelone insistent sur l'importance de la décentralisation des initiatives, permettant de rapprocher les espaces de participation des populations locales et de favoriser ainsi une implication plus diversifiée. Au Chili, le projet met en exergue la difficulté à inclure les aînés ne faisant pas partie d'organisations formelles aux processus participatifs, en raison d'un manque de visibilité et de reconnaissance de ces groupes par les structures publiques. Néanmoins, ces projets soulignent également des leviers d'action efficaces, tels que le recours aux outils numériques, les initiatives intergénérationnelles et la valorisation des savoirs locaux, qui contribuent à renforcer l'engagement et à promouvoir une participation inclusive et durable.

4.10 Approcher la complexité des vieillissements et des territoires par l'intégration d'approches, de données et de méthodes mixtes. Devrait-on limiter la portée scientifique lorsqu'il est question de recherche appliquée ?

4.10.1 Séance A

Vers un modèle transdisciplinaire pour l'évaluation post-occupation d'environnements institutionnels destinés aux personnes âgées : conjuguer les perspectives du design d'intérieur et de l'ergonomie de l'activité en faveur d'un bien-être de tous les usagers

Présenté par Virginie Lasalle et Isabelle Feillou

Vieillir dans une résidence pour aînés à Montréal : le chez-soi face aux changements

Présenté par Rana Boubaker et Paula Negron-Poblete

La contribution active des personnes aînées québécoises et la culture de collaboration instaurée via les financements voués à la mise en place de Municipalités amies des aînés (MADA)

Présenté par Amélie-Myriam Plante

Séance organisée et présidée par Sébastien Lord

Les propositions présentées lors de ce symposium explorent les défis contemporains du vieillissement à travers des initiatives transdisciplinaires intégrant design, ergonomie et urbanisme. Ces démarches visent à concevoir des environnements inclusifs, sécurisants et propices au bien-être des personnes aînées. Les retombées de ces travaux offrent des perspectives concrètes pour repenser les espaces de vie et soutenir un vieillissement actif, tout en favorisant des pratiques reproductibles à l'échelle locale et internationale.

Espaces de vie adaptés

L'adaptation des espaces de vie aux besoins des personnes âgées constitue l'enjeu fondamental dans les initiatives présentées. Le projet conduit sur un EHPAD de la région Aquitaine (France) met en lumière les bénéfices d'un environnement résidentiel pensé à la fois comme lieu de soin, de travail et d'habitation. Cette étude pré- et post-occupationnelle propose un modèle intégré de conception où le bâti devient un

acteur du soin, conciliant confort résidentiel et exigences ergonomiques. L'attention portée aux dispositifs physiques – rails au plafond multidirectionnels, salles de bains fonctionnelles, circulations élargies – illustre le potentiel d'un design prothétique et relationnel. En parallèle, l'analyse d'environnements résidentiels montréalais pour aînés autonomes révèle l'importance d'aménagements intérieurs universels (barres d'appui, accessibilité sans marches, isolation acoustique) pour favoriser l'autonomie et la sécurité. Ces deux contributions, bien que situées dans des contextes institutionnels et géographiques distincts (France et Québec), convergent vers une même conclusion : une adaptation sensible de l'espace de vie est essentielle à la qualité de vie des aînés, dès la conception initiale.

Mobilité et proximité, dimensions essentielles

La mobilité et la proximité des services apparaissent ensuite dans ces propositions comme des facteurs déterminants pour garantir l'autonomie des personnes âgées. L'analyse de quatre résidences pour aînés à Montréal révèle le rôle déterminant de la localisation et de l'aménagement de l'environnement urbain dans l'expérience résidentielle des personnes âgées. Les résidents interrogés expriment une forte valorisation des commerces de proximité, des trottoirs dégagés et des passages piétonniers accessibles. Ces éléments ont été perçus comme garants de la continuité résidentielle et de l'ancrage dans le tissu urbain. L'étude souligne également l'importance de relocaliser les personnes âgées dans des quartiers connus, les témoignages recueillis ayant mis en évidence leur besoin de préserver leurs repères urbains. Ce souci du maintien des habitudes est également présent dans le projet mené sur les municipalités « Amies des aînés ». L'élaboration d'outils de diagnostic cartographique et l'organisation de marches exploratoires permettent d'identifier les lieux significatifs de la socialité quotidienne, comme les cafés ou les marchés. Ces démarches confirment que la mobilité locale et le lien affectif au territoire constituent des dimensions centrales du vieillissement actif. Les retombées appellent à une planification urbaine fine, inclusive et ancrée dans les usages concrets des aînés.

Collaboration interdisciplinaire et participative

Les résultats des propositions illustrent la pertinence des démarches transdisciplinaires et participatives pour la conception d'environnements adaptés aux aînés. Le projet mené en collaboration entre design d'intérieur et ergonomie dans un EHPAD aquitain illustre les défis et la fécondité d'un travail interdisciplinaire appliqué à la conception des milieux de vie pour aînés. L'étude témoigne de la capacité des objets intermédiaires (plans, grilles d'observation, dispositifs techniques) à faire dialoguer des approches disciplinaires issues de domaines et pratiques différents. La mise

en commun des savoirs situés permet de concevoir des environnements flexibles, relationnels et éthiques, au service des résidents et des soignants. Dans un autre registre, la proposition portant sur la mise en place des municipalités « amies des aînés » met en valeur l'appropriation des outils scientifiques (cartographie, audit, ateliers thématiques) dans des démarches de terrain. Loin de l'opposition stérile entre théorie et pratique, ces expériences plaident pour une hybridation des savoirs professionnels et académiques. Enfin, l'analyse d'environnements résidentiels montréalais pour aînés autonomes mobilise des concepts issus de la gérontologie environnementale et géographique pour structurer une enquête mixte sur l'expérience résidentielle en résidence privée. Ces trois contributions, à des échelles et dans des contextes variés, renforcent l'idée que la complexité du vieillissement contemporain appelle une recherche ancrée, collaborative et transversale.

Sécurité et qualité de vie

La qualité de vie des personnes âgées dépend étroitement de leur capacité à habiter un environnement sécuritaire et confortable, capable de soutenir leur autonomie et leurs aspirations. Dans la recherche terrain effectuée dans des institutions pour aînés à Montréal, les résidents ont valorisé des infrastructures qui favorisent leur autonomie fonctionnelle, comme les rampes d'accès, les portes automatiques et la présence de trottoirs en bon état. L'attention à la sécurité urbaine et résidentielle s'est révélée omniprésente dans les entretiens menés, de même que le besoin de confort acoustique et de qualité relationnelle. Ces éléments se retrouvent aussi dans l'intervention sur la mise en place des municipalités « amies des aînés » au Québec, où la participation des personnes âgées aux politiques municipales est présentée comme une condition de légitimité et d'efficacité des actions entreprises. Enfin, le projet transdisciplinaire mené en EHPAD en Aquitaine révèle comment la sécurité physique peut coexister avec une volonté de préserver l'agentivité des usagers, par la flexibilité des dispositifs et la reconnaissance des compétences résiduelles. Ainsi, la sécurité ne se réduit pas à la protection, mais devient un levier pour renforcer l'agentivité des personnes âgées, leur sentiment de maîtrise et la reconnaissance de leur rôle dans la production d'espaces plus justes et plus attentifs.

4.10.2 Séance B

L'influence de l'hiver sur la pratique de la marche des aînés : le cas de Victoriaville

Présenté par Mariane Allard et Paula Negron-Poblete

Trois échelles d'analyse pour aborder l'intersectionnalité des aînés immigrants

Présenté par Athanasios Boutas, Edgar Schnepp, Paula Negron-Poblete et Sébastien Lord

Vieillissement et mobilité quotidienne. Des modes de vie, des stratégies de déplacements et des projets entre ville et banlieue

Présenté par Michel Després

Séance organisée et présidée par Sébastien Lord

À travers des approches interdisciplinaires, cette série de projets analyse l'impact des environnements urbains et des transformations sociétales sur les aînés et les immigrants âgés. En s'appuyant sur des méthodologies mixtes et des études de cas, ces travaux offrent des perspectives concrètes pour concevoir des politiques et des interventions favorisant un vieillissement actif, inclusif et respectueux des diversités sociales et culturelles.

Mobilité et accessibilité urbaine

Les communications réunies dans cette session ont mis en évidence combien la question de la mobilité quotidienne constitue un révélateur puissant des inégalités territoriales vécues par les personnes aînées. L'étude menée à Victoriaville (Québec) sur la pratique de la marche hivernale illustre l'effet dissuasif de l'hiver sur les déplacements à pied des aînés. L'hiver accentue les vulnérabilités des infrastructures, où des trottoirs mal déneigés et des conditions climatiques difficiles réduisent drastiquement la sécurité des déplacements piétonniers. L'étude met en lumière une diminution de 60 % des déplacements actifs chez les aînés durant la saison hivernale, reflétant l'urgence d'adapter les espaces publics à cette population. Par ailleurs, l'étude portant spécifiquement sur les immigrants âgés montre que cette population subit des pressions supplémentaires liées à la gentrification et à l'accessibilité réduite des logements et services essentiels. Ces contraintes exacerbent leur isolement et

limitent leur intégration sociale. Ensemble, ces travaux appellent à un aménagement plus inclusif, sensible à la fois aux dynamiques saisonnières, aux transformations urbaines et aux vulnérabilités croisées liées à l'âge et au parcours migratoire. De telles initiatives renforceraient non seulement l'autonomie des individus, mais également leur engagement dans la vie communautaire.

Stratégies d'adaptation et résilience

Face à des environnements urbains parfois contraignants, les personnes âgées, qu'elles soient natives ou immigrantes, font preuve d'une remarquable capacité d'adaptation. Une enquête combinant questionnaires, entretiens et parcours commentés, menée à Montréal (Québec) et au Luxembourg, explore les logiques d'ajustement adoptées par les aînés en réponse aux évolutions de leur mobilité quotidienne. Cette recherche propose une typologie nuancée en différentes formes d'adaptation, intégrant des réponses proactives, réactives et compensatoires, allant du désengagement tactique à la persistance proactive, en lien avec l'état de santé, l'environnement bâti et le soutien social. À Victoriaville, l'étude présentée met en lumière les efforts déployés par les aînés pour contourner les obstacles hivernaux à la marche, bien que ces stratégies atteignent leurs limites en contexte de précarisation physique. Enfin, l'étude menée, entre autres à Lasalle à Montréal, montre que les immigrants âgés mobilisent leur réseau communautaire pour compenser l'éloignement familial, les barrières linguistiques ou les faibles ressources institutionnelles. Ces retombées soulignent l'importance d'accompagner, par des politiques territorialisées, les dynamiques d'ajustement individuelles, afin de transformer la résilience en levier d'inclusion plutôt qu'en obligation adaptative face à un environnement inhospitalier.

Inclusion sociale et réseaux communautaires

L'analyse des expériences de vieillissement dans différents contextes urbains met en lumière le rôle central joué par les ressources communautaires dans le maintien d'une vie sociale active. À LaSalle, l'étude présentée fait ressortir l'importance des centres d'accueil et des maisons de quartier pour les immigrants âgés. Ces espaces, décrits comme des lieux-refuges, soutiennent non seulement l'intégration linguistique et culturelle, mais aussi l'autonomisation émotionnelle. Cette fonction de remaillage social devient d'autant plus cruciale que l'évolution résidentielle, la gentrification et les ruptures intergénérationnelles tendent à isoler les personnes âgées issues de l'immigration. De manière complémentaire, l'étude menée à Montréal et au Luxembourg montre que les interactions sociales structurent les profils de mobilité des aînés, les plus actifs entretenant souvent un engagement soutenu dans le bénévolat ou les activités associatives. Or, comme le souligne la proposition sur la mobilité

hivernale à Victoriaville, ces opportunités d'interaction se raréfient en hiver lorsque les obstacles physiques réduisent les déplacements. Ces travaux convergent pour souligner la nécessité de soutenir durablement les infrastructures communautaires et les initiatives de participation sociale, notamment à travers des dispositifs accessibles en toute saison et adaptés à la diversité des profils.

Environnement urbain et transformations

Les trois propositions abordent, chacune à leur manière, la manière dont les mutations urbaines affectent l'expérience du vieillissement. À Victoriaville, l'étude met en évidence la transformation saisonnière de l'environnement bâti et la dégradation hivernale de la qualité des parcours piétons. Ces changements compromettent la continuité des pratiques de mobilité et nuisent à la qualité de vie des aînés. La recherche sur la mobilité quotidienne des aînés propose une lecture fine de la diversité des environnements résidentiels montréalais à travers une typologie des quartiers, en lien avec les profils d'activité et d'adaptation. Cette approche territorialisée permet d'anticiper les besoins différenciés selon les types d'ancrage résidentiel. Enfin, l'exemple de l'arrondissement LaSalle a mis en lumière les effets cumulatifs de la requalification et du vieillissement du parc locatif sur les conditions de vie des immigrants âgés. Entre hausse des loyers, rareté du logement abordable et transformations de l'ambiance de quartier, les dynamiques de renouvèlement et de remplacement social fragilisent les repères et les conditions de maintien à domicile. Ces constats appellent à intégrer pleinement les dimensions du vieillissement et de l'inclusion dans la planification urbaine, en veillant à ne pas reproduire des logiques d'exclusion spatiale déguisées sous la forme d'un renouvellement urbain.

05 SYNTHÈSE DES SESSIONS

5.1 AGENTIVITÉ

Prévention de la violence dans les couples âgés en Suisse (VCA) : étude Promouvoir le vieillissement sur place par le modèle de renforcement des capacités des aînés: le cas de Bathurst au Nouveau-Brunswick

Présenté par Majella Simard

La participation des personnes aînées dans les instances consultatives : l'exemple français des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie

Présenté par Marion Scheider-Yilmaz

Intersections of social quality environments and health

Présenté par Dario Spini et Yang Li

Urbanisation des espaces Tchaman et structuration des rôles sociaux des personnes aînées à Abidjan en Côte d'Ivoire

Présenté par Ahou Clémentine Tanoh Epse Say

Les projets présentés lors de cette session ont exploré les dynamiques complexes du vieillissement à travers l'analyse de contextes géographiques et sociopolitiques variés. En s'appuyant sur des études menées au Canada, en France, en Suisse et en Côte d'Ivoire, ces travaux interrogent la participation sociale des aînés, leur résilience face aux transformations socio-environnementales, ainsi que l'impact des politiques publiques sur leur inclusion. Ces analyses, ancrées dans des approches interdisciplinaires, mettent en lumière des enjeux cruciaux tels que le réseautage, l'isolement, ou encore la structuration des rôles sociaux des personnes âgées dans des sociétés contemporaines en mutation.

Participation sociale et engagement actif

La participation des personnes âgées à la vie sociale et communautaire émerge dans ces projets comme un vecteur essentiel de leur bien-être et de leur intégration à

la société contemporaine. À Bathurst, au Nouveau-Brunswick, il a été observé que les aînés jouent un rôle central dans le tissu communautaire, à travers le bénévolat, l'implication dans des organismes locaux et une présence affirmée dans la sphère politique municipale. Cependant, des facteurs tels que l'isolement social ou l'insuffisance de coordination institutionnelle freinent cette dynamique. En France, les personnes âgées exploitent les instances consultatives, notamment le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, pour structurer des projets collectifs et renforcer leur capacité d'influence sur les politiques publiques, illustrant ainsi une forme d'agentivité revendiquée. En Côte d'Ivoire, malgré la pression de l'urbanisation, les aînés semblent conserver des rôles traditionnels prépondérants, notamment dans la transmission intergénérationnelle et la médiation sociale, bien que leur participation à la vie urbaine demeure marginalisée. Ces observations confirment que l'engagement actif des aînés, bien que fondamental pour la cohésion sociale, reste tributaire de contextes structurels et culturels variés.

Réseautage et lutte contre l'isolement

Le réseautage social se présente dans les projets présentés comme un pilier fondamental pour contrer l'isolement des personnes âgées et promouvoir leur inclusion dans la société. À Bathurst, le maillage communautaire, incarné par des activités bénévoles et des groupes informels, joue un rôle déterminant dans la prévention de l'isolement, même si des freins tels que les effets de la pandémie de Covid-19, la mauvaise diffusion de l'information et le manque d'organismes rassembleurs en limitent la portée. À Lausanne, une étude approfondie révèle que certaines catégories spécifiques, notamment les hommes âgés avec un faible niveau d'éducation, présentent une vulnérabilité accrue face à la solitude, soulignant ainsi l'importance des analyses intersectionnelles pour identifier les groupes à risque. En Côte d'Ivoire, les réseaux traditionnels villageois permettent aux aînés de maintenir leur influence sociale ; cependant, l'urbanisation progressive fragilise ces liens, accentuant leur isolement dans les environnements urbains. Ces constats soulignent la nécessité impérieuse de renforcer les structures locales de soutien et de multiplier les espaces de socialisation adaptés, tant en milieu rural qu'urbain, afin de garantir aux aînés des conditions de vie favorisant leur bien-être psychologique et social.

Résilience face aux transformations sociales

La résilience des personnes âgées, entendue comme leur capacité d'adaptation face aux transformations sociales, économiques et technologiques, se révèle profondément hétérogène selon les contextes de recherche et les dynamiques locales. À Bathurst, certains aînés font preuve d'une remarquable aisance dans l'appropriation des

technologies numériques et des nouvelles formes d'interaction sociale, tandis que d'autres, en particulier les moins scolarisés ou les plus âgés, rencontrent des obstacles significatifs, accentués par les effets délétères de la pandémie. En Côte d'Ivoire, les aînés des villages périphériques d'Abidjan témoignent d'une forte résilience en maintenant leurs rôles traditionnels malgré les bouleversements induits par l'urbanisation rapide, mais cette capacité d'adaptation reste entravée par l'absence de politiques publiques inclusives et adaptées aux réalités urbaines. À Lausanne, la résilience des aînés semble étroitement corrélée à des facteurs socio-économiques tels que le niveau d'éducation, le statut migratoire et l'intégration locale, modulant leur aptitude à surmonter des situations de solitude ou de marginalisation. Ces analyses convergent vers la nécessité d'un accompagnement institutionnel et communautaire ciblé, qui tienne compte des spécificités individuelles et structurelles pour soutenir la résilience des aînés face à des environnements en perpétuelle mutation.

Politiques publiques et inclusion des aînés

Les politiques publiques s'affirment alors dans les projets présentés comme des leviers décisifs pour l'inclusion des aînés et l'amélioration de leur qualité de vie. À Bathurst, l'absence de politique territoriale dédiée au vieillissement a été identifiée comme un frein majeur à l'efficacité des initiatives locales, malgré l'engagement significatif des aînés dans la dynamique communautaire. En France, la création des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) se présente comme une tentative de convergence des politiques publiques en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Toutefois, des tensions subsistent, reflétant des divergences dans les pratiques participatives et dans l'accès aux ressources, ce qui limite l'impact de ces dispositifs. En Côte d'Ivoire, l'absence de politiques spécifiques pour l'intégration des aînés dans les zones urbaines d'Abidjan contribue à leur marginalisation, en dépit de leur rôle fondamental dans les structures sociales traditionnelles. Ces différentes configurations mettent en lumière l'importance d'élaborer des politiques publiques structurées, cohérentes et attentives aux spécificités locales. Celles-ci doivent favoriser l'inclusion des aînés, non seulement en répondant à leurs besoins spécifiques, mais aussi en valorisant leur contribution à la société, qu'elle soit d'ordre économique, social ou culturel.

5.2 GÉNÉRATIONS

Trajectoires de vieillissement et générations : tensions générationnelles à Cuba

Présenté par Blandine Destremau

S'engager dans la cohabitation intergénérationnelle solidaire : outils et leviers d'une recherche-projet en milieu associatif

Présenté par Thomas Watkin

Aide aux aidants et vieillesse plurielle au Maroc : entre émergence d'un marché et accroissement des inégalités ?

Présenté par Muriel Sajoux et Mohammed Amar

Être grands-parents avec les technologies numériques : rituels en ligne, liens et compromis entre les Parisien-ne-s âgé-e-s et leurs petits-enfants

Présenté par Sophie Colas

Les dynamiques du vieillissement interrogent les sociétés contemporaines sur des enjeux de solidarité, d'inégalités et de politiques publiques. Les contributions présentées lors de cette session ont exploré la diversité des trajectoires générationnelles, en termes de dépendance familiale, de fractures économiques, ou encore d'adaptation aux transformations des cadres législatifs et numériques. À travers des études menées à Cuba, au Maroc et en France, les travaux proposés mettent en lumière les défis croissants liés à l'accompagnement des aînés et les tensions qu'ils suscitent. Loin d'être homogènes, les réalités des personnes âgées appellent une réflexion approfondie sur l'articulation entre autonomie individuelle et responsabilités collectives.

Vieillissement et dépendance familiale

Le vieillissement, dans de nombreux contextes contemporains, tend à renforcer une interdépendance générationnelle souvent contrainte par des déterminants économiques et politiques défavorables. À Cuba, la cohabitation intergénérationnelle s'impose comme une nécessité face à la crise du logement et à la crise économique. Les aînés, malgré leur vulnérabilité croissante, contribuent activement à la gestion des contraintes domestiques, notamment en assumant des tâches quotidiennes au bénéfice des plus jeunes. Au Maroc, la charge du soin incombe majoritairement aux femmes de la famille, dont l'investissement se traduit souvent par un renoncement

à une trajectoire professionnelle et une mise en précarité à leur propre vieillesse. En France, la cohabitation intergénérationnelle organisée par des structures associatives constitue une tentative de pallier ces difficultés, tout en introduisant une forme de régulation institutionnelle de la solidarité. Toutefois, ces dispositifs restent circonscrits à des initiatives ponctuelles et ne sauraient constituer une réponse structurelle au défi du vieillissement. Dès lors, l'absence de politiques publiques suffisamment adaptées condamne les familles à endosser seules la responsabilité du soutien aux aînés, perpétuant ainsi des formes d'inégalités intra et inter générationnelles profondément ancrées dans les réalités socio-économiques nationales.

Fractures générationnelles et sociales

Les transformations économiques et sociales contemporaines exacerbent ensuite les tensions intergénérationnelles, révélant des inégalités croissantes tant sur le plan matériel que symbolique. À Cuba, la Révolution semble constituer un point d'ancrage mémoriel qui distingue fortement les générations. Les aînés revendiquent les avancées sociales obtenues au prix d'un engagement collectif, tandis que les plus jeunes expriment leur désillusion face à un système politique perçu comme sclérosé et limitatif en termes de perspectives d'avenir. En France, la précarité croissante des jeunes face au logement renforce l'intérêt des dispositifs de cohabitation intergénérationnelle, perçus comme une alternative pragmatique aux dysfonctionnements du marché locatif. Toutefois, au-delà de ces disparités économiques, c'est également une opposition de valeurs qui se dessine : les jeunes générations, tournées vers la consommation et la mobilité, peinent à comprendre les logiques d'austérité et de résilience portées par leurs aînés. Au Maroc, c'est une stratification sociale qui se révèle, reflétée particulièrement dans l'accès aux soins et à l'aide à domicile, qui demeurent des privilèges réservés aux ménages aisés, privant les catégories populaires d'un accompagnement adapté au vieillissement. Ces fractures, à la fois économiques, sociales et culturelles, appellent à une réflexion renouvelée sur la place du vieillissement dans les dynamiques sociétales contemporaines.

La vieillesse, un défi politique

L'inscription du vieillissement dans les politiques publiques constitue un enjeu central pour les sociétés contemporaines, oscillant entre prise en charge institutionnelle et délégation aux solidarités familiales. À Cuba, l'affaiblissement progressif des dispositifs étatiques de soutien aux aînés met en lumière une fragilisation du modèle socialiste, contraignant les familles à compenser les carences du système. Cette situation engendre une précarisation accrue des personnes âgées, notamment celles sans descendance, pour lesquelles aucune solution pérenne n'est envisagée. Au

Maroc, l'absence de politiques publiques en matière d'aide à domicile confine le soin aux initiatives privées, largement inaccessibles aux classes populaires. La logique marchande y creuse ainsi un fossé entre les bénéficiaires potentiels et la réalité économique de la majorité des ménages. En France, bien que certaines initiatives législatives, à l'instar de la loi ELAN, aient favorisé des solutions intermédiaires telles que la cohabitation intergénérationnelle, ces mesures demeurent insuffisantes face aux défis posés par l'accroissement de la population âgée. Ce constat met en évidence une double nécessité : celle d'adapter les dispositifs existants aux transformations démographiques et celle d'anticiper l'impact social et économique du vieillissement, afin d'éviter un report systématique de la charge sur les familles.

Le numérique, obstacle ou solution ?

L'essor du numérique bouleverse enfin les conditions d'accès aux services et reconfigure les modes d'interaction des personnes âgées avec leur environnement social et administratif. Si les outils numériques offrent des opportunités d'autonomie pour certains, ils constituent également un facteur d'exclusion pour d'autres, révélant ainsi une fracture générationnelle et sociale marquée. En France, la dématérialisation croissante des services publics, bancaires et médicaux complexifie le quotidien des seniors les moins à l'aise avec ces technologies, les rendant plus dépendants de leur entourage pour effectuer des démarches essentielles. À Cuba et au Maroc, où l'accès aux infrastructures numériques est plus limité, cette exclusion se manifeste autrement, notamment par une difficulté accrue à accéder à des ressources ou à maintenir des liens transnationaux avec des proches expatriés. Le numérique ne se limite donc pas à un simple outil d'émancipation mais devient un enjeu structurant du vieillissement, exigeant une adaptation des politiques publiques et des stratégies d'accompagnement. Face à cette transition, l'enjeu majeur réside dans le développement de formations adaptées et la simplification des interfaces, afin d'assurer une véritable inclusion numérique et d'éviter qu'elle ne devienne un vecteur supplémentaire d'inégalités au sein de la population âgée.

5.3 DIVERSITÉ

Les changements dans la dynamique entre le vieillissement des populations et le vieillissement individuel avec l'augmentation de la longévité humaine

Présenté par Jean-Marie Robine

Vieillir comme religieux, comme moine ou comme prêtre. Vieillissement des clercs catholiques et adaptation des modes de vie.

Présenté par Laurent Amiotte-Suchet

Pour que GRIS soit arc-en-ciel: Des outils pour nos populations vieillissantes 2SLGBTQ+

Présenté par Samuell Beaudoin

Déprise et recompositions des relations chez les gays et lesbiennes de 60 ans et plus vivant en France

Présenté par Jeanne du Roure

Les travaux présentés lors de cette session explorent les transformations profondes qui affectent divers groupes confrontés au vieillissement. Qu'il s'agisse de congrégations religieuses redéfinissant leur modèle de soutien, de politiques publiques oscillant entre autonomie, contrainte et assistance, ou encore d'initiatives visant à lutter contre l'isolement des personnes LGBTQ+ âgées, ces analyses révèlent des tensions entre continuité et rupture. À travers une approche interdisciplinaire, les contributions interrogent la capacité des structures existantes à offrir des solutions durables et inclusives face aux mutations contemporaines du vieillissement.

Vieillissement et injonction à l'autonomie

Les politiques contemporaines du vieillissement valorisent l'autonomie comme un horizon indépassable, érigé en critère ultime d'un vieillissement dit « réussi ». Cette injonction, portée par les discours institutionnels, tend toutefois à masquer les contraintes matérielles et sociales qui pèsent sur les trajectoires individuelles. En substituant la notion de « dépendance » par celle de « perte d'autonomie », les cadres législatifs et administratifs transforment un besoin légitime d'accompagnement en un déficit à corriger. Cette reconfiguration s'observe tant dans les politiques publiques que dans les structures religieuses, où la nécessité d'une adaptation aux réalités du grand âge s'impose désormais. De même, les personnes LGBTQ+ âgées font face à des dynamiques d'invisibilisation qui les contraignent à dissimuler leur identité en

résidence pour aînés, dans un contexte où l'inclusion reste largement déclarative. Loin d'être un choix pleinement assumé, l'autonomie apparaît ainsi comme une exigence sociale qui ne tient pas compte de la diversité des parcours de vie. Ce phénomène met en lumière l'ambivalence des politiques du vieillissement, qui, sous couvert d'émancipation, renforcent les inégalités et occultent la complexité des besoins des aînés.

Érosion des réseaux de soutien

La transformation des structures traditionnelles d'entraide constitue un autre enjeu majeur du vieillissement dans nos sociétés contemporaines. Dans le monde religieux, la diminution des vocations bouleverse l'organisation des congrégations et des paroisses, fragilisant les dispositifs de soutien aux membres âgés. Autrefois pris en charge par leurs pairs, les religieux vieillissants se retrouvent désormais confrontés à un modèle institutionnel en mutation, oscillant entre autonomie contrainte et médicalisation croissante des lieux de vie. Cette dynamique se retrouve, sous d'autres formes, au sein des communautés LGBTQ+, où l'absence de structures familiales conventionnelles engendre des situations d'isolement préoccupantes. En résidence pour aînés, la marginalisation des personnes LGBTQ+ s'accompagne souvent d'un effacement identitaire, en raison de normes sociales encore largement hétéronormées. Face à ces bouleversements, des tentatives de reconstitution de réseaux d'entraide émergent, mais elles demeurent fragiles, tributaires de ressources limitées et d'une reconnaissance institutionnelle partielle. L'érosion des soutiens traditionnels interroge ainsi la capacité des sociétés contemporaines à proposer des alternatives viables et inclusives, adaptées aux nouvelles réalités du vieillissement.

Reconnaissance légale et adaptation forcée

La reconnaissance de la pluralité des trajectoires de vieillissement s'impose aujourd'hui comme un impératif. Dans la sphère religieuse, l'adaptation aux réalités du grand âge se traduit par l'intégration contrainte de normes médicales et gériatriques, en rupture avec des traditions séculaires d'accompagnement communautaire. Cette reconfiguration heurte les principes fondateurs de certaines congrégations, qui peinent à concilier autonomie spirituelle et nécessité de recourir à des dispositifs institutionnels externes. Les parcours des personnes LGBTQ+ âgées illustrent une tension similaire : longtemps marginalisées dans le cadre juridique, elles doivent désormais s'inscrire dans des dispositifs normatifs qu'elles avaient souvent rejetés, notamment à travers le recours au mariage comme mécanisme de protection. Plutôt qu'une volonté d'émancipation, ces choix viennent d'une nécessité de sécuriser des droits fondamentaux. Les adaptations contraintes mettent en lumière les limites

des dispositifs légaux actuels, qui, en dépit de leur prétendue universalité, peinent à répondre à la diversité des réalités du vieillissement.

Fragilité des solutions institutionnelles

Les réponses institutionnelles à la diversité des vieillissements se heurtent à une précarité structurelle qui compromet leur pérennité. Dans les congrégations religieuses, les solutions mises en place oscillent entre la médicalisation partielle des monastères et l'intégration dans des établissements spécialisés, ces alternatives étant souvent dictées par des impératifs économiques plutôt que par un projet d'accompagnement cohérent. Ce manque d'anticipation se traduit par la fermeture rapide de certaines structures, soulignant l'absence de stratégies à long terme. Dans un autre registre, le projet Arc-en-ciel, qui vise à favoriser l'inclusion des aînés LGBTQ+ en résidence, illustre également la fragilité des initiatives communautaires, trop souvent dépendantes de financements ponctuels et de la bonne volonté des acteurs locaux. Plus largement, ces constats mettent en évidence un décalage croissant entre les besoins émergents des personnes âgées et la capacité des institutions à y répondre de manière durable. Loin d'être un enjeu strictement économique, cette précarité institutionnelle reflète un déficit de vision à l'échelle sociétale, où la question du vieillissement reste pensée dans l'urgence, sans véritable réflexion sur les modèles à construire pour les générations futures.

5.4 IMMIGRATION

Un « entre-lieu » en transition : les immigrés âgés des Foyers de travailleurs migrants face aux changements de leur lieu de vie

Présenté par Radoslav Gruev

Migration et vieillissement : vieillir où ? Souhaits d'ainés à l'aune de leurs parcours migratoires et de vie

Présenté par Bouchra Taïbi et Michèle Charpentier

Invisibilité des femmes aînées immigrées non occidentales à la participation sociale : au-delà des obstacles liés aux territoires de vie, quels moyens pour bien vieillir ?

Présenté par Emmanuel Niyonsaba et Thibauld Moulaert

Séance présidée par Jean-Baptiste Henry

Les projets présentés explorent les dynamiques complexes du vieillissement en contexte migratoire, à l'intersection des trajectoires transnationales, des identités plurielles et des inégalités structurelles. Ces travaux mettent en lumière des tensions entre mobilité et enracinement, visibilité sociale et marginalisation, vulnérabilité et capacité d'agir. Ils interrogent les politiques publiques et les dispositifs d'accompagnement, en soulignant la nécessité de repenser l'inclusion des aînés issus de l'immigration.

Mobilités transnationales et identité migrante

Les trajectoires des personnes immigrantes âgées se déploient dans des dynamiques de mobilité transnationale qui façonnent leur identité et leur rapport au vieillissement. Loin d'être de simples déplacements, ces mobilités s'inscrivent dans une logique complexe où le mouvement constitue à la fois une nécessité socio-économique et une stratégie identitaire. Les pratiques de navette entre le pays d'accueil et le pays d'origine ne relèvent pas d'une oscillation ponctuelle, mais d'un véritable ancrage dans l'entre-deux, où s'articulent des appartenances plurielles et des repères affectifs diversifiés. Ce phénomène interpelle les cadres normatifs des politiques publiques, trop souvent fondées sur l'hypothèse d'un enracinement territorial stable. Il invite à concevoir des dispositifs plus flexibles, à la mesure des parcours de vie marqués par des continuités transnationales. Ainsi, le vieillissement ne saurait être circonscrit à un espace géographique unique : il se vit dans l'interface des frontières, là où l'identité se construit et se reconfigure dans la fluidité des territoires traversés.

Invisibilité sociale des aînés immigrants

L'invisibilité sociale des aînés issus de l'immigration constitue un enjeu fondamental, tant par ses manifestations que par ses implications pour la cohésion des sociétés contemporaines. Cette invisibilité, loin d'être fortuite, résulte de mécanismes systémiques d'exclusion, nourris par des barrières linguistiques, des discriminations institutionnelles et des conditions de précarité économique. Les projets révèlent une dynamique d'auto-exclusion liée à l'isolement, à la fatigue identitaire et à la transformation des espaces de vie en lieux anonymes et fragmentés. Ce constat fait écho à d'autres formes d'invisibilisation, notamment celle des femmes aînées immigrées, dont la double marginalisation – à l'intersection du genre et de l'origine migratoire – accentue leur effacement des espaces publics et des sphères de participation citoyenne. Pourtant, ces femmes, tout comme l'ensemble des aînés immigrés, portent des récits d'engagement, d'autonomie et de résilience trop souvent ignorés. Le défi réside non seulement dans la visibilité de ces parcours, mais aussi dans la reconnaissance pleine et entière de leur contribution à la trame sociale. Il s'agit d'œuvrer à une transformation des politiques publiques, qui doivent dépasser une vision homogène de la vieillesse pour intégrer la pluralité des expériences migratoires.

Vieillir ici et ailleurs

Le vieillissement des personnes immigrantes ne saurait être appréhendé à travers le prisme réducteur d'un enracinement univoque. Nombre d'entre elles expriment le désir de vieillir dans une articulation complexe entre leur pays d'accueil et leur pays d'origine, dans une logique de double appartenance où s'entrelacent les attaches affectives, les solidarités familiales et les ressources socio-économiques. Ce phénomène met en lumière les limites des politiques publiques fondées sur la sédentarité, ignorant les pratiques transnationales qui structurent les parcours de vie de nombreux aînés. Les choix de résidence, loin d'être dictés par des considérations purement géographiques, sont le fruit d'arbitrages subtils entre la quête de proximité familiale, l'accès aux soins, les dispositifs de protection sociale et la préservation des identités culturelles. Ainsi, le vieillissement devient une expérience mobile, fluide, qui invite à repenser les dispositifs d'accompagnement en les adaptant à des trajectoires marquées par la pluralité des ancrages et la complexité des appartenances.

Vulnérabilité et capacité d'agir

Si les discours dominants tendent à enfermer les personnes immigrantes âgées dans une représentation monolithique de la vulnérabilité, il importe de reconnaître la complexité de leurs parcours, marqués par une tension entre fragilité sociale et

capacité d'agir. Loin d'être de simples sujets passifs face aux défis du vieillissement, les projets montrent qu'ils déploient des stratégies d'adaptation et de résilience qui témoignent d'une remarquable autonomie. Leur agentivité se manifeste à travers des formes d'engagement citoyen, des pratiques de solidarité informelle et une volonté affirmée de participer activement à la vie sociale, malgré les obstacles liés à la précarité économique ou aux discriminations structurelles. Cette ambivalence entre vulnérabilité et pouvoir d'agir interroge les politiques publiques, qui doivent promouvoir des dispositifs favorisant l'autonomie et la participation pleine et entière des aînés. En reconnaissant la richesse de ces trajectoires, il devient possible de concevoir des environnements où le vieillissement n'est plus perçu comme un processus de déclin, mais comme une période riche en potentialités et en contributions sociales.

5.5 INCLUSION - SÉANCE A

Où habiter à partir de la retraite ? Étude sur les dilemmes de logement des femmes baby-boomers vivant seules

Présenté par Maria Grazia Bedin et Marion Droz Mendelzweig

Age and Social Quality Variations in Health: Results From a Participatory Action Research in Switzerland.

Présenté par Cecilia Delgado Villanueva

Une mutation de la politique senior induite par la crise sanitaire

Présenté par Anne-Valérie Demenus

L'évolution socialement différenciée du sentiment de solitude des retraités européens au fil de l'avancée en âge

Présenté par Raphael Dhuot

Les projets présentés abordent les défis contemporains du vieillissement à travers des perspectives variées, allant de l'étude de la vulnérabilité des femmes âgées face aux enjeux du logement à l'analyse des répercussions psychologiques de la crise sanitaire sur les différentes tranches d'âges. En parallèle, la réponse municipale à l'isolement des seniors, et l'impact de la participation sociale dans la réduction de la solitude chez les aînés, illustrent l'importance d'interventions ciblées et adaptées. Ces travaux mettent en lumière la nécessité d'une approche holistique pour favoriser l'inclusion et l'autonomie des populations vieillissantes.

Vulnérabilité des femmes âgées

L'étude de la vulnérabilité des femmes âgées, particulièrement celles vivant seules, met en lumière des enjeux essentiels en matière de logement et de santé. Les recherches révèlent que ces femmes, souvent confrontées à des situations de précarité accrue, comme le veuvage ou le divorce, se trouvent dans une position particulièrement défavorable. L'accès à un logement adapté et à un environnement propice à l'autonomie demeure une problématique majeure. Ces résultats appellent à la mise en place de politiques publiques spécifiques, visant non seulement à garantir un accès élargi au logement, mais aussi à intégrer les femmes âgées dans des dispositifs participatifs favorisant leur inclusion sociale.

Impact de la crise sanitaire

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a généré des effets significatifs et différenciés sur la santé mentale de divers groupes d'âge. L'étude menée en Suisse révèle que, si l'isolement social a affecté l'ensemble de la population, les jeunes adultes (18-35 ans), déjà fragilisés par des incertitudes économiques et professionnelles, ont vu leur santé mentale se détériorer en raison de l'insécurité financière et de l'incertitude de l'avenir. L'état psychologique des personnes âgées a quant à lui été affecté différemment. L'interruption des interactions familiales et communautaires, combinée à la peur de la maladie et de la mort, a amplifié l'anxiété de cette population à risque de vulnérabilité. Les aînés, dans ce cas, plus enclins à vivre dans des espaces géographiquement isolés et à avoir des réseaux sociaux plus restreints, ont été particulièrement affectés par la distanciation sociale. Les politiques publiques devraient mettre l'accent sur la santé mentale des personnes âgées en développant des dispositifs de soutien qui leur permettent de maintenir leurs liens sociaux et de bénéficier d'un accompagnement adapté en période de crise. L'étude souligne également l'importance d'une approche individualisée pour contrer l'isolement social et fournir des espaces sûrs de rencontre et d'échange spécifiques aux besoins des différentes tranches d'âge.

Réponse municipale à l'isolement

Face à l'isolement des personnes âgées, les réponses municipales offrent des enseignements précieux sur la nécessité d'une réorganisation des services publics en période de crise. À Strasbourg, la mise en place d'une ligne d'assistance dédiée, accompagnée d'un renforcement des services sociaux, a permis de mieux cibler les individus en situation de grande précarité sociale. Ce dispositif a montré que l'isolement des seniors est une problématique nécessitant une approche systémique et interdisciplinaire. Les résultats des interventions menées révèlent l'importance d'une coordination entre les services de santé, les acteurs sociaux et les autorités publiques pour lutter efficacement contre l'isolement. Ce modèle de réactivité et d'accompagnement individualisé doit être pérennisé et intégré dans les politiques locales à long terme, afin d'assurer une réponse plus complète et durable aux défis posés par l'isolement des aînés.

Participation sociale et inclusion

La participation sociale constitue un pilier fondamental dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Des recherches comparatives menées à travers plusieurs pays européens soulignent l'impact crucial de l'inclusion dans des activités

communautaires sur le bien-être des seniors. En Espagne, notamment, la participation à des clubs sociaux et à des activités bénévoles s'avère être un facteur déterminant pour réduire le sentiment de solitude. Toutefois, cette dynamique varie selon les pays, certains étant davantage marqués par une faible participation sociale des aînés. Ces résultats pointent la nécessité de développer des politiques inclusives favorisant l'engagement des seniors dans des activités collectives et sociales adaptées à leurs besoins. En réponse à cette demande, les initiatives locales doivent prendre en compte les particularités culturelles et sociales de chaque territoire, afin de garantir que la participation sociale devienne un levier de lutte contre l'isolement et un facteur d'épanouissement pour les personnes âgées.

5.6 INCLUSION - SÉANCE B

Estrategias comunitarias para la inclusión del adulto mayor de la colonia Granjas de San Isidro, Puebla -México

Présenté par Laura Alejandra Cano Espinel, Gloria Carola Santiago Azpiazu et Julia Judith Mundo Hernandez

Quand l'Université enseigne le vieillissement à des apprenants vieillissants : une expérience transformative bilatérale

Présenté par Aline Chamahian, Pascal Antoine, Marie-Hélène Caru, Charlotte Croigny et Janick Naveteur

Culture aux aînés: favoriser l'inclusion sociale de personnes aînées isolées par le biais de la médiation culturelle

Présenté par Marie Dion et Sarah Touchette

Innover dans une Ville pour ramener vers le lien social les aînés isolés. La « fabrique des attachements » à Strasbourg.

Présenté par Christophe Humbert et Anne-Valérie Demenus

Les projets présentés dans cette séance interrogent les multiples facettes de l'inclusion des personnes âgées à travers des initiatives ancrées dans des contextes socioculturels variés. Qu'il s'agisse de repenser l'accessibilité, de tisser des liens sociaux durables, de déconstruire les stéréotypes liés à l'âge ou de favoriser des dynamiques introspectives, ces expériences offrent un regard renouvelé sur le vieillissement. Elles témoignent de la nécessité d'approches interdisciplinaires, où la recherche, l'action communautaire et la création culturelle se conjuguent pour construire des environnements plus justes, inclusifs et sensibles aux réalités complexes des aînés.

La fragilité des liens sociaux

Les présentations soulignent d'abord la centralité des liens sociaux dans l'inclusion des personnes âgées. À Strasbourg, l'isolement des aînés est exacerbé par la difficulté à transférer les relations interpersonnelles vers des réseaux institutionnels. Les figures d'attachement, qu'il s'agisse de bénévoles, d'animateurs ou de proches, jouent un rôle crucial dans la dynamique de socialisation, mais leur absence ou leur retrait fragilise rapidement ces acquis. Dans le projet Culture aux Aînés, les activités artistiques deviennent des catalyseurs de relations intergénérationnelles, favorisant des connexions qui brisent l'isolement. Cependant, ces liens restent parfois éphémères

si l'engagement communautaire n'est pas consolidé. Le programme de formation universitaire initié à Lille crée aussi des espaces d'échanges significatifs entre pairs, mais ces relations nécessitent des environnements soutenants pour perdurer. Enfin, à Puebla, l'absence d'espaces publics accessibles limite les opportunités de rencontres fortuites, essentielles au maintien d'un tissu social vivant. Ainsi, la fragilité des liens sociaux n'est pas seulement liée à des facteurs individuels, mais reflète des dynamiques structurelles où l'environnement physique, culturel et institutionnel joue un rôle déterminant. Ce constat invite à repenser l'inclusion des aînés non comme une simple addition d'interactions, mais comme la construction de réseaux de solidarité où les liens sociaux ne soient ni précaires ni circonstanciels, mais enracinés dans des dynamiques collectives durables.

L'accessibilité au-delà de l'espace physique

La question de l'accessibilité, souvent appréhendée sous l'angle de l'aménagement des infrastructures physiques, appelle une réflexion plus large qui englobe les dimensions sociales, culturelles et symboliques de l'inclusion. À Puebla, le manque d'aménagement des espaces publics a été observé comme un obstacle non seulement à la mobilité physique, mais aussi à l'intégration des aînés dans la vie communautaire. À Strasbourg, l'accessibilité sociale des personnes âgées est questionnée : même lorsque des dispositifs existent, l'isolement persiste faute de réseaux de soutien suffisamment souples et inclusifs. Le projet de programme universitaire 3AC à Lille, montre quant à lui comment des barrières symboliques comme le sentiment d'illégitimité à fréquenter l'université, peuvent exclure les aînés de l'accès aux savoirs. Le projet québécois Culture aux Aînés, travaillant à l'accessibilité culturelle des personnes âgées, rend l'art disponible à ceux qui en sont éloignés, notamment par des activités en résidence et des créations adaptées. Ainsi, si les barrières architecturales restent des obstacles tangibles à la mobilité des aînés, elles ne sauraient occulter d'autres formes de limitations, plus insidieuses, liées à l'organisation des espaces publics, aux dispositifs d'accès à la culture et au savoir, ainsi qu'aux dynamiques de participation des aînés à la vie collective.

Résister à l'âgisme intériorisé

L'âgisme intériorisé, cette perception négative de son propre vieillissement, émerge comme un enjeu transversal dans les projets présentés. Le programme 3AC à Lille montre comment la formation académique peut déconstruire ces représentations négatives du vieillissement, en valorisant la capacité des aînés à apprendre et à évoluer. Certains participants expriment un véritable changement de regard sur eux-mêmes, retrouvant un sentiment de compétence et d'autonomie. Dans le projet *Culture aux*

Aînés, l'art est utilisé comme un levier de résistance à l'âgisme : les activités valorisent la créativité des aînés, brisant l'image d'une vieillesse passive. Cette dynamique est renforcée par des principes de médiation culturelle non infantilisants qui reconnaissent les aînés comme des acteurs culturels à part entière. À Strasbourg, le travail de proximité révèle des formes d'auto-exclusion liées à des croyances sur l'inutilité sociale des personnes âgées, des croyances que les interactions communautaires peuvent progressivement déconstruire. Ces expériences montrent que la lutte contre l'âgisme ne se résume pas à des campagnes de sensibilisation, elle passe par des dispositifs concrets qui redonnent aux aînés la capacité d'agir, de créer et de revendiquer leur place dans la société. En ce sens, l'inclusion devient un acte de résistance face à des normes sociales qui tendent à invisibiliser le vieillissement.

Réfléchir le vieillissement : une dynamique introspective

Le vieillissement n'est pas seulement un processus biologique ou démographique, il constitue également une expérience subjective façonnée par des parcours de vie, des milieux de vie et des interactions sociales. Les initiatives présentées illustrent la manière dont les dispositifs éducatifs, culturels et communautaires peuvent favoriser des processus de réflexivité chez les personnes âgées. Le programme 3AC à Lille est exemplaire à cet égard : les participants ne se contentent pas d'apprendre sur le vieillissement, ils réinterprètent leur propre parcours de vie à la lumière des savoirs acquis, ce qui influence leurs choix personnels et leur vision de l'avenir. Cette introspection est également présente dans Culture aux Aînés, où la création artistique devient un espace d'expression de soi, permettant de revisiter son histoire personnelle et de donner du sens à l'expérience de l'âge. À Strasbourg, les démarches de recherche-action offrent aux aînés la possibilité de verbaliser leur isolement, de mettre des mots sur des situations souvent invisibles, favorisant ainsi une prise de conscience collective des enjeux liés au vieillissement. Enfin, à Puebla, la participation à des enquêtes et des ateliers communautaires permet aux aînés de réfléchir à leur relation avec l'espace urbain, révélant l'impact des environnements physiques sur le sentiment d'appartenance et la perception de soi. La réflexivité apparaît ainsi comme un moteur d'inclusion, en transformant l'expérience individuelle en ressource collective.

5.7 LOGEMENT - SÉANCE A

Ensemble et séparément : vieillir dans une tour de 30 étages

Présenté par Audrey Courbebaisse

Les locataires âgés : destinataires, clients ou partenaires des bailleurs sociaux ?

Présenté par Marion Ille-Roussel

Vieillir en institution au temps du Covid. Entre continuité et rupture

Les contributions de cette séance offrent un éclairage sur les enjeux contemporains du logement des personnes âgées. À partir d'enquêtes menées en Belgique, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse, elles analysent les formes d'habitat collectif, les effets de l'environnement bâti sur les pratiques de soin ainsi que les modalités d'implication des résident·e·s dans la conception et la gestion des espaces.

Soins formels et informels

L'articulation entre soins formels et informels constitue un axe de réflexion majeur pour appréhender les dynamiques contemporaines du vieillissement. L'étude conduite au sein de la Tour Martin Luther King à Anderlecht met en lumière la coexistence, parfois complémentaire, parfois conflictuelle, entre des réseaux d'entraide informels, fondés sur des solidarités de voisinage anciennes, et des dispositifs institutionnalisés de soins destinés aux personnes âgées. Si l'entraide entre résidents repose sur des liens interpersonnels marqués par la réciprocité et la proximité, elle tend à s'effriter face aux mutations sociodémographiques et à la professionnalisation des services d'accompagnement. Par ailleurs, l'expérience des résidents d'institutions lors de la crise sanitaire en Belgique a révélé la vulnérabilité des dispositifs formels en l'absence de relais informels, exacerbant l'isolement des individus. Ces constats invitent à repenser les politiques publiques sous l'angle de l'hybridation des formes de soin, en valorisant les complémentarités entre initiatives communautaires et services

professionnels. Il s'agit, en somme, de reconnaître la pluralité des pratiques de soin, tout en veillant à leur articulation harmonieuse afin de garantir un accompagnement global et inclusif des parcours de vieillissement.

L'environnement bâti, support du soin

Les propositions identifient l'environnement bâti comme un acteur central du bien-être des personnes âgées, au-delà de sa simple fonction utilitaire. Les travaux menés à la Tour Martin Luther King illustrent de manière saisissante comment la configuration des espaces collectifs – halls, placettes, jardins partagés – peut soutenir ou, au contraire, entraver les dynamiques d'entraide et de sociabilité. La qualité des aménagements, leur accessibilité ainsi que leur capacité à favoriser des interactions spontanées apparaissent déterminantes dans la structuration des réseaux de soutien informels. Cette problématique trouve un écho particulier dans l'expérience de la Fondation Saphir en Suisse, où la conception d'établissements médico-sociaux a révélé les limites d'une approche trop techniciste, négligeant la dimension sensible des lieux de vie. L'implication tardive des usagers dans les processus de conception a conduit à des espaces perçus comme inhospitaliers, malgré des intentions initiales louables. Ces constats plaident pour une approche intégrée de l'architecture du soin, où l'espace n'est pas seulement un cadre fonctionnel, mais un levier stratégique au service de l'autonomie, de la sociabilité, de la mobilité et du sentiment d'appartenance, essentiels au bien-être des personnes vieillissantes.

Autonomie et participation des aînés

La question de l'autonomie des personnes âgées dépasse largement la sphère individuelle pour interroger les modalités de leur participation aux décisions qui affectent directement leur cadre de vie. Les analyses comparatives des stratégies des bailleurs sociaux en Europe révèlent une tension persistante entre des logiques de gestion où les aînés sont perçus comme des usagers passifs et des initiatives qui visent à les reconnaître comme des acteurs à part entière. Trop souvent, la participation des aînés demeure symbolique, cantonnée à des consultations tardives, sans réel impact sur les orientations stratégiques des projets. L'expérience suisse de la Fondation Saphir en témoigne : l'intégration tardive des usagers dans la conception des établissements médico-sociaux a limité la pertinence des aménagements, révélant le caractère performatif d'une participation dépourvue de pouvoir décisionnel effectif. Ces observations appellent à un renversement de perspective, en considérant les personnes âgées non pas comme des bénéficiaires à protéger, mais comme des citoyens à part entière, dépositaires d'une expertise d'usage précieuse. La reconnaissance de cette légitimité constitue un impératif éthique et politique pour

des sociétés qui aspirent à l'inclusion de toutes les générations dans la gouvernance des espaces communs.

Crises, vulnérabilité et résilience

Les crises, qu'elles soient sanitaires, économiques ou sociales, agissent comme des révélateurs des vulnérabilités structurelles des institutions, mais aussi des capacités de résilience des individus et des collectifs. L'étude consacrée à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les résidents des maisons de repos en Belgique offre un éclairage particulièrement instructif à cet égard. Loin d'une expérience homogène, les récits recueillis témoignent de vécus contrastés. Si certains résidents ont su mobiliser des ressources personnelles et sociales pour surmonter l'épreuve, d'autres ont vu leur trajectoire de vieillissement brutalement infléchie par l'isolement et la perte de repères. Cette hétérogénéité des expériences met en évidence le rôle crucial des environnements physiques et relationnels dans la capacité des personnes à faire face à l'adversité. Cette expérience souligne la nécessité de penser des dispositifs de soutien capables d'anticiper et de répondre à des situations de crise, non seulement sur le plan médical, mais aussi social et psychologique. Face à de tels constats, il apparaît indispensable de repenser les politiques de soutien aux aînés, en intégrant des dimensions préventives et en renforçant les capacités d'adaptation des communautés face à de futures crises.

5.8 LOGEMENT - SÉANCE B

Les réfractaires du désert de La Posa, Arizona : fuir le travail, s'affranchir du prix de l'espace

Présenté par David Frati

Habitats participatifs seniors : Quelles dynamiques des liens interpersonnels?

Présenté par Corinne Madoumier-Moriceau

Hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie

Présenté par Hélène Guay

Séance présidée par Dominique Argoud

Le vieillissement de la population soulève des défis majeurs en matière de logement, interrogeant les modèles traditionnels d'habitat et les politiques publiques associées. Les recherches présentées dans cette séance explorent des alternatives émergentes et les tensions inhérentes à ces nouvelles formes de résidence. Qu'il s'agisse du nomadisme contraint des retraités américains, des solidarités développées dans l'habitat participatif, des luttes juridiques pour la reconnaissance des droits en résidence privée ou des dilemmes entre autonomie et dépendance, ces analyses mettent en lumière les transformations contemporaines du logement pour aînés et les adaptations sociétales nécessaires face à l'allongement de la vie.

Vieillissement et mobilité forcée

Loin de l'idéal du repos après une vie de labeur, une fraction grandissante des retraités américains se trouve contrainte d'adopter un mode de vie itinérant, conséquence directe de leur précarisation économique. L'étude menée sur ces populations établies dans le désert de l'Arizona met en lumière un phénomène révélateur des inégalités du vieillissement : alors que la sédentarité est de plus en plus perçue comme un privilège, la mobilité devient, pour ces individus, une stratégie de survie. Des espaces publics, initialement conçus pour un usage temporaire, se transforment en zones d'habitat quasi-permanent, révélant ainsi les limites des politiques de logement aux États-Unis. Si le Bureau of Land Management tolère cette occupation, il se refuse à la reconnaître comme une solution légitime, préférant perpétuer une ambiguïté juridique plutôt que d'assumer une responsabilité sociale. Ce phénomène interroge non seulement les conditions de vie des aînés précarisés, mais aussi les mutations

des politiques publiques face à une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver. Il met en exergue une nouvelle ligne de fracture où l'accessibilité au logement devient un marqueur de statut socio-économique et un déterminant du vieillissement.

Logement et solidarités alternatives

Face aux enjeux de l'isolement des personnes âgées, l'habitat participatif émerge comme une alternative au modèle traditionnel du logement pour aînés. Construit sur des principes de mutualisation des espaces et d'entraide interpersonnelle, ce type d'habitat repose en grande partie sur la volonté de ses membres d'organiser collectivement leur cadre de vie. Loin d'être un simple regroupement résidentiel, il constitue un projet social, souvent initié par des individus partageant des valeurs communes, notamment issues d'engagements militants ou associatifs. Toutefois, l'étude des dynamiques internes de ces habitats révèle des défis majeurs : la gestion des conflits, la compatibilité des attentes et idéologies, ou encore la prise en charge des vulnérabilités inhérentes au vieillissement. Ainsi, ces expériences, bien que porteuses d'enseignements, illustrent la complexité de la cohabitation et la nécessité de dispositifs d'accompagnement complémentaires pour garantir la pérennité de ces initiatives. Loin d'être un modèle universel, l'habitat participatif interroge les capacités d'auto-organisation des citoyens face aux carences des politiques publiques du vieillissement.

Droits des aînés et logement

Dans un contexte où l'offre de logements adaptés aux personnes âgées est largement dominée par des intérêts privés, la question des droits des résidents en résidences privées pour aînés (RPA) devient un enjeu fondamental. Au Québec, ces établissements, bien qu'offrant des services spécifiques aux aînés, sont soumis à des logiques commerciales qui exacerbent leur vulnérabilité : hausses de loyer, réduction des prestations et pression financière croissante. Face à ces dérives, la mise en place de la « demande conjointe » constitue une avancée juridique significative en permettant aux locataires de se regrouper pour faire valoir leurs droits. Ce dispositif, conçu pour pallier les risques d'intimidation et de représailles individuelles, vise à rééquilibrer le rapport de force entre exploitants et résidents. Toutefois, la mise en œuvre de ces recours se heurte à de nombreuses difficultés administratives et à la résistance des propriétaires, rendant leur efficacité partielle. Cette problématique illustre la nécessité d'une régulation plus stricte et d'une meilleure protection des locataires âgés, afin d'assurer non seulement l'accessibilité au logement, mais aussi le respect de conditions de vie dignes pour une population particulièrement exposée aux abus du marché immobilier.

Vieillir entre autonomie et dépendance

Le vieillissement pose ainsi un dilemme entre désir du maintien de l'autonomie et du besoin croissant d'assistance. Tandis que l'habitat participatif mise sur la coopération entre résidents pour retarder la dépendance, les résidences privées pour aînés (RPA) offrent un cadre plus structuré, mais parfois contraignant. Dans les deux cas, la gestion des situations de perte d'autonomie constitue un défi majeur. L'habitat participatif, bien qu'organisé autour de la solidarité, peine à gérer des situations complexes comme les maladies dégénératives. Dans les RPA, l'encadrement professionnel existe, mais il est conditionné par des coûts et des logiques de marché qui peuvent entraver l'accès à des soins adaptés. Cette dualité met en lumière les tensions entre désir d'autonomie et besoin d'accompagnement, interpellant les politiques publiques sur la nécessité de développer des alternatives hybrides qui garantissent à la fois la liberté de choix des aînés et une prise en charge adaptée aux réalités du vieillissement.

5.9 LOGEMENT - SÉANCE C

Coopérative: Partage et Solidarité

Présenté par Fahimeh Delavar, Collin Mayrand, Jennifer Auchinleck, Julie Langlois, Sébastien Lord et Ashley Marie Arbis

EMiliA : un outil d'accompagnement en trajectoire domiciliaire par et pour les personnes aînées et leurs proches

Présenté par Catherine Girard, Nathalie Delli Colli, Dany Bergeron, Claudia Joyal et Veronique Provencher

Identifier les besoins des personnes aînées et de leurs aidant-e-s ainsi que les freins ou leviers à leur utilisation d'une vanité de salle de bain pour en concevoir une inclusive, évolutive et durable qui favorise un maintien à domicile de façon sécuritaire

Présenté par Hatem Laroussi, Mireille Bernier, Julie Castonguay, Mathieu Andrieux, Frédéric Dowling, Houssein Awada, Pierre-Luc Vallières, Nicolas Pearson, Vincent Lamarre-Ledoux, Claudin Habel, Kevin Bergeron et Xavier Provost-Jasmin

Postures habitantes, le vieillissement au pluriel

Présenté par Guy Tapie

Séance présidée par Anne-Marie Séguin

Le vieillissement de la population impose une refonte des approches résidentielles et urbanistiques, interrogeant tant les modalités du maintien à domicile que leurs alternatives collectives. Les contributions présentées interrogent les conditions concrètes du vieillissement au prisme du logement, à partir de terrains situés en France (Nouvelle-Aquitaine) et au Québec (Montréal, Sherbrooke, Drummondville). Elles ne se contentent pas de documenter les préférences résidentielles des aînés, mais analysent les arbitrages, les obstacles et les dynamiques collectives qui façonnent les trajectoires domiciliaires à mesure que s'installe les limitations d'autonomie. Ces travaux révèlent les tensions entre choix individuels et contraintes structurelles, soulignant la nécessité d'une anticipation accrue et d'une revalorisation des solidarités intergénérationnelles pour répondre aux défis du logement des aînés.

Anticipation et décisions résidentielles différées

L'une des problématiques saillantes soulevées par ces travaux est l'absence

d'anticipation dans les trajectoires résidentielles des personnes âgées. L'enquête menée à Bordeaux révèle que les décisions liées au parcours résidentiel des aînés interviennent souvent trop tard, lorsque leurs capacités physiques déclinent ou que des incidents rendent leur maintien à domicile impossible. Ce constat se vérifie également dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, où plusieurs résidents de coopératives vivent dans des logements inadaptés depuis des décennies, sans solutions de rechange en perspective. La recherche conduite au Cégep de Drummondville sur les aménagements de salle de bain montre que la majorité des personnes interrogées utilisent un équipement non adapté à leur perte progressive de motricité. Quant au projet Emilia, développé à l'Université de Sherbrooke, il s'appuie sur des récits d'expérience d'aînés pour structurer un outil d'aide à la réflexion domiciliaire. L'absence de planification ne se révèle pas issue d'un défaut d'information, mais d'une combinaison de facteurs : déni de la vulnérabilité, difficulté à se projeter, fragmentation de l'offre, poids affectif du domicile. Ces études convergent pour montrer que les outils de soutien doivent intégrer non seulement des données objectives, mais aussi des temporalités subjectives, ancrées dans les biographies résidentielles des personnes âgées.

Vulnérabilité des dynamiques communautaires et coopératives

Si le logement constitue un espace physique, il est aussi, et peut-être surtout, un espace social structurant. Plusieurs contributions mettent en exergue l'importance des dynamiques collectives dans la qualité de vie des aînés, tout en soulignant leur fragilité face à l'évolution des structures résidentielles. L'étude conduite dans huit coopératives d'habitation à Montréal montre que les aînés y exercent par exemple souvent une fonction de pilier administratif, en raison du désengagement d'une partie des plus jeunes résidents. Les conseils d'administration sont souvent dominés par les aînés, faute de relève, ce qui limite la capacité d'adaptation des coopératives à de nouveaux besoins. Le projet Emilia vise à renforcer le dialogue intergénérationnel, en facilitant l'expression des attentes des personnes âgées et de leurs proches dans les processus décisionnels liés au logement. Toutefois, la recherche sur les postures habitantes menée à Bordeaux montre que cette communication est rarement institutionnalisée et que les décisions résidentielles restent souvent cloisonnées à l'échelle individuelle. Dans le cadre de l'étude sur l'ergonomie du mobilier domestique à Drummonville, cette même dynamique se traduit par une faible implication des usagers dans la conception des aménagements, limitant ainsi leur efficacité. La question de la participation active des aînés et de leur entourage aux décisions qui les concernent apparaît comme un enjeu central pour le maintien d'une cohésion sociale et d'une gestion partagée des espaces de vie.

Résistances aux innovations et inertie des pratiques

L'ensemble des contributions met en lumière une réticence persistante à l'égard des innovations en matière d'habitat et d'aménagement pour les aînés. L'analyse des postures habitantes réalisée à Bordeaux révèle notamment un attachement marqué au logement et aux habitudes établies, qui freine la mise en œuvre de solutions pourtant essentielles à la sécurisation des espaces de vie. Cette inertie se manifeste également dans la gestion des résidences collectives : dans le cas des coopératives étudiées à Montréal, les résistances structurelles entravent la mise en place de nouvelles pratiques de gouvernance ou de participation, souvent perçues comme intrusives ou mal légitimées. L'outil Emilia, bien que conçu pour accompagner les aînés dans leurs choix résidentiels, doit composer avec une fracture numérique qui limite son accessibilité auprès des publics les plus âgés. De même, l'étude menée à Drummondville met en évidence la difficulté d'intégrer des équipements adaptés aux réalités du vieillissement dans les lieux de vie, en raison d'une adhésion insuffisante aux transformations matérielles nécessaires. Ces résistances traduisent des freins culturels et cognitifs qui nécessitent un travail d'accompagnement et de pédagogie pour permettre une acceptation progressive des solutions innovantes. Une réflexion concertée sur la manière d'intégrer ces transformations dans le quotidien des aînés apparaît dès lors indispensable pour garantir leur succès et leur pérennité.

Inégalités structurelles dans l'accès au logement adapté

L'un des enseignements majeurs des travaux de cette séance réside dans la mise en lumière des inégalités structurelles qui façonnent l'accès à un logement sécurisé et adapté au vieillissement. L'étude des postures habitantes à Bordeaux souligne ainsi les écarts existants entre propriétaires et locataires, les premiers bénéficiant d'une plus grande marge de manœuvre pour aménager leur cadre de vie. L'outil Emilia tente de réduire cette fracture en centralisant les informations sur les options de logement disponibles, mais son efficacité demeure tributaire de sa diffusion auprès des populations les plus vulnérables. À Montréal, les coopératives d'habitation visitées, bien que plus abordables que le parc privé, présentent de nombreux défauts d'accessibilité : bâtiments à trois étages sans ascenseur, absence d'espaces communs chauffés, manque de stationnement. Les personnes âgées doivent composer avec ces contraintes en adaptant leurs pratiques quotidiennes, au prix d'une autonomie réduite. Enfin, la recherche sur la vanité évolutive illustre la difficulté d'intégrer des infrastructures inclusives dans des logements conçus selon des normes inadaptées au vieillissement. Ces disparités d'accès à des logements adaptés ne sont pas marginales : elles structurent durablement les conditions de maintien à domicile des aînés et doivent être traitées comme un enjeu de justice spatiale.

5.10 LOGEMENT - SÉANCE D - TABLE RONDE

Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général du Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA), France.

Sébastien Lord, Professeur titulaire, professeur titulaire, Université de Montréal, Directeur de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge, Québec.

Sonia Jurado, Directrice des Résidences Paul Pratt, Longueuil, Québec.

Martin Bécotte, Chargé de projet Unir et bâtir et Directeur du développement et de la vie associative, Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie, Québec.

Séance présidée par Chantelle l'Heureux

Le logement comme enjeu central des parcours de vieillissement

La table ronde repose sur une idée forte : le logement ne constitue pas simplement un contenant résidentiel, mais un support fondamental de l'autonomie, de la santé, de la sécurité et de la participation sociale des personnes vieillissantes. Les échanges montrent bien que le logement doit être pensé dans une perspective plus large que celle de l'hébergement. Il est à la fois un espace matériel, un milieu de vie, un ancrage relationnel et un élément structurant du parcours de vieillissement.

Cette perspective conduit les intervenants à déplacer la réflexion. Il ne s'agit pas seulement de produire des unités ou d'augmenter l'offre, mais de comprendre quel type de logement, dans quel environnement, avec quel accompagnement et pour quels profils de personnes. Le vieillissement y apparaît comme un processus différencié, inscrit dans des trajectoires de vie hétérogènes, ce qui rend inadéquate toute réponse uniforme.

L'un des apports majeurs de la table ronde est de mettre en contraste deux systèmes.

Deux modèles institutionnels contrastés

1) En France : un cadre public structurant, mais complexe

Le cas français se caractérise par une forte centralité de l'État et par l'existence d'un appareillage réglementaire, financier et planificateur relativement dense. Le logement est inscrit dans des outils de planification territoriale, et la question du vieillissement tend progressivement à être intégrée dans les documents stratégiques. Le parcours résidentiel est reconnu comme un enjeu de politique publique, ce qui permet de penser l'articulation entre domicile, habitat intermédiaire, habitat inclusif, résidences et établissements.

Cependant, cette structuration a pour contrepartie une grande complexité administrative et réglementaire. Les échanges montrent que la planification française n'élimine pas les tensions : elle les organise, mais au prix de dispositifs lourds, croisés, parfois contradictoires, notamment entre les objectifs de logement social, les contraintes foncières, les normes d'attribution et les ambitions d'innovation.

2) Au Québec : pluralité d'acteurs, absence de vision intégrée

À l'inverse, le Québec apparaît comme un système beaucoup plus fragmenté, dans lequel l'État ne joue pas un rôle directeur comparable. Le logement des personnes vieillissantes y est largement renvoyé à une logique de responsabilité individuelle, complétée par l'initiative privée et, de façon cruciale, par l'engagement du secteur communautaire. Le vieillissement n'y semble pas véritablement inscrit dans une vision nationale cohérente des parcours résidentiels.

Cette absence de cadre intégré produit plusieurs effets : développement inégal de l'offre selon les territoires, dépendance aux opportunités locales, manque de continuité entre les différentes formes de logement, faible arrimage entre logement, soutien à domicile et politiques urbaines. Ainsi, les acteurs québécois présents autour de la table décrivent un système où les réponses existent, mais de manière morcelée, souvent réactive, et sans réelle orchestration d'ensemble.

Le financement comme révélateur d'un choix de société

Les échanges montrent avec force que la question du financement n'est pas simplement technique : elle renvoie à un choix politique fondamental sur la place du logement social et communautaire dans la société.

1) Au Québec : sous-financement chronique et contradictions politiques

Les intervenants québécois décrivent un système marqué par la rareté des fonds, la lenteur des montages et l'écart constant entre les coûts réels de développement et les paramètres retenus par les programmes publics. Il ressort très clairement que le logement communautaire fonctionne dans un régime de pénurie : il faut se battre pour obtenir les ressources, patienter durant des années, et composer avec des programmes insuffisamment adaptés aux réalités contemporaines.

Ce sous-financement est d'autant plus frappant qu'il contraste avec l'ampleur des soutiens publics accordés, directement ou indirectement, au marché privé. L'analyse proposée est donc critique : au Québec, les dépenses publiques en habitation profiteraient davantage aux ménages les mieux dotés en patrimoine qu'aux populations les plus vulnérables, ce qui accentue les inégalités résidentielles.

2) En France : financement mieux structuré, mais sous tension

Le modèle français apparaît plus stable dans ses mécanismes, notamment grâce aux prêts à bas taux, aux subventions croisées et aux outils publics de portage foncier. Toutefois, les intervenants soulignent que ce système n'est pas pour autant à l'abri des tensions. La montée des coûts, la pression foncière, l'inflation et le ralentissement de la rotation dans le parc social fragilisent les équilibres existants.

La différence essentielle tient donc moins à l'absence ou à la présence de difficultés qu'à la nature de celles-ci : au Québec, le problème est celui de l'insuffisance et de la discontinuité des outils; en France, il est celui de la complexité de leur mise en cohérence dans un contexte de tensions accrues.

Le parcours résidentiel comme impensé québécois et cadre structurant français

La notion de parcours résidentiel constitue l'un des clivages analytiques les plus nets entre les deux contextes.

En France, cette notion semble fournir un cadre de pensée relativement installé. Elle permet de ne pas opposer maintien à domicile et hébergement institutionnel, mais de réfléchir à une gamme de solutions qui peuvent se succéder selon les besoins, les capacités et les aspirations. Le « chez-soi » n'y est pas défini uniquement comme le logement occupé de longue date, mais comme une réalité évolutive pouvant prendre plusieurs formes.

Au Québec, au contraire, les échanges montrent que cette logique de parcours est très peu institutionnalisée. Le système soutient d'un côté le maintien à domicile, et de l'autre laisse se développer un marché privé des résidences pour aînés, mais sans véritables options intermédiaires accessibles et diversifiées. Cette absence de continuité produit un vide entre le domicile autonome et la résidence privée, vide que le communautaire tente de combler, sans disposer pour autant des moyens suffisants pour le faire à grande échelle.

L'un des constats les plus importants de la table ronde est donc que l'offre québécoise ne correspond pas à la diversité réelle des trajectoires de vieillissement, notamment pour les ménages modestes, les locataires ou les personnes qui n'ont pas besoin d'un environnement fortement médicalisé, mais qui ne peuvent plus demeurer dans leur logement sans soutien.

Le logement ne suffit pas : l'importance décisive de l'accompagnement

Un des fils rouges les plus marquants de la discussion est l'idée que la réussite d'un projet de logement pour personnes vieillissantes dépend autant de l'accompagnement que du bâti lui-même.

Les représentants des Habitations Paul Pratt insistent sur le fait qu'un immeuble, même bien conçu, ne constitue pas en soi une réponse complète. Ce qui fait tenir un milieu de vie, c'est la présence d'un soutien communautaire, d'un accompagnement psychosocial, d'une capacité d'intervention individuelle et collective, et d'un arrimage avec les réseaux de santé et de services sociaux. Le vieillissement s'accompagne souvent d'une fragilisation graduelle qui exige non seulement un logement adéquat, mais aussi des formes souples de présence, de médiation et d'appui.

Cette dimension est particulièrement importante dans la perspective du maintien en logement. Elle fait apparaître les limites d'une vision strictement immobilière du problème. La table ronde montre ainsi que penser le logement sans penser la vie quotidienne, l'accompagnement et les transitions de perte d'autonomie revient à produire des réponses incomplètes.

L'échelle territoriale et la question du foncier : construire oui, mais où et pour quoi faire ?

Un autre thème majeur concerne la localisation et la qualité territoriale des projets. Plusieurs interventions rappellent qu'il ne suffit pas de construire du logement; encore faut-il qu'il soit situé dans des environnements favorables au vieillissement. Cette question est particulièrement développée du côté français, avec l'idée de « zones favorables au vieillissement », mais elle résonne aussi fortement dans les critiques formulées au Québec.

Le choix du site, l'accès aux commerces, aux transports, aux services, à la vie sociale et aux ressources de proximité apparaissent comme des conditions structurantes de la réussite résidentielle. Un logement bien conçu mais mal localisé risque d'accentuer l'isolement. À l'inverse, un projet bien inséré dans son territoire peut renforcer l'autonomie et la participation.

Le foncier apparaît donc comme un enjeu stratégique. Sa rareté, son coût et les arbitrages politiques entourant son usage constituent l'un des principaux verrous du développement d'une offre adaptée.

Conditions gagnantes : vers une vision plus systémique

Au-delà des différences de contexte, la table ronde fait émerger plusieurs conditions gagnantes convergentes :

- La première est l'existence d'un leadership public clair, capable de reconnaître le logement comme un enjeu collectif plutôt que comme une simple affaire individuelle ou de marché.
- La deuxième est la mise en place d'une planification territoriale cohérente, articulant logement, vieillissement, mobilité, services et mixité sociale.
- La troisième est l'importance d'un financement prévisible, suffisant et flexible, qui permette non seulement de construire, mais aussi de soutenir la vie des projets dans la durée.
- La quatrième est la reconnaissance du rôle du soutien communautaire, de l'accompagnement et de la participation des locataires à la gouvernance.

Enfin, la cinquième est la nécessité de penser une diversité réelle d'options résidentielles, ajustées à la pluralité des parcours de vieillissement et non à une représentation standardisée de la vieillesse.

Conclusion

Cette table ronde montre que la question du logement adapté au vieillissement ne se réduit ni à l'architecture, ni au financement, ni même à la seule politique sociale. Elle se situe à l'intersection de plusieurs registres : justice résidentielle, gouvernance publique, solidarité intergénérationnelle, santé, aménagement et droit à choisir son mode d'habiter en vieillissant.

L'apport principal de la comparaison France-Québec est de faire apparaître, d'un côté, les bénéfices d'un cadre public plus structuré et, de l'autre, la force mais aussi les limites d'une réponse portée par le communautaire dans un contexte de désengagement relatif de l'État. Dans les deux cas, une même exigence s'impose : sortir d'une logique de réponse ponctuelle ou segmentée pour construire une véritable politique des parcours résidentiels, capable de reconnaître la diversité des besoins, des capacités, des ressources et des aspirations des personnes vieillissantes.

5.11 LOGEMENT / RÉSIDENCE

Vivre en résidence autonomie : entre recherche d'indépendance et promotion du collectif

Présenté par Anne-Bérénice Simzac

Personnes âgées et habitat en France, un nouveau souffle

Présenté par Guy Tapie

De la conception à l'application d'un modèle innovant d'accompagnement centré sur les habitants d'EMS : dialogue sur l'expérimentation du modèle AEDIS « comme à la maison »

Présenté par David Favre et Aurélie Chopard-dit-Juan

Parler de la mort en EMS et en EHPAD. Vers une compréhension de l'expérience subjective du grand âge en établissement d'hébergement

Présenté par Aurélie Chopard-dit-Jean, Dario Spini et Magalie Bonnet

Les modèles résidentiels destinés aux personnes âgées évoluent sous l'effet de transformations démographiques, sociales et politiques qui interrogent la place accordée à l'autonomie, à la vie collective et à l'accompagnement en fin de vie. Les contributions présentées dane cette séance explorent ces mutations à travers des perspectives complémentaires : redéfinition de l'autonomie en institution, émergence de l'habitat coopératif, prise en compte du questionnement existentiel des résidents et adaptation des services aux attentes individuelles. Ces analyses mettent en lumière les tensions entre cadre institutionnel et aspirations personnelles, tout en esquissant des pistes pour des environnements de vie plus respectueux des parcours et des choix des aînés.

Redéfinir l'autonomie des résidents

L'autonomie des personnes âgées en résidence constitue un enjeu central des politiques de logement et d'accompagnement du vieillissement. Pourtant, sa définition diverge considérablement entre les institutions et les résidents eux-mêmes. D'un côté, leur autonomie est évaluée selon des critères fonctionnels, basés sur leur capacité à accomplir des gestes du quotidien. De l'autre, les résidents revendiquent une autonomie avant tout décisionnelle, fondée sur la liberté de choisir leur rythme de vie, leurs interactions sociales et leurs activités quotidiennes. Cette dissonance conceptuelle engendre des tensions entre les établissements et les seniors qui y vivent. Il apparaît impératif de reconsidérer les modèles d'accompagnement en

intégrant pleinement l'aspiration des aînés à conserver un pouvoir d'agir sur leur quotidien. L'adaptation des cadres réglementaires et des pratiques institutionnelles à cette exigence ne saurait être éludée. Il s'agit, en somme, de dépasser une approche strictement médico-sociale pour concevoir des environnements de vie où l'individu demeure acteur de ses choix. Une telle perspective exige une refonte des modes de gouvernance des établissements, mais aussi une redéfinition des indicateurs d'autonomie, qui devient la capacité de décider pour soi-même, dans une continuité de vie digne et choisie.

L'habitat coopératif : vers un modèle résidentiel alternatif

L'habitat coopératif pour personnes âgées s'impose comme une alternative crédible aux établissements institutionnels traditionnels, en proposant un mode de vie fondé sur l'autogestion, la mutualisation des ressources et la solidarité intergénérationnelle. Contrairement aux dispositifs classiques, ces modèles résidentiels permettent aux aînés de conserver une maîtrise directe sur l'organisation de leur cadre de vie, tout en bénéficiant d'un environnement collectif stimulant et sécurisé. C'est le cas du projet d'habitat coopératif pour personnes âgées dans la métropole de Bordeaux, conçu et géré directement par un groupe d'aînés dans une logique d'auto-organisation fondée sur la solidarité, l'inclusion sociale et le refus des formes traditionnelles de dépendance institutionnelle. La participation active des résidents dans la conception et la gestion de tels lieux favorise un équilibre entre espace privé et espaces partagés, garantissant à la fois autonomie individuelle et dynamique communautaire. Toutefois, la diffusion de ces initiatives demeure encore limitée, freinée par la complexité administrative, financière et juridique de leur mise en place. Ces modèles restent aujourd'hui l'apanage de populations socialement et culturellement homogènes, souvent dotées d'un capital éducatif et économique conséquent. Dès lors, la question de leur accessibilité et de leur reproductibilité à plus large échelle mérite d'être posée. La reconnaissance de ces formes d'habitat dans les politiques publiques de logement pour aînés constitue une piste de réflexion essentielle pour répondre aux attentes d'une génération de retraités en quête de nouvelles modalités résidentielles, conciliant indépendance et sociabilité.

Fin de vie et accompagnement humain : un impératif éthique

L'entrée en établissement pour personnes âgées s'accompagne souvent d'une prise de conscience plus aiguë de la fin de vie. Une étude menée entre la France et la Suisse auprès de personnes âgées vivant en EHPAD ou EMS (établissement médico-social) montre que ce moment est fréquemment perçu comme une rupture identitaire et sociale, caractérisée par une oscillation entre lassitude de vivre et attachement

aux petits plaisirs du quotidien. Cet état introspectif demeure pourtant largement sous-estimé dans la prise en charge institutionnelle, où la priorité est donnée à l'encadrement médical et à la gestion des soins. Or, l'étude montre que les résidents expriment un besoin fondamental d'échanger sur ces sujets, dans une perspective d'anticiper et de mieux appréhender les derniers moments de leur existence. La reconnaissance de cette demande impose une évolution des pratiques, intégrant une approche une approche psychosociale et existentielle, respectueuse du vécu subjectif. La reconnaissance de la spiritualité, de l'identité et du lien social comme composantes essentielles du bien-être en fin de vie nécessite une meilleure formation des professionnels et une revalorisation des temps relationnels, souvent invisibilisés dans les institutions.

L'adaptation des services aux rythmes et attentes des résidents

Les établissements pour personnes âgées fonctionnent encore largement selon des schémas organisationnels standardisés, imposant aux résidents des horaires et des pratiques qui se heurtent à la diversité des rythmes biologiques, des modes de vie et des attentes individuelles. En Suisse romande, un projet pilote mené par une fondation gériatrique a expérimenté un modèle innovant d'organisation fondé sur la gouvernance partagée et un cadre architectural adapté. L'objectif est de rompre avec la planification rigide des journées (repas à heures fixes, programmes d'activités figés) en proposant un accompagnement plus souple, où les résidents peuvent co-construire leur emploi du temps avec les professionnels. Toutefois, cette mutation se heurte à des contraintes administratives et budgétaires, qui tendent à favoriser l'efficacité gestionnaire au détriment de la personnalisation des services. Si ce modèle ne peut être généralisé sans adaptation, il montre que la prise en compte des rythmes et besoins individuels améliore la qualité de vie des résidents et redonne du sens au travail des soignants. De telles alternatives impliquent un changement structurel profond, tant dans la gouvernance des établissements que dans la formation des professionnels, appelés à adopter une posture plus attentive et réactive. La mise en place de dispositifs favorisant une plus grande flexibilité organisationnelle pourrait constituer une avancée décisive vers un modèle résidentiel plus respectueux des trajectoires et des préférences individuelles, offrant aux personnes âgées un cadre de vie plus proche de celui du domicile, où la liberté et l'autonomie ne sont pas synonymes de renoncement.

5.12 MADA (Municipalité Amie Des Aînés)

Quel impact du label ami des aînés sur les démarches participatives menées dans les territoires français ?

Présenté par Angélique Giacomini

Le programme Ville-amie des aînés : portrait de son déploiement au Nouveau-Brunswick

Présenté par Mario Paris et Majella Simard

Leçons apprises à la mise en place de la démarche MADA : l'exemple de l'échec de Bathurst au Nouveau-Brunswick

Présenté par Majella Simard et Mario Paris

Villes amies des aînés et crise du logement : un très mauvais mélange. Réflexions depuis Montréal, Canada.

Présenté par Julien Simard

Séance présidée par Pierre-Olivier Lefebvre

Les contributions de cette séance ont offert un éclairage contrasté sur la mise en œuvre du programme « Municipalité amie des aînés (MADA) », en France et au Canada. À travers l'analyse de démarches locales, d'évaluations à l'échelle provinciale et d'expériences de terrain, ces interventions interrogent la portée réelle des politiques de vieillissement actif. Elles mettent en évidence les écarts entre intentions et réalisations, les tensions entre participation formelle et représentativité effective, ainsi que les fragilités structurelles liées au pilotage local. Ces analyses invitent à penser la durabilité et la légitimité des démarches MADA au prisme de leurs retombées concrètes.

L'absence de suivi structuré comme frein à l'impact durable

L'analyse croisée des expériences françaises et canadiennes révèle un constat préoccupant : les plans d'action élaborés dans le cadre des démarches MADA peinent à se traduire en transformations effectives des milieux de vie. À l'échelle nationale française, si le label cherche à structurer l'action dans la durée à travers des niveaux de progression et une logique de réévaluation, il peine à maintenir une dynamique concrète après l'élan initial du projet. À Montréal, malgré des engagements répétés en faveur du logement des aînés, très peu de projets aboutissent, notamment en raison d'un manque de financement structurel et d'une faible capacité à contraindre

les acteurs privés. Au Nouveau-Brunswick, les études suggèrent que le respect des étapes procédurales du programme MADA masque souvent une faible concrétisation sur le terrain. L'absence de plan d'action formel et de suivi structuré révèle une démarche restée largement symbolique. Ces observations convergent vers une même question : comment assurer la continuité des engagements pris, au-delà du temps politique ou des effets d'annonce ? Ces exemples soulignent la fragilité des démarches locales lorsqu'elles ne sont pas soutenues par des ressources pérennes et un suivi institutionnalisé.

L'enjeu de la représentativité dans les démarches participatives

La participation des aînés constitue une pierre angulaire des démarches MADA, mais les modalités de consultation, ainsi que la composition des groupes sollicités, soulèvent d'importants enjeux de représentativité. En France, la labellisation impose l'inclusion d'un certain quota de personnes âgées dans les diagnostics participatifs. Cependant, la diversité exigée – en termes de genre, d'âge, d'autonomie ou de parcours migratoire – se révèle difficile à atteindre sur le terrain, les publics mobilisés provenant quasi exclusivement du tissu associatif traditionnel. Ce déficit entraîne des plans d'action qui ne répondent pas aux besoins des populations non représentées. Au Nouveau-Brunswick, les municipalités ont souvent recours à des sondages pour évaluer les besoins, méthode jugée plus accessible mais qui s'avère moins apte à recueillir des récits complexes ou à engager une participation active, en proposant des exercices de réponse standardisée. À Bathurst, l'absence d'organismes communautaires dans le comité de pilotage, conjuguée à la tenue de réunions uniquement en anglais, a conduit à une exclusion tacite d'une partie des aînés francophones, pourtant majoritaires. Cette déconnexion entre les intentions inclusives et la mise en œuvre effective fragilise la pertinence des actions proposées, et réduit la capacité des programmes à transformer les conditions de vie des aînés les plus vulnérables.

Le leadership individuel : levier ou facteur de fragilité ?

La dépendance à un leadership individuel constitue une vulnérabilité structurelle récurrente dans les projets MADA. Si l'initiative locale repose fréquemment sur l'engagement d'un acteur moteur, l'absence de relais institutionnels ou communautaires pérennise une logique de personnalisation du projet, souvent au détriment de son enracinement territorial. Le cas de Bathurst en témoigne : porté par un retraité anglophone venu de l'extérieur, le projet a rapidement perdu sa dynamique après le désengagement du principal porteur. Le comité de pilotage, constitué sans ancrage local durable, n'a pas permis l'émergence d'une gouvernance partagée, ni

la transmission des responsabilités. Le modèle français cherche pallier ce manque d'ancrage en favorisant l'inclusion formelle des habitants dans les comités de pilotage, non pas comme simples témoins, mais comme « sénateurs de la participation » à former et accompagner. Cette orientation souligne la nécessité d'un accompagnement actif des acteurs citoyens, non seulement pour valider leur présence symbolique, mais pour construire une capacité effective d'intervention. La durabilité des démarches repose ainsi non seulement sur une mobilisation initiale, mais sur une capacité collective à construire des relais, à distribuer les responsabilités et à garantir une gouvernance continue, indépendante de la seule énergie d'un individu.

Le biais d'optimisme dans l'évaluation des projets

L'un des enseignements transversaux les plus saillants des études menées concerne l'écart persistant entre les discours institutionnels produits autour des démarches MADA et les réalités vécues par les acteurs de terrain. L'étude menée au Nouveau-Brunswick illustre de manière exemplaire cette dissonance : les résultats du questionnaire dressent un portrait très favorable de l'avancement des démarches, qui se révèle peu corrélé à l'observation qualitative des dynamiques locales. Cette tendance à l'optimisme évaluatif, renforcée par la pression à la conformité, masque des tensions, des manques de coordination et des zones d'ombre, en particulier sur les aspects liés à la mise en œuvre et à la gouvernance. À Montréal, cette même divergence se manifeste par une rhétorique volontariste en matière d'habitat, peu suivie d'effets concrets. La reconnaissance d'un tel écart ne doit pas être perçue comme une remise en cause des intentions portées par les démarches MADA, mais comme un appel à affiner les outils d'évaluation et de pilotage. Il s'agit de développer une culture de la réflexivité collective, apte à articuler les ambitions normatives du programme avec les contraintes propres à chaque territoire, et à rendre visibles les conditions réelles de son efficacité.

5.13 MILIEUX DE VIE - SÉANCE A

Recherche-action évaluative évolutive et transformations sociales : « Culture aux aînés », un projet d'impact collectif visant à réduire l'isolement social des personnes ainées en milieu rural au Québec

Présenté par Kheira Belhadj-Ziane, France Jodoin, Jean-François Allaire, Jose Grenier et Claude Charpentier

Penser le vieillissement au prisme des milieux de vie : une comparaison Franco-Allemande

Présenté par Thibauld Moulaert, Marion Scheider-Yilmaz, Anna Wanka et Anamaria Depner

Vieillir en montagne en Suisse et aux Etats-Unis : des expériences territoriales particulières

Présenté par Marion Repetti, Melody Pralong, Rachel Wagner et Sadie Snow

Vieillir dans une commune littorale : Des territoires sous enjeux et sous pression

Présenté par Anne-Bérénice Simzac et Élodie Llobet

Séance présidée par Espace MUNI

Les projets présentés dans de cette séance explorent les manières concrètes dont les milieux de vie influencent l'expérience du vieillissement. Menées au Québec, en France, en Suisse et aux États-Unis, ces recherches s'ancrent dans des contextes territoriaux contrastés où les défis liés à l'isolement, à l'accès aux services ou à la précarité se manifestent avec une intensité particulière. Qu'ils mobilisent la médiation culturelle, l'analyse biographique ou la comparaison conceptuelle, tous montrent que les environnements façonnent les possibilités de lien, d'apprentissage et de participation. Ces recherches soulignent la nécessité de penser le vieillissement à partir des territoires et d'en faire des leviers d'inclusion sociale, d'autonomie et de dignité.

Tisser des liens sociaux durables

Le vieillissement s'accompagne souvent d'une réduction des réseaux sociaux, ce qui peut favoriser l'isolement et la solitude. Toutefois, les propositions montrent que des dispositifs ciblés peuvent pallier cette dynamique en créant des opportunités d'interaction significatives. Au Québec, le projet *Culture aux aînés* dans les MRC des

Sources et du Val-Saint-François mobilise la médiation culturelle pour favoriser des liens durables entre personnes âgées et communauté. L'activité artistique y devient un prétexte pour créer des relations de qualité et déconstruire les stéréotypes liés à la vieillesse comme l'incompétence ou la passivité. Dans les Appalaches (États-Unis) et le canton du Valais (Suisse), les études révèlent que malgré l'isolement, des formes de sociabilité persistent grâce à des solidarités informelles. Ces liens, bien que fragiles, apparaissent essentiels au maintien de la santé mentale des aînés. Enfin, dans les communes littorales françaises comme La Rochelle, Biscarosse ou Saint-Cyr-sur-Mer, les élus soulignent les difficultés à intégrer les nouveaux arrivants âgés dans les réseaux sociaux locaux, faute de structures adaptées. Dans tous ces contextes, la création de liens sociaux ne relève pas uniquement de l'offre de services, mais bien d'un travail relationnel qui nécessite confiance, sécurité, et reconnaissance mutuelle, particulièrement dans des environnements marqués par des défis démographiques ou territoriaux.

Le territoire, matrice du vieillissement

Loin d'être un simple arrière-plan des expériences de vieillissement, le territoire s'en révèle être un acteur à part entière, en façonnant les possibilités d'autonomie, d'inclusion et de participation sociale des aînés. Les recherches menées en France, au Québec, en Suisse et aux États-Unis montrent que l'environnement physique et institutionnel influence directement les conditions de vie des aînés. Dans les régions montagneuses, le relief, la dispersion de l'habitat et la faible densité de services rendent l'accès aux soins et à la mobilité particulièrement ardue. Les politiques d'aménagement y restent souvent peu sensibles aux réalités du vieillissement. À l'inverse, les zones littorales françaises, bien que mieux desservies, connaissent une pression démographique forte et doivent gérer une cohabitation parfois complexe entre résidents permanents âgés et flux saisonniers. Les travaux présentés montrent ainsi que les inégalités territoriales exacerbent les vulnérabilités liées à l'âge : accès différencié aux services de santé, disparités en matière de mobilité, précarité résidentielle accrue dans les environnements les plus attractifs, mais également les plus fragiles. Toutefois, ces espaces ne sont pas des fatalités géographiques. Ils peuvent devenir des leviers d'innovation sociale lorsque les politiques publiques s'ancrent dans une lecture fine des réalités locales. La question n'est donc pas de savoir où l'on vieillit, mais comment les milieux sont structurés pour accueillir, soutenir et valoriser les trajectoires de vieillissement. L'articulation entre aménagement du territoire, urbanisme inclusif et participation des habitants constitue ainsi un horizon stratégique pour penser des milieux de vie favorables au vieillissement.

Parcours de vie et inégalités cumulatives

Le vieillissement peut être un processus qui amplifie des inégalités construites tout au long de la vie. Dans les recherches menées en Suisse (Valais) et aux États-Unis (Appalaches), les parcours des personnes âgées en situation de pauvreté révèlent une accumulation de désavantages : conditions de travail difficiles, accès limité à l'éducation ou aux soins, discriminations raciales ou de genre. Ces expériences laissent des marques durables sur la santé physique et mentale, sur les trajectoires résidentielles et sur les revenus à la retraite. Au Québec, les participants du projet Culture aux aînés expriment également des freins à la participation culturelle liés à des normes sociales intériorisées, créant un sentiment d'illégitimité. Dans les communes littorales françaises, la flambée immobilière rend difficile le maintien des aînés précaires dans des logements adaptés, accentuant les inégalités territoriales. Cette perspective invite à dépasser les approches segmentées des politiques publiques, qui considèrent trop rarement la profondeur historique des trajectoires de vie et de vieillissement. La précarité des seniors, issue d'un enchevêtrement de facteurs sociaux et structurels, souvent invisibles, exigent des réponses ancrées dans une lecture intersectionnelle des parcours de vie.

L'engagement citoyen des aînés

Au-delà des représentations réductrices qui enferment les personnes âgées dans des rôles passifs, les recherches réunies ici mettent en avant la richesse des formes d'engagement citoyen des aînés, comme levier sous-estimé de transformation sociale. La participation ne saurait y être limitée à des dispositifs consultatifs : elle constitue une dynamique essentielle d'émancipation, de reconnaissance et de co-construction du vivre-ensemble. Dans le projet Culture aux aînés mené en Estrie (Québec), les personnes âgées sont impliquées dès la conception des activités, contribuant à leur pertinence et à leur efficacité. La médiation culturelle devient alors un espace de co-création où les aînés ne sont pas simplement bénéficiaires, mais initiateurs. En France, les démarches Municipalité amie des aînés (MADA) reposent également sur des consultations citoyennes qui permettent aux aînés d'influencer directement les politiques d'aménagement et de services. Ces initiatives montrent que la reconnaissance des savoirs d'expérience n'est pas un supplément symbolique, mais un fondement essentiel pour concevoir des milieux de vie inclusifs. Cette dynamique s'étend même aux terrains de recherche : en Suisse et aux États-Unis, des dispositifs participatifs comme le photovoice ou les journaux de bord sont utilisés pour documenter les rapports à l'espace vécus par les retraités. Cette participation est un facteur de dignité, mais aussi un levier d'innovation sociale. Elle interroge les pratiques institutionnelles, la gouvernance des territoires et la place accordée à la parole des aînés dans l'espace public.

5.14 MILIEUX DE VIE - SÉANCE B

Penser l'aménagement des territoires au prisme de leur « triple vieillissement » et à partir du cas des municipalités japonaises

Présenté par Sophie Buhnik

Du quartier à la ville : la pluralité des expériences de réaménagements des usages dans l'avancée en âge

Présenté par Carlyne Berthot

Elderly participation in the conservation of environmental value areas

Présenté par Erika Ariadna Lopez Rosas, Rosario Nava Ramirez et Victor Manuel Martinez Lopez

Programme visiter une personne aînée – Montréal

Présenté par Marick Bertrand, Sébastien Hébert et Marilyn Alerte

Les projets présentés dans cette séance thématique interrogent les effets du vieillissement sur les milieux de vie, au croisement de perspectives sociales, territoriales et économiques. À travers des terrains situés en France, au Québec, au Japon et au Mexique, ils mettent en lumière des dynamiques concrètes : stratégies de mobilité, prévention de l'isolement, participation communautaire des aînés ou transformation du bâti. Loin d'une vision homogène du vieillissement, ces contributions révèlent des ajustements multiples – individuels et collectifs – face aux mutations sociales et territoriales, tout en soulignant la nécessité d'une action publique concertée pour soutenir des environnements inclusifs et durables.

Mobilité et adaptation des aînés

La mobilité constitue un enjeu déterminant pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées et révèle, à travers les stratégies qu'elles adoptent, une capacité de résilience face aux transformations urbaines et environnementales. L'enquête menée à Grenoble met en lumière la diversité des ajustements opérés par les aînés pour préserver leur accès à l'espace public : recours à des itinéraires alternatifs, anticipation des obstacles et adaptation aux contraintes météorologiques. Cette agilité contraste avec la situation observée au Japon, où le vieillissement du cadre bâti et la contraction des services de transport placent les personnes âgées dans une posture de vulnérabilité accrue, exacerbée par un ancrage résidentiel contraint. Loin de se limiter à une question d'accessibilité physique, la mobilité des aînés se révèle indissociable des choix d'aménagement urbain et des politiques publiques

qui les sous-tendent. Il apparaît impératif de penser ces stratégies d'adaptation non plus comme des ajustements individuels, mais comme des révélateurs des lacunes des environnements bâtis et des infrastructures de transport. L'inscription de ces enjeux dans une réflexion prospective sur l'urbanisme et les politiques de mobilité constitue un levier fondamental pour l'inclusion des personnes âgées dans la cité contemporaine.

Détection et prévention de l'isolement

L'isolement des personnes âgées constitue ensuite un facteur aggravant de nombreuses formes de vulnérabilité, notamment en matière de précarité, de maltraitance et d'exclusion sociale. L'initiative du Service de police de la Ville de Montréal met en évidence l'intérêt des approches proactives visant à identifier et accompagner les personnes âgées isolées, dont l'éloignement des dispositifs institutionnels les place en situation de fragilité extrême. Ce programme, déployé dans un cadre intersectoriel associant police, services sociaux et santé publique, illustre la nécessité d'une action concertée pour prévenir l'isolement et ses conséquences. De manière parallèle, l'exemple japonais souligne combien le déclin démographique et territorial piège les aînés dans des espaces urbains désertifiés et mal desservis. Loin d'être une simple conséquence du vieillissement, l'isolement s'affirme ainsi comme un phénomène systémique, révélateur de carences institutionnelles et de l'insuffisance des mécanismes de repérage et de soutien. Une refonte des approches traditionnelles s'impose, mobilisant à la fois des initiatives locales et des politiques publiques ambitieuses, pour garantir une meilleure inclusion des aînés et prévenir leur marginalisation progressive au sein de la société.

Vieillissement et transformation des territoires

Le vieillissement des populations ne se limite pas à un phénomène démographique, il redéfinit également en profondeur les dynamiques territoriales et les structures urbaines. L'analyse du « triple vieillissement » dans le contexte japonais met en évidence une interdépendance entre l'avancée en âge des habitants, l'obsolescence du cadre bâti et le vieillissement des professionnels en charge de l'urbanisme. Ce constat pose un défi majeur : comment repenser les espaces urbains lorsque ceux qui les conçoivent sont eux-mêmes touchés par les mêmes dynamiques ? Par contraste, l'expérience mexicaine illustre la manière dont les aînés, loin d'être des acteurs passifs de ces transformations, s'investissent activement dans la gestion et la préservation des ressources territoriales. Leur engagement dans des projets collectifs de gestion de l'eau témoigne d'une capacité à compenser certaines défaillances institutionnelles, révélant ainsi le potentiel des dynamiques intergénérationnelles et communautaires.

Ces observations soulignent l'urgence d'une réflexion globale sur l'articulation entre vieillissement et aménagement du territoire. Il devient impératif d'intégrer ces enjeux dans les politiques d'urbanisme et de développement, en veillant à mobiliser toutes les générations afin de garantir une adaptation durable et inclusive des espaces de vie.

Engagement des aînés dans la société

Enfin, le vieillissement interroge la place et le rôle des aînés dans le tissu social et économique. L'étude menée au Mexique illustre de manière éloquente la capacité des personnes âgées à s'engager activement dans la préservation de leur environnement, en développant des solutions collectives adaptées aux défis locaux. Cet engagement va bien au-delà de la seule gestion des ressources naturelles : il constitue un levier puissant pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement. À Montréal, l'initiative conjointe des forces de l'ordre et des services sociaux montre également que l'intégration des aînés dans des dispositifs collaboratifs est une réponse efficace à leur vulnérabilité. Ces expériences convergent vers un constat fondamental : le vieillissement ne doit pas être appréhendé comme une charge pour la société, mais comme un potentiel à mobiliser. Encourager la participation des aînés dans la vie collective nécessite cependant un changement de paradigme, impliquant une reconnaissance institutionnelle de leur rôle et la mise en place de politiques favorisant leur implication. Une telle démarche permettrait non seulement de valoriser leur contribution, mais aussi de repenser les dynamiques sociétales à l'aune de la transition démographique.

5.15 NUMÉRIQUE

Des pratiques d'utilisation du numérique plus sécuritaires, responsables et éthiques chez les personnes aînées : favoriser un vieillissement actif de la population québécoise

Présenté par Julie Castonguay, David Pellerin, Mathilde Perron, Anne-Laurence Savoie, Hatem Laroussi, Sophie Beauparlant, Charles Varin, Sophie Lefebvre, Carmen Lemelin, Marie-Ève Bédard, Mélanie Levasseur, Émilie Raymond, Julie Silveira, Annie Belcourt et Bruno Dion

Être influenceuses seniors en Chine : les dynamiques de l'engagement en ligne au vieil âge en contexte politique contraint

Présenté par Justine Rochot

Les technologies numériques, analyseurs des inégalités de trajectoires de vieillissement

Présenté par Vincent Caradec

Séance présidée par Christophe Humbert

Le développement des technologies numériques redéfinit profondément les dynamiques du vieillissement, entre opportunités d'inclusion et nouveaux défis sociétaux. Les recherches présentées dans ce colloque explorent les usages et enjeux du numérique chez les aînés à travers divers contextes : l'analyse des inégalités numériques en France, la formation aux pratiques informatiques sécuritaires au Québec et l'essor des influenceurs seniors en Chine. Ces études mettent en lumière des trajectoires hétérogènes, révélant à la fois les obstacles, les stratégies d'adaptation et les formes d'appropriation du numérique, tout en interrogeant les tensions entre autonomisation, marchandisation et exclusion technologique.

Socialisations différenciées au numérique

Les usages numériques des personnes âgées ne relèvent ni d'une compétence innée ni d'un déficit uniforme, mais s'inscrivent dans des trajectoires de socialisation profondément hétérogènes. Cette diversité est manifeste dans plusieurs contextes de recherche. En France, les données de l'enquête ELVIS montrent que l'initiation au numérique est liée à des contextes sociaux variés : les parcours professionnels (exposition à l'informatique au travail), les engagements associatifs (gestion de tâches numériques) et les environnements familiaux (soutien des enfants ou petits-

enfants). Au Québec, une recherche-action centrée sur la conception d'un jeu sérieux révèle que les aînés apprennent aussi par participation, lorsqu'ils sont intégrés dans le processus même de création de dispositifs éducatifs. En Chine, l'engagement autonome d'influenceuses âgées témoigne d'une socialisation par la pratique publique et performative. Ces résultats convergent pour mettre en évidence que la compétence numérique ne peut être réduite à un simple indicateur technique : elle est le produit d'expériences biographiques situées, de contextes d'apprentissage implicites ou formels, et de rapports différenciés aux normes technologiques. Penser les inégalités numériques implique ainsi de reconnaître les multiples formes d'apprentissage et les cadres sociaux qui les rendent possibles ou non au fil du vieillissement.

Représentations symboliques du vieillissement

Les projets présentés révèlent que les technologies numériques agissent comme des révélateurs des rapports symboliques au vieillissement. Au-delà de leur usage fonctionnel, elles participent à la manière dont les personnes âgées se perçoivent et sont perçues dans la société. En France, les résultats de l'enquête ELVIS mettent en évidence que la maîtrise – ou l'absence de maîtrise – des outils numériques est souvent interprétée en termes de statut social : se sentir à l'aise avec Internet peut signifier « rester dans la course », tandis que l'inverse est parfois vécu comme un signe d'exclusion ou de déclassement. En Chine, l'essor des influenceuses âgées sur les réseaux sociaux donne lieu à des mises en scène de soi valorisantes, mobilisant des imaginaires de style, de modernité ou d'autonomie, parfois en rupture avec les normes traditionnelles du vieillissement féminin. Du côté québécois, la promotion d'une compétence numérique critique et sécuritaire contribue également à inscrire les personnes âgées dans une dynamique de reconnaissance et de citoyenneté active. Ces exemples montrent que le rapport au numérique ne se limite pas à des pratiques techniques, mais engage des formes de subjectivation : il devient un prisme à travers lequel se rejouent les frontières de la vieillesse, entre autonomie, vulnérabilité et affirmation identitaire.

Risques numériques et régimes de protection

L'intégration des personnes âgées dans les environnements numériques expose des vulnérabilités spécifiques, tant techniques que relationnelles ou sociales. Les recherches québécoises soulignent une montée préoccupante des fraudes en ligne ciblant les aînés : escroqueries affectives, hameçonnage, usurpation d'identité. Ces menaces sont d'autant plus efficaces qu'elles exploitent la confiance et l'urgence émotionnelle pour manipuler les aînés. Pour y répondre, un projet de jeu sérieux vise à développer des compétences critiques, par le biais de scénarios interactifs

inspirés de situations réelles. En France, l'analyse des entretiens de l'enquête ELVIS révèle d'autres mécanismes de protection : les personnes peu familières avec les outils numériques mettent en place des stratégies de délégation (à un proche ou à un professionnel) ou de contournement (retour aux services en présentiel). En Chine, l'émergence de figures d'autorité âgées dans les espaces de vente en ligne témoigne d'une recherche de repères fiables dans un univers perçu comme incertain. Ces travaux mettent en lumière la nécessité d'une approche plurielle des vulnérabilités numériques, attentive aux dimensions techniques, sociales et affectives de l'accès en ligne. Ils invitent à penser les régimes de sécurisation non comme des solutions descendantes, mais comme des arrangements situés, inscrits dans des réseaux de relations et des économies morales spécifiques.

Nouveaux lieux de sociabilité numérique

Les espaces numériques ne sont pas seulement des outils de communication ou d'accès aux services : ils constituent des lieux de sociabilité à part entière pour les personnes âgées. Cette dynamique est manifeste dans les résultats québécois, où Internet est utilisé pour maintenir les liens familiaux, s'informer, briser l'isolement ou accéder à des ressources de santé. L'usage du numérique devient un vecteur d'ancrage social, à condition que les interfaces soient accessibles et adaptées aux capacités des aînés. En France, les entretiens menés dans le cadre de l'enquête ELVIS révèlent des formes d'entraide discrètes mais constantes : aide apportée par un conjoint, un voisin ou un agent de service, qui permet de maintenir une inscription minimale dans les circuits numériques. En Chine, les réseaux sociaux offrent un terrain d'expression inédit à des femmes âgées, qui y développent des communautés affinitaires, partagent des valeurs générationnelles, esthétiques ou morales, et mobilisent un public allant bien au-delà de leur propre classe d'âge. Ces espaces de sociabilité numérique, qu'ils soient discrets ou spectaculaires, témoignent d'un élargissement des modalités relationnelles du vieillissement. Ils participent à redéfinir les contours de l'appartenance, de l'interaction et de la visibilité sociale des personnes âgées dans un monde de plus en plus connecté.

5.16 PARTICIPATION - SÉANCE A

Favoriser la participation des personnes ainées dans le développement d'innovations socioterritoriales pour vieillir chez soi en contexte rural : expériences du laboratoire vivant MaillAGE

Présenté par Isabelle Marchand, Olivier Laau-Laurin, Jacob Cadieux et Caroline Longpré

Comprendre les liens vécus entre le chant choral des personnes aînées en Acadie et leur identité sociale

Présenté par Mario Paris et Monique Richard

L'engagement des seniors dans les petites villes : une analyse à partir de l'exemple de Billom en Auvergne

Présenté par Hélène Blasquiet

Les projets présentés dans cette séance explorent les multiples facettes de la participation des aînés, interrogeant ses modalités, ses effets et ses obstacles. À travers des projets ancrés dans des contextes variés, du laboratoire vivant des Laurentides à une chorale intergénérationnelle, en passant par l'engagement associatif en milieu rural, ces travaux révèlent comment les personnes âgées investissent l'espace social et politique. Ils mettent en lumière les défis liés à la reconnaissance, à l'accessibilité et à la pérennité des initiatives, tout en soulignant le rôle fondamental de l'engagement des aînés dans la cohésion et l'innovation sociales.

Pouvoir et reconnaissance sociale

Les analyses présentées mettent en exergue l'importance cruciale de la reconnaissance sociale dans l'engagement des aînés. Loin d'être uniforme, la participation des personnes âgées se trouve fortement conditionnée par des déterminants socio-économiques et culturels. Les individus disposant d'un capital social élevé, souvent issus des classes moyennes ou supérieures, s'intègrent plus aisément aux structures associatives et aux dispositifs de participation formelle. À l'inverse, les personnes issues des classes populaires, tout comme celles résidant en zones rurales isolées, rencontrent des obstacles significatifs dans leur inclusion aux processus décisionnels. Le laboratoire vivant des Laurentides illustre particulièrement ces tensions. Si la volonté d'une démarche collaborative est manifeste, les rapports de pouvoir entre experts académiques et citoyens freinent parfois l'appropriation effective du projet par les personnes concernées. Dans les campagnes françaises, la reconnaissance sociale des retraités récemment installés demeure également problématique : leur

participation aux instances locales est souvent perçue comme exogène, voire intrusive. Il apparaît ainsi essentiel d'élaborer des stratégies inclusives permettant de valoriser les savoirs expérientiels des aînés, tout en veillant à ne pas reproduire des dynamiques excluantes qui restreindraient leur engagement à une élite sociale et culturelle.

Participation et bien-être émotionnel

L'engagement des aînés dans des initiatives collectives dépasse la simple action citoyenne : il constitue un levier fondamental de bien-être psychologique et social. Les projets proposés montrent que la participation active favorise le renforcement de l'estime de soi, l'atténuation du sentiment d'isolement et l'ancrage dans un tissu relationnel dynamique. L'exemple de la chorale intergénérationnelle est particulièrement éloquent à cet égard. En créant un espace structurant où le partage et l'expression artistique sont mis à l'honneur, cette initiative permet aux participants de développer un sentiment d'appartenance renforcé, tout en stimulant leurs capacités cognitives et leur mémoire. Dans le cadre du laboratoire des Laurentides, l'implication des aînés dans l'identification des besoins et l'élaboration des solutions accroît également leur sentiment de valorisation sociale. Toutefois, ces bénéfices demeurent fragiles et tributaires de la pérennité des dispositifs. Une participation réduite à un exercice symbolique, où les contributions des aînés ne se traduiraient pas en actions concrètes, risquerait d'engendrer un sentiment de désillusion. Ainsi, l'enjeu ne réside pas uniquement dans l'invitation à participer, mais bien dans la capacité des institutions à intégrer de manière effective et durable les contributions des aînés au sein des processus décisionnels et opérationnels.

Accessibilité et obstacles structurels

La participation des aînés à la vie sociale et politique est fortement conditionnée par des facteurs structurels, notamment en matière de mobilité et d'accès aux infrastructures. L'étude menée dans les Laurentides met en évidence un enjeu central d'accessibilité : la dispersion géographique et l'insuffisance des services de transport limitent considérablement l'implication des personnes âgées, en particulier celles qui ne disposent pas de moyens de déplacement autonomes. Un constat similaire émerge des recherches sur la participation en milieu rural français, où la faible densité des réseaux de transport constitue un frein majeur à l'engagement associatif et citoyen. Au-delà des barrières physiques, la fracture numérique se révèle être un facteur d'exclusion déterminant. Dans plusieurs des initiatives étudiées, l'usage des technologies constitue un prérequis pour l'accès à l'information et aux espaces d'échange. Or, sans accompagnement adéquat, une partie des aînés se

trouve marginalisée, réduisant ainsi leur capacité à s'impliquer dans des démarches participatives. Face à ces défis, il apparaît nécessaire de développer des dispositifs de transports adaptés, des espaces de rencontre de proximité et des formations numériques accessibles afin d'assurer une participation inclusive. Une politique efficace en matière d'accessibilité doit reconnaître ces freins structurels et mettre en place des stratégies concrètes pour les surmonter.

Pérennité et transmission des projets

Si les initiatives visant à favoriser la participation des aînés rencontrent un succès indéniable à court terme, leur pérennisation demeure un enjeu majeur. L'analyse de la chorale intergénérationnelle met en lumière cette problématique : bien que cette activité suscite un fort engagement des participants, la question de la relève se pose avec acuité. L'implication des nouvelles générations reste incertaine, soulevant ainsi le risque d'une disparition progressive de l'initiative. Le laboratoire des Laurentides illustre également cette difficulté. Un projet participatif ne peut prospérer que si les acteurs engagés perçoivent des retombées tangibles et durables. Lorsque les résultats concrets tardent à émerger, l'enthousiasme initial peut s'estomper, compromettant ainsi l'implication des citoyens. Par ailleurs, le vieillissement des porteurs de projet et l'absence de mécanismes assurant la transition intergénérationnelle constituent des défis structurels. Pour garantir la transmission et la viabilité de ces initiatives, il convient de mettre en place des stratégies de renouvellement, impliquant un dialogue constant entre générations et une adaptation continue aux mutations sociétales. L'enjeu est de concevoir une participation qui ne soit pas ponctuelle, mais intégrée à une dynamique évolutive et pérenne au sein des communautés.

5.17 PARTICIPATION - SÉANCE B

Le transfert de connaissances pour engager les milieux de recherche et de pratique dans les transformations sociales et spatiales

Présenté par Julie Fortier, Julie Castonguay, Caroline Pelletier, Esther Djossa, Hélène Carbonneau, Valérie Poulin, Ginette Aubin, André Tourigny, Mario Paris, Pierre-Luc Turcotte et Adré Sévigny

Le cas de Bien vieillir chez soi Cocagne : Récit d'un projet de recherche participative ayant donné naissance à un guichet unique de services de soutien communautaire pour vieillir chez soi en milieu rural au Nouveau-Brunswick

Présenté par Catherine Bigonnesse

Qui sont les membres des conseils consultatifs de seniors ? Une comparaison des modalités de composition de trois conseils (France, Belgique, Allemagne)

Présenté par Marine Le Calvez

Élaboration participative et intergénérationnelle de principes d'accompagnement des transitions de fin de vie

Présenté par Sadije Mazreku, Murielle Pott et Guillaume Roulet

Les projets présentés dans cette séance explorent les multiples dimensions de la participation des aînés à travers des initiatives variées, ancrées dans des contextes socio-institutionnels distincts. Qu'il s'agisse de modèles communautaires innovants, de dispositifs d'accompagnement des transitions de vie, de mécanismes de transfert des connaissances ou de conseils de seniors, ces expériences témoignent d'une volonté commune : renforcer l'autonomie des aînés, valoriser leurs savoirs expérientiels et promouvoir des pratiques inclusives. L'analyse de leurs résultats met en lumière des dynamiques de participation porteuses de transformations sociales durables, tout en interrogeant les défis liés à l'inclusion, à la représentativité et à la pérennité des actions.

Modèles participatifs ancrés localement

L'efficacité des initiatives présentées repose sur l'adaptation des modèles participatifs aux spécificités des contextes locaux. Ainsi, le projet Bien vieillir chez soi à Cocagne illustre la pertinence de combiner des modèles existants, ajustés aux réalités d'une communauté rurale francophone confrontée à des défis démographiques

et socioéconomiques marqués. Cette approche hybride a permis de répondre efficacement aux défis spécifiques de l'isolement et de la précarité des aînés. De même, le projet suisse sur les transitions de fin de vie illustre l'importance d'un ancrage contextuel en intégrant des perspectives intergénérationnelles et communautaires dans la co-construction des principes d'accompagnement. L'étude comparative des conseils de seniors en France, en Allemagne et en Belgique révèle quant à elle que la diversité des structures participatives reflète des conceptions différenciées de la représentation citoyenne, façonnées par des traditions démocratiques et des cadres institutionnels variés. En somme, l'ancrage local apparaît non seulement comme un levier d'efficacité, mais aussi comme une condition sine qua non pour garantir la pertinence et la légitimité des dispositifs participatifs dans le champ du vieillissement.

Communautés engagées pour la durabilité

La durabilité des projets relatifs au vieillissement repose ensuite selon les contributions sur la capacité des communautés à s'engager de manière active et continue. L'expérience du projet Bien vieillir chez soi à Cocagne met en lumière le rôle fondamental des dynamiques communautaires dans la pérennisation des initiatives. L'implication soutenue des acteurs locaux, notamment à travers des figures de leadership communautaire, a permis non seulement de maintenir les services après la phase de financement initial, mais également d'en assurer l'expansion. Cette observation trouve un écho dans le projet suisse sur les transitions de fin de vie, où la co-construction des principes d'accompagnement, fondée sur des partenariats intersectoriels, a favorisé un ancrage durable des pratiques. Par ailleurs, l'étude sur le transfert des connaissances souligne l'importance des réseaux de collaboration entre chercheurs et praticiens pour assurer la continuité des savoirs au-delà des temporalités des projets. Ces exemples montrent que la durabilité des initiatives ne saurait être envisagée sans une mobilisation des communautés, fondée sur des relations de confiance et des mécanismes de gouvernance partagée, à même de soutenir des transformations sociales à long terme.

Savoirs des aînés comme ressources

La reconnaissance des savoirs expérientiels des aînés constitue de même un levier d'innovation sociale et de transformation des pratiques. Le projet Bien vieillir chez soi à Cocagne en offre une illustration éloquente : les besoins exprimés par les aînés ont directement orienté le développement de services adaptés, tels que le programme de repas à domicile, conçu à partir des préférences locales et des réalités du milieu. De même, le projet suisse sur l'accompagnement des transitions de fin de vie valorise l'expertise des résidents, considérés non pas comme de simples bénéficiaires de

services, mais comme des acteurs à part entière des décisions les concernant. L'étude comparative des conseils de seniors met également en exergue la diversité des formes d'engagement des aînés, qu'il s'agisse de participation individuelle ou de représentation au sein d'organisations collectives. Ces expériences convergent vers une même conclusion : l'intégration des vécus des aînés dans les processus décisionnels favorise non seulement l'élaboration de réponses plus pertinentes aux défis du vieillissement, mais renforce également l'autonomie et la capacité d'agir des personnes concernées.

Inclusion et représentativité des aînés

L'inclusion et la représentativité des aînés constituent enfin des enjeux majeurs pour la légitimité des dispositifs participatifs. L'expérience du projet Bien vieillir chez soi à Cocagne révèle les difficultés persistantes à rejoindre les personnes les plus isolées, notamment celles vivant en milieu rural ou en situation de précarité. Cette problématique est également au cœur de l'étude sur le transfert des connaissances, qui met en évidence des obstacles structurels à la diffusion des savoirs, tels que le manque de ressources, la complexité des outils de communication et l'absence de dispositifs de suivi à long terme. L'analyse des conseils de seniors révèle quant à elle une surreprésentation des aînés déjà engagés socialement, au détriment des voix des personnes en situation de vulnérabilité. Ces constats soulignent la nécessité de repenser les mécanismes de participation pour garantir une véritable diversité des points de vue. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir des espaces de parole, mais de mettre en place des stratégies proactives visant à inclure les publics les plus éloignés des sphères décisionnelles, afin de promouvoir une participation réellement équitable et représentative.

5.18 POLITIQUES - SÉANCE A

Vieillissement et habitat : transformations des politiques publiques en Suisse romande

Présenté par Valérie Hugentobler, Monika Piecek et Damien Mioranza

Gouvernance départementale de l'autonomie et visages diversifiés de la vieillesse : une analyse exploratoire des schémas départementaux de l'action sociale en Nouvelle-Aquitaine (France)

Présenté par Marie-Laure Pouchadon, Marina Honta et Manon Labarchede

Evaluación de proyectos innovadores de cuidados de larga duración y cuidados al final de la vida

Présenté par Juan María Prieto, Pablo De la Rosa, Carmen Rodriguez, Javier Garcia et Alvaro Elices

Des policiers comme partenaires des communautés bienveillantes envers les personnes vivant avec un trouble neurocognitif : Deux initiatives pour soutenir leur contribution

Présenté par Véronique Provencher, Julie Lacerte; Émile Dugré, Chantal Viscogliosi, Hélène Pigot, Solange Nkulikiyinka, Natasa Obradovic, Nathalie Delli-Colli et Marie-Josée Drolet

Les contributions de cette séance offrent un éclairage sur les mutations contemporaines des politiques de l'autonomie et du soin, à travers des analyses menées en Suisse, en France, en Espagne et au Québec. Ces travaux mettent en évidence la diversité des modèles d'accompagnement, les tensions entre autonomie et encadrement, l'émergence de nouvelles professions et les défis liés à l'innovation administrative. En croisant approches comparatives et études de terrain, elles interrogent la capacité des dispositifs en place à garantir des parcours d'accompagnement cohérents pour les aînées, adaptés aux réalités sociales et institutionnelles de chaque territoire.

Diversité des modèles de prise en charge

Les propositions illustrent la coexistence de modèles de prise en charge des personnes âgées très divers, influencés par des logiques institutionnelles et des contextes socio-politiques contrastés. En Suisse, les politiques varient entre une régulation centralisée, une diversification de l'offre et un désengagement de l'État, générant des dynamiques territoriales hétérogènes dans l'accès aux logements et aux services de

soins. En France, les schémas départementaux traduisent aussi des choix stratégiques différenciés, oscillant entre intégration des services et interventions fragmentaires ponctuelles et plus limitées. En Espagne, l'accent est mis sur l'adaptation aux réalités rurales avec des expérimentations visant à renforcer les soins à domicile et à répondre aux enjeux spécifiques liés à l'isolement géographique. Enfin, l'approche québécoise mobilise la police dans une démarche de prévention pour encadrer les personnes atteintes de troubles cognitifs, illustrant une approche sécuritaire spécifique. Ces disparités montrent que les politiques d'autonomie ne sont pas universelles mais façonnées par les contextes socio-économiques et culturels. Si certaines initiatives favorisent une meilleure coordination des acteurs, d'autres peinent à s'adapter aux besoins réels, renforçant les inégalités territoriales. L'enjeu majeur réside dans la capacité des dispositifs à évoluer vers des solutions souples et inclusives tout en évitant un cloisonnement des compétences.

Nouveaux métiers et coordination du Care

L'émergence de nouvelles professions dans le champ du Care est un élément clé des politiques d'autonomie et met en exergue des défis liés à la coordination interprofessionnelle. En Suisse, l'augmentation des postes de référents sociaux au sein des logements accompagnés traduit une évolution du rôle de l'accompagnement, distinct des soins médicaux, mais essentiel à la qualité de vie des résidents. En Espagne, l'expérimentation des assistants personnels introduit une figure centrale en connectant les personnes âgées aux services communautaires et en leur permettant de maintenir un lien social. En France, l'analyse des schémas départementaux met en lumière la nécessité de mieux organiser la coopération entre les travailleurs sociaux, les professionnels de santé et les aidants, afin d'éviter les ruptures dans les parcours d'accompagnement. Au Québec, la formation des policiers aux enjeux des troubles neurocognitifs vise à améliorer la prise en charge des situations d'urgence et à renforcer les collaborations avec les organismes spécialisés. Si ces nouveaux métiers du Care répondent à des besoins concrets, leur reconnaissance et leur assimilation aux parcours de vie des aînés restent à optimiser. La qualité des dispositifs dépendra donc de leur intégration efficace dans des réseaux coordonnés et accessibles.

Autonomie des personnes et encadrement

La tension entre préservation de l'autonomie des personnes âgées et encadrement institutionnel traverse l'ensemble des contributions de cette session. En Suisse, le développement des logements accompagnés illustre cette dialectique en proposant un cadre intermédiaire entre le maintien à domicile et l'institutionnalisation, tout en étant conditionné par des logiques économiques et politiques propres à chaque

canton. En France, les politiques départementales valorisent l'autonomie comme principe fondamental, bien que son application demeure souvent subordonnée à des impératifs de gestion des risques et de rationalisation des coûts. En Espagne, les projets pilotes insistent sur la personnalisation des soins et le respect des trajectoires de vie, mais les contraintes structurelles limitent parfois leur mise en œuvre effective. Au Québec, le programme « On rentre à la maison », destiné à prévenir les disparitions de personnes atteintes de troubles neurocognitifs, incarne cette volonté de concilier mobilité et sécurisation. Ces approches révèlent que l'autonomie ne peut être pensée indépendamment des dispositifs et infrastructures mises en place pour la soutenir. Elles interrogent la capacité des politiques publiques à offrir des alternatives souples et adaptées, garantissant aux individus un juste équilibre entre liberté de choix et protection contre les vulnérabilités associées au grand âge.

Limites des innovations administratives

Si l'innovation est souvent invoquée comme un levier majeur d'amélioration des politiques de l'autonomie des personnes âgées, son implémentation effective révèle des résistances et des lourdeurs administratives qui en entravent l'efficacité. En Espagne, les initiatives visant à renforcer l'accompagnement à domicile en milieu rural montrent leur pertinence, mais se heurtent à une surcharge des travailleurs sociaux et à des difficultés de coordination entre services de santé et services sociaux. En France, l'analyse des schémas départementaux met en lumière la volonté de mobiliser des outils analytiques avancés pour optimiser la prise de décision, mais souligne également les limites de leur traduction opérationnelle en actions concrètes. En Suisse, la structuration des logements accompagnés varie considérablement selon les cantons, certaines régions adoptant des approches volontaristes tandis que d'autres peinent à cadrer une offre cohérente. Au Québec, le programme de prévention des disparitions repose sur une coopération entre services de police et acteurs sociaux, mais sa gestion demeure entravée par des processus bureaucratiques complexes ralentissant sa généralisation. Ces constats mettent en évidence la nécessité de penser l'innovation non seulement en termes de nouveaux dispositifs, mais aussi sous l'angle de la simplification administrative et de la fluidité des interactions entre les différents acteurs impliqués.

5.19 POLITIQUES - SÉANCE B

La co-construction des politiques menées en direction des aîné.es en France et au Québec

Présenté par Dominique Argoud

Politiques publiques et porosité des frontières entre travail professionnel et informel auprès des vieilles personnes

Présenté par Annie Dussuet

L'interculturel comme outil de formation des professionnels de la gérontologie : les réalités et les défis du vieillissement pluriel au Chili et au Québec

Présenté par Dolores Majón-Valpuesta, Pastor Cea-Merino et Mélanie Levasseur (non disponible)

Le rapport à la politique dans le grand âge : entre trajectoire individuelle et poids des institutions

Présenté par Lea Sgier, Barbara Lucas, Yves Delessert et Maëlle Meigniez (non disponible)

Les communications de cette séance s'inscrivent dans le cadre des réflexions consacrées aux politiques publiques en matière de vieillissement. Ces travaux explorent les dynamiques complexes de la co-construction, de l'invisibilisation du travail des aidants, des transformations des structures associatives, ainsi que des effets de la nouvelle gestion publique. En mettant en lumière les tensions entre discours institutionnels et réalités de terrain, cette analyse vise à enrichir la compréhension des défis contemporains liés au soutien des populations vieillissantes.

Le paradoxe de la co-construction

La co-construction, érigée comme un idéal démocratique des politiques publiques contemporaines se révèle, dans sa mise en pratique, un concept empreint de paradoxes. Si les discours institutionnels vantent l'inclusion des parties prenantes et la participation citoyenne, la réalité montre que ces dynamiques demeurent souvent confinées à des espaces de concertation formels, dépourvus de véritable pouvoir d'influence. En France, des instances telles que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) illustrent cette ambivalence : bien qu'elles intègrent des acteurs variés, leur marge de manœuvre est contrainte par des cadres décisionnels centralisés et des restrictions budgétaires. Au Québec, le phénomène est similaire, avec une

centralisation accrue des politiques sociales malgré l'existence de structures de concertation. Ce paradoxe témoigne de la coexistence de deux logiques antagonistes : d'une part, l'idéal d'une gouvernance démocratique fondée sur l'horizontalité des relations ; d'autre part, la réalité d'une gestion publique encore largement fondée sur l'efficacité, la performance et le contrôle.

L'invisible travail des aidants

Le travail des proches aidants, pivot essentiel du maintien à domicile des personnes âgées, demeure paradoxalement invisibilisé au sein des politiques publiques. Bien que des dispositifs récents, tels que la reconnaissance du statut de proche aidant en France, aient été instaurés, leur portée concrète s'avère limitée. Les plans d'aide, conçus pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie, présupposent implicitement l'intervention des aidants familiaux sans que celle-ci ne fasse l'objet d'une reconnaissance institutionnelle adéquate. Cette situation contribue à l'érosion des frontières entre travail formel et informel, renforçant ainsi des dynamiques d'exploitation implicite d'un travail largement assumé par des femmes. L'absence de valorisation de ces activités, tant sur le plan symbolique que matériel, engendre des conséquences multiples : épuisement physique et psychologique des aidants, accroissement des inégalités de genre, et transfert de responsabilités sociales vers des sphères privées. Ainsi, les politiques publiques peinent à reconnaitre la centralité de ce travail invisible, essentiel à la cohésion des systèmes de soins.

L'effet déstabilisateur des nouvelles associations

L'émergence d'associations d'aide aux aidants, destinées à combler les lacunes des dispositifs traditionnels, génère des effets ambivalents sur l'écosystème des politiques de soutien au vieillissement. Si elles répondent à des besoins non couverts par les structures traditionnelles, elles contribuent également à la fragilisation des services d'aide à domicile institutionnalisés. Souvent créées en réponse à des appels d'offres publics, ces structures se positionnent comme des compléments aux services d'aide à domicile historiquement institués. Elles attirent souvent des travailleurs en quête de flexibilité ou des anciennes professionnelles du secteur médico-social en reconversion, mais leur offrent des conditions de travail marquées par la précarité, des rémunérations modestes et une absence de perspectives d'évolution professionnelle. Ce phénomène contribue à une fragmentation du secteur, opposant des modèles d'organisation traditionnels, régis par des conventions collectives, à des pratiques plus informelles, moins réglementées. En brouillant les frontières entre bénévolat, travail informel et emploi salarié, ces nouvelles formes d'organisation participent à la dévalorisation des métiers du Care. Elles soulignent les limites des politiques

publiques actuelles, incapables de garantir des conditions de travail décentes et une reconnaissance professionnelle pour ces acteurs de l'ombre.

Le poids de la gestion bureaucratique

La nouvelle gestion publique (NGP), axée sur la performance, la standardisation et l'efficacité mesurable, influence fortement la qualité des politiques de soutien aux personnes âgées. Cette logique réduit les services d'aide à domicile à des séries de tâches opérationnelles, occultant la dimension relationnelle et humaine du travail de care. En France comme au Québec, cette bureaucratisation des politiques sociales limite la capacité des acteurs de terrain à développer des initiatives adaptées aux besoins des populations locales et occulte la reconnaissance de leurs savoir-faire relationnels et affectifs pourtant cruciaux dans le soutien aux personnes âgées. Paradoxalement, alors que les discours officiels valorisent l'innovation sociale et la participation citoyenne, la gestion publique recentralisée freine les initiatives locales et étouffe les dynamiques de co-construction. En définitive, la NGP contribue à la déshumanisation des services, accentuant le sentiment de déconnexion entre les politiques publiques et les réalités du terrain.

5.20 QUARTIER / MODES DE VIE

Et si nous arrêtions de parler des personnes âgées, et parlions plutôt des vieux?

Présenté par Salomé Vallette

“Should I stay in place or should I go”. Facteurs sociaux et motifs d’insatisfaction des retraités français à l’égard de leur logement

Présenté par Sabrina Aouici et Raphaël Dhuot

Mamies Gâteaux : un tiers-lieu autonomie sous la forme d’une pâtisserie et d’un salon de thé

Présenté par Marion Scheider-Yilmaz et Vincent Gabbardo

Les aménagements familiaux au cours de la retraite : entre continuité et bifurcation

Présenté par Rémi Gallou, Catherine Bonvalet, Emma Leroy, Sabrina Aouici et Jordan Pinel

Séance présidée par Philippe Gerber

Les recherches et initiatives présentées dans cette session mettent en lumière des stratégies innovantes visant à favoriser l’inclusion, la participation et l’autonomie des aînés. Qu’il s’agisse de l’engagement social, des représentations du vieillissement, de l’adaptation de l’environnement bâti ou du renforcement des liens intergénérationnels, ces travaux soulignent la nécessité d’une approche intégrée et transversale. En croisant analyses académiques et expériences de terrain, ils proposent des pistes de réflexion pour un vieillissement plus actif et mieux ancré dans la société.

Participation sociale et bien-être des aînés

L’engagement social des personnes âgées constitue selon les études présentées un levier fondamental pour leur bien-être et leur inclusion dans la société. Qu’il s’agisse d’activités bénévoles, de participation à des projets communautaires ou d’implication dans des initiatives locales, l’action sociale des aînés se révèle être un moteur d’épanouissement personnel et un rempart contre l’isolement. L’exemple du projet Mamie Gâteau à Strasbourg illustre avec force la manière dont un cadre structurant et valorisant permet aux personnes âgées de demeurer actrices de leur environnement. Par ailleurs, l’étude sur l’habitat intermédiaire en France met en

évidence le rôle clé de ces structures dans le maintien du lien social et la réduction de la précarisation relationnelle des aînés. À l'inverse, les contraintes structurelles et urbaines des banlieues québécoises apparaissent comme des obstacles à une participation sociale soutenue, limitant de facto l'engagement des aînés. Ces résultats démontrent l'impérieuse nécessité d'un accompagnement institutionnel et territorial renforcé, à même de favoriser l'implication des personnes âgées dans la vie de la cité. La valorisation des engagements des aînés, au-delà de son impact individuel, constitue ainsi un enjeu sociétal majeur, appelant à une réflexion approfondie sur la place que leur réservent nos espaces sociaux et urbains.

Vieillissement et perception de soi

Les contributions exposent ensuite que les représentations du vieillissement exercent une influence déterminante sur la manière dont les personnes âgées s'intègrent et évoluent au sein de la société. L'étude menée au Québec met en exergue une tension entre l'image du vieillissement véhiculée par le discours public et la manière dont les aînés se perçoivent eux-mêmes. Certains revendiquent une terminologie plus directe, préférant se désigner comme « vieux » plutôt que d'adopter des termes euphémisés et souvent condescendants tels que « personnes âgées » ou « aînés ». Cette réappropriation lexicale témoigne d'une volonté affirmée de ne pas se voir imposer une identité extérieure, souvent teintée d'injonctions paradoxales entre autonomie forcée et dépendance latente. Parallèlement, l'analyse de l'habitat intermédiaire en France souligne que les personnes âgées qui bénéficient d'un cadre de vie favorisant l'interaction sociale développent une perception plus positive de leur vieillissement. Cependant, la vision sociétale de la vieillesse demeure ambivalente : bien que les aînés soient parmi les plus engagés dans le bénévolat et l'entraide, leur contribution reste trop souvent invisibilisée. Cette dissonance interroge la nécessité d'un changement de paradigme, visant à reconnaître pleinement le rôle actif des personnes âgées et à déconstruire les représentations réductrices qui entravent leur pleine participation à la vie collective.

Environnement et autonomie des aînés

Les projets dévoilent que l'environnement urbain et résidentiel joue un rôle structurant dans le maintien de l'autonomie des personnes âgées. L'adéquation des infrastructures aux besoins du vieillissement constitue un enjeu central, tant pour la mobilité que pour l'insertion sociale des aînés. L'étude menée au Québec met en évidence les limites de l'aménagement urbain en périphérie des grandes villes, où le manque d'accessibilité (trottoirs inadaptés, éclairage insuffisant, rareté des services de proximité) entrave significativement la capacité des aînés à évoluer de manière

autonome. À l'inverse, l'analyse de l'habitat intermédiaire en France souligne les bénéfices d'un cadre résidentiel pensé pour le vieillissement, où la proximité des équipements et la structuration d'espaces partagés facilitent le maintien d'une vie sociale active. Ces résultats soulignent la nécessité d'une approche intégrée du vieillissement dans la planification urbaine, tenant compte des besoins spécifiques des aînés en matière de logement et de mobilité. La transition vers un urbanisme inclusif, associant accessibilité physique et renforcement du lien social, apparaît comme une réponse incontournable aux défis posés par le vieillissement démographique.

Lien intergénérationnel et transmission

Le lien intergénérationnel constitue enfin selon les études un levier fondamental pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et valoriser leurs compétences au sein de la société. L'initiative Mamie Gâteau à Strasbourg illustre l'importance de la transmission des savoirs, en offrant aux aînés un espace où ils peuvent partager leur expertise culinaire avec des jeunes générations. Cette interaction dépasse le simple cadre de l'apprentissage technique pour devenir un vecteur de reconnaissance et de renforcement du lien social. Plus largement, l'étude sur l'aménagement familiale et résidentiel met en évidence une diversité de stratégies résidentielles visant à maintenir le contact avec les proches : certains adaptent leur logement pour accueillir leur famille, tandis que d'autres privilégient une autonomie préservée par l'éloignement géographique. Cette tension entre attachement aux relations intergénérationnelles et volonté d'indépendance souligne la complexité des trajectoires du vieillissement. La prise en compte de ces dynamiques dans l'élaboration des politiques publiques apparaît essentielle pour favoriser la continuité des échanges entre générations. L'essor d'initiatives favorisant la cohabitation intergénérationnelle, les activités partagées et la mise en valeur des savoirs des aînés constitue une voie prometteuse pour repenser l'inclusion sociale des personnes âgées et renforcer la solidarité entre les âges.

5.21 SANTÉ / ACTIVITÉ - SÉANCE A

Effets des inégalités sociales et épistémiques sur l'engagement contrasté des femmes et des hommes de 60 ans et plus dans une activité physique

Présenté par Yves Morales

Vieillir en santé et de façon plurielle : apport de l'ergothérapie préventive et de la recherche réaliste

Présenté par Marie-Hélène Lévesque et Mélanie Levasseur

Les artisanes du care. La fabrique de l'(entr)aide aux personnes âgées dans les territoires de montagne en Suisse

Présenté par Pauline Mesnard, Clothilde Palazzo et Lorry Bruttin

Les travaux présentés dans cette séance interrogent les dynamiques de l'engagement des aînés dans des pratiques favorisant leur autonomie et leur bien-être. À travers une approche pluridisciplinaire, ils mettent en lumière les inégalités structurelles, les normes sociales et l'importance des réseaux de soutien dans l'adoption d'activités physiques et de dispositifs d'accompagnement. Les communications questionnent également les formes d'entraide et l'accès différencié aux ressources en fonction du genre et du territoire habité. En mobilisant des enquêtes empiriques et des approches interventionnelles, ces études offrent des perspectives renouvelées pour une meilleure inclusion des aînés dans les politiques du vieillissement actif.

Genre et inégalités d'accès aux pratiques du vieillissement actif

En premier lieu, on soulève l'impact structurant des inégalités de genre dans l'accès aux pratiques physiques et aux services de soutien destinés aux aînés. Les femmes, en raison d'un héritage socioculturel encore prégnant, rencontrent des obstacles d'ordre économique, social et symbolique qui entravent leur engagement dans des activités bénéfiques pour leur santé et leur autonomie. À l'inverse, les hommes, bien que plus enclins à se définir comme sportifs, manifestent une certaine réticence à intégrer des pratiques d'entretien du corps. Ces différenciations sont renforcées par l'influence du cadre conjugal : certaines femmes limitent leur participation sous l'effet de contraintes domestiques, tandis que le veuvage constitue fréquemment un point de rupture favorisant leur réengagement. Ces observations imposent une réflexion approfondie sur la nécessité d'adapter les interventions de promotion du vieillissement actif afin de déconstruire ces assignations différenciées. Le programme

Remodeler sa vie, en proposant un accompagnement structuré et collectif, constitue un levier prometteur pour atténuer ces disparités et favoriser une participation plus équilibrée des aînés aux initiatives de santé et de bien-être.

Poids des normes sociales et épistémiques dans l'engagement des aînés

L'analyse des pratiques du vieillissement actif met ensuite en évidence l'influence déterminante des représentations sociales sur l'engagement des aînés dans les activités physiques et de santé. L'âgisme intériorisé, bien souvent sous-estimé, constitue un frein majeur, conduisant certaines personnes âgées à renoncer à l'exercice physique en raison d'une perception erronée de leurs capacités. Cette auto-dévalorisation, particulièrement marquée chez celles et ceux qui n'ont jamais été socialisés au sport, reflète une construction culturelle du vieillissement associée au déclin et à la passivité. Par ailleurs, la différenciation genrée des pratiques se traduit par une répartition inégale des disciplines accessibles aux aînés, certaines étant implicitement réservées aux femmes (gymnastique, relaxation) et d'autres aux hommes (cyclisme, musculation). L'étude sur l'entraide communautaire en milieu rural met en exergue une autre manifestation des normes sociales : la charge du soutien aux personnes âgées repose largement sur les femmes, leur contribution étant invisibilisée et perçue comme une extension du rôle domestique. Ces tendances, bien que persistantes, ne sont pas inéluctables. Le programme Remodeler sa vie, en structurant son approche autour de la valorisation de l'expérience et de l'action, s'inscrit dans une dynamique de déconstruction de ces schèmes normatifs. Il devient ainsi impératif d'intégrer ces dimensions dans l'élaboration des politiques de vieillissement afin de promouvoir une approche plus inclusive et émancipatrice.

Le rôle central du collectif dans le maintien des pratiques du vieillissement actif

Les données présentées convergent de plus vers un constat fondamental : l'engagement des aînés dans des pratiques favorisant leur autonomie et leur bien-être repose largement sur l'existence de dynamiques collectives et de réseaux de soutien. L'influence du groupe s'avère déterminante dans l'adoption et le maintien d'une activité physique, bien souvent plus impactante que les recommandations médicales. L'intégration à une communauté de pairs constitue un facteur d'adhésion essentiel, permettant de surmonter certaines réticences et de favoriser une mise en pratique durable. Cette dimension se retrouve au cœur du programme Remodeler sa vie, qui mobilise la dynamique de groupe pour renforcer la motivation et encourager l'appropriation des outils de prévention. En parallèle, l'étude sur l'entraide en milieu rural montre que le maintien à domicile des personnes âgées repose sur un maillage social dense. Si ces dispositifs de solidarité constituent un rempart contre

l'isolement, ils souffrent néanmoins d'une précarité structurelle et reposent souvent sur l'engagement informel de bénévoles, en grande majorité des femmes. L'enjeu consiste dès lors à pérenniser ces formes d'accompagnement en les structurant davantage, tout en valorisant la participation active des aînés dans ces dynamiques collectives.

Inégalités et accès différencié aux ressources du vieillissement actif

L'accès aux services et aux dispositifs favorisant le vieillissement en bonne santé demeure enfin marqué par d'importantes disparités économiques et territoriales, qui conditionnent la capacité des aînés à s'engager dans des pratiques bénéfiques. Les enquêtes mettent en évidence que les femmes, souvent économiquement plus vulnérables à la retraite, rencontrent davantage d'obstacles à la pratique d'une activité physique en raison du coût des services et de l'offre limitée qui leur est destinée. Par ailleurs, le facteur géographique joue un rôle déterminant : dans les zones rurales et de montagne, le manque d'infrastructures adaptées entrave considérablement les opportunités pour les aînés souhaitant s'investir. Le modèle d'entraide informelle, bien qu'essentiel, ne permet pas de pallier ces déficits structurels et demeure insuffisant pour garantir un accès équitable aux services. Le programme Remodeler sa vie, en intégrant des formats hybrides combinant présentiel et télésanté, apporte une réponse innovante en tentant d'adapter l'offre aux réalités des publics concernés. Toutefois, son déploiement reste conditionné par des ressources financières et institutionnelles, soulignant la nécessité d'un engagement politique fort pour assurer une accessibilité élargie aux dispositifs de promotion du vieillissement actif. L'enjeu est donc d'orienter les politiques publiques vers une meilleure prise en compte de ces inégalités afin d'offrir des solutions inclusives et adaptées aux divers parcours de vieillissement.

5.22 SANTÉ / MALADIES - SÉANCE B

Théorisation des stratégies de «VIE..llissement» réussi chez les ainés vivant avec le VIH au Québec : Un programme d'intervention infirmière

Présenté par Hatem Laroussi, Marie-Soleil Hardy et Clémence Dallaire

Implication des notions d'âgisme et de vulnérabilité dans l'apparition de la maltraitance envers les aînés : analyses de situations issues du terrain belge

Présenté par Claire Bachelet et Nicolas Berg

Gestion des risques au cours de la transition entre l'hôpital et le domicile : Une étude de cas multiples documentant l'expérience des personnes vivant avec un trouble neurocognitif majeur, de leurs proches aidants et des professionnels de la santé

Présenté par Véronique Provencher, Chantal Viscogliosi, Julie Lacerte, Monia D'Amours, Didier Mailhot-Bisson, Lise Gagnon et Guy Lacombe

Le vieillissement de la population constitue l'un des défis majeurs des sociétés contemporaines, mettant en tension les modèles traditionnels de soins, les représentations sociales et les dynamiques d'accompagnement. Les travaux présentés dans cette séance explorent des enjeux cruciaux tels que l'impact des maladies chroniques sur le vieillissement, la gestion des risques entre autonomie et sécurité, la stigmatisation institutionnelle et la nécessaire reconfiguration des pratiques de soins. À travers des analyses interdisciplinaires et des perspectives empiriques, ces contributions interrogent les cadres normatifs actuels et proposent des pistes pour un vieillissement plus inclusif, adapté aux trajectoires individuelles et aux mutations sociétales en cours.

Vieillissement et précarité de la santé : un fardeau multidimensionnel

Le vieillissement des populations s'accompagne d'une transformation profonde des défis sanitaires qui les concernent, exacerbée par la prévalence croissante des comorbidités et des pathologies chroniques. Le vieillissement des personnes vivant avec le VIH, tel qu'observé dans un projet mené au Québec en sciences infirmières, met en évidence les effets d'une exposition prolongée à l'inflammation chronique, accélérant l'apparition de comorbidités sévères comme les maladies cardiovasculaires ou les troubles cognitifs. De façon parallèle, une recherche longitudinale québécoise sur la transition entre l'hôpital et le domicile a documenté les parcours de personnes

atteintes de troubles neurocognitifs majeurs. Elle montre combien l'évolution incertaine de la maladie complexifie l'ajustement des soins. Ces dynamiques posent un défi considérable aux systèmes de santé, dont les structures et les pratiques demeurent souvent inadaptées aux réalités du vieillissement pathologique. Loin d'être univoque, ce dernier se manifeste sous des formes hétérogènes, nécessitant une approche qui dépasse la stricte gestion clinique standardisée pour inclure une perspective intégrative, tenant compte des dimensions psychologiques, sociales et environnementales des individus concernés. Une telle évolution permettrait d'améliorer les cadres de soins et d'offrir aux personnes vieillissantes un accompagnement plus respectueux de leur trajectoire de vie et de leur singularité.

L'équilibre fragile entre autonomie et sécurité

L'articulation entre protection et autonomie constitue une problématique centrale des politiques et pratiques entourant le vieillissement, soulevant des dilemmes éthiques et pragmatiques. Dans l'étude menée au Québec sur les sorties hospitalières de personnes atteintes de troubles neurocognitifs, les chercheurs que le moment du retour à domicile est particulièrement critique, car il oblige les proches et les professionnels à composer avec des décisions parfois incertaines, où les valeurs de sécurité entrent en conflit avec les aspirations personnelles. Une autre recherche québécoise portant sur le vieillissement des personnes vivant avec le VIH propose de redéfinir le vieillissement réussi, non pas comme une absence de maladie, mais comme une capacité à composer avec elle, à travers un engagement actif dans les soins et une résilience face aux stigmates. Enfin, l'expérience de terrain menée par l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés illustre combien les pratiques professionnelles peuvent être biaisées par des visions réductrices du vieillissement. Ces trois contextes soulignent la nécessité d'élaborer des pratiques nuancées, respectueuses des capacités décisionnelles des aînés et ancrées dans une éthique de la co-construction des parcours de soins, où la gestion des risques devient un outil de liberté plutôt qu'un instrument de contrôle.

La stigmatisation comme obstacle aux soins

Les représentations sociales du vieillissement et des maladies associées influencent de manière significative l'accès aux soins et la qualité de l'accompagnement offert aux personnes concernées. À partir de cas analysés en Wallonie, il apparaît que l'âgisme systémique oriente encore de nombreuses pratiques, limitant la reconnaissance des violences subies ou des demandes exprimées par les aînés. Ces travaux soulignent à quel point les critères de vulnérabilité sont souvent présumés plutôt qu'évalués, ce qui a pour effet de discréditer la parole des personnes âgées. Au Québec, le projet

mené sur le VIH met en évidence la marginalisation persistante des aînés atteints par la maladie, notamment les personnes issues de la diversité sexuelle et les migrants, qui cumulent les obstacles d'accès aux soins. Par ailleurs, dans la recherche sur les transitions hospitalières des personnes vivant avec des troubles cognitifs, le manque de reconnaissance des proches aidants et la difficulté à adapter les recommandations en fonction des contextes familiaux témoignent aussi d'une forme d'aveuglement institutionnel. Ces trois perspectives témoignent d'un biais structurel, où l'âge et la pathologie entravent une réponse adéquate de soins et d'accompagnement. Pour y remédier, une approche systémique et inclusive s'impose, intégrant les diversités et déconstruisant les présupposés qui limitent l'équité en santé.

Réinventer les pratiques de soin et d'accompagnement

Les mutations démographiques et épidémiologiques contemporaines appellent une refonte des modèles de prise en charge du vieillissement. L'étude québécoise sur la gestion des risques lors du retour à domicile des personnes atteintes de troubles neurocognitifs a mis en évidence la nécessité de dépasser les approches linéaires au profit de modèles ancrés dans l'interdisciplinarité et la concertation. Cette perspective rejoint les constats formulés en Wallonie par l'Agence de lutte contre la maltraitance, qui souligne l'importance de ne pas essentialiser la vulnérabilité des aînés, mais de la situer dans des contextes relationnels, historiques et sociaux. Le projet québécois mené sur le vieillissement des personnes vivant avec le VIH, pour sa part, propose un changement paradigmatique dans la conception du vieillissement, en valorisant les savoirs expérientiels et la participation active des personnes concernées. Ces travaux convergent vers une critique des modèles de soins encore trop normatifs, qui peinent à intégrer la pluralité des vécus. Ils appellent à développer des pratiques d'accompagnement fondées sur le dialogue, l'adaptabilité et la reconnaissance des subjectivités. Une telle évolution implique non seulement un renouvellement des formations professionnelles, mais aussi une réorganisation des dispositifs de soins autour de principes de justice sociale, d'écoute active et de coresponsabilité.

5.23 SANTÉ - SÉANCE C

Sphères factorielles théoriques et factuelles du vieillissement différentiel au Canada : L'impact des facteurs socio-écologiques

Présenté par Boniface Bahi

Vieillir chez soi avec un diagnostic de démence : un rêve (im)possible?

Présenté par Maude Lévesque et Margaret Oldfield (non disponible)

La résilience des ainés lors de la première vague de COVID-19: une étude Photovoix

Présenté par Julie Karmann, Ingrid Handlovsky, Sonia Lu, Gregory Moullec, Katherine Frohich et Olivier Ferlatte

Les projets présentés dans cette séance approchent le vieillissement de manière interdisciplinaire, en croisant santé publique, anthropologie et sociologie. Ces recherches, menées au Québec en contexte de pandémie de COVID-19 et dans l'ouest Canadien auprès de populations aînées francophones, examinent les inégalités d'accès aux soins, la gestion du deuil social, les capacités d'adaptation face aux crises et l'impact du cadre de vie sur la diversité des expériences du vieillissement.

Vieillissement différentiel et accès aux soins

Les travaux présentés au sein de cette session mettent en lumière les disparités considérables dans les trajectoires du vieillissement, lesquelles ne sauraient être exclusivement attribuées aux déterminants biologiques. Loin de se limiter à une évolution physiologique linéaire et homogène, le vieillissement apparaît comme un processus différentiel façonné par des facteurs socio-écologiques déterminants. Si la génétique joue un rôle, c'est avant tout l'environnement physique, les conditions de travail, l'accès aux soins et les inégalités linguistiques qui influencent la santé des populations vieillissantes. L'exemple des francophones minoritaires de l'Ouest canadien illustre de manière éloquente ces disparités : l'absence de services de santé adaptés en langue française constitue un obstacle majeur à une prise en charge équitable. En outre, les différentes cadences de vieillissement des corps interrogent la pertinence des indicateurs classiques de l'âge physiologique et met en exergue la nécessité d'une approche plus contextualisée des politiques de santé publique. Il convient dès lors de concevoir des stratégies d'intervention qui prennent en compte la pluralité des contextes de vieillissement et qui garantissent une prise en charge adaptée aux spécificités linguistiques, culturelles et socio-économiques des individus.

Deuil social et résilience des aînés

Le concept de deuil social apporte un éclairage intéressant sur les mécanismes psychologiques et sociaux qui accompagnent le vieillissement. Il met en évidence le décalage parfois abrupt entre les aspirations individuelles et la réalité des trajectoires de vie, confrontant l'individu à des pertes symboliques et existentielles. Cette rupture, qui peut prendre la forme d'un éloignement du monde du travail, d'une diminution des interactions sociales ou d'une perte de rôle au sein de la communauté, constitue un défi fondamental pour l'adaptation des aînés. La recherche menée à Winnipeg et à Edmonton auprès des francophones minoritaires, montre que les personnes âgées capables de transformer cette perte en une opportunité de redéfinition identitaire témoignent d'une plus grande résilience et d'une meilleure qualité de vie. Cette posture résiliente s'appuie sur des mécanismes d'invention de soi, nourris par la culture, les interactions sociales et les ressources symboliques de l'environnement. L'étude illustre notamment que le vieillissement s'inscrit dans une pluralité de temporalités et de significations, et qu'il doit être compris au prisme des aspirations contrecarrées et des stratégies d'adaptation élaborées par les individus. Dans ce contexte, le soutien social, la reconnaissance culturelle et l'environnement immédiat apparaissent comme des leviers essentiels pour accompagner la capacité des aînés à réengager du sens et à maintenir leur implication sociale.

Résilience et adaptation face aux crises

Les recherches menées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 apportent un éclairage précieux sur les stratégies de résilience déployées par les aînés face à une crise sans précédent. Loin de correspondre à l'image d'une population fragile et passive, les résultats mettent en évidence la diversité des adaptations mises en œuvre pour faire face aux bouleversements sociaux et psychologiques induits par les restrictions sanitaires. Trois grandes stratégies émergent : la prise de distance vis-à-vis des flux d'informations anxiogènes, la reconstruction de repères quotidiens à travers des rituels et des plaisirs simples et enfin la recherche d'opportunités d'épanouissement, notamment par l'acquisition de nouvelles compétences et le renforcement des liens sociaux via les outils numériques. Ces résultats révèlent l'importance des facteurs environnementaux dans la résilience : les individus ayant accès à des ressources culturelles, des espaces de sociabilité et des infrastructures adaptées ont démontré une plus grande capacité d'adaptation. L'étude montre alors la nécessité de mettre en place des environnements matériels et sociaux propices à l'expression de cette agentivité, en particulier dans les phases d'urgence sanitaire.

Environnement et conditions de vie adaptées

Les études présentées convergent sur le rôle déterminant de l'environnement dans les trajectoires du vieillissement. La première, menée dans l'Ouest canadien, met en évidence la rareté des services offerts en français, la faible disponibilité d'établissements de santé de proximité et la nécessité de recourir à des revendications pour obtenir une offre linguistique adéquate. La seconde, réalisée au Québec en contexte pandémique, montre que les aînés ayant accès à des ressources numériques, à des espaces verts ou à des formes de sociabilité encadrées ont mieux résisté aux effets de l'isolement. Ces deux études rappellent que la santé ne relève pas uniquement d'indicateurs biomédicaux, mais s'enracine dans une écologie du quotidien où logement, mobilité, accès à l'information et reconnaissance culturelle jouent un rôle structurant. Les deux recherches soulignent en particulier la valeur des espaces verts, des lieux de rencontre et des dispositifs favorisant la connectivité sociale. En ce sens, les politiques publiques devraient viser à aménager des milieux de vie durables, accessibles et inclusifs, capables de soutenir les processus de résilience et de répondre à la diversité des besoins exprimés par les populations vieillissantes.

5.24 TRAJECTOIRES - SÉANCE A

Vivre avec l'irréversible : diversité des trajectoires de deuil dans le grand âge

Présenté par Marc-Antoine Berthod et Alexandre Pillonel

Au croisement des territoires et des trajectoires de vie : déprises individuelles et appropriations différenciées selon les contextes

Présenté par Myriam Leleu

Anticiper l'institution ? Les trajectoires résidentielles des personnes âgées aux prises avec la maladie d'Alzheimer

Présenté par Manon Labarchède

La crise du care aux personnes âgées en Martinique, vue à partir des trajectoires individuelles

Présenté par Myrtille Ferné

Les projets présentés dans cette séance explorent les trajectoires du vieillissement à travers des dimensions souvent négligées : le deuil, l'ancrage territorial, la charge du Care et les transitions institutionnelles. S'appuyant sur des enquêtes menées en Suisse, en Belgique, en France et en Martinique, les interventions analysent comment les personnes âgées composent avec les ruptures biographiques, les contraintes spatiales et les reconfigurations familiales. En révélant la diversité des parcours et la complexité des ajustements identitaires, ces travaux offrent un éclairage original sur les conditions contemporaines du vieillir et sur les formes d'accompagnement à imaginer pour y répondre.

L'invisibilisation du deuil des aînés

Le deuil dans le grand âge est un phénomène largement occulté par les politiques du vieillissement, qui privilégient une approche centrée sur les soins médicaux et l'anticipation de la fin de vie. L'étude menée en Suisse met en évidence un manque de prise en compte de l'impact du décès d'un proche sur le lien social des aînés survivants. Cette invisibilisation contribue à une forme d'âgisme, où le deuil des seniors est perçu comme une transition normale et peu problématique. Or, les récits collectés révèlent que le décès d'un proche modifie durablement les interactions et les réseaux de solidarité des aînés, notamment en modifiant leur sentiment d'appartenance communautaire. En l'absence de dispositifs institutionnels dédiés, la prise en charge du deuil repose essentiellement sur des solidarités informelles,

souvent fragilisées par l'avancée en âge. Intégrer cette réalité dans les politiques de vieillissement pourrait permettre d'améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées, en leur offrant des espaces d'expression et de soutien adaptés à leurs trajectoires. Il s'agirait aussi de reconnaître la mort comme une composante active du tissu social des aînés, en valorisant leur rôle symbolique et affectif dans la construction du lien intergénérationnel.

Territoire et ancrage identitaire

Les travaux identifient le rapport des aînés à leurs espaces de vie comme un élément structurant de leur identité, influençant leur perception du vieillissement et leur bien-être. Les récits de vie recueillis en Belgique auprès d'aînés résidant en milieu institutionnel ou à domicile met en exergue la complexité du rapport au territoire. Loin d'être un cadre neutre, l'espace est le lieu d'une tension entre enracinement et déconnexion, entre appartenance et marginalisation. Si certains individus perçoivent leur logement comme un prolongement de leur histoire de vie, d'autres en viennent à ressentir un décalage avec un environnement qui se transforme indépendamment d'eux. Cette tension est particulièrement forte chez les personnes en situation de dépendance ou en transition vers des institutions spécialisées. L'étude sur la maladie d'Alzheimer illustre bien ce phénomène, où l'inadaptation progressive du domicile conduit à une marginalisation spatiale et sociale. Dès lors, il apparaît nécessaire de repenser les espaces du vieillissement en conciliant continuité biographique et évolutivité des structures, pour concevoir des espaces qui s'adaptent aux besoins changeants des aînés sans les déposséder de leur autonomie.

Crise du Care et isolement

La reconfiguration des solidarités familiales face aux transformations démographiques contemporaines révèle une crise du Care dont les effets se font particulièrement ressentir dans certains territoires en tension. La Martinique, confrontée à un vieillissement accéléré exacerbé par l'émigration massive de ses jeunes générations, illustre cette crise avec une acuité particulière. La prise en charge des aînés repose sur des dispositifs d'entraide familiale qui s'érodent progressivement, confrontant les personnes âgées à une dépendance souvent subie. Ce constat fait écho aux observations recueillies en Belgique, où le soutien communautaire apparaît comme un facteur déterminant du bien-être en fin de vie, bien que ces réseaux de solidarité soient également mis à l'épreuve par des contraintes structurelles et institutionnelles. En l'absence d'une articulation efficace entre prise en charge formelle et informelle, le vieillissement tend à s'accompagner d'un isolement croissant, notamment pour ceux qui résident en milieu rural ou institutionnel. Il devient impératif de penser des modèles

hybrides de soutien, intégrant dispositifs publics et initiatives communautaires locales, afin de pallier la fragmentation des liens sociaux et de garantir une meilleure continuité dans l'accompagnement des trajectoires de vieillissement.

Des parcours entre choix et contraintes

Les trajectoires de vieillissement sont traversées par une dialectique entre choix et contrainte, particulièrement prégnante lorsqu'il s'agit de l'entrée en institution ou de l'organisation de la fin de vie. L'étude consacrée à la maladie d'Alzheimer met en évidence deux modalités distinctes de transition vers l'hébergement collectif : une entrée brutale, souvent imposée par une crise, et une entrée anticipée, favorisant une adaptation plus progressive. Cette opposition se retrouve également dans les pratiques funéraires, où la volonté des aînés de structurer leurs obsèques peut se heurter aux décisions des proches. Le manque d'anticipation et l'évitement de la discussion sur ces questions cruciales conduisent à des situations où la perte d'autodétermination devient source de tensions et de ruptures biographiques. L'enjeu est dès lors de mieux intégrer la planification des transitions de fin de vie dans les parcours de vieillissement, en outillant les individus et leurs familles pour faciliter ces décisions complexes. Sensibiliser à ces enjeux, tant au sein des sphères familiales qu'institutionnelles, permettrait d'éviter les décisions prises sous contrainte et de garantir un respect accru des souhaits et des trajectoires personnelles des aînés.

5.25 TRAJECTOIRES - SÉANCE B

Vieux et laissés derrière : « Mon fils est parti avec sa famille, il est allé voir les volcans »

Présenté par Blandine Destremau

Le vieillissement à l'épreuve des hybridations territoriales et des mobilités : le non recours comme symptôme de désajustement

Présenté par Catherine Gucher (non disponible)

Trajectoires de vie générationnelles et participation sociale lors d'un vieillissement pluriel : résultats d'une étude qualitative exploratoire des Québécois baby-boomers

Présenté par Dolores Majon-Valpuesta, Louis Braveman, Chantal Viscogliosi, Julie Castonguay, Johanne Filiatraukt, Valérie Poulin, Ginette Aubin, Marie Beaulieu, Émilie Raymond, Samuèle Rémillard-Boilard et Mélanie Levasseur

Les transformations démographiques et territoriales contemporaines reconfigurent en profondeur les trajectoires de vieillissement, les formes de solidarité et les modalités de participation sociale des aînés. À travers l'analyse des dynamiques migratoires, des inégalités territoriales et de la diversité des engagements des personnes âgées, les contributions présentées dans cette séance interrogent les tensions et adaptations à l'œuvre dans les sociétés vieillissantes. En mobilisant des approches interdisciplinaires, ces travaux offrent un éclairage essentiel sur les défis que soulèvent ces mutations et invitent à repenser les cadres d'action publique pour mieux accompagner la pluralité des parcours de vieillissement.

Vieillissement et fragmentation des solidarités

Les dynamiques migratoires contemporaines induisent une reconfiguration des solidarités familiales, mettant en péril les dispositifs traditionnels de prise en charge des aînés. Une enquête ethnographique menée à Cuba depuis plus de quinze ans analyse l'impact des trajectoires migratoires internationales sur les conditions de vieillissement dans un contexte marqué par l'effondrement des soutiens publics et la crise du modèle familial. Les récits de femmes âgées recueillis mettent en évidence les effets de la migration des enfants sur les dynamiques de dépendance et de solitude au grand âge. Si certains mécanismes d'entraide transnationale persistent, notamment sous forme de transferts financiers ou d'un soutien à distance, leur portée demeure limitée et leur accès inégalitaire. L'absence de solutions institutionnelles

adaptées contraint les individus à développer des stratégies informelles de soutien, souvent précaires et instables. Ce constat entre en résonance avec l'étude portant sur les baby-boomers québécois. Les personnes interrogées anticipent leur perte d'autonomie à venir en redoutant de ne pouvoir compter ni sur leurs proches ni sur des services adaptés. Ces deux contextes, marqués par des formes différentes de dislocation relationnelle, convergent vers un même constat : les configurations familiales se transforment plus vite que les structures de soutien, laissant les individus âgés exposés à de nouvelles vulnérabilités. Ces résultats appellent à un renouvellement du regard sur les trajectoires du vieillissement, en intégrant les effets différenciés de la mobilité et de l'éclatement géographique des liens de care.

Participation hors des cadres officiels

La participation sociale des personnes âgées constitue un enjeu majeur des politiques de vieillissement, mais les formes qu'elle revêt demeurent insuffisamment appréhendées dans leur diversité. L'étude menée au Québec auprès d'une cinquantaine de personnes issues de la génération des baby-boomers, révèle que les formes d'engagement social des aînés s'inscrivent très majoritairement en dehors des dispositifs institutionnels. La participation sociale se manifeste dans les réseaux de voisinage, les coopératives d'habitation ou encore des formes bénévoles peu structurées, révélant un fort ancrage contextuel et affectif. Cette observation rejoint les données ethnographiques recueillies à Cuba, où l'effondrement des politiques publiques de soutien oblige les personnes âgées à mobiliser des stratégies d'entraide informelle, dans un environnement marqué par la précarité et l'absence de services de soin. Ces résultats, issus de deux terrains socio-politiques contrastés, invitent à reconsidérer les modalités contemporaines de la participation des aînés. Loin des dispositifs balisés par les institutions, ces pratiques sociales relèvent d'une logique située, souvent invisible, mais centrale dans les dynamiques de soutien et de lien social. À travers ces analyses, se dessine une exigence de reconnaissance des engagements ordinaires et discrets, qui jouent un rôle déterminant dans le bien-vieillir, mais échappent encore largement aux dispositifs de mesure et aux politiques de valorisation du vieillissement actif.

Générations entre mythe et vécu

Les deux études questionnent l'usage du concept de « génération » dans l'analyse des trajectoires de vie. Au Québec, l'appartenance à la génération des baby-boomers fait l'objet d'une ambivalence marquée : certains répondants y trouvent une reconnaissance de leur histoire sociale partagée, d'autres rejettent cette étiquette perçue comme homogénéisante. L'enquête met en évidence une forte variabilité

intra-générationnelle, tant en termes d'expériences que de rapports à la participation sociale. À Cuba, les assignations générationnelles sont intégrées dans le récit national postrévolutionnaire, mais les parcours de vie témoignent là aussi d'une hétérogénéité profonde, entre ruptures migratoires, conflits intergénérationnels et identités recomposées. Ces recherches révèlent les limites heuristiques d'un usage strictement classificatoire des catégories de générations. Loin d'être des entités homogènes, celles-ci constituent des cadres d'interprétation à géométrie variable, traversés par les effets de classe, de genre, de mobilité et d'histoire politique. Ces contributions incitent à manier avec prudence les découpages générationnels, pour mieux saisir la pluralité des manières de vieillir et les tensions qui traversent les appartenances identitaires.

Crise morale des solidarités

L'immersion ethnographique à Cuba met en évidence une crise morale autour de la prise en charge du vieillissement. Le retrait de l'État, combiné à l'effondrement des solidarités familiales traditionnelles, laisse nombre de personnes âgées dans des situations de grande vulnérabilité. La cohabitation intergénérationnelle, loin d'être un choix, devient une contrainte, alimentée par l'injonction implicite au devoir filial de Care. Cette assignation morale, genrée et silencieuse, s'accompagne d'une absence criante d'alternatives institutionnelles. Au Québec, l'enquête sur les baby-boomers fait émerger une tension analogue, quoique moins dramatique dans ses conséquences : les personnes âgées sont encouragées à maintenir une citoyenneté active sans bénéficier de dispositifs les soutenant en cas de perte d'autonomie. Ces analyses pointent un désajustement entre les attentes sociales et les ressources réellement mobilisables, mettant en lumière les angles morts des politiques en place. Ces travaux ouvrent un débat sur les implications normatives du vieillissement « accompagné », en refusant que la solidarité repose uniquement sur des engagements privés non reconnus, particulièrement dans un contexte global de fragilisation des dispositifs collectifs.

5.26 VULNÉRABILITÉ

Engager des professionnels dans les transformation sociales et spatiales des femmes sans-abri. Le parcours de soin par la beauté : de la reconnaissance à la reconstruction identitaire.

Présenté par Gisèle Dambuyant

Vieillir en contexte de pauvreté urbaine à Tahiti (Polynésie française) : aspects sociaux, économiques et anthropologiques

Présenté par Lauriane Dos Santos

Trajectoires de vie et pauvreté monétaire après la retraite

Présenté par Jim Ogg

Être femme et vieillir à la rue. De la dynamique de l'exclusion à la prise en compte des ressources existantes pour reconnaître et développer leur pouvoir d'agir

Présenté par Gisèle Dambuyant

L'analyse des dynamiques de vulnérabilité à l'âge avancé met en lumière des réalités complexes où précarité économique, assignations sociales et trajectoires de vie s'entrelacent. À travers une approche pluridisciplinaire, les recherches présentées dans cette séance explorent des thématiques cruciales : la corporéité comme indicateur et ressource de survie, l'ambivalence de la beauté dans les parcours d'exclusion, l'exploitation économique des aînés et les inégalités de parcours conduisant à la pauvreté à la retraite. Ces études interrogent les dispositifs existants et appellent à repenser les politiques publiques sous un prisme intégratif, tenant compte des logiques structurelles et des expériences individuelles du vieillissement.

Le corps comme ultime ressource sociale

La recherche menée à Paris sur les femmes sans-abri révèle l'importance du corps comme dernier support d'identité et d'action. Soumis à la violence, à la fatigue et aux privations, le corps devient un indicateur tangible de la marginalisation sociale. Pourtant, il constitue également une ressource, un espace de revendication d'une identité qui résiste à l'effacement. Loin d'être une simple enveloppe marquée par la vie, il devient, pour certaines, un ultime moyen de contrôle et d'affirmation de soi. Le recours à des stratégies corporelles, effacement volontaire des signes de féminité, adoption d'un habitus protecteur ou, à l'inverse, maintien d'un soin esthétique, témoigne de cette tension entre assignation à la précarité et réappropriation identitaire.

Cette analyse souligne la nécessité d'intégrer une approche sensible aux enjeux corporels dans les politiques de soutien aux personnes en situation d'itinérance, en reconnaissant le corps non seulement comme un marqueur de vulnérabilité, mais aussi comme un vecteur de résilience et de réinsertion sociale.

Beauté et reconstruction identitaire

Dans le prolongement de la recherche engagée à Paris, un travail de terrain effectué auprès du SAMU et de maraudes urbaines s'attarde sur le rôle de la beauté dans les processus de réinsertion identitaire des femmes sans-abri. L'analyse révèle la portée transformatrice des gestes esthétiques – se coiffer, se maquiller, choisir un vêtement – dans un quotidien marqué par la précarité. La beauté, loin d'être un luxe, devient ici une ressource symbolique, une modalité de résistance au stigmate, mais aussi un support de dignité. L'étude propose de structurer un véritable parcours de soins par la beauté, mobilisant des professionnels du social, de la santé et de l'esthétique. Cette approche, sensible et interdisciplinaire, ouvre des pistes concrètes pour penser la réhabilitation des identités meurtries. Elle suggère que la reconnaissance passe autant par le corps que par les institutions, et que les politiques publiques gagneraient à inclure cette dimension dans leurs modalités d'intervention.

L'exploitation économique des aînés : une vulnérabilité invisible

Les dynamiques économiques qui entourent les personnes âgées en situation de précarité révèlent un paradoxe structurel : si l'avancée en âge est souvent associée à une perte d'autonomie matérielle, dans certains contextes, les aînés deviennent des pourvoyeurs de ressources. En Polynésie française notamment, une étude visant à documenter les conditions de vie des personnes âgées dans une société à forte régulation familialiste révèle que, si l'entourage constitue un pilier central de la protection sociale, il génère des effets ambivalents. Les pensions des aînés deviennent souvent des ressources indispensables pour des foyers précaires, au point d'induire des formes de dépendance inversée et de maltraitance économique. Cette situation où les solidarités intergénérationnelles servent parfois de prétexte à des formes de maltraitance financière, souligne l'urgence d'un encadrement juridique et social plus rigoureux. L'absence de dispositifs adaptés renforce l'opacité de ces pratiques et complexifie leur identification. Ces résultats questionnent la nécessité d'une refonte des systèmes de protection des aînés, en envisageant des mécanismes permettant d'articuler solidarité familiale et autonomie financière. La mise en place de dispositifs de suivi et de contrôle, couplée à une sensibilisation accrue aux violences économiques, constituerait une réponse adaptée à ces vulnérabilités invisibles, trop souvent considérées comme inhérentes aux structures familiales traditionnelles.

Trajectoires de vie et précarité à la retraite : une accumulation d'injustices

Loin d'être un état homogène, la précarité à la retraite est le produit de parcours de vie marqués par des ruptures, des désavantages cumulés et des choix contraints. L'enquête Elvis (Enquête longitudinale sur les inégalités de vieillissement et sociabilité) menée dans le nord de la France met en évidence plusieurs profils de vulnérabilité : certains individus connaissent une pauvreté continue, d'autres chutent brutalement après un accident de vie, tandis que d'autres encore naviguent entre stabilité et précarité au gré des événements. Ces trajectoires montrent que l'accès à une vieillesse digne ne saurait être pensé indépendamment du passé professionnel, familial et social des individus. L'absence de filets de sécurité en amont, notamment pour les personnes ayant exercé des emplois non déclarés ou discontinus, accroît le risque d'isolement et de paupérisation. En ce sens, une réforme des systèmes de retraite et des dispositifs de protection sociale pourrait intégrer une réflexion sur la trajectoire biographique des individus. Une approche plus différenciée, tenant compte des accidents de parcours et des fragilités accumulées, permettrait d'anticiper les situations de précarité et d'offrir des réponses adaptées aux réalités contemporaines du vieillissement.

5.27 MOBILITÉ

Afectaciones a la movilidad urbana de los adultos mayores en el sistema de transporte Ruta. Casol: Linea 3, Puebla

Présenté par Lidia Ximena Alanis Hernández, Rosario Nava Ramirez, Alberto Rosendo Castillo Reyes et Juan Manuel Guerrero Bazan

Approcher le territoire des aîné·e·s par la marche

Présenté par Valkiria Amaya

Caminabilidad en el Barrio de la Luz, Puebla,México: Un Enfoque Integral para Mejorar la Calidad de Vida de los Adultos Mayores

Présenté par Verónica García Alarcón, Israel Romero Martinez, Nava Ramirez et Eduardo Alberto Tinajero Osorio

Le bien-être urbain des personnes vieillissantes à travers leur mobilité quotidienne. Le cas du centre-ville d'Alger.

Présenté par Chems Eddine Hacini

Séance présidée par Paula Negron-Poblete

La mobilité des personnes âgées constitue un enjeu central dans les dynamiques urbaines contemporaines, révélant des défis tant structurels que sociaux. À travers quatre études menées en France, au Mexique et en Algérie, les communications de cette séance explorent les obstacles, les stratégies d'adaptation et les implications sociales des déplacements des aînés. Ils mettent en lumière les défaillances des infrastructures, l'impact du stress sur la mobilité, le rôle des espaces publics dans le maintien du lien social et les ajustements individuels face à ces contraintes. Ces réflexions appellent à une reconfiguration des politiques urbaines en faveur d'une mobilité inclusive et équitable.

Accessibilité urbaine et obstacles quotidiens

L'accessibilité urbaine constitue un enjeu fondamental pour assurer la mobilité et l'autonomie des personnes âgées. Pourtant, les recherches présentées ont mis en évidence l'ampleur des contraintes matérielles qui entravent la mobilité quotidienne des personnes âgées. À Puebla, les observations soulignent la détérioration des trottoirs et l'absence de continuité dans les parcours piétonniers, forçant les usagers âgés à emprunter des segments routiers dangereux. L'étude menées dans la métropole

grenobloise met en lumière des disparités d'accessibilité entre quartiers, liées à la densité d'équipements favorisant la marche, tels que les bancs et les cheminements piétonniers. À Alger, l'analyse révèle une discontinuité manifeste dans la chaîne de déplacement, amplifiée par un urbanisme en pente non aménagé. Ces diagnostics convergent vers un constat commun : les environnements urbains étudiés demeurent peu accueillants pour les personnes âgées, en particulier en l'absence de normes et d'investissements ciblés. L'accessibilité physique, trop souvent négligée dans les politiques publiques, constitue pourtant une condition préalable à la participation sociale et au maintien de l'autonomie.

Mobilité conditionnée par le stress

La mobilité des personnes âgées ne saurait être réduite à la simple capacité de se déplacer : les études présentées montrent qu'elle est aussi largement influencée par des facteurs psychologiques et sociaux qui en conditionnent la fréquence et les modalités. Le déplacement ne relève pas uniquement d'une nécessité fonctionnelle ; il est aussi tributaire d'une évaluation constante des risques et des contraintes. À Alger, les obstacles urbains, l'insécurité et l'inadéquation des transports publics imposent aux personnes âgées une planification rigoureuse de leurs déplacements, générant une charge cognitive significative. À Puebla, l'encombrement des transports en commun et le manque d'assistance réduisent l'attractivité de ces moyens de transport pour les usagers vulnérables. À Grenoble, certains quartiers sont évités en raison d'un sentiment d'insécurité ou d'une accessibilité restreinte, accentuant ainsi des inégalités spatiales. Ce phénomène illustre une tension entre le besoin de mobilité et les contraintes perçues qui tendent à restreindre les déplacements à des motifs strictement utilitaires. La réduction du stress lié à la mobilité constitue donc un axe de réflexion central, nécessitant une approche intégrée qui vise à tenir compte des dimensions subjectives du déplacement.

Espaces publics et lien social

L'espace public joue un rôle fondamental dans le maintien du lien social et de la participation des personnes âgées à la vie urbaine. Les projets présentés convergent sur le rôle structurant des lieux communs dans la vie sociale des aînés, à la fois comme lieux de destination et comme supports de la mémoire collective. Dans le quartier de De la Luz à Puebla, les marchés de proximité, tels que celui de Cocota, favorisent des interactions régulières et renforcent l'enracinement territorial des habitants. À Grenoble, les lieux d'approvisionnement alimentaire, les parcs et les structures associatives ont été identifiés comme autant de points d'ancrage sociaux pour les aînés. À Alger, les rares espaces verts ou places publiques accessibles sont

investis comme lieux de sociabilité essentielle. Toutefois, ces espaces sont fragilisés par des processus de transformation urbaine défavorables : gentrification à Puebla, reconversion commerciale à Alger, et désinvestissement dans certains quartiers français. Les communications alertent sur la nécessité de maintenir et de renforcer la vocation inclusive de ces lieux, dont la fréquentation régulière est intimement liée à la qualité de vie des aînés et à la cohésion sociale de leur environnement immédiat.

Stratégies d'adaptation et limitations

Face aux obstacles rencontrés dans l'espace urbain, les personnes âgées développent des stratégies d'adaptation qui leur permettent de maintenir, autant que possible, leur autonomie. L'étude menée à Alger révèle des trajectoires contournées, une hiérarchisation mentale des lieux selon leur accessibilité, et une autocensure face aux déplacements jugés trop exigeants. À Puebla, l'affluence des transports en commun aux heures de pointe pousse de nombreux usagers âgés à décaler leurs déplacements afin d'éviter les périodes de congestion. À Grenoble, les itinéraires sont choisis en fonction de la disponibilité des bancs publics et des espaces de repos. Avant chaque sortie, un rituel de préparation s'impose : vérification des conditions météorologiques, anticipation du trajet et adaptation des équipements. Ces ajustements, bien qu'ingénieux, témoignent d'un déplacement contraint, où l'effort pour maintenir une mobilité autonome ne suffit pas toujours à compenser les déficiences de l'environnement. Lorsque les efforts d'adaptation ne suffisent plus à compenser les obstacles rencontrés, la tendance est au repli et à la diminution progressive des déplacements. Ce phénomène accentue l'isolement social et contribue à une perte d'autonomie accélérée. Il devient alors impératif de repenser les espaces urbains en intégrant ces dynamiques afin de garantir un cadre de vie propice à une mobilité sans entraves pour les aînés.

06 CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Séance introduite par :

Marie-Pierre Cossette, Directrice de la direction des Grands Défis de Société au Fonds de recherche du Québec

Séance présentée par :

Perla Serfaty, Sociologue, psychosociologue et essayiste, Université de Strasbourg

Sébastien Lord, Professeur titulaire en urbanisme, Université de Montréal

Jean-Marie Robine, Professeur-chercheur, Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)

Séance présidée par :

Jean-Philippe Viriot Durandal, Professeur des Universités, Université de Lorraine

Ce colloque consacré au vieillissement au pluriel a permis de mettre en évidence les profondes transformations qui façonnent aujourd'hui les trajectoires du grand âge. À travers les échanges qui ont ponctué ces journées de réflexion, plusieurs lignes de force se sont dégagées, révélant la nécessité d'un renouvellement des cadres analytiques, méthodologiques et politiques qui sous-tendent l'étude du vieillissement et l'élaboration des réponses sociétales qui en découlent. La conférence de clôture, en réunissant des perspectives complémentaires, a offert une mise en perspective structurante de ces débats, tout en formulant des pistes de recherche et d'action pour les années à venir.

Marie-Pierre Cossette, directrice de la direction des Grands Défis de Société au Fonds de recherche du Québec, a ouvert cette séquence en rappelant que la recherche sur le vieillissement ne saurait être envisagée en vase clos, mais qu'elle exige, au contraire, une articulation constante entre disciplines, entre secteurs et entre échelles d'action. Elle a souligné l'importance de programmes spécifiques qui encouragent des démarches audacieuses, à la croisée des savoirs et des pratiques. À travers les

initiatives portées par le Fonds de recherche du Québec, elle a montré comment la recherche pouvait accompagner les transformations sociétales en favorisant des approches intersectorielles et en intégrant des dynamiques citoyennes. Loin d'un simple état des lieux des dispositifs de financement, son intervention a insisté sur la nécessité d'ancrer la réflexion scientifique dans une visée transformatrice, conjuguant exigence théorique et pragmatisme institutionnel.

Cette nécessité de décloisonner les approches et de réinscrire le vieillissement dans une analyse des trajectoires de vie et des espaces sociaux a été au cœur du panel qui a suivi, animé par Jean-Philippe Viriot Durandal, professeur de sociologie à l'Université de Lorraine et Président sortant du RÉIACTIS.

Perla Serfaty, Sociologue, psychosociologue et essayiste, à Montréal et Strasbourg, a montré combien l'expérience du vieillissement ne pouvait se réduire à une succession de pertes, mais devait être pensée comme une reconfiguration permanente de notre rapport au monde. En introduisant la notion de séismes intimes, elle a mis en lumière les processus d'adaptation, de rupture et de reconstruction qui jalonnent le vieillissement, insistant sur le rôle central de l'habiter et des relations intergénérationnelles. Son intervention a ainsi souligné l'importance de dépasser les représentations figées de la vieillesse et d'inscrire l'étude du grand âge dans une réflexion plus large sur le sens et la continuité de l'existence.

Sébastien Lord, professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, a poursuivi cette réflexion en la déplaçant sur le terrain de l'aménagement des territoires et des politiques urbaines. Il a montré que, si la question du vieillissement fait désormais l'objet d'initiatives spécifiques en matière d'urbanisme, celles-ci restent souvent marquées par des temporalités courtes, des logiques de projet fragmentées et une intégration insuffisante dans les politiques d'ensemble. Il a mis en évidence l'urgence d'une véritable prise en compte du vieillissement comme enjeu urbain structurant, afin que la ville ne soit plus simplement adaptée aux aînés, mais pensée dès l'origine comme un espace favorisant l'inclusion et la diversité des parcours de vie.

Jean-Marie Robine, directeur de recherche émérite à l'INSERM et spécialiste des dynamiques de longévité, a replacé ces enjeux dans une perspective démographique et épidémiologique, en soulignant que les gains d'espérance de vie observés ces dernières décennies ne se répartissent pas de manière homogène entre territoires et catégories sociales. Il a illustré ces disparités à travers l'exemple de Manchester, où l'on peut observer un écart de dix ans d'espérance de vie entre certains quartiers. Il a montré que ces écarts ne relevaient pas uniquement de différences économiques,

mais traduisaient aussi des logiques d'accès aux soins, aux infrastructures et aux politiques de prévention. Il a également insisté sur un fait structurant : le passage d'un modèle à trois générations (jeunesse, âge adulte, vieillesse) à un modèle à quatre générations, marqué par l'émergence d'un groupe distinct constitué des personnes de 75 ans et plus. Ce basculement démographique a nécessité une refonte des politiques publiques, notamment en matière de solidarité intergénérationnelle et de prise en charge des dépendances, dans un contexte où la raréfaction des aidants naturels a remis en question les modèles d'accompagnement traditionnels.

Jean-Philippe Viriot Durandal a conclu cette séquence en insistant sur la nécessité de dépasser les approches compartimentées du vieillissement, qui ont trop souvent opposé recherche fondamentale et intervention pratique. Il a rappelé que ce colloque avait mis en évidence l'enchevêtrement des échelles à travers lesquelles s'est joué le vieillissement, de l'espace intime aux politiques globales, et a souligné l'urgence de prendre en compte les inégalités d'espérance de vie et les écarts Nord-Sud dans la réflexion sur les sociétés de la longévité.

Ce colloque a ainsi permis d'ouvrir des pistes de recherche et d'action qui dépassent le seul champ de la gérontologie pour s'inscrire dans une réflexion plus large sur l'avenir de nos sociétés. Il a rappelé que la vieillesse ne constitue pas un phénomène isolé, mais un prisme à travers lequel se lisent les tensions et les aspirations qui traversent nos espaces sociaux et politiques. En affirmant la nécessité d'une approche interdisciplinaire et d'une prise en compte accrue des inégalités, ces travaux ont contribué à jeter les bases d'un dialogue renouvelé entre chercheurs, décideurs et acteurs de terrain. Au-delà des analyses et des constats, ils ont formulé un appel à une action concertée, où la recherche n'est pas seulement une instance de savoir, mais un moteur de transformation sociale.

07 SYNTHÈSE DES AXES THÉMATIQUES

7.1 AXE TRANSVERSAL : COMPOSER AVEC LES TEMPS ET LES CHANGEMENTS

L'axe transversal du colloque RÉIACTIS 2024 n'était pas thématiquement circonscrit à un objet ou à une population. Il posait une question de posture : **comment saisir le vieillissement comme phénomène dynamique, inscrit dans des temps sociaux accélérés, des territoires en recomposition et des trajectoires individuelles qui résistent aux modèles linéaires ?** Les communications présentées dans cet axe constituent, à ce titre, un matériau particulièrement révélateur. Elles ne convergent pas vers une thèse unique, mais dessinent collectivement un portrait des limites de nos cadres d'interprétation et d'action, autant qu'elles esquissent des pistes pour les renouveler.

1. La ville « pour tous », un idéal mis à l'épreuve par la réalité des trajectoires

L'appel à communications posait une question directe : **que nous révèle la recherche sur les limites d'une ville « pour tous », et que savons-nous des trajectoires de vieillissement qui sortent des modèles linéaires et normés ?** Les communications ont apporté à cette question des réponses empiriquement riches et géographiquement diversifiées (France, Suisse, Québec, Espagne, Algérie, Cuba) qui convergent sur un point : la notion de ville « pour tous » reste une aspiration largement non opérationnalisée, non parce que les intentions font défaut, mais parce que les outils conceptuels, les infrastructures réglementaires et les pratiques professionnelles restent ancrés dans une vision homogène et statique des personnes âgées.

Une contribution sur le vieillissement dans les communes littorales françaises l'illustre de façon saisissante. Ces territoires concentrent un phénomène cumulatif, soit une densification démographique rapide, une attractivité pour les retraités arrivants, une fragilité climatique croissante et des services locaux structurellement en retard sur la demande. La ville côtière « amie des aînés » se retrouve ainsi confrontée à des populations aux profils extrêmement hétérogènes (natifs enracinés, néo-

résidents retraités, résidents secondaires devenus permanents) dont les trajectoires résidentielles ne correspondent à aucun modèle d'accueil anticipé. La résultante n'est pas une ville hostile, mais une ville insuffisamment adaptable, incapable d'absorber la variabilité des parcours.

Ce constat est accentué par d'autres communications, comme un cas algérien (métropole d'Alger). En étudiant des personnes âgées présentant des restrictions de motricité dans un contexte de métropolisation accélérée, on montre que l'espace urbain ne produit pas une exclusion frontale, mais une exclusion en creux : les personnes vieillissantes se déplacent là où elles peuvent, non là où elles veulent. Cette distinction entre mobilité contrainte et mobilité désirée est fondamentale. Elle révèle un processus d'autocensure spatiale (évitement d'espaces perçus comme inaccessibles même sans vérification) qui mène progressivement à un repli sur soi, une perte d'autonomie et une fatigue cognitive accrue. La chaîne de déplacement, concept central de l'accessibilité urbaine, n'est pas respectée : un seul obstacle annule l'ensemble d'un trajet.

Une autre contribution en aménagement du territoire prolonge cette réflexion à Montréal dans le contexte québécois, en soulignant la difficulté à faire circuler les connaissances scientifiques vers les décideurs et les professionnels. Elle révèle une tension structurelle : les diagnostics urbanistiques identifient des besoins différenciés selon les profils de personnes aînées, mais les politiques municipales tendent à traiter les « aînés » comme une catégorie homogène. On propose d'aller vers les groupes moins visibles (personnes en HLM, non-usagers du transport en commun, etc.) pour illustrer comment le biais de sélection des consultations publiques produit des politiques qui sur-représentent certains vieillissements au détriment d'autres.

2. Trajectoires non linéaires, l'entre-deux, la déprise et la liquidité comme nouvelles normes

L'appel à communications convoquait la notion de trajectoire pour dépasser les modèles linéaires du vieillir. Ce que les communications de cet axe montrent collectivement, c'est que la non-linéarité n'est pas l'exception, mais peut-être la règle, et que nos dispositifs d'analyse et d'intervention sont encore largement construits sur la présupposition inverse.

Une communication sur les résidents d'anciens foyers de travailleurs migrants en est l'entrée la plus saisissante. Un sociologue mobilise la notion d'« entre-lieux » pour rendre compte de l'expérience des chibanis vieillissants : des hommes dont la trajectoire de vie entière est structurée par le provisoire pérennisé (entre la France et

le Maghreb, entre la résidence et le pays natal, entre le statut de travailleur retraité et celui de migrant). La transformation de ces foyers en résidences sociales mixtes (demandeurs d'asile, familles en précarité, anciens détenus) vient brusquement perturber la cohésion sociale interne que ces hommes avaient construite pendant des décennies. Le résultat n'est pas une intégration élargie, mais une invisibilisation progressive, une déprise contrainte qui se surajoute à celle liée à l'avance en âge. Ce cas illustre de manière exemplaire comment des changements environnementaux externes peuvent précipiter des processus d'exclusion que l'on attribue trop rapidement à l'âge seul.

Une recherche sur les résidences privées pour aînés (RPA) à Montréal opère un déplacement similaire, mais dans un contexte plus formalisé. Les personnes qui déménagent en résidence ne suivent pas une trajectoire de « descente » vers la dépendance : elles négocient activement leur rapport à l'espace (logement, environnement immédiat, quartier), elles s'approprient leur nouveau milieu, elles développent des stratégies d'adaptation. Mais cette adaptation se heurte aux transformations extérieures (nouvelles constructions autour de la résidence, changement de fonction de certains espaces, modifications démographiques du quartier) qui viennent déstabiliser un équilibre fragile. La notion de « vulnérabilité environnementale » proposée a le mérite de nommer ce phénomène : ce n'est pas la personne qui est vulnérable en soi, c'est la relation personne-environnement qui peut basculer sous l'effet de changements non anticipés.

La communication sur l'habitat participatif pour aînés en France offre une autre lecture de la non-linéarité, cette fois par le prisme des liens interpersonnels. On montre que les relations de voisinage au sein des habitats participatifs ne sont ni stables, ni progressives. Elles naissent dans des contextes militants et amicaux préexistants, se densifient lors de la gestation collective du projet (jusqu'à sept ans), puis se recomposent, se clivent et parfois se rompent une fois le vivre-ensemble effectif. Les déclencheurs de rupture, comme la maladie ou la décision unilatérale de partir, sont aussi importants à comprendre que les déclencheurs de rapprochement. Ce résultat interroge l'idéalisation normative des habitats participatifs comme réponse à l'isolement social : la solidarité n'est pas une propriété stable du dispositif, elle est le produit d'un travail relationnel continu, traversé d'épreuves.

Une autre contribution sur Cuba élargit enfin la perspective à une échelle générationnelle et politique. Sous un angle anthropologique, on montre que le vieillissement à Cuba est inséparable d'un récit générationnel construit autour de la révolution : les personnes âgées aujourd'hui sont à la fois les dépositaires d'une promesse politique et les

premières victimes de sa crise. Leurs trajectoires de vieillissement sont marquées par la migration des enfants, la dévaluation des pensions, la dégradation du parc de logements et une interdépendance familiale imposée par la pénurie. Ce cas rappelle que les inégalités dans le vieillissement ne se lisent pas seulement à l'échelle du parcours individuel : elles se forgent aussi dans les grandes bifurcations des sociétés, dans les promesses tenues ou non par les systèmes politiques.

3. Processus d'exclusion et leviers d'inclusion

L'appel interrogeait la dynamique des processus qui mènent une personne âgée vers l'exclusion, ou qui lui permettent d'en sortir. Plusieurs communications apportent des éléments de réponse qui méritent d'être mis en dialogue.

Deux communications portant sur la violence conjugale chez les personnes aînées, l'une suisse, l'autre québécoise, offrent une entrée particulièrement révélatrice sur les mécanismes d'invisibilisation. La violence psychologique, les violences sexuelles, le contrôle coercitif, sont présents dans les trajectoires de couples vieillissants, mais restent largement soustraits aux radars des politiques publiques et des professionnels. Plusieurs facteurs convergent pour produire cette invisibilité : les valeurs générationnelles, la dépendance économique, la méconnaissance des ressources disponibles, l'isolement social progressivement instauré par l'auteur des violences et les représentations stéréotypées des professionnels qui tendent à ne pas voir de violence là où il n'y a pas de blessure physique visible. Le passage à la retraite, un moment de convergence des deux trajectoires de vie dans un espace domestique partagé, est identifié comme un facteur déclencheur ou amplificateur majeur, ce qui ouvre une piste d'intervention préventive encore peu mobilisée.

Ces travaux montrent aussi que l'accès à l'aide ne suit pas un chemin institutionnel direct. Il commence par une personne de confiance (un ami, un médecin, une voisine) qui crée un espace de parole avant toute orientation professionnelle. Ce constat a des implications concrètes pour la conception des dispositifs. Les services accesibles, la formation des professionnels de santé et de l'aide à domicile à la détection, la collaboration intersectorielle entre acteurs du vieillissement ainsi que les acteurs de la lutte contre les violences domestiques apparaissent comme des leviers bien plus efficaces que les campagnes grand public ou les dispositifs formels d'intervention.

Une recherche transdisciplinaire sur un EHPAD de type « penser petit » en France illustre un levier d'inclusion d'un autre ordre avec la conception architecturale et ergonomique des environnements de soin comme facteur de qualité de vie et de reconnaissance de l'autonomie restante. La rencontre entre design d'intérieur et ergonomie de l'activité

autour de la notion de « milieu de soin » (ni lieu d'habitation au sens strict, ni simple lieu de travail) ouvre des pistes de recherche sur les environnements capacitants, qui prennent en compte simultanément les besoins des résidents et les conditions de travail des soignants.

Une psychologue clinicienne travaillant dans des établissements en France et en Suisse apporte quant à elle une contribution sur l'expérience subjective de l'entrée en établissement. Ses travaux montrent que la demande de mort ou la lassitude de vivre exprimées par des résidents ne sont pas des symptômes psychiatriques à traiter, mais des expressions complexes d'un équilibre fragile entre des pertes multiples (identitaires, sociales, fonctionnelles, spatiales) et des raisons de continuer à vivre, même réduites à des formes simples de plaisir et de lien. L'implication pratique est claire : l'accompagnement psychosocial et spirituel, les temps relationnels de qualité, la prise au sérieux de la parole des résidents sur leur vie et leur mort, ne sont pas des suppléments d'âme, mais des composantes essentielles d'un milieu de vie qui reconnaît la personne dans sa globalité.

4. Tensions structurelles révélées par l'ensemble des communications

Au-delà des résultats propres à chaque communication, leur mise en dialogue révèle plusieurs tensions que le champ de la recherche sur le vieillissement aura à négocier dans les années à venir.

La première est la **tension entre universalisation et différenciation**. Plusieurs communications montrent que les politiques publiques conçues pour « les aînés » échouent précisément là où les trajectoires s'éloignent le plus du modèle implicite du retraité autonome, sédentaire et bien intégré : le migrant dont le provisoire dure depuis quarante ans, la femme aînée victime de violence dans un couple où la retraite a redéfini les rapports de pouvoir, la personne âgée à mobilité réduite dans une métropole du Sud où le vieillissement n'est pas une priorité de planification. La prise en compte de ces trajectoires exige non pas des politiques spéciales superposées aux dispositifs ordinaires, mais une refonte de ces dispositifs pour qu'ils deviennent réellement traversables par des vies non normées. Cela suppose, en amont, des méthodes de diagnostic capables de rejoindre les groupes qui ne se présentent pas toujours d'eux-mêmes aux différents dispositifs.

La seconde est la **tension entre temporalités courtes et processus longs**. Plusieurs communications illustrent des processus qui se déploient sur des années ou des décennies : la genèse d'un projet d'habitat participatif (quatre à sept ans), l'installation d'une dynamique de violence conjugale (des dizaines d'années), la recomposition d'un

territoire côtier (vingt à trente ans), la sédimentation d'un récit générationnel à Cuba sur plusieurs décennies. Or les politiques publiques fonctionnent dans des cycles courts, des budgets annuels et des indicateurs de résultat immédiat. Ce décalage constitue un frein structurel à l'innovation sociale, mais il a aussi une conséquence plus discrète : il rend invisible le travail qui se fait « entre les deux », dans les interstices des dispositifs. C'est pourtant là, dans la relation de confiance progressive, dans la gestation collective d'un projet, dans l'adaptation quotidienne à un environnement changeant, que se construisent réellement les conditions de l'inclusion.

La troisième tension est celle entre **recherche et pratique**. Plusieurs communications témoignent d'un écart réel entre la production de connaissances et leur mobilisation dans les décisions. Cet écart ne tient pas seulement à des langages différents ou à l'absence de formats intermédiaires de valorisation : il tient aussi à une organisation sectorielle qui compartimente les savoirs de façon contre-productive. Les acteurs de la violence domestique et les acteurs du vieillissement travaillent en parallèle sans se parler ; les professionnels de l'ergonomie et ceux de l'architecture développent des cultures distinctes que seule une collaboration intégrée dès la conception permet de faire converger ; les élus attendent des recommandations opérationnelles là où la recherche produit des nuances et des conditions. Les approches de recherche-action et de co-construction (projets pilotes de soin en zone rurale, capsules vidéo développées avec des personnes aînées et des intervenants en violence conjugale) suggèrent que cet écart se réduit moins par la vulgarisation que par la fabrication de dispositifs où chercheurs, professionnels et personnes concernées travaillent à partir du même matériau.

Ce que cet axe transversal propose

Les communications de l'axe transversal ne répondent pas de manière exhaustive aux questions posées par l'appel, elles ne le pouvaient pas. Mais elles produisent collectivement quelque chose de plus intéressant qu'une réponse : elles déplacent les termes du problème.

Le déplacement le plus fondamental est peut-être celui-ci : le « problème » du vieillissement n'est pas la vieillesse, c'est l'inadéquation des temporalités. Les individus vieillissent dans des temps longs (une vie entière de migrations en navette, soixante ans de violence conjugale silencieuse, sept ans de gestation collective d'un projet d'habitat) tandis que les politiques publiques, les marchés immobiliers et les services sanitaires fonctionnent dans des temps courts, réactifs et segmentés. Cette inadéquation n'est pas un dysfonctionnement à corriger : c'est une caractéristique structurelle des sociétés contemporaines. Les personnes âgées en sont les révélateurs

les plus sensibles, peut-être parce que leur capital de temps est explicitement limité et que l'accélération leur est donc la plus coûteuse.

Le second déplacement concerne le lieu de production de l'inclusion. Les communications suggèrent qu'elle ne se décrète pas depuis des politiques universelles descendantes : elle se construit dans des espaces interstitiels, dans la relation de confiance qui permet à une victime de violence de parler pour la première fois, dans des dispositifs techniques qui changent le rapport entre un résident et son soignant, dans le kiosque itinérant installé dans un marché d'alimentation pour rejoindre les aînés absents des consultations ordinaires. C'est dans ces interstices, ni la grande politique ni la vie privée, que se joue réellement la reconnaissance dont parlent Fraser et Honneth qui figuraient dans l'appel.

Ce que l'axe transversal transporte, en définitive, c'est moins une invitation à reconnaître la complexité (formule trop commode pour engager à grand-chose) qu'une série d'injonctions pratiques plus exigeantes : concevoir des diagnostics qui cherchent délibérément les invisibles, former les professionnels à voir ce qu'ils évitent de voir, laisser du temps aux projets qui en ont besoin et construire des dispositifs de co-production là où la transmission de connaissances ne suffit pas.

7.2 AXE THÉMATIQUE 1 : SE SITUER ENTRE CONTINUITÉ, BIFURCATION ET RÉVERSIBILITÉ

L'axe thématique 1 réunissait des communications d'une diversité géographique remarquable (France, Belgique, Suisse, Canada, Cuba, Algérie, Japon, Martinique, Polynésie française), reflet de la portée internationale du questionnement : **comment les personnes âgées se situent-elles entre continuité, bifurcation et réversibilité dans leurs trajectoires de vie, résidentielles et sociales ?** Un constat de fond les traverse : les modèles standardisés du vieillissement – résidentiels, familiaux ou politiques – rencontrent leur limite précisément là où les trajectoires s'écartent de la norme implicite de la personne retraitée autonome, sédentaire et bien entourée.

1. Des choix résidentiels rarement libres, ou la contrainte derrière les apparences de la décision

L'appel à communications posait directement la question : **les choix des personnes aînées sont-ils libres et éclairés pour rester ou déménager de leur domicile ?** La réponse collective est nuancée : la liberté de choix existe, mais elle s'exerce dans des espaces étroitement délimités par des variables structurelles que les politiques peinent à reconnaître.

L'analyse des résidences autonomie en France illustre ce paradoxe. Ces établissements, conçus en 1957 comme logements sociaux indifférenciés selon l'âge, sont progressivement devenus des dispositifs médico-sociaux régis par la notion d'autonomie fonctionnelle. Une dissonance profonde a été révélée entre l'autonomie telle que la définissent les pouvoirs publics (capacité à accomplir seul les actes quotidiens, mesurée par des grilles techniques) et l'autonomie telle que la vivent les résidents : pour eux, être autonome signifie avant tout décider par soi-même. Ce décalage a des effets concrets : les résidents qui perçoivent leurs voisins comme moins autonomes tendent à les mettre à distance, reproduisant à l'intérieur de la résidence les hiérarchies sociales que l'établissement était censé neutraliser.

Le cas de maisons de repos belges, étudié à travers le vécu de la crise COVID en Région bruxelloise, fait apparaître trois figures contrastées. Certains ont relativisé l'épreuve et se sont sentis protégés par l'institution, estimant rétrospectivement y avoir été plus en sécurité qu'à domicile. D'autres ont vécu une perte progressive, un

effacement de l'impulsion vitale dont ils ne se sont pas encore remis, la crise les ayant « projetés dans la vieillesse ». D'autres enfin ont vécu le confinement comme une rupture existentielle, une expérience d'enfermement humiliante et déshumanisante, parfois aggravée par un enfermement littéral à clé imposé par le personnel. Ce que ces trois figures partagent, c'est que le vécu de la crise n'est pas séparable du mode de vie antérieur dans l'institution.

La recherche sur les trajectoires résidentielles des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans la métropole bordelaise révèle une dynamique similaire. L'entrée en établissement s'inscrit dans une trajectoire marquée par l'épuisement progressif des aidants, l'inadaptation du domicile aux troubles cognitifs (les adaptations étant inutiles face aux troubles mnésiques) et l'intervention d'une tierce personne qui légitime la décision. Deux dynamiques se dessinent : une arrivée sous pression guidée par la disponibilité d'une place, et une arrivée anticipée où la famille a visité plusieurs établissements, impliqué la personne malade dans la décision, parfois utilisé l'hébergement temporaire comme apprivoisement progressif. Dans le premier cas, l'entrée est vécue comme une rupture ; dans le second, elle s'intègre mieux à la trajectoire.

2. Des trajectoires en mouvement : mobilité, navette et attaches plurielles

L'appel invitait à explorer les trajectoires qui « sortent d'un modèle linéaire du vieillir ». Plusieurs communications ont mis en lumière des formes de mobilité que les politiques peinent à reconnaître parce qu'elles supposent une géographie des attachements irréductible à un seul lieu.

La recherche qualitative conduite au Québec sur les aspirations des personnes immigrantes aînées (entretiens biographiques) produit un résultat significatif pour les politiques de maintien à domicile : quand on demande à ces personnes où elles souhaitent vieillir, la question du lieu passe au second plan. Ce qui compte d'abord, c'est la liberté de partir ou de rester, d'être entouré de proches significatifs, d'être en sécurité financièrement et d'être utile. Pour des personnes dont les enfants sont répartis entre le Cameroun, le Sénégal, la France et le Canada, la politique de « vieillir et vivre ensemble chez soi, dans sa communauté » repose sur un présupposé de sédentarité qui ne correspond pas à leur réalité. La mobilité n'est pas pour eux un obstacle au bien vieillir : elle est souvent la condition du maintien des liens.

En Polynésie française, les données collectées depuis 2021 (plus de 100 entretiens auprès de personnes âgées, proches aidants et professionnels) révèlent une tension spécifique aux contextes familialistes. Dans ce territoire où 47 % des personnes

âgées vivent dans des ménages multigénérationnels et moins de 200 sont hébergées en structures spécialisées, la pension de retraite ou le minimum vieillesse constituent souvent le seul revenu monétaire stable du foyer. Ce rôle de pourvoyeur confère aux aînés une position centrale, mais génère des formes de dépendance des descendants qui peuvent dégénérer en violence économique (accaparement de la pension, conflits entre descendants pour la proximité à la personne âgée). Placer un parent en institution revient à priver la famille de cette ressource, ce qui alimente un non-recours aux rares structures existantes.

En Martinique, l'analyse de la trajectoire d'une femme de 80 ans – restauratrice prospère devenue pauvre faute de cotisations déclarées, isolée par la dispersion de sa famille, hospitalisée en psychiatrie puis transférée dans un centre gérontologique – montre comment des bifurcations accumulées au cours d'une vie se répercutent dans la vieillesse sous forme d'une déprise qui aurait pu être évitée par des réponses institutionnelles plus ajustées. Le contexte de mise en périphérie post-coloniale de la Martinique, avec l'émigration massive des générations en âge de travailler, explique que le territoire soit passé en une génération de l'un des plus jeunes de France au plus âgé, sans que les services sociaux et de santé aient été dimensionnés pour absorber cette transition.

3. L'isolement, la solitude et leurs déterminants : au-delà du sentiment

Une analyse longitudinale menée sur cinq pays européens (France, Allemagne, Italie, Espagne, Suède) à partir des données de panel SHARE (dix vagues, jusqu'à 100 000 individus) produit plusieurs résultats contre-intuitifs. Les plus âgés ne se sentent pas nécessairement les plus seuls : en France et en Suède, l'effet de l'âge sur le sentiment de solitude n'est pas significatif. La rupture d'union n'a un effet significatif que pour les femmes en France, ce qui suggère que les sociabilités des personnes de 50 ans et plus y sont plus articulées autour du couple qu'ailleurs en Europe. La participation sociale protège fortement de la solitude en Italie, mais pas du tout en Suède, révélant des mécanismes d'intégration communautaire très différents selon les contextes.

La recherche sur les configurations familiales des retraités en France (sept territoires) montre que les arrangements familiaux évoluent au fil des trajectoires. La famille et l'entourage local (contacts au moins hebdomadaires, entraide facilitée par la proximité) est le modèle le plus fréquent. Mais l'isolement familial n'est pas négligeable, et les logiques de transition sont révélatrices : certains reproduisent le modèle familial de leur enfance, d'autres y reviennent à la retraite, d'autres encore adoptent un nouveau modèle sous la pression des circonstances, parfois vécu comme une contrainte malgré des contacts quotidiens.

L'engagement dans l'activité physique constitue un autre prisme d'analyse. Une enquête auprès de personnes de 60 à 94 ans (questionnaires et entretiens) révèle des assignations sexuées marquées : les hommes se définissent spontanément comme sportifs, les femmes comme actives, mais pas sportives, même quand elles pratiquent des activités exigeantes. Le veuvage apparaît comme un facteur de réengagement tardif pour les femmes, les libérant du temps et de l'espace que le rôle domestique ou la désapprobation conjugale rendaient difficiles. Des inégalités épistémiques jouent également : certaines femmes « ne s'autorisent pas à faire », expriment un sentiment d'incompétence et ont besoin de support pour s'engager dans des espaces perçus comme trop masculins.

4. Tensions structurelles : ce que les communications révèlent collectivement

La mise en dialogue des communications de cet axe fait apparaître plusieurs tensions que les politiques et les pratiques de recherche auront à confronter.

La première est la **tension entre le droit au risque et le devoir de protection**. Elle traverse les communications sur la gestion des risques lors de la transition hôpital-domicile chez les personnes vivant avec, par exemple, un trouble neurocognitif majeur. Certains résultats montrent que la gestion des risques n'est pas un calcul rationnel, mais une recherche d'équilibre en constante évolution, où chaque acteur avance à son propre rythme et ne partage pas nécessairement la même tolérance au risque. Une ergothérapeute décrit une personne qui « préfère gérer le risque plutôt que de vivre dans une bulle de verre » : ce n'est pas un déni, c'est un choix de vie. Mais quand la personne perd progressivement la capacité d'évaluer ses propres risques, qui décide ? Les familles se retrouvent progressivement responsabilisées d'une décision qu'elles ne sont pas toujours en mesure de porter. La même tension apparaît dans les pratiques face à la maltraitance en Wallonie : est-il âgiste d'intervenir pour une personne âgée qui n'a pas demandé d'aide, sous prétexte qu'elle est âgée ? Une professionnelle d'une agence belge formule l'aporie : intervenir peut reproduire les attitudes âgistes que l'on dénonce ; ne pas intervenir peut laisser une personne vulnérable sans protection.

La deuxième tension est celle entre **les normes du vieillissement réussi et la diversité des expériences**. Elle est particulièrement visible dans une contribution sur le vieillissement des personnes vivant avec le VIH au Québec. Ce groupe est confronté à deux formes de stigmatisation simultanées : la stigmatisation liée au VIH et l'âgisme. Les campagnes de santé publique sur le VIH ciblent les jeunes ; celles

sur le vieillissement ignorent le VIH. La notion de « vieillissement réussi » est remise en question : définie comme absence de maladie dans les approches positivistes, elle est redéfinie dans une perspective constructiviste comme capacité à vivre et s'adapter avec les maladies, ce qui place la personne, et non la norme médicale, comme référence.

La troisième tension est celle entre **le temps des trajectoires et le temps des politiques**. L'analyse du triple vieillissement dans les municipalités japonaises – habitants, bâti, acteurs locaux des services – montre ce qui arrive quand ces trois temporalités se désynchronisent. Les personnes âgées deviennent démographiquement majoritaires dans des quartiers dont les logements ont plus de 40 ans, tenus par des professionnels dont l'âge médian approche la retraite, dans des communes dont les recettes baissent avec la valeur foncière. La question n'est plus seulement d'adapter les territoires aux aînés : c'est la totalité du tissu sociotechnique qui doit être repensée quand les aînés sont présents partout à la fois.

La quatrième tension est celle entre **transmission des savoirs et renouvellement des pratiques**. Une recherche sur le numérique montre que les inégalités numériques ne recoupent pas une simple fracture générationnelle : elles traversent la population âgée selon des lignes de classe, de genre et de socialisation professionnelle. Un ancien menuisier est devenu multi-équipé parce que son rôle de secrétaire dans un club de football l'y a contraint ; une ancienne secrétaire compétente en informatique a tout arrêté à la retraite parce que l'ordinateur lui rappelait ses contraintes professionnelles. L'enjeu du numérique est moins pratique que symbolique : pour les personnes qui ne maîtrisent pas ces outils, c'est le sentiment d'être devenu « citoyen de seconde zone » qui domine.

Ce que l'axe 1 propose

Les communications de l'axe 1 montrent que la bifurcation n'est presque jamais un événement isolé. C'est l'accumulation de non-décisions, d'adaptations tacites, de contraintes institutionnelles intériorisées et de ressources inégalement distribuées qui, à un moment critique – une chute, un diagnostic, une retraite, une crise sanitaire – fait apparaître rétrospectivement un tournant qui n'avait pas été identifié comme tel.

Cette lecture a une implication pratique directe : **les politiques préventives ont besoin d'un horizon temporel bien plus long que celui des budgets annuels**. L'anticipation de l'entrée en établissement qu'autorisent un diagnostic posé tôt et une discussion ouverte avec la personne concernée produit de meilleures conditions d'adaptation que l'urgence d'un déménagement. La détection précoce des violences

conjugales chez les personnes aînées nécessite une formation des professionnels de santé qui commence bien avant que les signes soient visibles. La prévention de l'isolement chez les personnes immigrantes âgées passe par une reconnaissance de leurs mobilités qui contredit frontalement le dogme du « vieillir chez soi ».

La leçon la plus inconfortable de ces communications est peut-être celle-ci : la plupart des dispositifs d'accompagnement du vieillissement ont été conçus pour des personnes qui ressemblent au modèle implicite – sédentaires, bien intégrées, ayant eu des carrières déclarées, vivant en famille stable. Les personnes dont les trajectoires s'écartent de ce modèle – migrantes, précaires, vivant avec une maladie chronique stigmatisée, situées dans des territoires en dévitalisation – ne trouvent pas seulement des services inadaptés. Elles trouvent des dispositifs qui n'ont pas été pensés pour elles et qui, de ce fait, les rendent encore moins visibles. Ce que les contributions de l'axe 1 proposent, c'est l'exigence que le « pluriel » du titre du colloque ne soit pas seulement une métaphore descriptive, mais une injonction opératoire pour concevoir des politiques et des pratiques capables d'accueillir cette diversité sans la réduire.

7.3 AXE THÉMATIQUE 2 : PRENDRE PLACE DANS LES CHANGEMENTS DES MILIEUX DE VIE

L'axe thématique 2 a rassemblé des communications d'une diversité géographique et disciplinaire étendue (Suisse, Belgique, France, Québec, Maroc, Mexique, Dominique, Canada atlantique, États-Unis), toutes concernées par une même question : que devient le rapport au milieu de vie quand ce milieu lui-même se transforme, parfois brutalement, souvent de manière cumulative selon différentes dimensions ? Un constat les unit : le milieu de vie n'est pas un décor passif du vieillissement, mais un acteur à part entière, capable de soutenir ou d'éroder les capacités d'adaptation selon qu'il se reconfigure de manière favorable ou non. Ce qui distingue cet axe, c'est précisément cette attention portée au mouvement : le territoire change, la relation de soin ou de support change, les ressources disponibles changent et les personnes vieillissantes doivent se repositionner en permanence dans ces dynamiques.

1. Vieillir dans un territoire relationnel : le niveau méso comme espace d'analyse

Comprendre comment le milieu de vie agit sur le vieillissement suppose de se situer à la bonne échelle. Le niveau méso, ni réduit à l'agentivité individuelle ni absorbé dans les déterminants structurels macro, désigne le contexte local d'interactions entre les personnes et leur environnement : les réseaux sociaux qui s'y tissent, les catégories sociales qui y organisent les expériences différenciées de l'espace et les usages concrets que les personnes font du territoire. C'est à cette échelle que se reconfigurent les équilibres entre autonomie, solidarité et exposition à l'isolement, et c'est là que les dynamiques de vieillissement deviennent lisibles dans leur épaisseur sociale. Le niveau méso est aussi l'échelle où l'action publique peut s'articuler avec ce qui est effectivement vécu localement, à condition de se donner les outils pour le saisir.

Les communications de l'axe 2 montrent que cette échelle permet de rendre visibles des processus que les approches individuelles ou macro occultent. Dans une petite

ville suisse en forte croissance démographique, une analyse intersectionnelle conduite sur trois vagues d'enquête a identifié avec précision les groupes les plus exposés à la solitude en croisant âge, genre, niveau d'éducation et statut de résidence. Traduits en cartes accessibles aux acteurs locaux, ces résultats ont permis d'orienter des politiques municipales vers des cibles que ni les données agrégées ni les signalements individuels n'auraient permis d'atteindre. C'est la lecture méso qui a rendu possible ce passage du constat à l'intervention. La comparaison entre les Appalaches centrales et le Valais suisse, auprès de personnes âgées en situation de pauvreté, illustre un autre apport de cette échelle : elle révèle comment des transformations territoriales de longue durée, désindustrialisation dans un cas, gentrification touristique dans l'autre, reconfigurent les conditions concrètes du maintien à domicile jusqu'à faire d'un examen médical du permis de conduire à 75 ans une menace existentielle pour des personnes dont toute la vie quotidienne dépend de l'automobile.

L'étude ethnographique de la tour Martin-Luther-King à Anderlecht, copropriété construite à la fin des années 1960, montre ce que le niveau méso donne à voir quand on l'applique à un immeuble vieillissant avec ses résidents : non pas une population homogène à accompagner, mais trois configurations relationnelles distinctes, celle de l'ancienneté et de l'entraide construite sur cinquante ans, celle de la coexistence distante qui maintient ses réseaux ailleurs et celle de la proximité physique sans lien, productrice d'une solitude d'autant plus douloureuse qu'elle se vit entourée. C'est précisément parce que l'analyse se situe à cette échelle qu'elle peut distinguer ces configurations et en tirer des implications différentes pour l'action.

2. La solitude comme révélateur des inégalités et le care comme pratique située

La solitude, telle qu'elle apparaît dans les communications de l'axe 2, ne se comprend pas comme un état individuel mais comme le produit de configurations de milieu de vie dans lesquelles certaines personnes se trouvent structurellement moins bien équipées pour maintenir des liens. Elle révèle des inégalités qui ne tiennent pas seulement à ce que les personnes sont, mais à ce que leurs environnements leur permettent ou leur refusent. En ce sens, la solitude est un indicateur de la qualité des milieux de vie autant que de la vulnérabilité des individus.

Une analyse intersectionnelle conduite en Suisse en apporte la démonstration la plus directe : la solitude se concentre aux croisements de plusieurs désavantages simultanés, faible niveau d'éducation, genre masculin, âge avancé, appartenance à

une zone défavorisée. Mais ces facteurs ne jouent pas indépendamment du milieu de vie : c'est la combinaison d'une trajectoire sociale appauvrie et d'un environnement qui n'offre pas les occasions de compenser ces manques qui produit l'isolement. Cela dit, le milieu de vie peut aggraver les inégalités existantes autant qu'il peut les atténuer. Les recherches sur les catastrophes au Québec en offrent la démonstration : lors de la tempête de verglas de 1998, des personnes âgées invisibles aux services locaux et chroniquement isolées ont vécu dans les centres d'hébergement pour sinistrés une sociabilité dense qu'elles n'avaient plus connue depuis des années. Leur retour à domicile a provoqué un effondrement brutal, avec des appels en détresse à des niveaux sans précédent. Ce que la catastrophe a révélé, c'est qu'un milieu de vie appauvri en relations peut maintenir une personne dans une solitude chronique qu'une rupture exceptionnelle peut rendre visible.

Ce que les communications de l'axe 2 proposent, c'est de lire la solitude non comme un symptôme à traiter mais comme un signal sur la qualité des milieux de vie : leur capacité à générer des occasions de reconnaissance, à maintenir des routines de sociabilité, à compenser les inégalités de ressources individuelles par la densité des liens de proximité. Dans une tour résidentielle bruxelloise, le faible recours aux services formels par les résidents les plus fragilisés ne tient pas à leur ignorance de l'offre disponible : il tient à ce que les soins informels fondés sur la réciprocité confèrent un sentiment d'utilité sociale que les services formels ne produisent pas. Ce que les personnes cherchent, ce n'est pas un service mais une place dans un tissu social, et c'est précisément ce que les milieux de vie les plus inégaux peinent à leur offrir.

3. Habiter le changement : résilience des aînés face aux transformations ordinaires et aux crises

Les communications de cet axe, quelle que soit l'échelle des transformations qu'elles documentent, convergent autour d'un constat commun : les personnes âgées ne sont pas simplement exposées aux changements de leur milieu, elles les habitent, les interprètent et y répondent avec des ressources que les cadres dominants de la vulnérabilité tendent à sous-estimer. Ce constat vaut aussi bien pour les mutations lentes et continues d'un quartier ou d'une copropriété que pour les perturbations brutales et irréversibles d'une catastrophe naturelle ou climatique.

La résilience des aînés ne se distribue pas de manière uniforme. Elle dépend de l'épaisseur des ancrages construits avant le changement : ancienneté résidentielle,

réseaux de confiance, familiarité avec les rythmes du territoire, expériences antérieures de perturbation surmontée. Les personnes qui disposent de ces ressources adaptent leurs stratégies avec une plasticité que les interventions extérieures peinent parfois à reconnaître, précisément parce qu'elle ne ressemble pas à une demande d'aide. À l'inverse, ceux dont les ancrages sont récents, fragiles ou abîmés par des ruptures biographiques antérieures sont exposés à une vulnérabilité cumulative que ni l'ancienneté d'un bâtiment ni la présence de services de proximité ne suffisent à compenser.

Un résultat transversal se dégage avec force : ce qui détermine la trajectoire de rétablissement après un changement significatif n'est pas tant la nature ni l'intensité de ce changement que la qualité de la reconnaissance reçue. Dans les situations de crise aiguë, des études menées au Québec sur plusieurs décennies montrent que le sentiment d'avoir reçu une aide à la hauteur de ce qu'on en espérait prédit mieux l'état de santé biopsychosociale post-événement que l'aide objectivement obtenue. Dans les transformations plus silencieuses, la même logique opère : ce qui fragilise n'est pas uniquement la perte de repères matériels, mais l'expérience de ne pas être vu dans cette perte. L'invisibilité sociale amplifie les effets de la perturbation bien au-delà de ce que ses dimensions matérielles laisseraient prévoir.

Les aînés apparaissent également, dans plusieurs communications, comme des acteurs positifs du changement, porteurs d'une mémoire territoriale et d'un savoir-faire pratique que les générations suivantes ont perdu ou n'ont pas eu l'occasion de construire. Face aux transformations climatiques des milieux côtiers, aux catastrophes répétées ou aux crises sanitaires, des personnes âgées détiennent des repères sur ce qui a déjà changé, des stratégies d'adaptation informelles éprouvées, et une capacité à mobiliser les liens communautaires que les dispositifs institutionnels peinent à reproduire. Cette contribution est doublement invisible : ignorée des politiques de gestion du risque qui pensent les aînés comme une charge prioritaire, et non reconnue dans les théories du vieillissement réussi qui définissent la résilience comme un attribut individuel plutôt que comme une ressource collective.

Ce que l'ensemble de ces travaux nous invite à retenir, c'est que la capacité à habiter le changement ne tombe pas du ciel à l'entrée dans la vieillesse. Elle est le produit d'une histoire relationnelle et territoriale dont les politiques de vieillissement ne peuvent probablement pas faire l'économie. Prévenir l'effritement de cette capacité suppose de la rendre visible bien avant que la crise ne survienne, et de concevoir des dispositifs qui soutiennent les ancrages sans attendre qu'ils soient rompus.

4. Tensions structurelles : ce que les communications révèlent collectivement

La mise en dialogue des communications de l'axe 2 fait apparaître plusieurs tensions que les politiques et les pratiques de recherche auront à confronter.

La tension entre le temps long des attachements et le temps court des dispositifs

Les travaux présentés documentent des attachements construits sur des décennies : un résident de la tour bruxelloise qui veille sur sa voisine depuis cinquante ans, des personnes acadiennes dont la mémoire des catastrophes remonte aux années 1940, des retraités américains qui reviennent au même emplacement dans le désert depuis vingt ans. Ces attachements sont la matière première de la résilience et du care informel. Or les dispositifs institutionnels, les programmes de soutien aux aidants, les services de maintien à domicile, fonctionnent dans des temporalités bien plus courtes, avec des financements annuels et des indicateurs de résultat immédiat. Ce décalage produit une invisibilité systématique du travail accompli dans la durée, dans la relation de confiance construite progressivement, dans la mémoire collective accumulée sur plusieurs générations.

La tension entre la stabilité résidentielle et la mobilité comme ressource

Les communications montrent simultanément l'importance de la continuité spatiale pour le vieillissement et la mobilité comme stratégie de continuité. Les retraités américains en camping-car ont renoncé à la sédentarité pour rester socialement vivants. Des personnes âgées des Caraïbes ont quitté leur milieu pour accéder à des soins après un ouragan. Une résidente bruxelloise continue à consulter sa médecin à vingt minutes de voiture plutôt que de rompre une relation de confiance médicale de longue date. Cette diversité des rapports à la mobilité invalide tout modèle qui ferait de l'ancrage résidentiel local ou de proximité une condition universelle du bien vieillir.

La tension entre la visibilité institutionnelle et l'invisibilité des formes de care les plus efficaces

Les formes de care les plus valorisées par les personnes aînées semblent être précisément celles qui échappent le plus facilement aux radars institutionnels : la voisine qui vérifie si les rideaux ont été levés, les stratégies d'adaptation aux catastrophes connues des anciens, les réseaux informels de surveillance entre résidents d'une tour, etc. Ces formes sont fragiles par nature : elles reposent sur des individus particuliers, dans des configurations spatiales spécifiques, et peuvent disparaître avec le départ d'une personne ou la transformation d'un espace. Les politiques ont

peu d'instruments pour les soutenir sans les formaliser et la formalisation risque de détruire précisément ce qui en fait la valeur.

La tension entre contributions des personnes aînées en situation de crise et assignation au rôle de victimes

Les communications sur les catastrophes documentent que les personnes âgées, surreprésentées parmi les victimes blessées ou décédées, constituent aussi des ressources irremplaçables en situation de crise : détentrices de mémoires longues, porteuses de savoir-faire pratiques, animatrices de réseaux de reconstruction, etc. Les millions de personnes âgées victimes de catastrophes chaque année dans le monde ne sont pas une population homogène à protéger. Une part significative d'entre elles est aussi une ressource communautaire que les dispositifs de gestion des catastrophes traitent systématiquement comme une charge plutôt que comme un atout.

Ce que l'axe 2 propose

Les communications de l'axe 2 montrent que la bifurcation dans les milieux de vie n'est presque jamais un événement isolé. C'est l'accumulation de transformations territoriales, de reconfigurations des réseaux de soin et de ressources inégalement distribuées qui, à un moment critique, fait apparaître rétrospectivement une rupture qui n'avait pas été identifiée comme telle. Cette lecture a une implication pratique directe : les politiques de soutien au maintien à domicile ont besoin d'un horizon temporel bien plus long que celui des plans d'aide annuels et des financements par projet.

La leçon à retenir des communications de cet axe, et peut-être la plus inconfortable, est celle-ci : la plupart des dispositifs d'accompagnement des milieux de vie vieillissants ont été conçus pour des environnements stables, des personnes sédentaires, des réseaux de soin prévisibles, etc. Les situations documentées, des îles caribéennes aux tours bruxelloises qui vieillissent avec leurs résidents, des communautés acadiennes qui lisent la montée des eaux dans leurs repères côtiers aux retraités américains qui inventent une manière d'habiter dans le désert, montrent que la réalité résidentielle des personnes aînées est profondément traversée par le mouvement et la transformation. Ce que l'axe 2 propose, c'est l'exigence que les politiques de soutien à domicile ne soient pas seulement des politiques de l'espace, mais des politiques du temps : capables d'accompagner des milieux qui changent, des relations qui évoluent et des personnes qui s'adaptent, avec des ressources à la hauteur de la durée que cela exige.

7.4 AXE THÉMATIQUE 3 : ENGAGER LES ACTEURS DANS LES TRANSFORMATIONS SOCIALES ET SPATIALES

L'axe thématique 3 a rassemblé des communications d'une diversité géographique étendue (France, Québec, Suisse, Belgique, Côte d'Ivoire, Mexique) autour d'une question complexe et exigeante : comment engager les acteurs, qu'il s'agisse des personnes aînées elles-mêmes, des collectivités, des associations ou des professionnels, dans des transformations qui affectent leurs conditions de vie et les systèmes qui les soutiennent ? La difficulté est moins de mobiliser que d'engager sans instrumentaliser : convoquer les personnes âgées dans des processus décisionnels sans que leur parole infléchisse réellement les décisions, ou mobiliser la participation comme caution symbolique plutôt que comme levier de changement, sont des écueils que les communications ont documentés avec précision, tout en identifiant des expériences qui les évitent.

1. Représenter les aînés : diversité des formes et des légitimités

Une recherche comparative portant sur des conseils de seniors dans trois villes situées en zone frontalière franco-belgo-allemande révèle que les modalités de composition de ces instances reflètent des conceptions politiques profondément différentes de ce que signifie représenter un groupe social : individus tirés au sort selon l'âge et le territoire dans un cas, acteurs collectifs (associations, syndicats de retraités, prestataires de services) dans un autre, représentants de partis et d'organisations caritatives avec voix délibérative dans le troisième. Choisir qui siège, c'est définir qui est légitime pour porter la parole des aînés, et donc leur attribuer une identité politique : citoyens ordinaires, usagers organisés ou membres de corps constitués. Quel que soit le modèle, une constante s'observe : les personnes qui accèdent effectivement à ces instances sont déjà engagées socialement, en bonne santé et bien dotées en capital socio-économique et culturel. L'accès reste étroitement lié à des ressources que la participation est précisément censée compenser.

La question de la légitimité prend un relief particulier lorsque des instances réunissent des groupes aux histoires différentes. L'analyse des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) en France, créés en 2015 pour réunir pour la première fois représentants de personnes âgées et de personnes confrontées à un

handicap, met en évidence une asymétrie structurelle : le champ du handicap s'est constitué autour d'associations gestionnaires d'établissements, dotées de ressources importantes et habituées à une posture de co-constructeurs des politiques publiques, tandis que le champ du vieillissement a développé des associations principalement revendicatives, sans base gestionnaire comparable. La convergence institutionnelle vers une politique de l'autonomie risque donc de produire une rencontre entre des acteurs inégalement équipés pour peser sur les décisions. Le cas des aînés dans les villages périurbains d'Abidjan illustre une autre forme de ce déséquilibre : reconnus et influents dans les institutions villageoises traditionnelles, ils sont systématiquement marginalisés dans les instances municipales que l'urbanisation a rendues centrales. La légitimité des personnes aînées comme acteurs n'est jamais acquise de manière générale : elle dépend de la configuration institutionnelle dans laquelle elle doit s'exercer.

2. Participation et action communautaire : passerelles et conditions de viabilité

Les contributions de l'axe 3 documentent une diversité d'initiatives qui cherchent à dépasser les limites des formes institutionnelles de représentation en inventant des dispositifs plus proches des besoins concrets, à l'échelle locale. Ce qui les distingue des instances consultatives, c'est leur ancrage dans des dynamiques communautaires existantes plutôt que dans des mandats formels. Mais cette proximité au terrain, qui constitue leur force, est aussi ce qui les rend fragiles : elles reposent sur des personnes particulières, dans des configurations relationnelles spécifiques, et leur viabilité dépend de conditions que les modèles importés de l'extérieur ne garantissent pas.

L'expérience de Cocagne, au Nouveau-Brunswick au Canada, en est l'illustration la plus documentée. Le modèle hybride développé, inspiré d'initiatives américaines fondées sur un membership et une banque de temps, a dû être profondément reconfiguré pour fonctionner dans une communauté rurale francophone économiquement précaire : la cotisation mensuelle était inaccessible, la banque de temps superflue dans un milieu où les échanges de services entre voisins se font spontanément et où l'essentiel du bénévolat reposait sur une seule personne. Ce qui a fonctionné, en revanche, c'est la capacité de l'organisme à rejoindre les personnes les plus vulnérables et à leur offrir un soutien qu'elles n'auraient pas sollicité autrement. La leçon n'est pas que ces modèles échouent, mais qu'ils ne se transfèrent pas : ils s'inventent à partir des réalités locales, de la culture de solidarité existante et des ressources humaines effectivement disponibles.

Les expériences de Strasbourg et des Cantons de l'Est au Québec confirment cette logique tout en y ajoutant une condition supplémentaire : la durée. Ramener une personne isolée vers un lien social satisfaisant exige un travail de confiance qui ne se fait pas en une intervention. Les dispositifs les plus efficaces documentés dans cet axe partagent une même caractéristique : ils ne proposent pas un service, ils tissent une relation. Cela suppose des ressources humaines stables, une continuité dans le temps et une reconnaissance institutionnelle que les financements par projet, annuels et conditionnels, contredisent structurellement. La participation communautaire des aînés, quand elle fonctionne, est moins le résultat d'une méthode que d'un investissement dans la durée que les politiques de soutien peinent souvent à financer.

3. Travail de care, co-construction et transfert de connaissances

Les communications sur le travail de care convergent vers des constats communs : les réformes successives des politiques de soutien à domicile ont amélioré la reconnaissance formelle du secteur sans résoudre la crise qui le traverse. Le mécanisme explicatif est bien identifié. Le financement horaire des plans d'aide focalise l'intervention sur les gestes matériels mesurables et élimine la dimension relationnelle qui donne son sens au travail de care. Ce qui attire dans les nouvelles formes associatives d'aide aux aidants, moins protégées juridiquement, c'est précisément ce que les services institués ne peuvent plus offrir dans leur cadre de financement actuel. La professionnalisation a produit des cadres qui reconnaissent les tâches sans reconnaître le travail. Sortir de cette impasse suppose moins une nouvelle réforme qu'une reconfiguration des modes d'évaluation et de financement pour y inclure la dimension relationnelle comme composante essentielle, et non comme supplément optionnel.

La co-construction apparaît dans les communications comme une réponse partielle à cette limite, mais à condition de ne pas rester cantonnée à la phase en amont des politiques. La comparaison franco-québécoise montre que la co-construction se concentre systématiquement sur les diagnostics et les consultations, rarement sur la mise en œuvre. Or c'est précisément dans la mise en œuvre que les ajustements les plus décisifs se produisent : une décision de restriction de financement prise au niveau national peut défaire en quelques mois ce que des années de co-construction locale ont construit, comme l'illustre la mise en difficulté rapide du secteur de l'habitat inclusif en France. La co-construction effective suppose donc non seulement d'associer les acteurs à la conception, mais de leur donner une prise réelle sur les conditions de mise en œuvre, ce qui engage directement les mécanismes d'allocation des ressources.

Le transfert de connaissances entre chercheurs et praticiens constitue un troisième levier, encore sous-développé. Les recherches présentées dans cet axe documentent un écart structurel symétrique : les connaissances produites par la recherche ne descendent pas vers les praticiens faute de ressources et de valorisation académique, et les savoirs d'expérience des praticiens ne remontent pas vers les chercheurs faute de cadres pour les recevoir. Les expériences les plus prometteuses, qu'il s'agisse de co-conception d'établissements ou d'élaboration participative de principes d'accompagnement en fin de vie, partagent une même condition : l'implication des personnes concernées intervient avant que les grandes orientations soient arrêtées, et non après. Ce déplacement dans le calendrier de la participation n'est pas une question de méthode, c'est une question de pouvoir : accepter que les savoirs d'usage et les savoirs d'expérience informent les décisions avant que celles-ci soient prises.

4. Tensions structurelles : ce que les communications révèlent collectivement

La mise en dialogue des communications de l'axe 3 fait apparaître plusieurs tensions que les politiques d'engagement peuvent avoir à confronter.

La tension entre la participation comme légitimation et la participation comme transformation

Les dispositifs participatifs peuvent paradoxalement consolider le statu quo en lui donnant une apparence de légitimité démocratique : un conseil de seniors consulté sans que son avis lie les décideurs, une co-conception lancée à l'étape dix d'un processus de dix-sept, un diagnostic partagé qui ne produit aucune prise sur l'allocation des ressources. La participation comme procédure n'est pas une étape vers la participation comme transformation : elle peut en tenir lieu et en épuiser l'énergie.

La tension entre la professionnalisation du care et le maintien de son sens

Les efforts de professionnalisation des aides à domicile ont amélioré la protection formelle sans résoudre la crise de recrutement ni restaurer l'attractivité du secteur. Ce qui attire dans les formes associatives moins protégées, c'est précisément la dimension relationnelle que le financement horaire a éliminée des services institués. Résoudre cette tension suppose de repenser les modes de financement pour y inclure la dimension relationnelle comme composante essentielle du travail, et non comme supplément optionnel.

La tension entre l'autonomie des initiatives locales et leur dépendance à des financements instables

Les innovations sociales qui fonctionnent le mieux sont profondément ajustées à leurs contextes locaux, mais leur viabilité dépend de financements dont les logiques d'attribution sont peu sensibles à cette localisation. L'instabilité des financements décourage les investissements dans la durée que la construction de relations de confiance exige, et peut défaire en quelques mois ce que des années d'ajustement local ont construit.

La tension entre la reconnaissance des aînés comme acteurs et leur assignation au rôle de bénéficiaires

Les dispositifs qui se réclament de l'empowerment reproduisent souvent, dans leurs pratiques effectives, une vision des personnes âgées comme catégorie à protéger plutôt qu'à associer. Cette tension ne s'explique pas par de la mauvaise foi, elle tient à la difficulté de rompre avec des catégories institutionnelles profondément ancrées, qui continuent d'organiser la perception des aînés indépendamment des intentions affichées.

Ce que l'axe 3 propose

Les communications de l'axe 3 montrent que l'engagement effectif des acteurs dans des transformations sociales et spatiales dépend moins des méthodes participatives choisies que du moment où elles interviennent et de la profondeur de la prise qu'elles donnent sur les décisions. Représentation trop tardive, co-construction cantonnée à la phase amont, transfert de connaissances pensé en aval : dans chaque registre, les expériences les moins transformatrices partagent le même trait, celui de mobiliser la participation après que les orientations fondamentales ont déjà été arrêtées.

Ce que les communications de cet axe proposent collectivement, c'est donc moins un appel à plus de participation qu'une exigence de déplacement dans le calendrier et dans la hiérarchie des savoirs : que les savoirs d'usage et les savoirs d'expérience informent les décisions avant qu'elles soient prises, que les ressources soient allouées de manière à soutenir ce qui fonctionne dans la durée et que la légitimité des aînés comme acteurs ne soit pas une concession symbolique accordée en bout de processus, mais une condition posée à son départ.

7.5 LA RECHERCHE QUÉBÉCOISE AU RÉIACTIS 2024

1. Ce qui distingue la recherche québécoise

La recherche québécoise au RÉIACTIS, à l'image du réseau, est plurielle et a fait dialoguer les cadres de recherche québécois avec plusieurs autres dans le monde. Elle offre un portrait original d'une communauté scientifique qui se reconnaît dans un projet commun : repenser le vieillissement comme espace d'innovation sociale, d'émancipation et de justice. Cette synthèse cherche à dégager ce qui est propre à la recherche québécoise sur le vieillissement au RÉIACTIS, ses objets de prédilection, ses ancrages méthodologiques, sa façon d'articuler terrain et théorie, ses points de convergence, ses tensions internes et les perspectives qu'elle ouvre au Québec tout comme à l'international.

Un ancrage communautaire ou associatif assumé

La recherche québécoise entretient avec le monde communautaire ou associatif une relation qui dépasse le simple partenariat de collecte de données ou de consultation. Dans la majorité des communications, les organismes communautaires ou associatifs sont co-constructeurs de la démarche, co-formateurs des questions de recherche, parfois co-présentateurs. Certaines présentations illustrent de manière exemplaire cette porosité : des praticiens – ex. un conseiller stratégique de police présentant une initiative de porte-à-porte intersectorielle, des accompagnateurs de milieux décrivant leur propre pratique – prennent la parole sans protocole de recherche formel, mais avec une réflexivité analytique d'une grande qualité. Cette osmose entre recherche et intervention n'est pas une limite méthodologique à la démarche scientifique, c'est plutôt une posture épistémologique qui imprègne la portée des connaissances.

Une interdisciplinarité effective

Le spectre disciplinaire est relativement large : gérontologie sociale, travail social, aménagement, sciences infirmières, démographie, santé publique, didactique des sciences, criminologie, etc. Ce qui se dégage, c'est que cette interdisciplinarité ne reste pas déclarative. Les cadres conceptuels sont véritablement croisés : une même

recherche articule géographie, santé publique et sociologie des modes de vie ; une autre combine ergothérapie, psychologie et éthique clinique ; une autre encore croise urbanisme, statistiques spatiales et témoignages ethnographiques. Cette fluidité disciplinaire est en outre favorisée par les programmes de financement de la recherche québécoise, où les frontières académiques disciplinaires sont significativement plus ouvertes.

Une tension productive entre critique théorique et action pratique

La recherche québécoise au colloque de Montréal n'est pas résignée à choisir entre rigueur académique et pertinence sociale. Elle porte les deux simultanément, parfois avec succès, parfois avec tension. Par exemple, une analyse démographique de longue durée sur l'évolution des structures par âge au Québec depuis 1921 aboutit à une critique précise et étayée des politiques publiques contemporaines de vieillissement. Aussi, des travaux relevant de la gérontologie critique sont conduits en partenariat direct avec des organismes communautaires qui accueillent des personnes immigrantes, autochtones ou confrontées à un handicap. Ou encore, une opération de porte-à-porte intersectorielle déployée dans les postes de quartier montréalais, sans protocole de recherche complètement formel, produit une analyse de ses propres pratiques d'une cohérence et d'une réflexivité qui nourrissent le débat scientifique collectif. Cette tension entre les deux pôles n'est pas toujours résolue, mais elle apparaît néanmoins productive.

Le territoire comme catégorie analytique et normative

Dans le colloque de Montréal, le territoire ne s'est pas limité à un simple contexte ou à une variable illustrative, il a été une dimension analytique à part entière. Les communications ont porté sur des types de milieu très divers : grandes métropoles plurielles (ex. Montréal et ses arrondissements, Québec), villes moyennes (ex. Victoriaville, Drummondville), régions périphériques à tissu urbain dispersé (ex. Laurentides, Outaouais, Estrie). Les échelles d'analyse mobilisées sont elles aussi multiples : de l'intérieur du logement et de ses aménagements, au quartier et à ses espaces publics, jusqu'aux paysages traversés à pied ou en voiture et aux dynamiques d'ensemble des agglomérations. Cette attention multi-scalaire est à la fois descriptive (les enjeux varient selon les contextes), normative (les politiques publiques sont insuffisamment différenciées selon les milieux) ou analytique (les modes de vie évoluent avec les trajectoires individuelles). La question de l'espace et de ses échelles spatiales constitue peut-être un apport spécifique de la recherche québécoise dans un colloque où les contributions européennes ont eu tendance à se concentrer principalement sur les métropoles.

2. Quatre grands axes de convergence thématique

La reconnaissance des identités vieillissantes plurielles : dépasser le sujet générique

Un constat est partagé par l'ensemble des communications québécoises : la personne âgée n'existe pas. Ce qui existe, c'est une multiplicité de trajectoires de vieillissement façonnées par le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnoculturelle, le statut de santé, le territoire et le mode de vie. Cette évidence épistémologique a des implications concrètes documentées avec précision dans plusieurs séances du colloque.

Le vieillissement des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre fait l'objet d'un traitement complémentaire à deux échelles. D'un côté, des démarches de sensibilisation en milieu résidentiel cherchent à lutter contre le phénomène de « placardage » – le silence de personnes LGBTQ+ en résidence pour aînés, sous la pression d'un environnement peu insécurisant. De l'autre, une analyse des pratiques professionnelles en travail social documente ce que l'on peut nommer l'invisibilisation : ni les institutions, ni souvent les professionnels, ne reconnaissent spontanément la diversité sexuelle dans le vieillissement. Malgré un désir affiché de normalisation, l'orientation sexuelle est quasi absente des entretiens cliniques, et les ressources spécifiques pour les personnes LGBTQ+ font largement défaut dans les services de soutien à domicile. La spécificité de la recherche québécoise sur cette question tient à l'existence d'organismes communautaires dédiés qui interviennent précisément dans un espace laissé vacant par les services formels.

Le vieillissement des personnes vivant avec le VIH illustre une autre forme de pluralité méconnue. En Amérique du Nord, 50 % des personnes vivant avec le VIH ont aujourd'hui 50 ans ou plus, contre 17 % en 2002 – un renversement considérable qui contraste avec la persistance d'une politique de prévention quasi exclusivement orientée vers les jeunes. Ces personnes vieillissent de surcroît de façon prématurée. L'inflammation chronique induite par le virus accélère le vieillissement biologique et multiplie les risques de comorbidités : infarctus, déclin cognitif, dépression majeure, cancers, insuffisance rénale, etc. À cette réalité clinique s'ajoute une forme d'âgisme institutionnel particulièrement prégnante : le personnel soignant ne propose pas systématiquement les tests de dépistage aux aînés, ne leur pose pas de questions sur leur vie sexuelle, comme si la sexualité s'éteignait avec l'âge. Ce silence a des effets de santé publique mesurables.

La situation des immigrants âgés dans les quartiers montréalais en transformation, ainsi que celle de groupes marginalisés plus larges (personnes autochtones,

personnes confrontées à un handicap, personnes racialisées), convergent vers une même préoccupation : les effets cumulatifs des exclusions vécues tout au long de la vie – racisme, homophobie, capacitisme, sexisme – sur l'agentivité à l'âge avancé. Ce que la gérontologie critique apporte ici, c'est la connexion entre parcours de vie individuel et structures sociales persistantes : on ne vieillit pas de la même façon selon les discriminations que l'on a subies.

Un point de convergence se dégage, à savoir la diversité des identités vieillissantes n'est plus seulement posée comme un impératif éthique, elle est documentée empiriquement dans ses effets concrets sur l'accès aux services, la participation sociale et la sécurité physique et psychologique des personnes aînées. Plusieurs de ces travaux québécois reposent encore sur la perception d'intervenants plutôt que sur les témoignages directs des personnes concernées. Cette limite est reconnue ; elle est à la fois méthodologique et épistémologique, et des phases de collecte directement auprès des aînés sont en cours dans plusieurs des projets documentés.

Habiter et se déplacer autrement : l'environnement comme enjeu gérontologique

Un ensemble de communications construit un regard sur la relation entre les personnes vieillissantes et l'environnement résidentiel et urbain, combinant des angles originaux articulés dans un même corpus : l'habitat, la mobilité quotidienne, l'espace public et le milieu résidentiel institutionnel.

Sur la mobilité quotidienne, des contributions méthodologiques significatives montrent que les profils de déplacement des personnes vieillissantes sont extrêmement hétérogènes – des personnes très actives dont l'agenda est structuré par le bénévolat, aux personnes quasi confinées à domicile, en passant par des aînés multimodaux qui privilégient la marche et le transport en commun, des personnes dont les espaces d'action sont très larges (incluant des séjours hors ville, des chalets) et des personnes organisées autour d'une activité centrale unique. Cette hétérogénéité des modes de vie, documentée au Québec, en France et au Luxembourg, invalide tout discours unifiant sur « les aînés et leur mobilité ». Elle gagnerait à être saisie à travers des modèles typologiques et des catégories d'adaptation articulant des dimensions d'attitude (proactives ou réactives) et des dimensions de conséquences (rupture, désengagement, continuité, réengagement) et des outils analytiques transférables à différents contextes.

Sur la marche en milieu urbain en toute saison – l'hiver étant une réalité climatique québécoise – les résultats sont contre-intuitifs. Pour des aînés actifs et équipés, l'hiver est un frein moindre que ce que la littérature laisse supposer. Certains apprécient

les paysages enneigés, la fraîcheur et la tranquillité hivernale, et déploient des stratégies d'adaptation diversifiées (crampons, modification des trajets selon le vent et l'ensoleillement). Ces résultats soulèvent une question méthodologique importante sur la sélection des participants dans les études de marche. Ils révèlent aussi une divergence systématique entre des approches objectives sur l'environnement physique et les perceptions vécues : des tronçons jugés peu sécuritaires par des audits urbains (absence de trottoir, glace) peuvent être perçus comme sécuritaires par les aînés (retrait de la circulation, végétation), et inversement. Ainsi, la sécurité ressentie n'est pas réductible à la sécurité mesurée, les deux méthodes se complètent sans se substituer.

Sur le logement, la gentrification est identifiée comme un facteur de déstabilisation résidentielle pour les immigrants âgés de certains arrondissements montréalais. Le vieillissement du parc de duplex et de triplex des années 1960 – nécessitant de plus en plus de réparations majeures – combiné à la croissance majeure des copropriétés (condos) depuis 2006, rétrécit progressivement la fenêtre de logement locatif accessible. Il en résulte un sentiment d'inquiétude et d'insécurité résidentielle chez une population déjà fragilisée par l'isolement linguistique, la distance culturelle de la seconde génération et la dispersion des enfants dans l'espace métropolitain.

Sur les milieux résidentiels institutionnels, une remise en cause frontale du modèle dominant est formulée. La rhétorique du placement comme « seule option sécuritaire » pour les personnes avec troubles neurocognitifs est déconstruite. Les institutions combinent des fonctions incompatibles – milieu de vie, lieu de travail, centre de soins – au détriment systématique de l'intimité, de l'autonomie et de la dignité. Des cadres cliniques alternatifs peuvent être proposés selon différentes catégories : soutiens à domicile (proches aidants, bénévoles, cercles d'amis formalisés, technologies d'assistance), soutiens médicaux adaptés (fonds autogérés, coopératives de santé, services de répit) et logements non institutionnels (communautés naturellement émergentes, résidences de type familial, coopératives résidentielles).

Ces résultats trouvent une certaine convergence, à savoir que l'environnement physique, résidentiel et urbain n'est pas un cadre neutre dans lequel vieillit la personne âgée. Il est un acteur à part entière, tantôt facilitateur, tantôt obstacle. Les communications québécoises du RÉIACTIS partagent une approche écologique du vieillissement qui inscrit les trajectoires individuelles dans des milieux concrets, transformables et politiquement déterminés. La combinaison de l'héritage des modèles du type de la normalité résidentielle avec des approches spatiales, centrées sur la personne et empiriquement situées place la recherche québécoise dans une

position distinctive par rapport à une recherche plus centrée sur les politiques de soins.

Le pouvoir d'agir des aînés : entre aspiration, injonction et condition structurelle

Le concept d'agentivité traverse l'ensemble du corpus québécois comme une aspiration commune, mais la façon dont il est traité varie considérablement d'une contribution à l'autre – et c'est précisément cette variation qui est révélatrice.

Un cadre historique intéressant est fourni par une analyse démographique et épidémiologique de longue durée. Depuis 1945, la définition du vieillissement « réussi » a oscillé entre deux familles de modèles : les modèles prescriptifs (travailler plus longtemps, rester en bonne santé, rester autonome, rester chez soi) et les modèles de bien-être (maximiser la qualité de vie, accepter les renoncements progressifs, l'évolution des limitations). L'argument central est que les politiques publiques contemporaines, qu'elles soient québécoises ou françaises, prétendent réconcilier ces deux familles sans en reconnaître la contradiction fondamentale : on ne peut pas simultanément proclamer l'empowerment des personnes âgées et leur imposer des injonctions sur la façon dont elles doivent vieillir. Cette critique, étayée par des données démographiques originales sur le Québec confère à la réflexion politique une assise empirique originale.

Au niveau biographique, une étude comparative (Québec-Espagne) portant sur des baby-boomers documente cette tension de façon fine : les baby-boomers québécois se perçoivent comme ayant une forte capacité d'agir, héritée de leur participation à la Révolution tranquille et aux mouvements sociaux et féministes. Mais cette agentivité est partiellement contrainte par des mécanismes structurels peu visibles – modèles clientélistes de participation (la participation réduite à la consommation d'activités), restriction de la reconnaissance sociale à la « capacité d'être utile », usage des technologies comme condition implicite d'accès à la participation. Une différence de genre est aussi identifiée : au Québec, la participation sociale des femmes baby-boomers est analysée comme un transfert du rôle d'aidante de la sphère privée vers la sphère publique, soit un déplacement de la charge du care, plus qu'une véritable émancipation.

Sur le plan des conditions institutionnelles et organisationnelles de la participation, plusieurs projets documentent les mêmes tensions récurrentes : entre le temps long de la recherche et les besoins immédiats des acteurs ; entre l'horizontalité proclamée et les rapports de pouvoir persistants dans les espaces dits participatifs ; entre les logiques inadaptées de financement (imposition d'approches que les acteurs locaux n'ont pas

choisies, usage d'un jargon académique peu appropriable) et les dynamiques locales d'appropriation. Dans les territoires ruraux dispersés, ces obstacles sont accentués par la difficulté d'accès des personnes isolées et le roulement du personnel dans les organisations communautaires.

Sur le plan clinique, la question de l'agentivité se pose de façon particulièrement aiguë lors de la transition hôpital-domicile pour les personnes vivant avec des troubles neurocognitifs. La tension entre protection et autodétermination est documentée à travers des trajectoires concrètes – avec notamment la nuance clinique importante que le jugement peut être préservé même lorsque l'autocritique s'altère. Des personnes aînées peuvent analyser correctement des risques dans des vignettes cliniques, mais ne pas être en mesure d'appliquer ce même raisonnement à leur propre situation. Cette observation invalide le recours rapide à la décision substitutive et appelle un processus de décision partagée, informé par l'histoire de vie et les aptitudes antérieures.

Ainsi, le pouvoir d'agir des aînés est simultanément un objectif légitime, une aspiration des personnes elles-mêmes et un risque de rhétorique accentué si les conditions structurelles de son exercice ne sont pas réunies – accès aux ressources, sécurité résidentielle, santé, liens sociaux, accessibilité physique et numérique. La recherche québécoise du colloque de 2024 est particulièrement attentive à l'écart entre le discours sur l'empowerment et les conditions réelles de son exercice. Les communications ne s'accordent toutefois pas sur la frontière entre agentivité authentique et agentivité instrumentalisée par les institutions. La question reste ouverte et mérite un investissement théorique plus soutenu.

Coopération, savoirs partagés et écosystèmes d'intervention

La coopération intersectorielle n'est pas seulement une modalité de travail dans le corpus québécois, elle en est souvent l'objet même. Plusieurs communications ont étudié comment les partenariats se construisent, comment ils fonctionnent ou dysfonctionnent et ce qu'ils produisent comme effets sur les pratiques et les personnes.

Une initiative montréalaise de porte-à-porte intersectorielle, née pendant la pandémie et déployée depuis dans les 30 postes de quartier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), illustre avec force une réflexivité pratique sur la coopération. L'opération a mobilisé des équipes mixtes composées de policiers, d'intervenants du CIUSSS et d'organismes communautaires, avec un ratio de 3 intervenants pour 2 policiers. En cinq éditions, plus de 67 000 portes ont été cognées, 17 000 aînés rencontrés, et le dispositif s'est étendu à d'autres enjeux de vulnérabilité (incendies,

chaleurs accablantes, évictions) à partir du même réseau de repérage. Ce qui a été présenté n'est pas un programme que l'on applique, mais un processus que l'on construit, avec ses tâtonnements et ses ajustements. La formule retenue mérite d'être soulignée : « la concertation doit être une conséquence, non une finalité ». Cette inversion pragmatique – on ne fait pas de la concertation pour elle-même, on travaille sur un objectif commun et la concertation en résulte – est cohérente avec ce que la recherche académique documente sur les limites des démarches d'impact collectif imposées d'en haut.

Dans les territoires ruraux dispersés des Laurentides, un laboratoire territorial a exploré les conditions d'une co-construction véritablement émancipatrice. Sa contribution la plus intéressante est peut-être la distinction entre participation instrumentale – où les aînés sont consultés pour valider des orientations prédéfinies – et participation émancipatrice – où les aînés co-définissent les problèmes et co-construisent les réponses. Cette distinction, appliquée à un territoire où 30 % de la population vit en situation de désavantage social et où les services sont épars, souligne que les modèles participatifs développés en milieu urbain ne se transfèrent pas directement à ces contextes.

Dans le domaine de la formation et de la littératie numérique, le partenariat université-collège-communauté prend une forme proprement québécoise à travers le réseau des CCTT (centres collégiaux de transfert technologique). Ces centres permettent un type de recherche-action qui reste proche des praticiens et des usagers (avec la FADOQ, avec Cyber Québec, avec des organismes de formation) et une capacité de transfert rapide vers le terrain. On y documente par exemple que 78 % des aînés québécois utilisent Internet quotidiennement en 2022 (contre 51 % en 2016), mais que le nombre de victimes de fraude numérique a triplé entre 2019 et 2022, que l'intelligence artificielle générative rend les fraudes de plus en plus indétectables et que les formations existantes sont peu adaptées aux réalités cognitives et motrices des personnes âgées. En réponse, des outils sont développés itérativement (jeux sérieux, canevas d'accessibilité pour formations asynchrones) avec des tests d'usage auprès de participants de différents groupes d'âge.

La recherche québécoise sur le vieillissement au RÉIACTIS s'est dotée, au fil des années, d'une infrastructure institutionnelle originale, avec des centres de recherche sur la participation sociale, centres collégiaux d'expertise en gérontologie, chaires de recherche, partenariats avec le réseau FADOQ, organismes communautaires spécialisés. Ce contexte rend possible une forme de connaissance ancrée dans la pratique et tournée vers l'action. Cette infrastructure est une ressource distinctive et significative.

La dépendance au financement académique ou plus largement gouvernemental par projet fragilise structurellement l'ensemble de cet écosystème. La question de la pérennisation des initiatives est récurrente : roulement de personnel dans les organisations, discontinuité des démarches entre deux financements, difficulté à maintenir des partenariats sur le long terme, etc. Le financement à la mission, revendiqué notamment par le milieu communautaire, est une condition nécessaire, sinon suffisante, à la pérennité des innovations documentées.

3. Deux tensions structurantes à approfondir

Au-delà des convergences, la recherche québécoise au RÉIACTIS révèle deux tensions qui méritent d'être nommées comme des pistes ou des questions de recherche en suspens.

La tension entre universalisme et différentialisme

La recherche québécoise sur le vieillissement est tiraillée entre deux postures. La première est universaliste : elle cherche à produire des connaissances valides pour l'ensemble de la population vieillissante, à identifier des mécanismes communs, à construire des politiques qui s'appliquent à tous. La seconde est différentialiste : elle insiste sur la diversité radicale des trajectoires et des expériences, et revendique des interventions spécifiques pour des groupes spécifiques.

Cette tension n'est évidemment pas propre au Québec, mais elle y prend une forme particulièrement vive dans le colloque de 2024. Les politiques publiques québécoises de vieillissement – plans d'action des ministres responsables, programmes de soutien à domicile, démarches Municipalités amies des aînés (MADA) – sont construites sur un sujet universel (la personne aînée) qui tend à effacer et à lisser les différences. Des chercheurs ont pointé le fait que l'emploi du mot « diversité » dans ces politiques ne s'accompagne pas de mesures spécifiques – qu'il s'agisse des réalités des personnes immigrantes, des personnes LGBTQ+, des personnes autochtones ou des personnes confrontées à un handicap. La question reste ouverte : comment articuler une politique universelle avec une reconnaissance effective des identités plurielles ? La recherche québécoise la pose avec clarté, mais ne la résout pas encore.

La tension entre soutien à domicile et sécurité des personnes

Le soutien à domicile est, dans le colloque de 2024, quasi unanimement valorisé. Mais plusieurs communications se sont attachées à en montrer les limites et les risques. La difficulté de gérer les risques lors de la transition hôpital-domicile est documentée avec précision : l'imprévisibilité de la progression simultanée des troubles cognitifs et de la convalescence physique post-hospitalisation crée une situation d'incertitude permanente pour les personnes, leurs proches et les professionnels. Le soutien à

domicile peut aussi être une aspiration sans les ressources pour la soutenir, lorsque les soutiens à domicile (humains, médicaux, techniques) sont insuffisants ou absents. Et les personnes les plus isolées, celles qui ne sont connues ni des services sociaux, ni des hôpitaux, ni des organismes communautaires, ne peuvent pas bénéficier d'un soutien à domicile qu'elles ne demandent pas, et que les opérations de repérage actif cherchent précisément à atteindre.

Il y a un risque identifié dans ce consensus, à savoir que le soutien à domicile se poursuive comme une injonction encore plus marquée qu'à l'heure actuelle, une réponse par défaut qui déplace le problème sans le résoudre, et qui fait peser sur les proches aidants – majoritairement des femmes ou d'autres personnes aînées – une charge croissante, induite et peu reconnue. La recherche québécoise continue à problématiser cette tension, mais n'arrive pas à la résoudre entièrement.

4. Perspectives : ce que propose la recherche québécoise au RÉIACTIS

Plusieurs directions de recherche ont été identifiées et priorisées pour les années à venir. Voici quelques pistes qui se dégagent des communications du colloque de 2024 à Montréal.

Longitudinalité

La grande majorité des études qui ont été présentées sont transversales ou portent sur des périodes courtes. Les trajectoires de vieillissement – qui sont au cœur du discours mis de l'avant dans le colloque – réclament des études longitudinales que seuls des financements adaptés aux temps long peuvent soutenir. Des approches méthodologiques mixtes permettent de pallier partiellement cette contrainte en combinant données biographiques rétrospectives et des données contemporaines, mais cette solution reste un contournement.

Voix directes et méthodes participatives

Plusieurs participant.e.s reconnaissent avoir travaillé avec des intermédiaires – intervenants, professionnels, accompagnateurs – plutôt qu'avec les personnes aînées elles-mêmes. L'enjeu n'est pas seulement éthique, il est épistémologique. Les personnes aînées disposent d'une connaissance de leur propre vieillissement que ni les intervenants, ni les chercheurs, ne peuvent entièrement comprendre et interpréter. Les projets qui intègrent les aînés directement – par exemple dans des parcours commentés, des groupes de discussion, des forums citoyens – produisent des résultats d'une texture qualitativement plus juste et proche de la réalité. De telles approches permettent également de rejoindre les personnes à risque d'exclusion et de marginalisation. Ces cadres participatifs sont aussi appelés à innover.

Genre et vieillissement

Malgré la présence des femmes en majorité dans tous les terrains documentés, la perspective de genre reste globalement sous-théorisée dans les communications présentées. Les inégalités économiques entre hommes et femmes à l'âge avancé, la surcharge de la proche aidance qui reste principalement féminine ou les effets du sexisme tout au long de la vie sur les trajectoires de vieillissement méritent une attention analytique plus soutenue. Le glissement de la participation sociale des femmes comme substitut du rôle d'aidante de la sphère privée est un point d'entrée prometteur, parmi d'autres.

Comparaisons nord-américaines

Les comparaisons internationales (France, Belgique, Luxembourg, Espagne) ont été plus fréquentes dans les communications du colloque que les comparaisons avec d'autres provinces canadiennes ou des pays anglophones – ce qui témoigne de l'ancrage du RÉIACTIS dans la francophonie. Or, dans le cas du Québec, la comparaison avec l'Ontario, la Colombie-Britannique ou le Nouveau-Brunswick, entre autres, permettrait de mieux identifier ce qui est spécifiquement nord-américain ou québécois dans les dynamiques observées – la langue, le modèle communautaire, la structure du système de santé et des services à domicile, la culture institutionnelle du partenariat, etc. Cette perspective est probablement à mettre de l'avant dans les travaux du réseau.

Intégration logement-mobilité-santé

Les communications présentées au colloque traitent séparément du logement, de la mobilité et de la santé, alors que l'expérience vécue des personnes aînées les articule en permanence. Un cadre analytique intégré, que l'approche de la normalité résidentielle, une seule santé ou les travaux sur les trajectoires résidentielles et de mobilité permettraient de construire, semble constituer un agenda de recherche prometteur pour les travaux au Québec.

Évaluation des interventions

Plusieurs projets innovants ont été documentés sans évaluation rigoureuse de leurs effets ou retombées, faute de moyens ou de protocoles adaptés. Développer une culture de l'évaluation compatible avec les logiques d'action communautaire, qui ne soit pas uniquement quantitative ou qui n'écrase pas l'innovation sous le poids d'une approche trop ancrée dans l'académique, est un défi méthodologique et politique majeur. Cela implique d'élargir et de renouveler les critères reconnus par les bailleurs de fonds et les décideurs publics.

5. Conclusion : un vieillissement à penser autrement

Ce qui frappe, au terme de l'analyse des communications québécoises du RÉIACTIS 2024, c'est moins la liste des résultats que l'orientation générale de la pensée. La recherche québécoise sur le vieillissement s'est donnée, au fil des années, une posture reconnaissable : elle refuse de traiter le vieillissement comme un problème à gérer, pour le penser comme un processus à accompagner et, plus fondamentalement, comme un espace politique où se jouent des enjeux de reconnaissance, de justice et de transformation sociale.

Cette posture a des conséquences méthodologiques ; elle oriente vers les méthodes qualitatives, biographiques et participatives ; vers les terrains communautaires et les territoires périphériques ; vers les groupes les plus silencieux de la population vieillissante. Elle a aussi des conséquences institutionnelles, car elle nourrit une demande de financement à la mission plutôt qu'au projet, de partenariats durables plutôt que ponctuels, de politiques différenciées plutôt qu'uniformes.

L'accueil du RÉIACTIS à Montréal en 2024 a permis de mesurer la portée internationale de cette contribution. Les chercheurs européens et les chercheurs québécois partagent de nombreuses questions, mais ils ne les posent pas toujours dans le même ordre ni avec les mêmes priorités. La recherche québécoise apporte au dialogue international une sensibilité particulière à l'intersectionnalité, à la diversité territoriale, à l'articulation entre communauté et institution et à la légitimité des savoirs expérientiels. Ce sont des atouts qu'il s'agit maintenant de capitaliser pour l'ensemble du RÉIACTIS.

08 OUVERTURE ET PERSPECTIVES

Le 7e colloque international du RÉIACTIS de Montréal a offert un espace de dialogue scientifique, professionnel et associatif particulièrement riche autour des trajectoires de vieillissements et de la pluralité des contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Les communications, conférences, activités pédagogiques et culturelles, ainsi que les échanges réunis au cours de la semaine de l'événement, ont mis en évidence la diversité des expériences du vieillissement, tout en soulignant les transformations profondes qui affectent les environnements sociaux, institutionnels et territoriaux dans lesquels se déploient les parcours de vie des personnes âgées.

Le présent document propose une synthèse compréhensive de ces échanges, fondée sur une démarche méthodologique exploratoire mobilisant l'intelligence artificielle comme outil d'assistance à l'analyse. Contrairement à des actes de colloque traditionnels reposant sur la juxtaposition de communications ou sur de simples résumés de séances, la démarche développée a visé à produire une lecture transversale et thématisée des contributions, en lien avec l'appel à communications initial et les axes scientifiques du colloque. En articulant les interventions scientifiques, les grandes conférences et les discussions collectives, le document cherche à dégager le sens collectif qui se dégage de l'ensemble du colloque. Cette approche constitue une contribution méthodologique originale de l'équipe du 7e colloque international du RÉIACTIS à Montréal, en proposant un travail de synthèse structuré à partir d'un corpus élargi d'échanges et en expérimentant de nouvelles modalités d'analyse et de mise en cohérence des connaissances produites dans un événement scientifique.

L'ensemble des contributions analysées dans cette synthèse témoigne de la vitalité des recherches contemporaines sur le vieillissement et de la multiplicité des approches mobilisées pour en saisir les dynamiques. Les travaux présentés ont mis en lumière les effets combinés des transformations démographiques, des recompositions des politiques publiques et des mutations des milieux de vie sur les conditions du vieillissement. Ils ont également souligné l'importance croissante des dimensions territoriales, sociales et institutionnelles dans la structuration des inégalités et des opportunités qui jalonnent les trajectoires de vieillissements.

Au-delà de la diversité des objets de recherche et des terrains étudiés, plusieurs lignes de force se dégagent des échanges. Les contributions ont notamment mis en évidence la nécessité de mieux articuler les dimensions individuelles et collectives des parcours de vie, de prendre en compte les temporalités multiples du vieillissement et de considérer les milieux de vie comme des cadres structurants pour comprendre les expériences individuelles et sociales de l'avancement en âge. Les débats ont également rappelé l'importance de maintenir un dialogue étroit entre la recherche, les pratiques professionnelles et l'action publique et communautaire ou associative, afin de mieux répondre aux enjeux contemporains liés à l'allongement de la vie et à la transformation des sociétés.

La synthèse proposée dans ce document constitue ainsi un outil de mise en perspective des savoirs produits durant le colloque. En proposant une lecture transversale et thématisée des contributions – notamment à travers la synthèse des séances, l'analyse par axes thématiques et l'attention portée aux travaux portant sur le Québec – elle vise à favoriser la circulation des connaissances et à soutenir le développement de nouvelles collaborations entre les milieux scientifiques, institutionnels, professionnels, communautaires et associatifs. Elle contribue également à identifier des pistes de réflexion pour la recherche et pour l'action, en mettant en lumière les enjeux émergents et les questionnements qui traversent les études contemporaines sur le vieillissement.

Dans un contexte marqué par l'accélération des transformations sociales, économiques et démographiques – et par leur matérialisation dans les territoires comme dans les espaces numériques – les travaux présentés lors du colloque rappellent l'importance de poursuivre les efforts de recherche, de dialogue et d'innovation autour des conditions du vieillissement. Le réseau RÉIACTIS, par sa vocation internationale et interdisciplinaire ancrée dans le partage des pratiques, constitue à cet égard un espace privilégié pour poursuivre ces réflexions, renforcer les échanges entre chercheurs et praticiens et contribuer à la production de connaissances susceptibles d'éclairer les politiques publiques et les interventions auprès des personnes âgées.

Les perspectives ouvertes par le 7e colloque international du RÉIACTIS invitent ainsi à poursuivre l'exploration des trajectoires de vieillissements dans toute leur diversité, en tenant compte des transformations des contextes sociaux, territoriaux et institutionnels. Elles appellent également à renforcer les collaborations internationales et interdisciplinaires afin de mieux comprendre les enjeux contemporains du vieillissement et d'accompagner les transformations des sociétés et des communautés locales dans lesquelles ces trajectoires prennent forme.

À travers ces échanges et les perspectives qu'ils ouvrent, le RÉIACTIS réaffirme sa vocation à constituer un espace international de dialogue, de recherche et de collaboration, favorisant la circulation des savoirs et le rapprochement entre milieux scientifiques, professionnels et institutionnels autour des enjeux contemporains du vieillissement.

RÉFÉRENCES

Beilharz P (2018) The legacy of Zygmunt Bauman. Journal of Sociology 54(3) : 294-299.

Bezirgani A, Lachapelle U (2020) Étude sur l'accès à l'alimentation des personnes âgées de Montréal et Laval : apport potentiel de l'épicerie en ligne ? Montréal : Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal.

Bickel J-F, Hugentobler V (2018) Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement. Gérontologie et société 40(157).

Buffel T, Handler S, Phillipson C (2018) Age-Friendly cities and communities: A global perspective. Bristol, University Press.

Caradec V (2001) Sociologie de la vieillesse et du vieillissement. Paris, Nathan.

Caradec V (2004). Les « supports » de l'individu vieillissant. Retour sur la notion de « déprise », In Matériaux pour une sociologie de l'individu, Caradec V et Martuccelli D (dir.), Perspectives et débats. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (p. 25-42).

Chouraqui J (2020) Les réformes et l'État et la transformation des services publics : des tendances internationales au local, quels effets pour les territoires ? Annales de géographie 2(732) : 5-30.

Clément S, Drulhe M, Mantovani J, Membrado M (2018) Genèse de la déprise. Gérontologie et société40(155) : 27-32.

Clément S, Drulhe M, Mantovani J, Membrado M (2018) Genèse de la déprise. Gérontologie et société40(155) : 27-32.

Clément S, Mantovani J (1999) Les déprises en fin de parcours de vie. Gérontologie et société 22(90) : 95-108.

Davis M (2013) Hurried lives: Dialectics of time and technology in liquid modernity. Thesis Eleven 118(1): 7-18.

Després M (2021) Vieillissement et mobilité quotidienne : regards croisés sur les stratégies de déplacements d'individus vieillissants résidant dans les régions de Montréal et Laval. Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat (Ph.D. aménagement).

Fougeyrollas P, Boucher N, Charrier F (2016) Un modèle à l'épreuve du temps : le point sur le Modèle de développement humain et du Processus de production du handicap (MDH-PPH 2). Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme 8(1) : 6-13.

Fraser N (2005) Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution. Paris, La Découverte.

Golant S (2014) Age-friendly communities: Are we expecting too much? Institute for Research on Public Policy Insight 5: 1-20.

Golant SM (2015) Residential normalcy and the enriched coping repertoires of successfully aging older adults. Gerontologist 55: 70-82.

Hall JR (2017) Bauman liquide. Socio 8: 57-70.

Honneth A (2005) Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». Réseaux 1(129/130) : 39-57.

Kaufmann V, Ravalet E (2019) L'urbanisme par les modes de vie : outils d'analyse pour un aménagement durable. Lausanne, Métis Presses.

Lord S (2012) Vieillir dans un milieu dédié à l'automobile. Évolution des rapports à soi et à l'autre dans l'expérience de la mobilité quotidienne, In Les défis territoriaux face au vieillissement, Viriot-Durandal J-P, Pihet C, Chapon PM (dir.), Paris, La Documentation française (31-46).

Lord S, Negron-Poblete P, Torres J (dir.) (2015) Mobilité et inclusion, quelles relations ? Québec, Collection études urbaines, Presses de l'Université Laval.

Lord S, Piché D (2018) Vieillissement et aménagement. Perspectives plurielles. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Meidani A, Cavalli S (2019) Figures du vieillir et formes de déprise. Paris, Érès, coll. L'âge et la vie – Prendre soin des personnes âgées et des autres.

Moulaert T, Garon S (2016) Age-Friendly Cities and Communities in International Comparison. Political Lessons, Scientific Avenues, and Democratic Issues. New-York, Springer.

Moulaert T, Scheider M, Viriot-Durandal J-P (dir.) (2018) Vieillissement et territoires. Défis démographiques, enjeux démocratiques (2). Retraite et société (79)

Moulaert T, Viriot-Durandal J-P (2013) Le « vieillissement actif » sur la scène internationale : Perspectives méthodologiques pour l'étude d'un référentiel polymorphe. Les politiques sociales 1(1-2) : 10-21.

Negron-Poblete P, Séguin A-M (2018) L'usage généralisé de l'automobile chez les personnes âgées : choix ou contrainte ? In Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalités, Billette V, Marier P, A-M Séguin (Dir.). Québec : Les Presses de l'Université Laval (85-93).

Ngatcha-Ribert L, Simzac A-B, Moulaert T (2022) Société inclusive et vieillissement : discours, pratiques et controverses. Gérontologie et société 44(167) : 11-21.

Ngatcha-Ribert L, Simzac A-B, Moulaert T (2022) Société inclusive et vieillissement : discours, pratiques et controverses. Gérontologie et société 44(16 7).

Nowik L, Thalineau A (dir.) (2014) Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile. Rennes, Presses universitaires de

Rennes, Le sens social.

Pednekar P, Peterson A (2018) Mapping pharmacy deserts and determining accessibility to community pharmacy services for elderly enrolled in a state pharmaceutical assistance program. PLoS ONE 13 (6).

Rosa H (2012) Accélération. Une critique sociale du temps. Paris, La Découverte.

Scheider M, Moulaert T, Viriot-Durandal J-P (dir.) (2017) Vieillissement et territoires. Défis démographiques, enjeux démocratiques (1). Retraite et Société (76).

Viriot-Durandal J-P (dir.) (2012) Le pouvoir gris : Du lobbying au pouvoir sur soi. Gérontologie et société35(143).
Viriot-Durandal J-P, Raymond E, Moulaert T, Charpentier M (dir.) (2015) Droit de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale. Québec, Presses de l'université du Québec, coll. Problèmes sociaux & interventi.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Argoud, Dominique, Maître de Conférences, Université Paris-Est Créteil, LIRTES, France

Balard, Frédéric, Maître de Conférences, Université de Lorraine, Tetras, France

Beaulieu, Marie, Professeure retraitée et associée, Université de Sherbrook, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie, Canada

Bédard, Marie-Ève, PhD en gérontologie, Cégep de Drummondville, Université de Sherbrooke, Canada

Behladj-Ziane, Kheira, Professeure des Universités, Université de Lorraine, CREAT, France

Béland, Daniel, Professeur en science politique, Université McGill, Canada

Berg, Nicolas, Docteur, CHU de Liège, Belgique

Berthod, Marc-Antoine, Professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Suisse

Bertillot, Hugo, Enseignant chercheur, Université Catholique de Lille, HADéPaS, ETHICS, France

Bolzman, Claudio, Professeur honoraire, Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Suisse

Bonnet, Magalie, Professeure de psychologie, Université de Franche-Comté, Besançon, France

Bosquet, Antoine, Docteur (MD), Assistance-Publique–Hôpitaux de Paris, Hôpital Louis-Mourier, Université Paris Cité, France

Bresson, Maryse, Professeure de sociologie, Université Paris-Saclay -Versailles Saint Quentin en Yvelines, Laboratoire Printemps, France

Caradec, Vincent, Professeur de sociologie, Université de Lille, Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés, France

Castelli Dransart, Dolores Angela, Professeure ordinaire, HES-SO Haute école de travail social Fribourg, Suisse

Castonguay, Julie, Chercheur, Cégep de Drummondville, Centre collégial d'expertise en gérontologie, Canada

Cavalli, Stefano, Professeur, Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI), Suisse

Cervera, Melaine, Maître de Conférences, Université de Lorraine, CREAT, France

Chamahian, Aline, Maîtresse de conférences en sociologie, Mesopolhis, CeRIES, Aix-Marseille Université, France

Chopard-dit-Jean, Aurélie, Psychologue, Docteure en psychologie de l'Université de Lausanne, Université de Lausanne (Suisse) et de l'Université Bourgogne Franche-Comté (France), Laboratoire de psychologie de l'Université de Franche-Comté, France

Desjeux, Cyril, Directeur scientifique, Handéo, France

Destremau, Blandine, Directrice de recherche au CNRS, Iris / EHESS, France

Fougeyrollas, Patrick, Professeur associé au département d'anthropologie de l'Université Laval, Équipe participation sociale et villes inclusives, CIRRIS, Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH)

Galloro, Piero, Professeur de sociologie, CREAT, Université de Lorraine, France

Garon, Suzanne, Professeure émérite, Université de Sherbrooke, Canada

Gerardo, Filomena, Chercheuse au Laboratoire Dinamiacet- ISCTE-IUL Instituto Universitário de Lisboa, Portugal, SCML (Santa Casa da Misericordia de Lisboa) et Professeure Associée à l'Université de Valladolid, Espagne

Gerber, Philippe, Research Scientist (habilité à diriger la recherche), Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), Université du Luxembourg

Gramain, Agnès, Professeur des Universités, Université de Lorraine, Université de Strasbourg, CNRS, France

Gruev, Radoslav, Docteur en sociologie, Université de Lorraine, RÉIACTIS, CREAT, France

Gucher, Catherine, Maîtresse de conférences, HDR., Université Grenoble Alpes, Laboratoire PACTE, France

Hamez, Grégory, Professeur de géographie, Université de Lorraine, LOTERR, France

Herrera, M.Soledad, Pontificia Universidad Católica de Chile, Chili

Hintermeyer, Pascal, Professeur émérite, Université de Strasbourg, France

Hugentobler,Valérie, Professeure à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL (HES-SO), Suisse

Humbert, Christophe, chargé de recherche et d'études en sociologie. PSInstitut / LinCS UMR 7069, Université de Strasbourg, France

Jory, Hervé, Maître de conférences en sociologie, Université de Lorraine, CREAT, France

Jovelin, Emmanuel, Professeur des universités en sociologie, Titulaire de la Chaire Travail social et intervention sociale au CNAM, Paris, France

Kern, Dominique, Professeur des Universités, Université de Haute Alsace, Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication, France

Kornfeld, Rosita, Retraitée et consultante, Université Catholique du Chili, Université Catholique du Chili, Chili

Kushtanina, Veronika, Maître de conférences, Université de Franche-Comté, LASA, France

Labidi, Lassaad, Professeur de l'enseignement supérieur, Université de Carthage, Institut National du Travail et des Études Sociales, Tunisie

Labit, Anne, Maître de conférence en sociologie, IUT de l'Indre/Université d'Orléans UMR CITERES/Université de Tours, France

Le Borgne Uguen, Françoise, Professeure de sociologie, Université de Brest, Labers, France

Leleu, Myriam, Maître-assistante, Enseignante-chercheure, Haute École Louvain en Hainaut, Belgique

Levasseur, Mélanie, Professeure titulaire, Université de Sherbrooke, Canada

Levilain, Hervé, Professeur de sociologie, Université de Lorraine, CREAT, France

Lord, Sébastien, Professeur d'aménagement, Directeur de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge, Président du RÉIACTIS, Université de Montréal

Lucas, Barbara, Professeure ordinaire, HES Haute école de travail social, HES-SO Genève, Suisse

Macia, Enguerran, Directeur de Recherche, CNRS, ADES, France

Marchal, Hervé, Professeur de sociologie, Université de Bourgogne, Laboratoire interdisciplinaire de recherche Sociétés, sensibilités et soins, France

Marcilhac, Anne, Maitre de conférences HDR, Directrice de l'ITEV, École Pratique des Hautes Études, France

Mascova, Elena, Sociologue, responsable de projets, Initiatives et Recherches sur le Travail d'Emancipation (IRTEM), France

Meidani, Anastasia, Maître de conférences HDR, Université Toulouse-Jean Jaurès, GESTES, France, Grèce

Morales, Yves, Maitre de conférences HDR, Université de Toulouse, CRESCO, France

Moulaert, Thibauld, Maître de conférence, Université de Grenoble, Laboratoire Pacte.

Moulin, Pierre, Maître de conférences en psychologie sociale, Université de Lorraine, CREN, Centre de recherche sur les médiations, France

Negron, Paula, Professeure agrégée, Université de Montréal, Canada

Ngatcha Ribert, Laëtitia, Chercheure associée, Université le Have Normandie, IDEES, France

Njaboue, Ruth, Professeure associée, Université de Sherbrooke, Canada

Ogg, Jim, Chercheur associé à l'unité de recherche sur le vieillissement, CNAV, Grand Bretagne

Oris, Michel, Professeur, Conseil Supérieur Espagnol de la Recherche Scientifique, Université de Genève, Laboratoire de démographie et d'études familiales, Belgique

Paris, Mario, Professeur, travail social, Université de Moncton, Canada

Perez Salanova, Mercè, Docteure en psychologie, Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne

Perret-Guillaume, Christine, Professeur des universités-praticien hospitalie (gériatrie), CHRU Nancy, France

Perrin, Claire, Professeure des universités, Université Claude Bernard Lyon 1, Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport, France

Pihet, Christian, Professeur émérite de Géographie, Université d'Angers, Laboratoire de géographie humaine, France

Polesi, Hervé, Maître de conférences associé, Université de Strasbourg, France

Pott, Murielle, Professeure HES ordinaire, Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), HES-SO, Lausanne, Suisse

Pouchadon, Marie-Laure, Maître de conférences en sociologie, Université Bordeaux-Montaigne, IUT Bordeaux-Montaigne, Laboratoire Passages, France

Prieto Lobato, Juan Maria, Professeur, Université de Valladolid, Espagne

Raymond, Emilie, Professeure titulaire, Université Laval, Canada

Rémillard-Boilard, Samuèle, Professeure adjointe, Université de Sherbrooke, Canada

Repetti, Marion, Professeure, Haute école de travail social-Hesso, Valais, Suisse

Robine, Jean-Marie, Directeur de recherche émérite, INSERM, Université de Montpellier, Directeur d'étude émérite, École Pratique des Hautes Études (EPHE), France

Rochot, Justine, Chercheuse, Centre d'Étude sur la Chine Moderne et Contemporaine (UMIFRE 18), Hong Kong

Rodríguez Sumaza, Carmen, Senior Lecturer, Université de Valladolid, Espagne

Rouamba, George, Enseignant-chercheur, Université Joseph Ki Zerbo, Les Afriques dans le monde, Burkina Faso

Roulet Schwab, Delphine, Professeure ordinaire, Haute École de la Santé La Source, Haute École Spécialisée de Suisse occidentale, Suisse

Sajoux, Muriel, Maître de Conférences en Sciences Économiques, Université de Tours, CITERES (CItés TERritoires Environnement et Sociétés), France

Scheider-Yilmaz, Marion, Docteure en sociologie, Université Grenoble-Alpes, Laboratoire PACTE, France

Serfaty-Garzon, Perla, Maître de Conférences, Université de Strasbourg, Faculté de psychologie, France

Simzac, Anne-Bérénice, Docteure en sociologie, Responsable pôle recherche Generacio, France

Spini, Dario, Professeur ordinaire, Université de Lausanne, Institut de psychologie, Centre LIVES, Suisse

Trouvé, Hélène, Docteure en économie, Cheffe de projet, URV, Direction statistiques, prospective et recherche, CNAV, France

Van de Velde, Cécile, Professeure de sociologie, Université de Montréal, Chaire de recherche du Canada sur les inégalités sociales et les parcours de vie, Canada

Vanneste, Damien, Enseignant-chercheur en sociologie, Université catholique de Lille, HADéPaS/ETHICS, France

Vielle Marchiset, Gilles, Professeur des universités, Université de Strasbourg, France

Villez, Marion, Maître de conférences en sociologie, Université Paris Est Créteil, France

Viriot Durandal, Jean-Philippe, Professeur en sociologie, Titulaire de la Chaire internationale SIÂGE, Université de Lorraine, CREAT, France

SÉANCES NON-DISPONIBLES

1. **N.D. Symposium : L'inclusion des personnes aînées et d'autres parties prenantes afin de contrer la maltraitance en milieux de vie collectifs**
2. Symposium – Développement d'une compétence numérique tout au long de la vie : **N.D. Séance 2/2 : Développement d'une compétence numérique tout au long de la vie**
3. Symposium – Regards critiques sur l'agentivité des personnes aînées : apports théoriques, scientifiques et pratiques : **N.D. Séance 2/3 : Reconnaître la diversité des conceptions, des expériences et des pratiques relatives à l'agentivité**
4. Symposium : Repenser la citoyenneté plurielle et active dans la vieillesse : les personnes ainées en tant qu'agents de changement dans le contexte du Canada, de l'Espagne et du Chili : **N.D. Séance 2/2 : Repenser la citoyenneté plurielle et active dans la vieillesse : les personnes ainées en tant qu'agents de changement dans le contexte du Canada, de l'Espagne et du Chili**